

# Bilan et évolution de l'alternance dans l'interindustrie

---

Rapport complet

---

Décembre 2023

**Cette étude a été  
réalisée avec l'appui de :**



# SOMMAIRE

**01. Contexte du projet et Méthodologie**

**02. Effectifs et flux d'alternants dans l'interindustrie**

**03. Profil des alternants dans l'interindustrie**

**04. Profil des entreprises mobilisant l'alternance**

**05. Les organismes de formation formant en alternance dans l'interindustrie**

**06. Les certifications visées en alternance dans l'interindustrie**

**07. Les résultats de l'alternance dans l'interindustrie**

**08. Focus sur les contrats de professionnalisation expérimentaux**

# 01

## **Contexte du projet et méthodologie**

# Contexte du projet et méthodologie

## Les objectifs de l'étude de l'Observatoire

Dans le cadre de ses missions, OPCO 2i finance l'apprentissage et la professionnalisation dans les entreprises de son périmètre. À ce titre, il collecte et stocke une multitude de données sur ce sujet, aujourd'hui essentiellement exploitées dans une approche administrative et financière, nécessaire au pilotage de son activité.

Dans ce contexte, l'Observatoire Compétences Industries a été mobilisé afin de réaliser une étude visant à analyser et valoriser ces données, dans l'optique de :

- piloter la politique alternance au niveau de leurs branches respectives et de l'interindustrie ;
- adapter les services d'OPCO 2i à destination des entreprises.

Cette étude illustre la volonté des représentants des branches professionnelles de mutualiser leurs travaux d'observation prospective des métiers et des qualifications. Ceux-ci constituant pour eux un outil d'aide à la décision permettant d'orienter leurs politiques emploi-formation.



### OBJECTIFS

- Déployer une méthode innovante d'analyse des données de l'alternance d'OPCO 2i
- Réaliser une analyse exhaustive et comparable de l'alternance dans l'ensemble des branches professionnelles (recours, évolutions, publics, pratiques...)
- Identifier les tendances et les enjeux sous-jacents aux évolutions de l'alternance dans l'interindustrie

# Contexte du projet et méthodologie

## Liste des données présentées dans le rapport

	COMMENT ?
COMBIEN ?	<ul style="list-style-type: none"><li>Déclinaison des indicateurs par type de contrat d'alternance</li></ul>
QUI ?	<ul style="list-style-type: none"><li>Effectifs totaux et nombre de nouveaux alternants dans l'interindustrie en 2022</li><li>Évolution des effectifs totaux et du nombre de nouveaux alternants entre 2020 et 2022</li><li>Part des alternants parmi les salariés</li></ul> <p><b>Profils des alternants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Répartition par âge</li><li>Répartition par genre</li><li>Répartition géographique</li><li>Niveau de diplômes à l'entrée</li><li>Répartition par taille d'établissement</li><li>Part des alternants en situation de handicap</li></ul> <p><b>Profil des établissements :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Évolution du nombre d'établissements ayant recours à l'alternance</li><li>Part des établissements ayant recours à l'alternance dans l'interindustrie sur l'ensemble des établissements</li><li>Nombre moyen d'alternants par établissement</li><li>Répartition des établissements par taille</li><li>Répartition géographique</li></ul> <p><b>Profil des organismes de formation mobilisés</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Nombre d'organismes de formation mobilisés</li><li>Top 20 des organismes de formation mobilisés (en nombre d'alternants)</li><li>Répartition géographique</li></ul>
QUOI ?	<ul style="list-style-type: none"><li><b>Répartition des certifications par niveau</b></li><li><b>Répartition des certifications par type de fonction visé</b></li><li><b>Répartition des certifications cœur d'activité/non-cœur d'activité</b></li><li>Top 15 des certifications les plus visées par dispositif et top 3 des certifications visées par branche</li></ul>
POUR QUELS RÉSULTATS ?	<ul style="list-style-type: none"><li>Part des contrats rompus avant leur terme</li><li>L'insertion des certifications visées par les alternants</li></ul>

*En gras, les indicateurs construits sur la base d'un recodage de modalités afin d'établir une typologie. Des notes méthodologiques en amont des sous-parties concernées explicitent la méthodologie mobilisée pour cela.*





# Contexte du projet et méthodologie

## Les sources de données mobilisées dans le cadre du projet

<b>Les données relatives à l'alternance dans l'interindustrie</b>	<p>Ces données nous permettront d'analyser directement l'alternance (recours, caractéristiques...) dans l'interindustrie.</p> <p><u>Sources :</u> Ces données sont produites par l'OPCO à travers la collecte des CERFA n° 10103*09 (pour l'apprentissage) et n° 12434*03 (pour le contrat de professionnalisation).</p>
<b>Les données socio-économiques de l'emploi dans l'interindustrie</b>	<p>Ces données nous permettront d'analyser le poids et les caractéristiques de l'alternance au regard de la structure de l'emploi et des entreprises dans l'interindustrie</p> <p><u>Sources :</u> Données produites par l'Observatoire Compétences Industries (issues de la DSN pour la partie emploi et du fichier adhérent pour la partie entreprise).</p>
<b>Les données relatives à l'insertion des apprentis</b>	<p>Ces données nous permettront d'analyser le taux de réussite aux examens et le devenir des apprentis des années précédentes sur les diplômes relevant de l'éducation nationale et du ministère du Travail (jusqu'au BTS).</p> <p><u>Sources :</u> Ces données sont issues de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) et du dispositif InserJeunes Apprentissage mené par le ministère de l'Éducation nationale. Les données les plus récentes portent sur l'année 2021.</p> <p><u>Note :</u> la maille de ces données est le diplôme et l'académie des organismes de formation. Elles ne sont pas spécifiques à l'interindustrie.</p>
<b>Les données relatives à l'alternance tous secteurs confondus</b>	<p>Ces données nous permettront de mettre en regard la dynamique de l'alternance dans l'interindustrie avec celle tous secteurs confondus. Elles nous apporteront également des points de comparaison sur certains indicateurs (genre et âge des nouveaux alternants, répartition des nouveaux alternants par taille d'entreprise). Ces données sont présentées tous dispositifs confondus, en apprentissage uniquement et en contrat de professionnalisation uniquement.</p> <p><u>Sources :</u> Ces données sont issues du Système d'information sur l'apprentissage (SIA) et du Système d'information sur les contrats de professionnalisation de la Dares.</p>

### Date des données :

Les données sur l'alternance relatives à l'alternance dans l'interindustrie présentées dans le document sont issues d'une extraction au 03/04/2023. Elles peuvent donc présenter des écarts avec des données présentées précédemment du fait d'enregistrements tardifs de certains contrats d'alternance.

### Périmètre :

Le périmètre des données s'étend sur 2020, 2021 et 2022 sur l'ensemble des branches de l'interindustrie. S'il existe 32 branches professionnelles dans l'interindustrie, seules 31 apparaissent (les données relatives aux branches professionnelles Chaux et Carrières et matériaux ayant été assemblées).



# Contexte du projet et méthodologie

## Arbitrages et précisions méthodologiques

- **Deux types d'analyse relatives aux alternants** sont réalisées :
  - Les analyses relatives aux nouveaux alternants : elles se fondent sur les données dites « **flux** » qui comptabilisent les **nouveaux alternants** enregistrés sur une année donnée
  - Les analyses relatives aux effectifs totaux en alternance : elles se fondent sur les données dites « **stock** » qui comptabilisent les **effectifs totaux en alternance** au 31/12 de l'année mentionnée
- **La majorité des analyses réalisées portent sur les nouveaux alternants (données flux)**. Les analyses relatives à la part des alternants parmi l'ensemble des salariés et à la part des établissements de l'interindustrie ayant recours à l'alternance portent en revanche sur les effectifs totaux en alternance (données stock) afin de raisonner à isopérimètre (nombre de salariés et d'établissements au 31/12).
- Les données sur l'alternance sont issues de deux saisies manuelles successives (remplissage du CERFA puis saisie informatique d'OPCO 2i) pouvant entraîner des coquilles de différentes formes. **Diverses opérations de nettoyage et de recodification ont donc été réalisées** (cf. page suivante). Dans les cas où certaines données n'ont pu être consolidées ou requalifiées, les calculs et analyses ont été réalisés en neutralisant ces données. Cela peut entraîner certains écarts entre les données traitées (répartition, évolution...) et les données brutes affichées.
- Plusieurs analyses ont nécessité **un travail de reclassification et de catégorisation des certifications** :
  - Pour le niveau des nouveaux alternants à l'entrée en formation (cf. Partie 4, point D)
  - Pour les niveaux de certification visés par les nouveaux alternants (cf. Partie 7, point A)
  - Pour le type de fonction visée en fonction du code NSF de la certification visée par les nouveaux alternants (cf. Partie 7, point B)
  - Pour le caractère cœur d'activité ou non cœur d'activité des certifications visées par les nouveaux alternants (cf. Partie 7, point C)
- Pour **l'analyse des entreprises/établissements** ayant recours à l'alternance, seule **l'analyse à la maille établissement a été retenue**. Celle-ci permet en effet d'être plus représentatif de la réalité du maillage territorial de l'alternance (exclue les sièges sociaux et une surreprésentation des alternants et des établissements en Île-de-France). Les données présentées se fondent donc sur le numéro SIRET des établissements.
- Pour l'analyse des catégories d'organismes de formation, une typologie a été construite prenant en compte la structure de tutelle de l'organisme de formation (cf. Partie 6, point C).
- Pour **l'analyse des organismes de formation**, seule **l'analyse à la maille entreprise a été retenue**. Celle-ci permet d'identifier les grands groupes de formation et de mesurer leur poids réel dans l'alternance dans l'interindustrie. Les données présentées se fondent donc sur le numéro SIREN des organismes de formation.
- Les analyses relatives **aux taux de rupture** parmi les contrats d'alternance sont réalisées par année de signature des contrats. Ils sont calculés indépendamment de la « durée réalisée » des contrats (cf. Partie 8, point A).
- Les analyses relatives à **l'insertion des alternants** se fondent sur les diplômes indépendamment du secteur des alternants. Elles ne sont donc pas spécifiques à l'interindustrie (cf. Partie 8, point B)
- **Lorsque le nombre de contrats est inférieur à 30 sur une année donnée**, les traitements relatifs aux évolutions et aux répartitions n'ont pas été réalisés compte tenu du risque de voir apparaître des valeurs non significatives. Les branches concernées par un nombre de contrats inférieur à 30 sur une année donnée n'apparaissent alors pas dans les graphiques réalisés, **les données sont alors nommées NS – « non significatives »**. Le seuil de 30 permet à la fois de réaliser les traitements sur l'ensemble des contrats d'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation confondus) pour toutes les branches et d'éviter l'apparition de valeurs non significatives lorsque le nombre de contrats est limité.

# Contexte du projet et méthodologie

## Recodification des certifications et enrichissement OPCO 2i

Des opérations de nettoyage (prise en compte des éventuelles erreurs dues à une saisie manuelle) et de recodification/enrichissement ont été réalisées :

1. Nettoyage des **valeurs numériques aberrantes** (*âge, durée, date...*)
2. Nettoyage et recodification des **certifications** et de leurs caractéristiques à partir du référentiel RNCP et des référentiels de l'Éducation nationale
3. Ajout de données sur **les établissements** via le répertoire SIRENE (Insee)
4. Ajout de données sur **les organismes de formation** via la base ONISEP sur les structures d'enseignement secondaire et supérieur

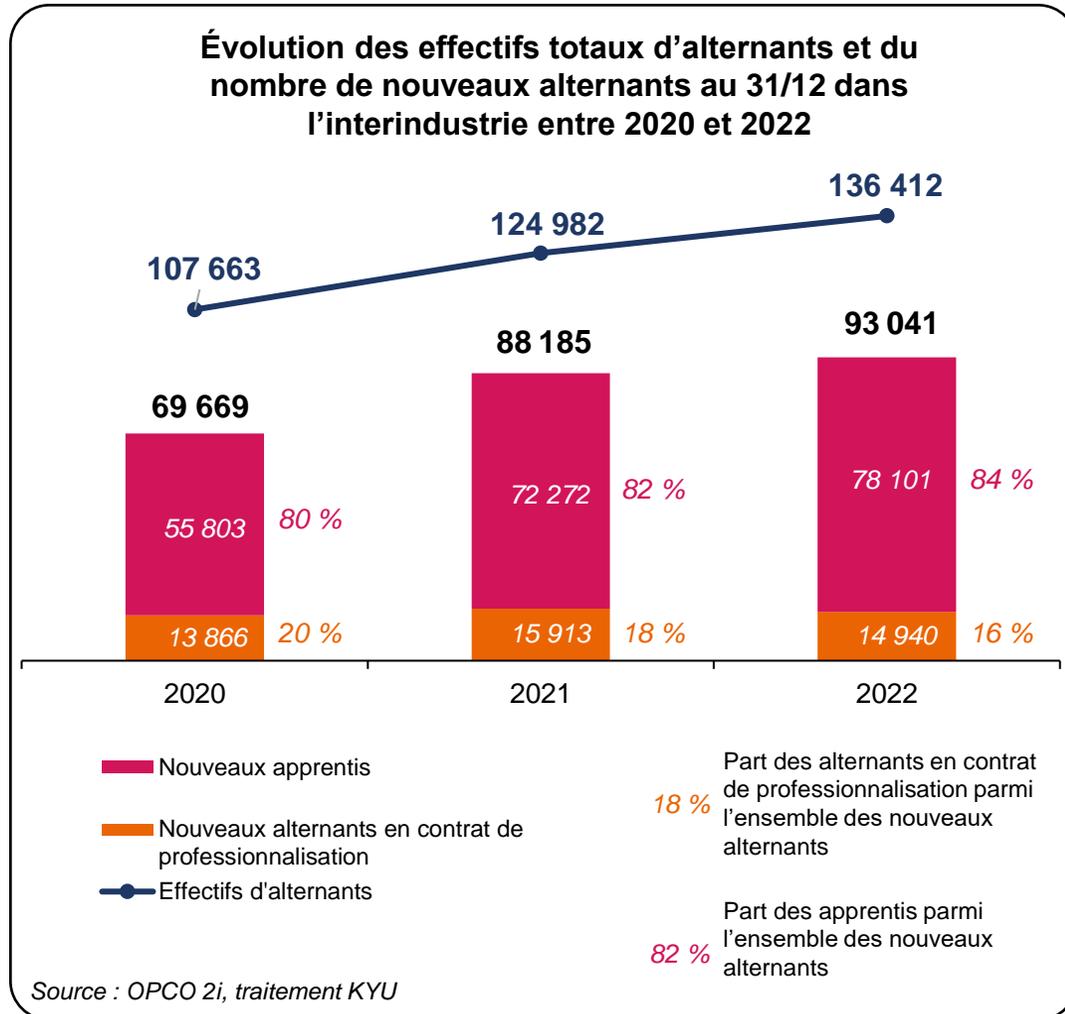


**~ 33%**  
*de certifications recodées / complétées*

02

**Effectifs totaux  
et nouveaux alternants  
dans l'interindustrie**

# Effectifs totaux et nouveaux alternants dans l'interindustrie



## Une augmentation réelle mais mesurée

- Entre 2020 et 2022, les effectifs totaux d'alternants ont augmenté de +27 % dans l'interindustrie, contre +35 % tous secteurs confondus (source : DARES, 2023).
- Le nombre de nouveaux alternants a augmenté de 34 % sur cette période (+49 % tous secteurs confondus).
- Le nombre de nouveaux apprentis a augmenté de +40 % (+57 % tous secteurs confondus) et porte largement la dynamique globale.
- Le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation a quant à lui augmenté de +8 % (+7 % tous secteurs confondus).

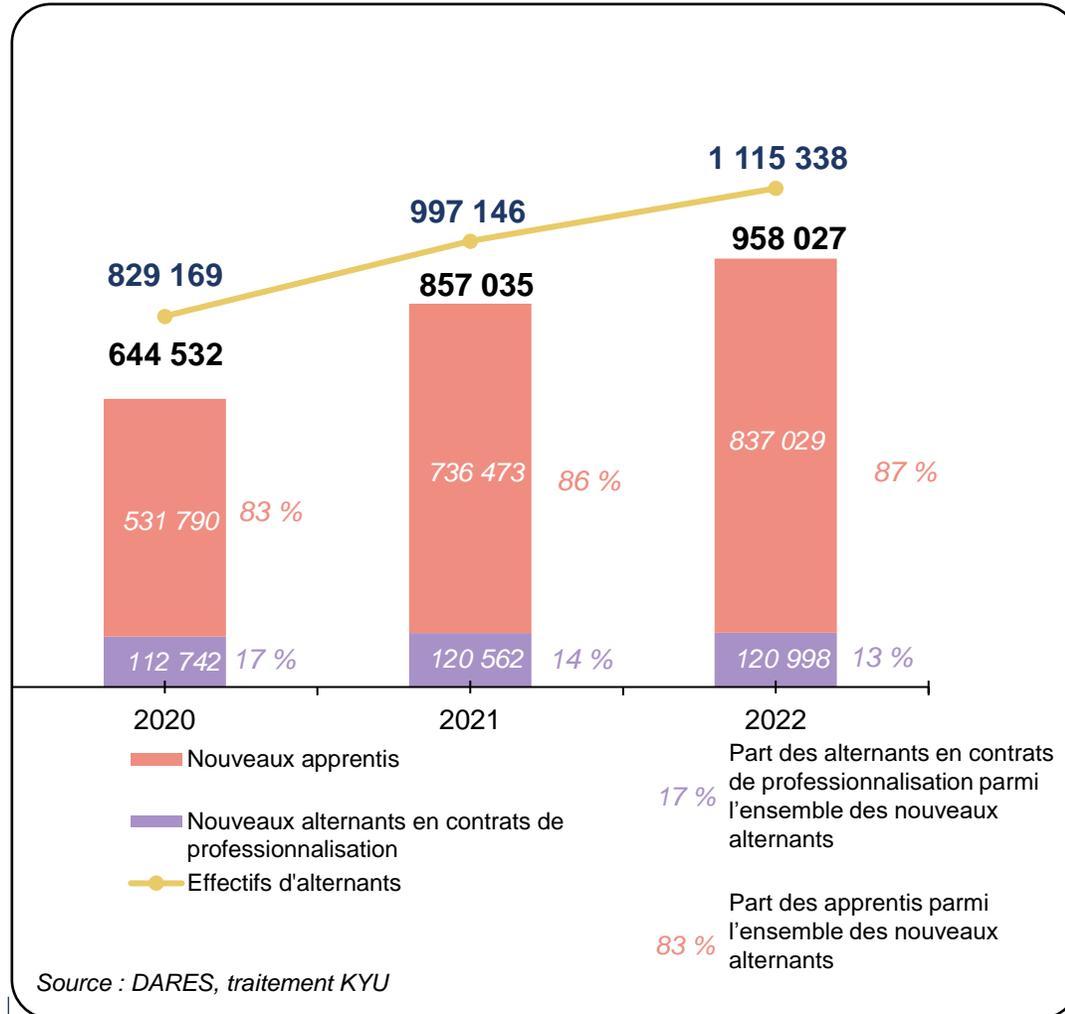
### CLÉS DE LECTURE

- Au 31/12/2022, l'interindustrie comptait au total 136 412 alternants
- Sur l'année 2022, l'interindustrie a enregistré 93 041 nouveaux alternants dont 78 101 contrats d'apprentissage
- En 2022, les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation ont représenté 16 % des nouveaux alternants sur l'année



# Données de cadrage sur l'alternance tous secteurs confondus (ensemble du secteur privé et secteur public)

Évolution des effectifs totaux d'alternants et du nombre de nouveaux alternants au 31/12 en France entre 2020 et 2022 (source : DARES)



## CLÉS DE LECTURE

- Au 31/12/2022, on comptait 1 115 338 alternants en France, tous secteurs confondus
- Sur l'année 2022, on comptait 958 027 nouveaux alternants, dont 837 029 nouveaux apprentis et 120 998 nouveaux alternants en contrat de professionnalisation
- En 2022, les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation représentaient 13 % des nouveaux alternants sur l'année



# 02

**A. Les effectifs totaux d'alternants  
dans l'interindustrie**

B. Les nouveaux alternants dans l'interindustrie

## Une croissance des effectifs totaux d'alternants dans toutes les branches mais hétérogène entre celles-ci

La croissance des effectifs totaux d'alternants dans l'interindustrie (+27 % sur 2 ans) cache d'importantes disparités :

- **Certaines branches connaissent une croissance de leurs effectifs totaux d'alternants particulièrement élevée**, notamment les branches Couture parisienne (+119 %), Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie (+113 %), Habillement (+108 %), Maroquinerie (+95 %) et Cuirs et peaux (+89 %)
- D'autres **branches ont en revanche une croissance moins forte**, bien que réelle, de leurs effectifs totaux d'alternants : les branches Industries pétrolières (+11 %), Industries électriques et gazières (+15 %), Industrie pharmaceutique (+19 %), Plasturgie (+19 %) et la branche Ciments (+19 %).

## Une dynamique soutenue par l'apprentissage

L'apprentissage porte cette évolution (+33 % des effectifs totaux en 2 ans), comme au niveau intersectoriel (+48 %). **La part prépondérante de l'apprentissage dans l'alternance** des branches de l'interindustrie (89 % des contrats en cours en 2022, +3 points sur 2 ans) explique que l'on retrouve des similitudes entre les dynamiques des branches :

- Parmi les branches avec **la plus forte croissance de leurs effectifs totaux d'apprentis** entre 2020 et 2022 on retrouve à nouveau les branches Couture parisienne (+154 %), Habillement (+131 %), Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie (+117 %), Maroquinerie (+105 %), ainsi que la branche Industrie de la chaussure et des articles chaussants (+102 %).
- Les branches avec la **croissance la plus limitée en proportion** entre 2020 et 2022 ont généralement des effectifs totaux initialement plus importants, pouvant expliquer cette hausse proportionnellement moindre. Il s'agit notamment des branches Industries électriques et gazières (+17 %), Métallurgie (+28 %), Plasturgie (+29 %), Industries pétrolières (+30 %) et Industrie papier carton (+31 %). Bien que plus faible comparativement à d'autres branches de l'interindustrie, cette croissance demeure importante.

## Un recul des contrats de professionnalisation

La dynamique des effectifs totaux d'alternants en contrat de professionnalisation dans l'interindustrie se distingue nettement de celle des apprentis, avec un recul de 9 % des effectifs sur 2 ans. Moins du tiers des branches connaissent une croissance de leurs effectifs totaux en contrat de professionnalisation.

- Les branches faisant exception avec **une croissance notable de leurs effectifs totaux d'alternants en contrat de professionnalisation** sont les branches Maroquinerie (+89 %), Fabrication mécanique du verre (+83 %), Industrie et services nautiques (+68 %), Habillement (+61 %), Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie (+48 %), et dans une moindre mesure les branches Services d'efficacité énergétique (+20 %) et Textile (+19 %).
- À l'inverse certaines branches ont connu un **fort recul de leurs effectifs totaux d'alternants en contrat de professionnalisation entre 2020 et 2022** notamment les branches Carrières et matériaux (-56 %), Ciments (-51 %), FC2PV\* (-49 %), Industrie pharmaceutique (-41 %) et Plasturgie (-40 %).

## Entre 3 et 10 % d'alternants parmi les effectifs salariés des branches

Les effectifs totaux d'alternants représentent 5 % des effectifs de l'interindustrie. Cette proportion varie entre 3 % et 10 % en fonction des branches.

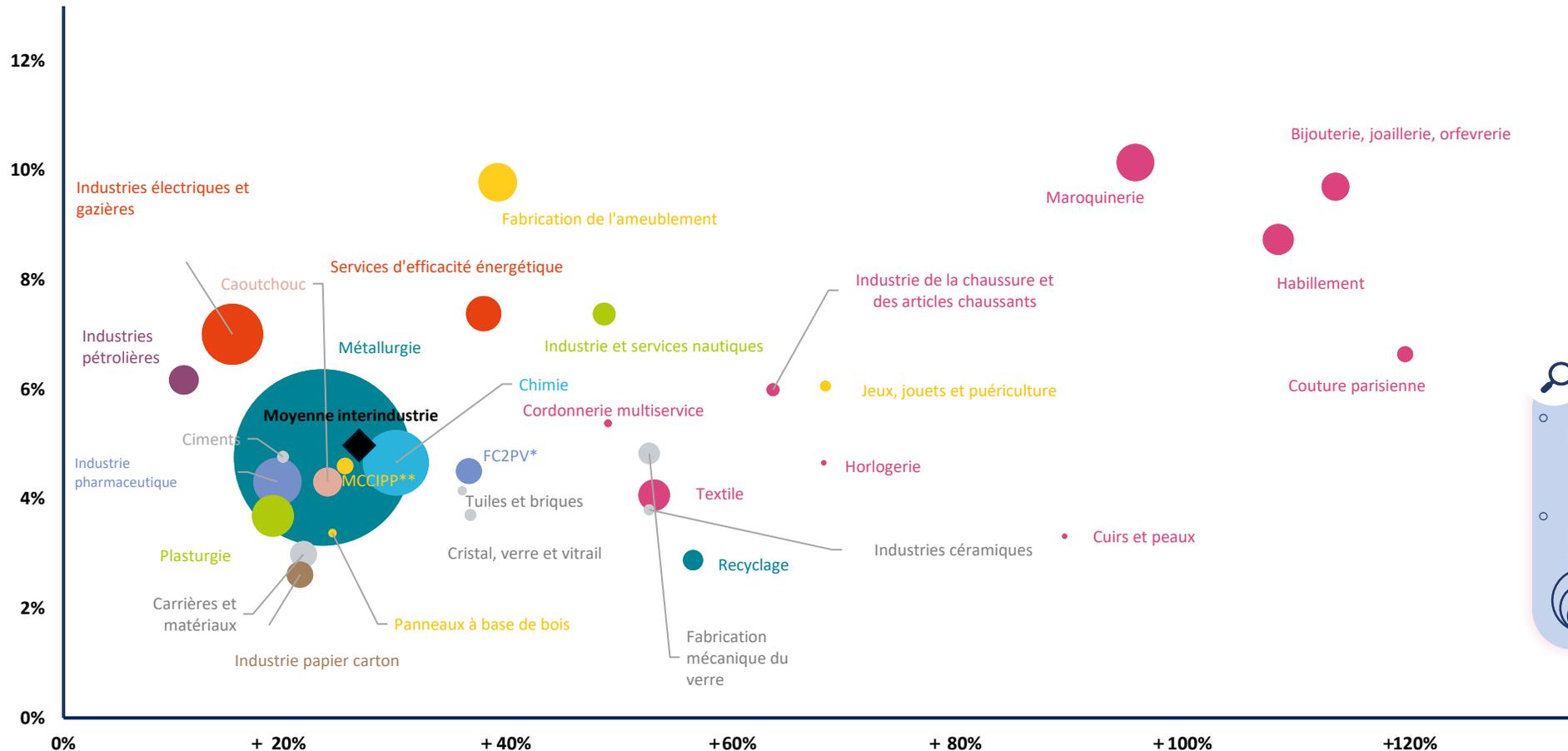
- **Trois branches en ont une proportion plus de deux fois supérieure à la moyenne** : Fabrication de l'ameublement ; Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et Maroquinerie (10 % des effectifs pour chacune de ces branches).
- Certaines **branches se distinguent par la place importante des contrats de professionnalisation** dans leur politique d'alternance notamment les branches Maroquinerie (6 % des effectifs salariés, 56 % des effectifs totaux d'alternants) et Industries pétrolières (3 % ; 45 %).

# Les effectifs totaux d'alternants dans l'interindustrie

## Positionnement des branches professionnelles selon l'évolution de leurs effectifs totaux d'alternants entre 2020 et 2022 et la part des effectifs totaux d'alternants parmi leurs effectifs salariés en 2022

Sources: OPCO 2i, Observatoire Compétences Industries, traitement KYU

Part des alternants parmi les effectifs salariés au 31/12/2022



**CLÉS DE LECTURE**

- L'effectif total d'alternants dans la branche Maroquinerie a augmenté de +95 % entre le 31/12/2020 et le 31/12/2022.
- Au 31/12/2022, 10 % des salariés de la branche Maroquinerie étaient des alternants.

La taille des bulles est proportionnelle au nombre d'alternants de la branche

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes ;

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Évolution des effectifs totaux d'alternants entre le 31/12/2020 et le 31/12/2022

# Les effectifs totaux d'alternants dans l'interindustrie

CAPP

CPRO

## Évolution et part des effectifs totaux d'alternants parmi les effectifs salariés des branches professionnelles en 2022

Branche professionnelle	Effectif total d'alternants au 31/12/2020	Effectif total d'alternants au 31/12/2021	Effectif total d'alternants au 31/12/2022	Évolution de l'effectif total d'alternants 2020-2021	Évolution de l'effectif total d'alternants 2021-2022	Évolution de l'effectif total d'alternants 2020-2022	Part de l'effectif total d'alternants sur l'emploi salarié de la branche (31/12/2022)	Répartition des effectifs en alternance par branche (31/12/2022)
Fabrication de l'ameublement	2 521	3 211	3 493	27 %	9 %	39 %	10 %	3 %
Jeux, jouets et puériculture	167	232	280	39 %	21 %	68 %	6 %	0 %
MCCIIP*	504	584	630	16 %	8 %	25 %	5 %	0 %
Panneaux à base de bois	134	144	166	7 %	15 %	24 %	3 %	0 %
Caoutchouc	1 582	1 935	1 953	22 %	1 %	23 %	4 %	1 %
Chimie	7 897	9 252	10 227	17 %	11 %	30 %	5 %	7 %
Industries électriques et gazières	7 679	8 663	8 840	13 %	2 %	15 %	7 %	6 %
Services d'efficacité énergétique	2 136	2 626	2 933	23 %	12 %	37 %	7 %	2 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	865	1 367	1 842	58 %	35 %	113 %	10 %	1 %
Cordonnerie multiservice	91	106	135	16 %	27 %	48 %	5 %	0 %
Couture parisienne	272	454	596	67 %	31 %	119 %	7 %	0 %
Cuir et peaux	36	56	68	56 %	21 %	89 %	3 %	0 %
Habillement	1 095	1 812	2 276	65 %	26 %	108 %	9 %	2 %
Horlogerie	40	55	67	38 %	22 %	68 %	5 %	0 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	249	317	406	27 %	28 %	63 %	6 %	0 %
Maroquinerie	1 698	2 592	3 314	53 %	28 %	95 %	10 %	2 %
Textile	1 550	2 095	2 363	35 %	13 %	52 %	4 %	2 %
Carrières et matériaux	1 394	1 569	1 691	13 %	8 %	21 %	3 %	1 %
Ciments	272	304	325	12 %	7 %	19 %	5 %	0 %
Cristal, verre et vitrail	238	285	324	20 %	14 %	36 %	4 %	0 %
Fabrication mécanique du verre	718	939	1 093	31 %	16 %	52 %	5 %	1 %
Industries céramiques	189	233	288	23 %	24 %	52 %	4 %	0 %
Tuiles et briques	144	159	195	10 %	23 %	35 %	4 %	0 %
Métallurgie	60 055	68 108	73 690	13 %	8 %	23 %	5 %	54 %
Recyclage	619	899	965	45 %	7 %	56 %	3 %	1 %
Industrie papier carton	1 345	1 545	1 630	15 %	6 %	21 %	3 %	1 %
Industries pétrolières	1 844	1 974	2 041	7 %	3 %	11 %	6 %	1 %
FC2PV**	1 153	1 379	1 563	20 %	13 %	36 %	5 %	1 %
Industrie pharmaceutique	4 598	5 082	5 464	11 %	8 %	19 %	4 %	4 %
Industrie et services nautiques	825	1 074	1 223	30 %	14 %	48 %	7 %	1 %
Plasturgie	3 468	3 908	4 113	13 %	5 %	19 %	4 %	3 %
<b>Total général</b>	<b>107 663</b>	<b>124 982</b>	<b>136 412</b>	<b>16 %</b>	<b>9 %</b>	<b>27 %</b>	<b>5 %</b>	<b>100 %</b>

\*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Les effectifs des établissements sans convention collective ne sont pas affichés. Ils sont cependant comptabilisés dans le total général.

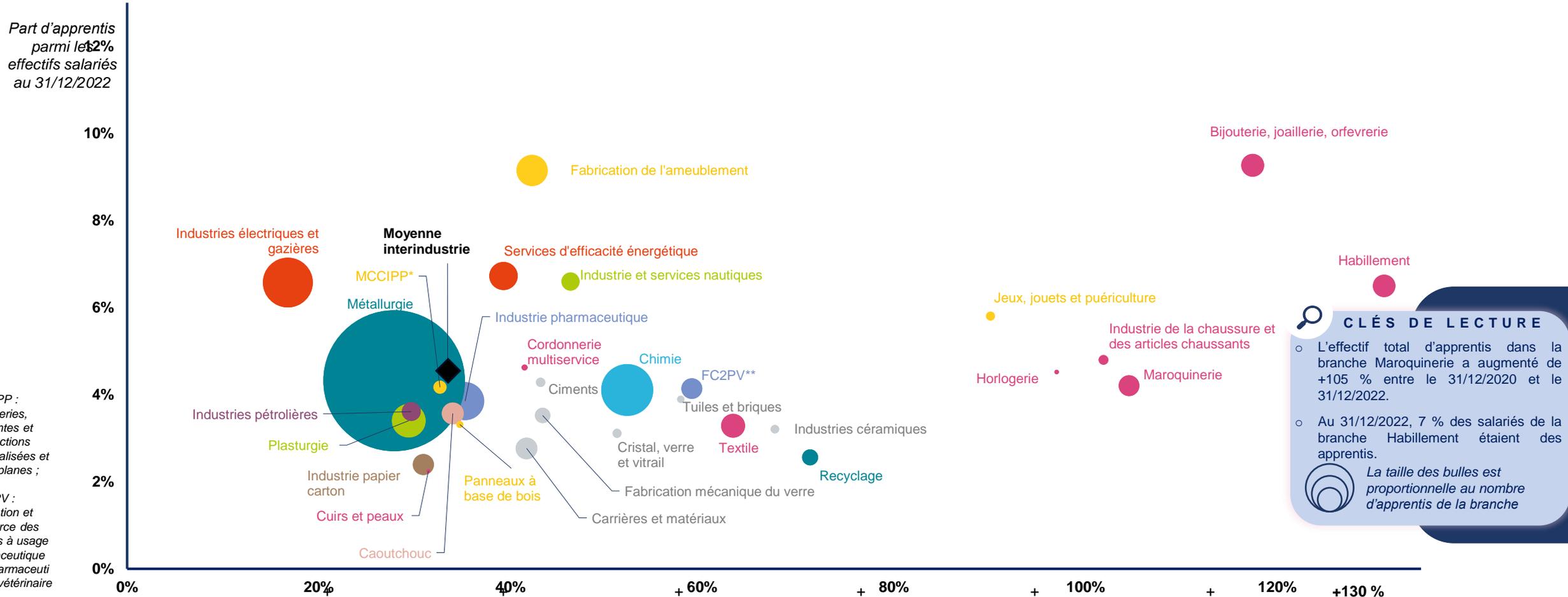
Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries, d'après INSEE et URSSAF



# Les effectifs totaux d'alternants dans l'interindustrie

Positionnement des branches professionnelles selon l'évolution de leurs effectifs totaux d'apprentis entre 2020 et 2022 et la part des effectifs totaux d'apprentis parmi leurs effectifs salariés en 2022

Source : OPCO 2i, traitement KYU



\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes ;

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



# Les effectifs totaux d'alternants dans l'interindustrie

## Évolution des effectifs totaux d'apprentis et part des effectifs totaux d'apprentis parmi les effectifs salariés des branches professionnelles en 2022

Branche professionnelle	Effectif total d'apprentis au 31/12/2020	Effectif total d'apprentis au 31/12/2021	Effectif total d'apprentis au 31/12/2022	Évolution de l'effectif total d'apprentis 2020-2021	Évolution de l'effectif total d'alternants 2021-2022	Évolution de l'effectif total d'apprentis 2020-2022	Part de l'effectif total d'apprentis sur l'emploi salarié de la branche (31/12/2022)	Répartition des effectifs d'apprentis par branche (31/12/2022)
Fabrication de l'ameublement	2 296	3 001	3 266	31 %	9 %	42 %	9 %	3 %
Jeux, jouets et puériculture	141	214	268	52 %	25 %	90 %	6 %	0 %
MCCIPP*	429	522	569	22 %	9 %	33 %	4 %	0 %
Panneaux à base de bois	121	135	163	12 %	21 %	35 %	3 %	0 %
Caoutchouc	1 207	1 496	1 617	24 %	8 %	34 %	4 %	1 %
Chimie	5 923	7 803	9 013	32 %	16 %	52 %	4 %	7 %
Industries électriques et gazières	7 104	8 055	8 295	13 %	3 %	17 %	7 %	7 %
Services d'efficacité énergétique	1 918	2 328	2 671	21 %	15 %	39 %	7 %	2 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	809	1 309	1 759	62 %	34 %	117 %	9 %	1 %
Cordonnerie multiservice	82	90	116	10 %	29 %	41 %	5 %	0 %
Couture parisienne	213	395	541	85 %	37 %	154 %	6 %	0 %
Cuirs et peaux	35	36	46	NS	NS	NS	2 %	0 %
Habillement	732	1 346	1 692	84 %	26 %	131 %	6 %	1 %
Horlogerie	33	48	65	NS	35 %	NS	5 %	0 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	161	248	325	54 %	31 %	102 %	5 %	0 %
Maroquinerie	706	1 098	1 444	56 %	32 %	105 %	4 %	1 %
Textile	1 169	1 617	1 908	38 %	18 %	63 %	3 %	2 %
Carrières et matériaux	1 104	1 407	1 564	27 %	11 %	42 %	3 %	1 %
Ciments	204	270	292	32 %	8 %	43 %	4 %	0 %
Cristal, verre et vitrail	180	220	272	22 %	24 %	51 %	3 %	0 %
Fabrication mécanique du verre	556	688	797	24 %	16 %	43 %	4 %	1 %
Industries céramiques	145	184	243	27 %	32 %	68 %	3 %	0 %
Tuiles et briques	116	151	183	30 %	21 %	58 %	4 %	0 %
Métallurgie	52 334	60 910	66 914	16 %	10 %	28 %	4 %	55 %
Recyclage	501	760	858	52 %	13 %	71 %	3 %	1 %
Industrie papier carton	1 139	1 378	1 491	21 %	8 %	31 %	2 %	1 %
Industries pétrolières	921	1 084	1 194	18 %	10 %	30 %	4 %	1 %
FC2PV**	903	1 235	1 435	37 %	16 %	59 %	4 %	1 %
Industrie pharmaceutique	3 607	4 373	4 879	21 %	12 %	35 %	4 %	4 %
Industrie et services nautiques	748	961	1 094	28 %	14 %	46 %	7 %	1 %
Plasturgie	2 930	3 512	3 791	20 %	8 %	29 %	3 %	3 %
<b>Total général</b>	<b>90 524</b>	<b>108 624</b>	<b>120 799</b>	<b>20 %</b>	<b>11 %</b>	<b>33 %</b>	<b>4 %</b>	<b>100 %</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



# Effectifs totaux et nouveaux alternants dans l'interindustrie

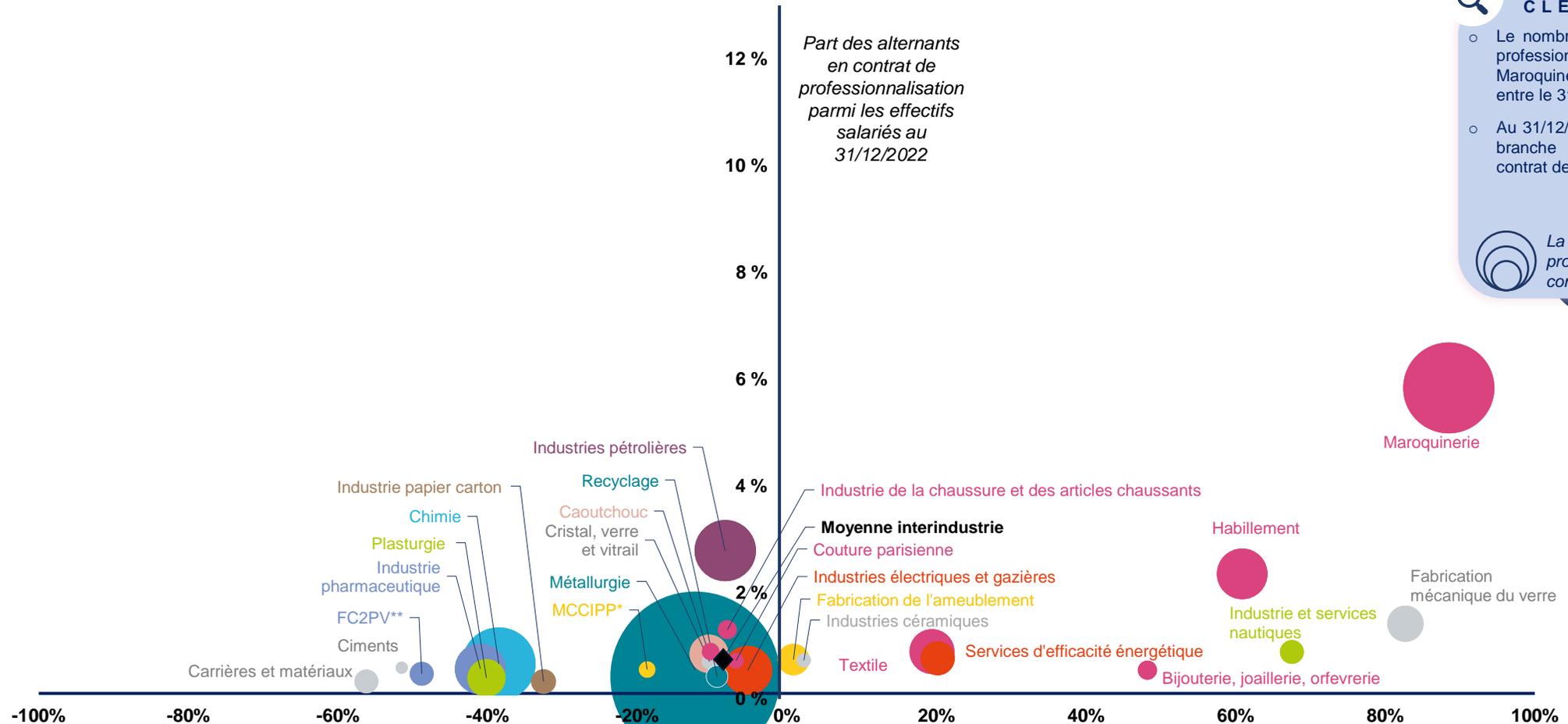
## Positionnement des branches professionnelles selon la part des alternants en contrat de professionnalisation parmi leurs effectifs salariés en 2022 et l'évolution des effectifs totaux en contrat de professionnalisation entre 2020 et 2022

Source : OPCO 2i, traitement KYU

Les branches ayant moins de 30 contrats de professionnalisation par an sur les trois dernières années ne sont pas visibles (Cordonnerie multiservice ; Cuirs et peaux ; Horlogerie ; Panneaux à base de bois ; Jeux, jouets et puériculture ; Tuiles et briques)

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



**CLÉS DE LECTURE**

- Le nombre d'alternants en contrat de professionnalisation dans la branche Maroquinerie a augmenté de +89% entre le 31/12/2020 et le 31/12/2022.
- Au 31/12/2022, 7% des salariés de la branche Maroquinerie étaient en contrat de professionnalisation.

La taille des bulles est proportionnelle au nombre de contrats pro. de la branche



# Les effectifs totaux d'alternants dans l'interindustrie

## Évolution et part des effectifs totaux d'alternants en contrat de professionnalisation parmi les effectifs salariés des branches professionnelles en 2022

Branche professionnelle	Effectif total d'alternants en contrat pro au 31/12/2020	Effectif total d'alternants en contrat pro au 31/12/2021	Effectif total d'alternants en contrat pro au 31/12/2022	Évolution de l'effectif total d'alternants en contrat pro 2020-2021	Évolution de l'effectif total d'alternants en contrat pro 2021-2022	Évolution de l'effectif total d'alternants en contrat pro 2020-2022	Part de l'effectif total d'alternants en contrat pro sur l'emploi salarié de la branche (31/12/2022)	Répartition des effectifs d'alternants en contrat pro par branche (31/12/2022)
Fabrication de l'ameublement	225	210	227	-7 %	8 %	1 %	0,6 %	1 %
Jeux, jouets et puériculture	26	18	12	NS	NS	NS	0,3 %	0 %
MCCI <sup>PP</sup> *	75	62	61	-17 %	-2 %	-19 %	0,4 %	0 %
Panneaux à base de bois	13	9	3	NS	NS	NS	0,1 %	0 %
Caoutchouc	375	439	336	17 %	-23 %	-10 %	0,7 %	2 %
Chimie	1 974	1 449	1 214	-27 %	-16 %	-39 %	0,6 %	8 %
Industries électriques et gazières	575	608	545	6 %	-10 %	-5 %	0,4 %	3 %
Services d'efficacité énergétique	218	298	262	37 %	-12 %	20 %	0,7 %	2 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	56	58	83	4 %	43 %	48 %	0,4 %	1 %
Cordonnerie multiservice	9	16	19	NS	NS	NS	0,8 %	0 %
Couture parisienne	59	59	55	0 %	-7 %	-7 %	0,6 %	0 %
Cuir et peaux	1	20	22	NS	NS	NS	1,1 %	0 %
Habillement	363	466	584	28 %	25 %	61 %	2,2 %	4 %
Horlogerie	7	7	2	NS	NS	NS	0,1 %	0 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	88	69	81	-22 %	17 %	-8 %	1,2 %	1 %
Maroquinerie	992	1 494	1 870	51 %	25 %	89 %	5,7 %	12 %
Textile	381	478	455	25 %	-5 %	19 %	0,8 %	3 %
Carrières et matériaux	290	162	127	-44 %	-22 %	-56 %	0,2 %	1 %
Ciments	68	34	33	-50 %	-3 %	-51 %	0,5 %	0 %
Cristal, verre et vitrail	58	65	52	12 %	-20 %	-10 %	0,6 %	0 %
Fabrication mécanique du verre	162	251	296	55 %	18 %	83 %	1,3 %	2 %
Industries céramiques	44	49	45	11 %	-8 %	2 %	0,6 %	0 %
Tuiles et briques	28	8	12	NS	NS	NS	0,3 %	0 %
Métallurgie	7 721	7 198	6 776	-7 %	-6 %	-12 %	0,4 %	43 %
Recyclage	118	139	107	18 %	-23 %	-9 %	0,3 %	1 %
Industrie papier carton	206	167	139	-19 %	-17 %	-33 %	0,2 %	1 %
Industries pétrolières	923	890	847	-4 %	-5 %	-8 %	2,6 %	5 %
FC2P <sup>V</sup> **	250	144	128	-42 %	-11 %	-49 %	0,4 %	1 %
Industrie pharmaceutique	991	709	585	-28 %	-17 %	-41 %	0,5 %	4 %
Industrie et services nautiques	77	113	129	47 %	14 %	68 %	0,8 %	1 %
Plasturgie	538	396	322	-26 %	-19 %	-40 %	0,3 %	2 %
<b>Total général</b>	<b>17 139</b>	<b>16 358</b>	<b>15 613</b>	<b>-5 %</b>	<b>-5 %</b>	<b>-9 %</b>	<b>0,6 %</b>	<b>100 %</b>

\*MCCI<sup>PP</sup> : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2P<sup>V</sup> : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lorsque l'évolution porte sur des effectifs de moins de 30, le taux d'évolution est indiqué comme « Non significatif » (« NS »)



# 02

A. Les effectifs d'alternants dans l'interindustrie

**B. Les nouveaux alternants dans l'interindustrie**

# Les nouveaux alternants dans l'interindustrie

CAPP

CPRO

## Évolution du nombre de nouveaux alternants par branche, années 2020-2022

Branche professionnelle	Nombre de nouveaux alternants 2020	Nombre de nouveaux alternants 2021	Nombre de nouveaux alternants 2022	Évolution 2020-2021	Évolution 2021-2022	Évolution 2020-2022	Répartition des nouveaux alternants par branche 2022
Fabrication de l'ameublement	1 625	2 244	2 239	38 %	0 %	38 %	2 %
Jeux, jouets et puériculture	132	185	200	40 %	8 %	52 %	0 %
MCCIPP*	333	390	417	17 %	7 %	25 %	0 %
Panneaux à base de bois	80	87	104	9 %	20 %	30 %	0 %
Caoutchouc	1 185	1 529	1 379	29 %	-10 %	16 %	1 %
Chimie	5 784	7 293	7 652	26 %	5 %	32 %	8 %
Industries électriques et gazières	4 942	5 079	5 137	3 %	1 %	4 %	6 %
Services d'efficacité énergétique	1 467	1 717	1 964	17 %	14 %	34 %	2 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	651	1 088	1 377	67 %	27 %	112 %	1 %
Cordonnerie multiservice	68	79	106	16 %	34 %	56 %	0 %
Couture parisienne	232	387	453	67 %	17 %	95 %	0 %
Cuirs et peaux	33	46	60	NS	30 %	NS	0 %
Habillement	942	1 531	1 773	63 %	16 %	88 %	2 %
Horlogerie	36	40	52	NS	30 %	NS	0 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	208	256	302	23 %	18 %	45 %	0 %
Maroquinerie	1 675	2 446	2 966	46 %	21 %	77 %	3 %
Textile	1 252	1 683	1 802	34 %	7 %	44 %	2 %
Carrières et matériaux	917	1 101	1 145	20 %	4 %	25 %	1 %
Ciments	161	218	213	35 %	-2 %	32 %	0 %
Cristal, verre et vitrail	199	248	261	25 %	5 %	31 %	0 %
Fabrication mécanique du verre	541	731	795	35 %	9 %	47 %	1 %
Industries céramiques	122	169	196	39 %	16 %	61 %	0 %
Tuiles et briques	88	111	123	26 %	11 %	40 %	0 %
Métallurgie	35 671	46 061	48 262	29 %	5 %	35 %	52 %
Recyclage	512	677	692	32 %	2 %	35 %	1 %
Industrie papier carton	856	1 075	1 115	26 %	4 %	30 %	1 %
Industries pétrolières	1 531	1 668	1 691	9 %	1 %	10 %	2 %
FC2PV**	906	1 095	1 165	21 %	6 %	29 %	1 %
Industrie pharmaceutique	3 657	4 129	4 344	13 %	5 %	19 %	5 %
Industrie et services nautiques	551	716	807	30 %	13 %	46 %	1 %
Plasturgie	2 295	2 695	2 717	17 %	1 %	18 %	3 %
<b>Total général</b>	<b>69 669</b>	<b>88 185</b>	<b>93 041</b>	<b>27 %</b>	<b>6 %</b>	<b>34 %</b>	<b>100 %</b>

\*MCCIPP :  
Menuiseries,  
charpentes et  
constructions  
industrialisées et  
portes planes

\*\*FC2PV :  
Fabrication et  
commerce des  
produits à usage  
pharmaceutique  
parapharmaceuti-  
que et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU .  
données « flux »



# Les nouveaux alternants dans l'interindustrie

## Évolution du nombre de nouveaux apprentis par branche, années 2020-2022

Branche professionnelle	Nombre de nouveaux apprentis 2020	Nombre de nouveaux apprentis 2021	Nombre de nouveaux apprentis 2022	Évolution 2020-2021	Évolution 2021-2022	Évolution 2020-2022	Répartition des nouveaux apprentis par branche 2022
Fabrication de l'ameublement	1 465	2 053	2 046	40 %	0 %	40 %	3 %
Jeux, jouets et puériculture	107	168	188	57 %	12 %	76 %	0 %
MCCIPP*	283	336	359	19 %	7 %	27 %	0 %
Panneaux à base de bois	70	80	101	14 %	26 %	44 %	0 %
Caoutchouc	778	1 039	1 012	34 %	-3 %	30 %	1 %
Chimie	4 395	5 981	6 584	36 %	10 %	50 %	8 %
Industries électriques et gazières	4 399	4 660	4 731	6 %	2 %	8 %	7 %
Services d'efficacité énergétique	1 254	1 464	1 738	17 %	19 %	39 %	2 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	594	1 028	1 295	73 %	26 %	118 %	1 %
Cordonnerie multiservice	57	62	86	9 %	39 %	51 %	0 %
Couture parisienne	173	327	411	89 %	26 %	138 %	0 %
Cuirs et peaux	30	22	35	-27 %	59 %	17 %	0 %
Habillement	568	1 081	1 204	90 %	11 %	112 %	1 %
Horlogerie	29	34	51	17 %	50 %	76 %	0 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	120	176	221	47 %	26 %	84 %	0 %
Maroquinerie	514	880	1 090	71 %	24 %	112 %	1 %
Textile	856	1 187	1 317	39 %	11 %	54 %	2 %
Carrières et matériaux	750	969	1 027	29 %	6 %	37 %	1 %
Ciments	131	191	188	46 %	-2 %	44 %	0 %
Cristal, verre et vitrail	111	151	172	36 %	14 %	55 %	0 %
Fabrication mécanique du verre	364	484	508	33 %	5 %	40 %	1 %
Industries céramiques	88	130	160	48 %	23 %	82 %	0 %
Tuiles et briques	80	103	114	29 %	11 %	43 %	0 %
Métallurgie	29 949	38 896	41 717	30 %	7 %	39 %	54 %
Recyclage	394	537	593	36 %	10 %	51 %	1 %
Industrie papier carton	751	931	985	24 %	6 %	31 %	1 %
Industries pétrolières	683	781	853	14 %	9 %	25 %	1 %
FC2PV**	750	976	1 053	30 %	8 %	40 %	1 %
Industrie pharmaceutique	2 876	3 412	3 768	19 %	10 %	31 %	5 %
Industrie et services nautiques	475	632	714	33 %	13 %	50 %	1 %
Plasturgie	1 921	2 344	2 424	22 %	3 %	26 %	3 %
<b>Total général</b>	<b>55 803</b>	<b>72 272</b>	<b>78 101</b>	<b>30 %</b>	<b>8 %</b>	<b>40 %</b>	<b>100 %</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU . données « flux »



# Les nouveaux alternants dans l'interindustrie

## Évolution du nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par branche, années 2020-2022

Branche professionnelle	Nombre de nouveaux alternants en contrat pro 2020	Nombre de nouveaux alternants en contrat pro 2021	Nombre de nouveaux alternants en contrat pro 2022	Évolution 2020-2021	Évolution 2021-2022	Évolution 2020-2022	Répartition des nouveaux alternants en contrat pro par branche 2022
Fabrication de l'ameublement	160	191	193	19 %	1 %	21 %	1 %
Jeux, jouets et puériculture	25	17	12	NS	NS	NS	0 %
MCCIIPP*	50	54	58	8 %	7 %	16 %	0 %
Panneaux à base de bois	10	7	3	NS	NS	NS	0 %
Caoutchouc	407	490	367	20 %	-25 %	-10 %	2 %
Chimie	1 389	1 312	1 068	-6 %	-19 %	-23 %	7 %
Industries électriques et gazières	543	419	406	-23 %	-3 %	-25 %	3 %
Services d'efficacité énergétique	213	253	226	19 %	-11 %	6 %	2 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	57	60	82	5 %	37 %	44 %	1 %
Cordonnerie multiservice	11	17	20	NS	NS	NS	0 %
Couture parisienne	59	60	42	2 %	-30 %	-29 %	0 %
Cuirs et peaux	3	24	25	NS	NS	NS	0 %
Habillement	374	450	569	20 %	26 %	52 %	4 %
Horlogerie	7	6	1	NS	NS	NS	0 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	88	80	81	-9 %	1 %	-8 %	1 %
Maroquinerie	1 161	1 566	1 876	35 %	20 %	62 %	13 %
Textile	396	496	485	25 %	-2 %	22 %	3 %
Carrières et matériaux	167	132	118	-21 %	-11 %	-29 %	1 %
Ciments	30	27	25	NS	NS	NS	0 %
Cristal, verre et vitrail	88	97	89	10 %	-8 %	1 %	1 %
Fabrication mécanique du verre	177	247	287	40 %	16 %	62 %	2 %
Industries céramiques	34	39	36	NS	NS	NS	0 %
Tuiles et briques	8	8	9	NS	NS	NS	0 %
Métallurgie	5 722	7 165	6 545	25 %	-9 %	14 %	44 %
Recyclage	118	140	99	19 %	-29 %	-16 %	1 %
Industrie papier carton	105	144	130	37 %	-10 %	24 %	1 %
Industries pétrolières	848	887	838	5 %	-6 %	-1 %	6 %
FC2PV**	156	119	112	-24 %	-6 %	-28 %	1 %
Industrie pharmaceutique	781	717	576	-8 %	-20 %	-26 %	4 %
Industrie et services nautiques	76	84	93	11 %	11 %	22 %	1 %
Plasturgie	374	351	293	-6 %	-17 %	-22 %	2 %
<b>Total général</b>	<b>13 866</b>	<b>15 913</b>	<b>14 940</b>	<b>15 %</b>	<b>-6 %</b>	<b>8 %</b>	<b>100 %</b>

\*MCCIIPP :  
Menuiseries,  
charpentes et  
constructions  
industrialisées et  
portes planes

\*\*FC2PV :  
Fabrication et  
commerce des  
produits à usage  
pharmaceutique  
parapharmaceuti-  
que et vétérinaire

Lorsque  
l'évolution porte  
sur des effectifs  
de moins de 30,  
le taux  
d'évolution est  
indiqué comme «  
Non significatif »  
(« NS »)

Source : OPCO 2i, traitement KYU .  
données « flux »



03

**Profil des alternants  
dans l'interindustrie**

# 03

## **A. L'âge des nouveaux alternants**

B. Le genre des nouveaux alternants

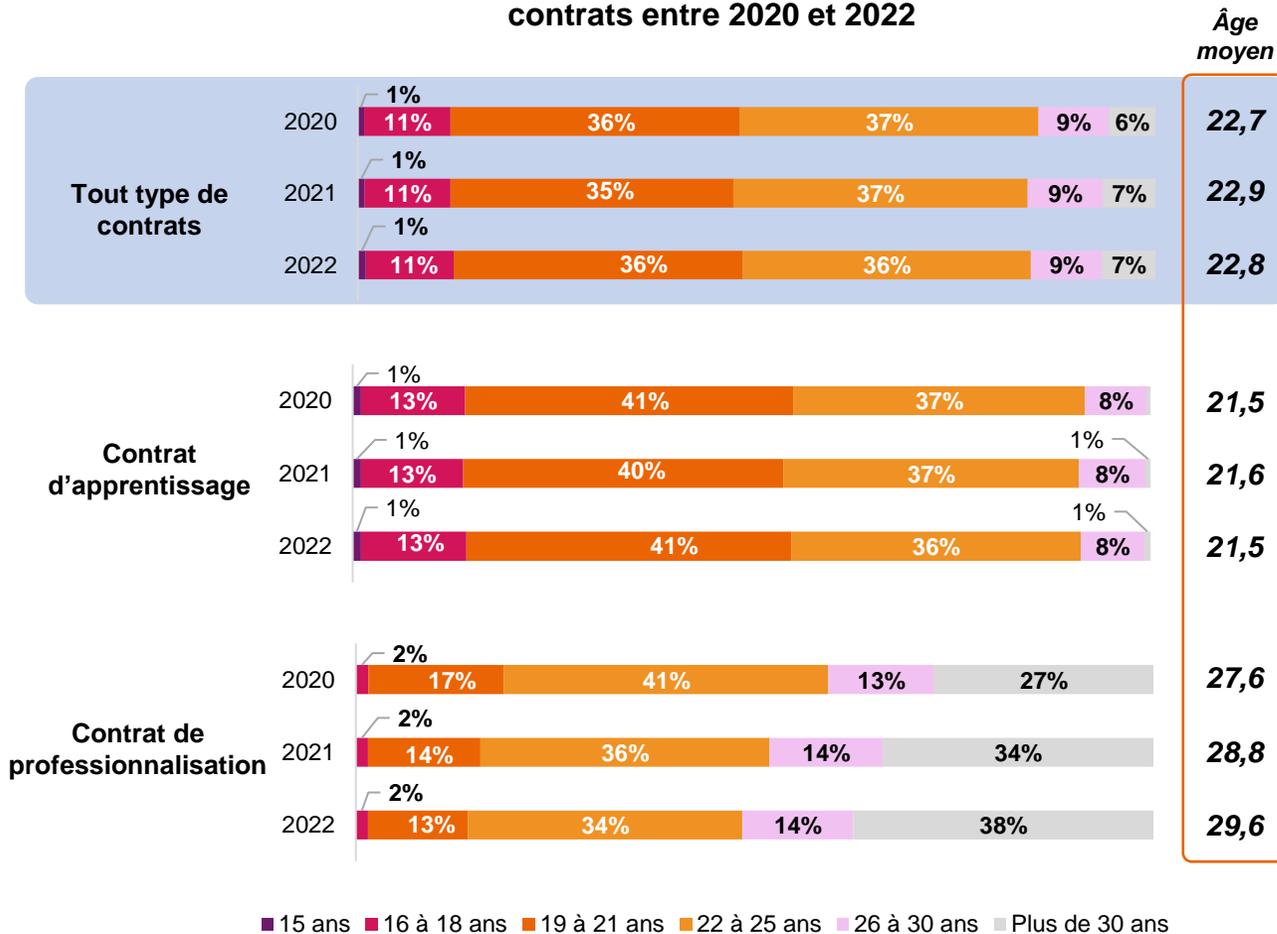
C. La géographie des nouveaux alternants

D. Le niveau des nouveaux alternants à l'entrée en formation

E. Les entreprises des nouveaux alternants

F. Le handicap parmi les nouveaux alternants

Répartition des nouveaux alternants par âge et type de contrats entre 2020 et 2022



Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

## De nouveaux alternants plus âgés en moyenne dans l'interindustrie

- Alors que 31 % des nouveaux apprentis ont moins de 19 ans tous secteurs confondus (source : Dares, 2023), ils ne sont que 14 % dans l'interindustrie. Par ailleurs, 36 % des nouveaux apprentis ont entre 22 et 25 ans dans l'interindustrie contre seulement 25 % des nouveaux apprentis tous secteurs confondus.
- Selon la Dares 22 % des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation ont moins de 22 ans tous secteurs confondus en 2022, et 15 % dans l'interindustrie.

## Un léger vieillissement des nouveaux alternants portés par les contrats de professionnalisation

- L'âge moyen des nouveaux alternants de l'interindustrie a légèrement augmenté puisqu'il est passé de 22,7 ans à 22,8 ans en 2 ans.
- Cette dynamique est portée par le vieillissement des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation dont l'âge moyen a augmenté de 2 ans entre 2020 et 2022. Cette évolution est similaire à celle observée tous secteurs confondus puisque la part des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation de 30 ans et plus a augmenté de 14 points entre 2020 et 2021 (+11 points dans l'interindustrie).
- À l'inverse, l'âge moyen des nouveaux apprentis demeure stable à 21,5 ans dans l'interindustrie, une évolution similaire à celle observable tous secteurs confondus.

## Des profils de nouveaux alternants différents d'une branche à l'autre

- Certaines **branches recrutent des nouveaux alternants en moyenne plus âgés**, notamment celles ayant davantage recours aux contrats de professionnalisation. Ainsi, les nouveaux alternants des branches Maroquinerie, Habillement, Industrie de la chaussure et des articles chaussants, Cuirs et Peaux ont en moyenne, entre 26 et 30 ans.
- D'autres **branches recrutent à l'inverse des nouveaux alternants plus jeunes** dont l'âge moyen est environ de 22 ans. C'est notamment le cas pour les branches Horlogerie, Carrières et matériaux, Panneaux à base de bois et Industrie et services nautiques.

## Des profils de nouveaux apprentis similaires d'une branche à l'autre

Dans la **majorité des branches professionnelles, les nouveaux apprentis ont entre 22 et 23 ans.**

- Dans les branches Industries et services nautiques ainsi que Cordonnerie multiservice, les nouveaux apprentis sont toutefois relativement plus jeunes (entre 20 et 21 ans).
- Dans les branches Industries pétrolières, Industrie pharmaceutique et Couture parisienne, les nouveaux apprentis sont un peu plus vieux (aux alentours de 24 ans).

S'il existe **quelques branches dont les nouveaux apprentis sont plus jeunes ou plus vieux en 2022 qu'en 2020**, cette évolution est **limitée**.

## Un vieillissement généralisé des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation

Les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation sont en moyenne plus âgés que les nouveaux apprentis toutes branches confondues.

- Parmi les branches où les nouveaux alternants en **contrat de professionnalisation sont les plus âgés** (environ 32 ans), on retrouve les branches Maroquinerie, Industrie de la chaussure et des articles chaussants, Textile, Habillement et Recyclage.
- Parmi celles où les nouveaux alternants en **contrat de professionnalisation sont les moins âgés** (environ 26 ans), on retrouve les branches Couture parisienne, Industries pétrolières et Ciments.

Hormis quelques exceptions (Caoutchouc, Industries céramiques...), la **majorité des branches enregistrent un vieillissement de leurs nouveaux alternants en contrat de professionnalisation** et notamment les branches Recyclage, Habillement, Industrie de la chaussure et des articles chauffants, Industrie papier carton et Textile (hausse de 4 ans de l'âge moyen de ces nouveaux salariés entre 2020 et 2022).

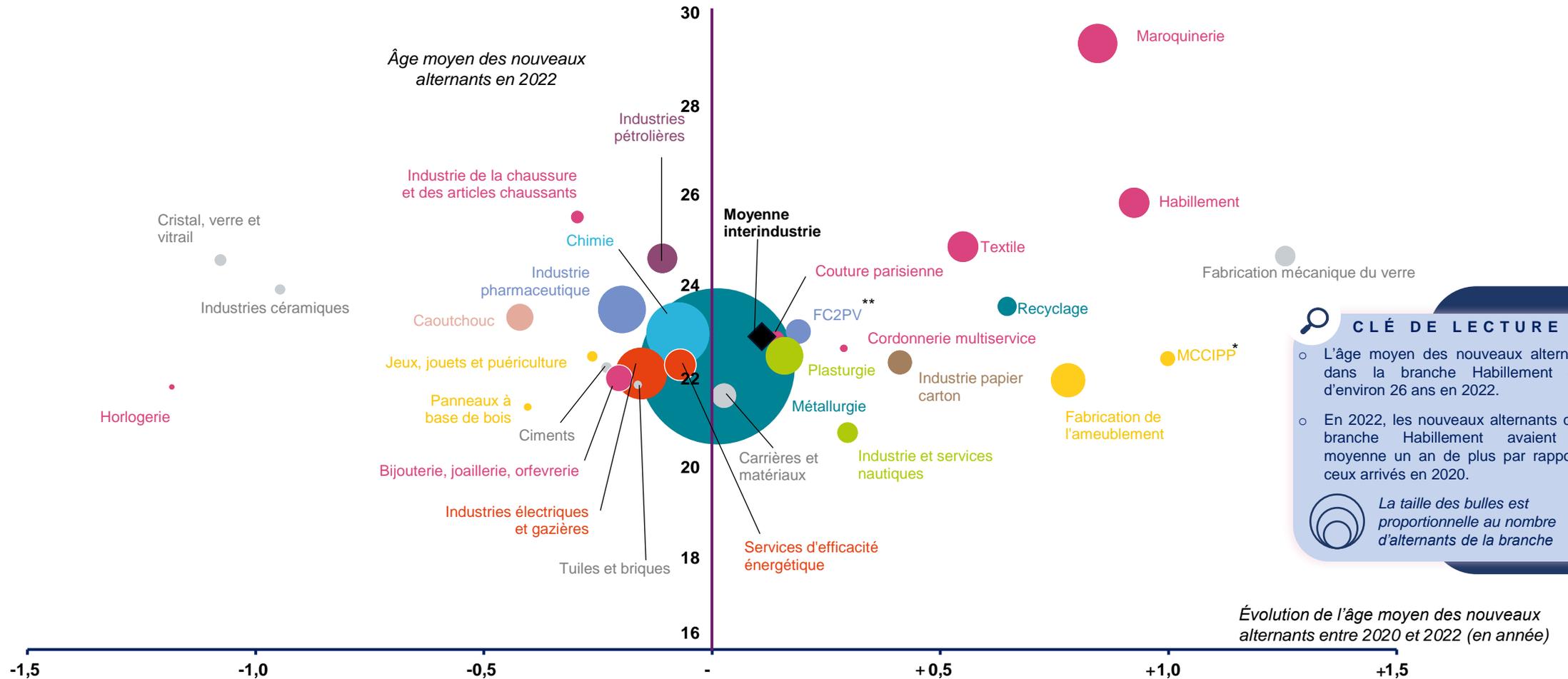
\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

# L'âge des nouveaux alternants

CAPP

CPRO

Positionnement des branches professionnelles selon l'âge moyen de leurs nouveaux alternants en 2022 et l'évolution de cet âge moyen entre 2020 et 2022



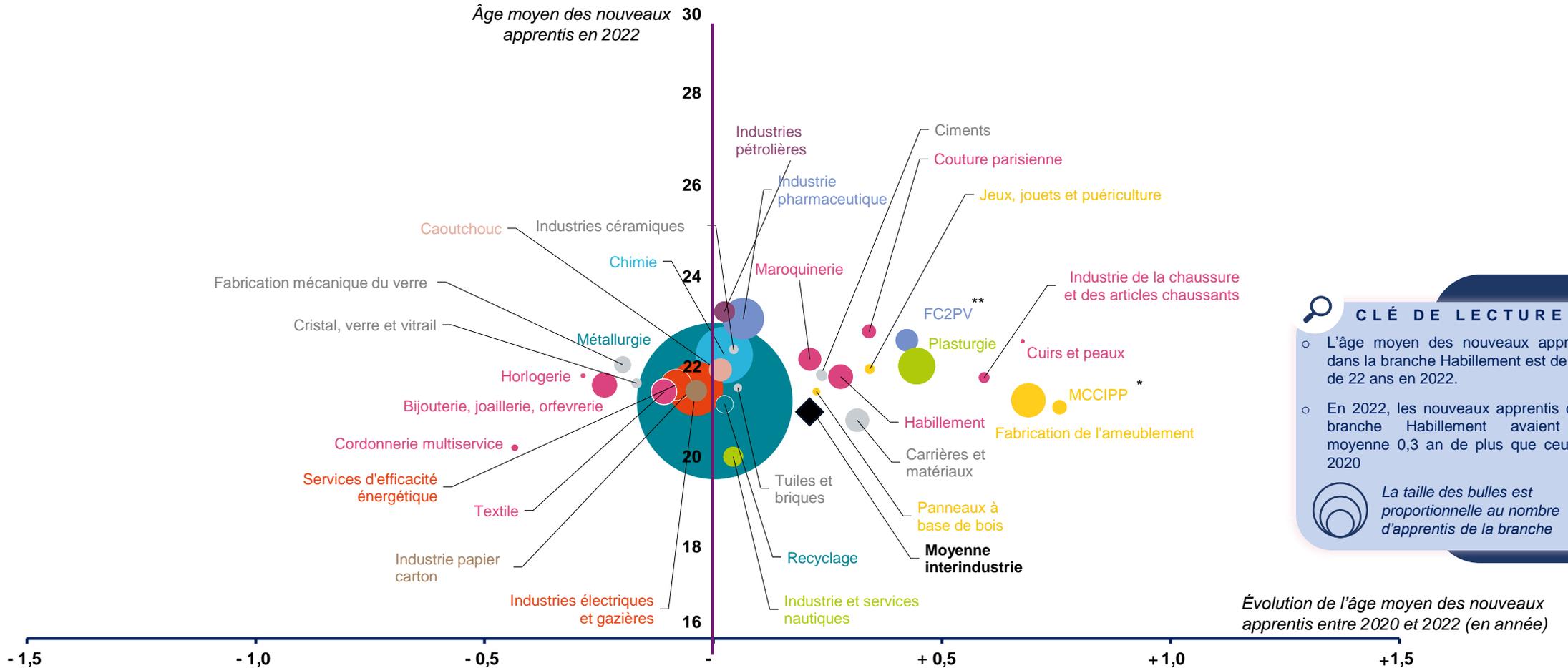
\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



# L'âge des nouveaux alternants

Positionnement des branches professionnelles selon l'âge moyen de leurs nouveaux apprentis en 2022 et l'évolution de cet âge moyen entre 2020 et 2022



\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

# L'âge des nouveaux alternants

Positionnement des branches professionnelles selon l'âge moyen de leurs nouveaux alternants en contrat de professionnalisation en 2022 et l'évolution de cet âge moyen entre 2020 et 2022

Les branches ayant moins de 30 alternants en contrats de professionnalisation en 2020 ne sont pas visibles (Jeux, jouets et puériculture ; Panneaux à base de bois ; Cordonnerie multiservice ; Cuirs et peau ; Horlogerie ; Ciments ; Tuiles et briques)

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

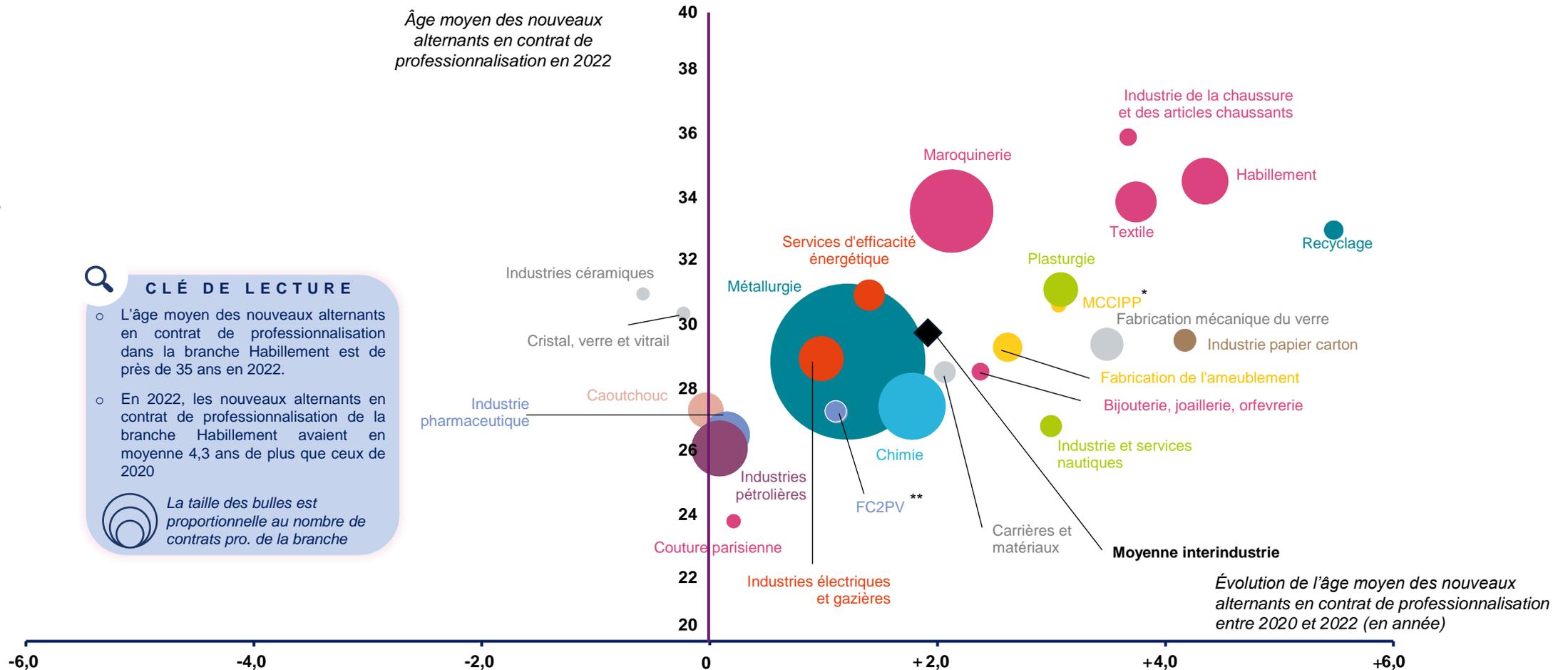
\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

**CLÉ DE LECTURE**

- L'âge moyen des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation dans la branche Habillement est de près de 35 ans en 2022.
- En 2022, les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation de la branche Habillement avaient en moyenne 4,3 ans de plus que ceux de 2020

La taille des bulles est proportionnelle au nombre de contrats pro. de la branche

Âge moyen des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation en 2022



Évolution de l'âge moyen des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation entre 2020 et 2022 (en année)

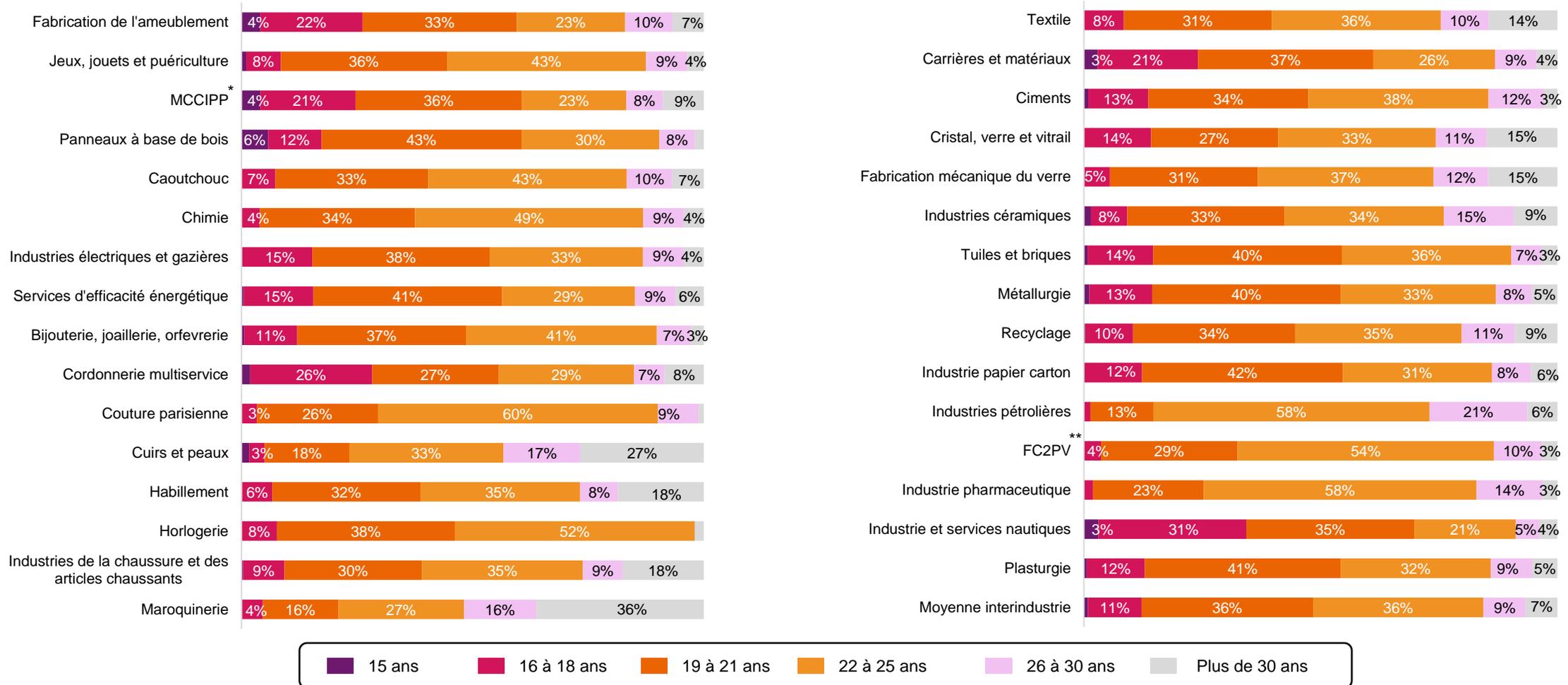


# L'âge des nouveaux alternants

CAPP

CPRO

## Répartition des nouveaux alternants de l'année 2022 par branche et par tranche d'âge



\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



# L'âge des nouveaux alternants

## L'âge des nouveaux alternants par branche en 2022

Branche professionnelle	15 ans		16 à 18 ans		19 à 21 ans		22 à 25 ans		26 à 30 ans		Plus de 30 ans	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	92	4 %	495	22 %	746	33 %	525	23 %	230	10 %	151	7 %
Jeux, jouets et puériculture	2	1 %	15	8 %	72	36 %	86	43 %	18	9 %	7	4 %
MCCIPP*	17	4 %	86	21 %	150	36 %	94	23 %	33	8 %	37	9 %
Panneaux à base de bois	6	6 %	12	12 %	45	43 %	31	30 %	8	8 %	2	2 %
Caoutchouc	0	0 %	101	7 %	456	33 %	592	43 %	136	10 %	94	7 %
Chimie	4	0 %	303	4 %	2 566	34 %	3 774	49 %	683	9 %	322	4 %
Industries électriques et gazières	9	0 %	778	15 %	1 973	38 %	1 701	33 %	458	9 %	218	4 %
Services d'efficacité énergétique	10	1 %	296	15 %	801	41 %	565	29 %	172	9 %	120	6 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	8	1 %	158	11 %	503	37 %	568	41 %	102	7 %	38	3 %
Cordonnerie multiservice	2	2 %	28	26 %	29	27 %	31	29 %	7	7 %	9	8 %
Couture parisienne	0	0 %	15	3 %	119	26 %	274	60 %	40	9 %	5	1 %
Cuirs et peaux	1	2 %	2	3 %	11	18 %	20	33 %	10	17 %	16	27 %
Habillement	3	0 %	115	6 %	568	32 %	613	35 %	146	8 %	328	18 %
Horlogerie	0	0 %	4	8 %	20	38 %	27	52 %	0	0 %	1	2 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	1	0 %	27	9 %	90	30 %	105	35 %	26	9 %	53	18 %
Maroquinerie	6	0 %	131	4 %	484	16 %	807	27 %	464	16 %	1 074	36 %
Textile	1	0 %	151	8 %	563	31 %	643	36 %	183	10 %	261	14 %
Carrières et matériaux	34	3 %	242	21 %	424	37 %	294	26 %	101	9 %	50	4 %
Ciments	2	1 %	27	13 %	72	34 %	81	38 %	25	12 %	6	3 %
Cristal, verre et vitrail	0	0 %	37	14 %	70	27 %	87	33 %	28	11 %	39	15 %
Fabrication mécanique du verre	1	0 %	43	5 %	248	31 %	295	37 %	92	12 %	116	15 %
Industries céramiques	3	2 %	15	8 %	65	33 %	66	34 %	29	15 %	18	9 %
Tuiles et briques	1	1 %	17	14 %	49	40 %	44	36 %	8	7 %	4	3 %
Métallurgie	554	1 %	6 422	13 %	19 187	40 %	15 819	33 %	3 695	8 %	2 585	5 %
Recyclage	2	0 %	70	10 %	237	34 %	243	35 %	78	11 %	62	9 %
Industrie papier carton	2	0 %	135	12 %	473	42 %	351	31 %	92	8 %	62	6 %
Industries pétrolières	0	0 %	23	1 %	226	13 %	985	58 %	350	21 %	107	6 %
FC2PV**	0	0 %	42	4 %	336	29 %	631	54 %	119	10 %	37	3 %
Industrie pharmaceutique	1	0 %	84	2 %	1 014	23 %	2 503	58 %	605	14 %	137	3 %
Industrie et services nautiques	25	3 %	252	31 %	286	35 %	173	21 %	40	5 %	31	4 %
Plasturgie	17	1 %	333	12 %	1 123	41 %	861	32 %	239	9 %	144	5 %
<b>Total général</b>	<b>808</b>	<b>1 %</b>	<b>10 550</b>	<b>11 %</b>	<b>33 669</b>	<b>36 %</b>	<b>33 482</b>	<b>36 %</b>	<b>8 322</b>	<b>9 %</b>	<b>6 210</b>	<b>7 %</b>

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux » ; \*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes ; \*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

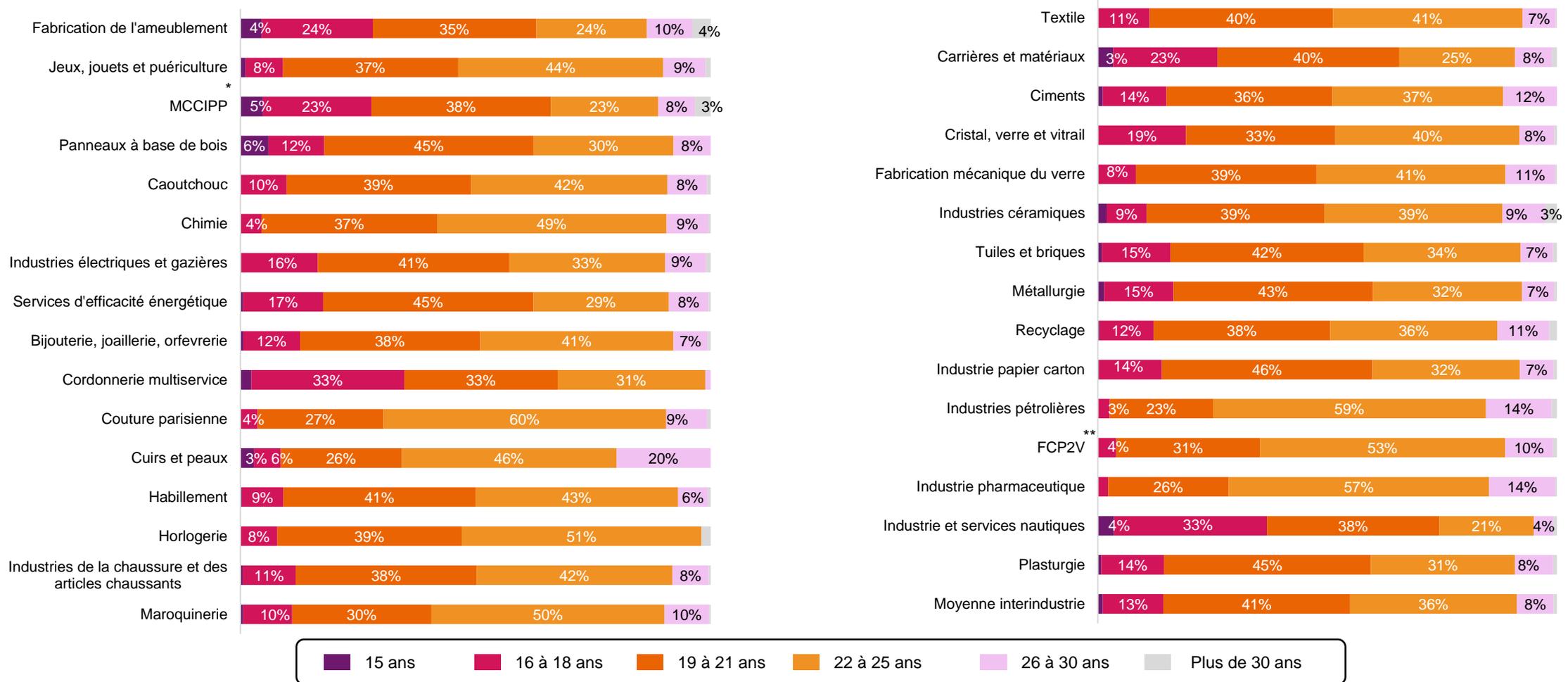
Bilan et évolution de l'alternance dans l'interindustrie | Rapport final



Bilan et évolution de l'alternance dans l'interindustrie | Rapport final

# L'âge des nouveaux alternants

## Répartition des nouveaux apprentis en 2022 par branche et par tranche d'âge



\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



## L'âge des nouveaux apprentis par branche en 2022

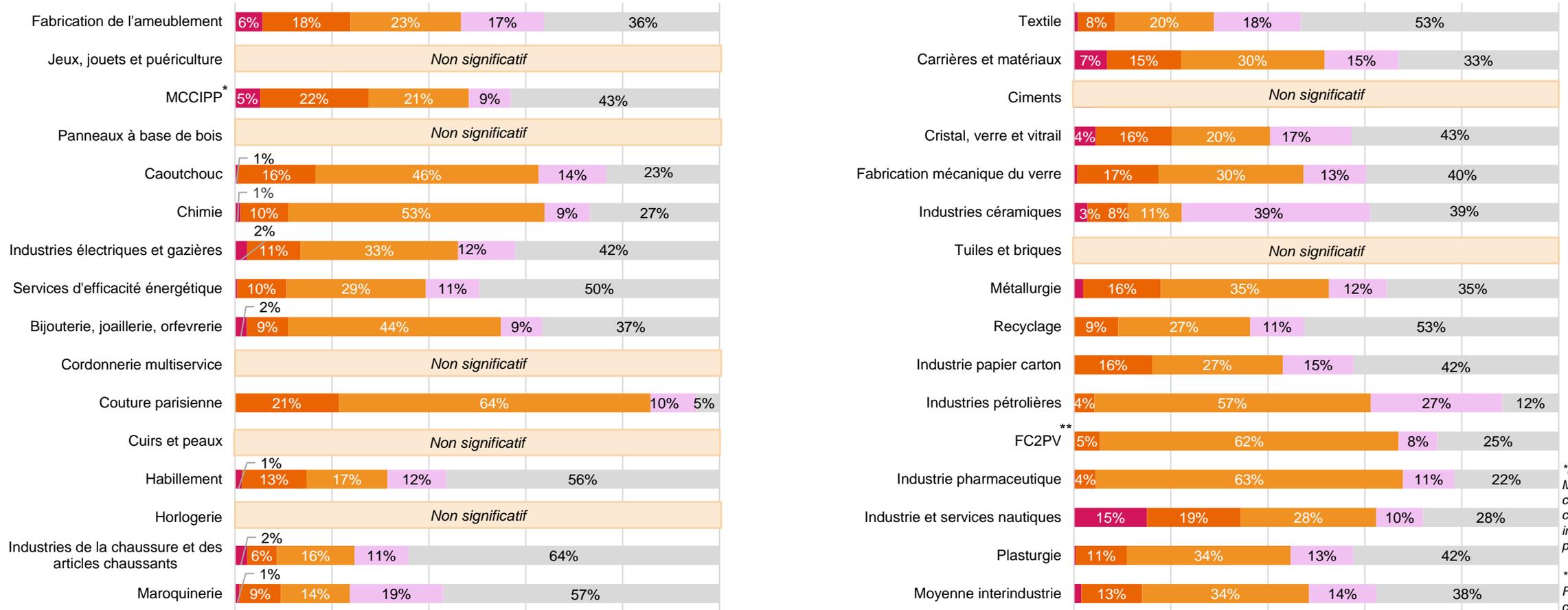
Branche professionnelle	15 ans		16 à 18 ans		19 à 21 ans		22 à 25 ans		26 à 30 ans		Plus de 30 ans	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	92	4 %	484	24 %	711	35 %	481	24 %	197	10 %	81	4 %
Jeux, jouets et puériculture	2	1 %	15	8 %	70	37 %	82	44 %	17	9 %	2	1 %
MCCIPP*	17	5 %	83	23 %	137	38 %	82	23 %	28	8 %	12	3 %
Panneaux à base de bois	6	6 %	12	12 %	45	45 %	30	30 %	8	8 %	-	0 %
Caoutchouc	0	0 %	99	10 %	397	39 %	423	42 %	85	8 %	8	1 %
Chimie	4	0 %	291	4 %	2 461	37 %	3 209	49 %	583	9 %	36	1 %
Industries électriques et gazières	9	0 %	768	16 %	1 928	41 %	1 569	33 %	410	9 %	47	1 %
Services d'efficacité énergétique	10	1 %	295	17 %	778	45 %	500	29 %	147	8 %	8	0 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	8	1 %	156	12 %	496	38 %	532	41 %	95	7 %	8	1 %
Cordonnerie multiservice	2	2 %	28	33 %	28	33 %	27	31 %	1	1 %	-	0 %
Couture parisienne	0	0 %	15	4 %	110	27 %	247	60 %	36	9 %	3	1 %
Cuir et peaux	1	3 %	2	6 %	9	26 %	16	46 %	7	20 %	-	0 %
Habillement	3	0 %	107	9 %	492	41 %	518	43 %	77	6 %	7	1 %
Horlogerie	0	0 %	4	8 %	20	39 %	26	51 %	-	0 %	1	2 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	1	0 %	25	11 %	85	38 %	92	42 %	17	8 %	1	0 %
Maroquinerie	6	1 %	114	10 %	323	30 %	540	50 %	104	10 %	3	0 %
Textile	1	0 %	147	11 %	526	40 %	544	41 %	96	7 %	3	0 %
Carrières et matériaux	34	3 %	234	23 %	406	40 %	259	25 %	83	8 %	11	1 %
Ciments	2	1 %	26	14 %	68	36 %	70	37 %	22	12 %	-	0 %
Cristal, verre et vitrail	0	0 %	33	19 %	56	33 %	69	40 %	13	8 %	1	1 %
Fabrication mécanique du verre	1	0 %	41	8 %	200	39 %	209	41 %	55	11 %	2	0 %
Industries céramiques	3	2 %	14	9 %	62	39 %	62	39 %	15	9 %	4	3 %
Tuiles et briques	1	1 %	17	15 %	48	42 %	39	34 %	8	7 %	1	1 %
Métallurgie	554	1 %	6 298	15 %	18 138	43 %	13 548	32 %	2 913	7 %	266	1 %
Recyclage	2	0 %	70	12 %	228	38 %	216	36 %	67	11 %	10	2 %
Industrie papier carton	2	0 %	135	14 %	452	46 %	316	32 %	73	7 %	7	1 %
Industries pétrolières	0	0 %	22	3 %	192	23 %	507	59 %	122	14 %	10	1 %
FC2PV**	0	0 %	42	4 %	330	31 %	562	53 %	110	10 %	9	1 %
Industrie pharmaceutique	1	0 %	83	2 %	989	26 %	2 138	57 %	544	14 %	13	0 %
Industrie et services nautiques	25	4 %	238	33 %	268	38 %	147	21 %	31	4 %	5	1 %
Plasturgie	17	1 %	332	14 %	1 092	45 %	762	31 %	201	8 %	20	1 %
<b>Total général</b>	<b>808</b>	<b>1 %</b>	<b>10 321</b>	<b>13 %</b>	<b>31 798</b>	<b>41 %</b>	<b>28 341</b>	<b>36 %</b>	<b>6 247</b>	<b>8 %</b>	<b>586</b>	<b>1 %</b>

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux » ; \*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes ; \*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

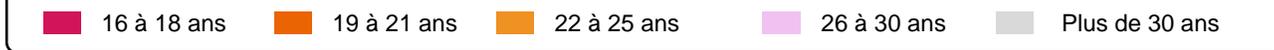


# L'âge des nouveaux alternants

## Répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation de l'année 2022 par branche et par tranche d'âge



Lorsque le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation pour une branche est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS - « non significative ».



\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



## L'âge des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par branche en 2022

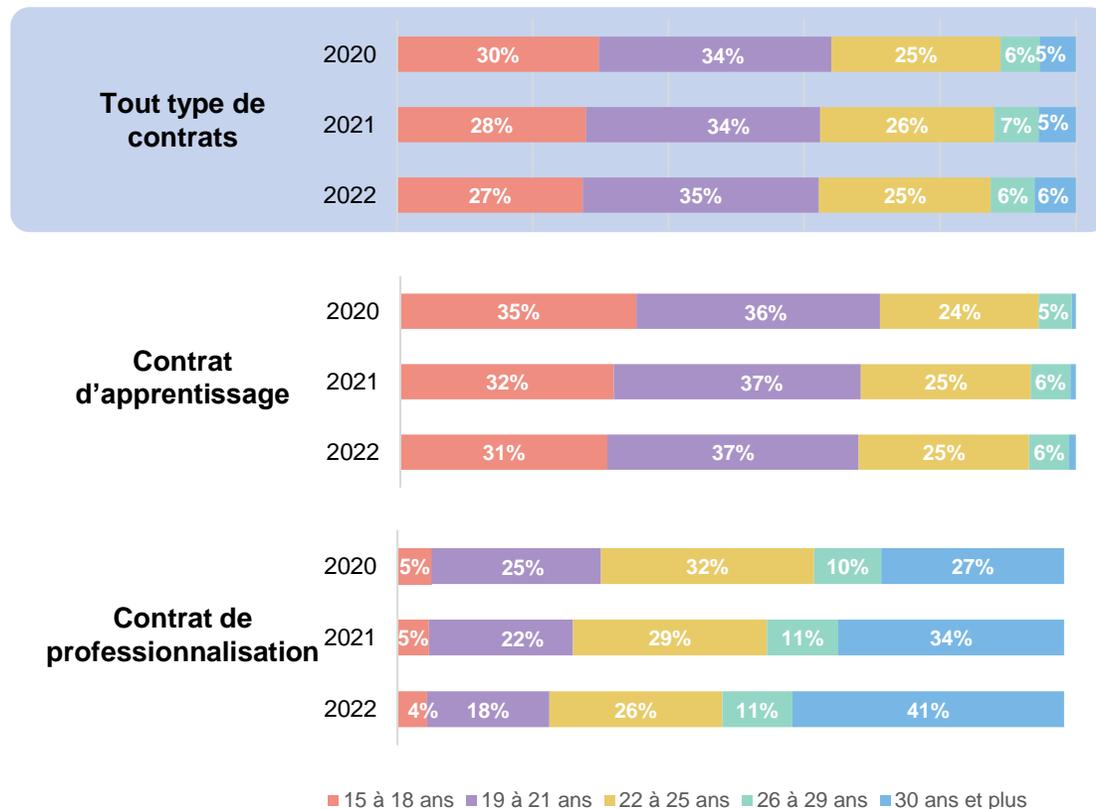
Branche professionnelle	15 ans		16 à 18 ans		19 à 21 ans		22 à 25 ans		26 à 30 ans		Plus de 30 ans	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	0	0 %	11	6 %	35	18 %	44	23 %	33	17 %	70	36 %
Jeux, jouets et puériculture	0	NS	0	NS	2	NS	4	NS	1	NS	5	NS
MCCIPP*	0	0 %	3	5 %	13	22 %	12	21 %	5	9 %	25	43 %
Panneaux à base de bois	0	NS	0	NS	0	NS	1	NS	0	NS	2	NS
Caoutchouc	0	0 %	2	1 %	59	16 %	169	46 %	51	14 %	86	23 %
Chimie	0	0 %	12	1 %	105	10 %	565	53 %	100	9 %	286	27 %
Industries électriques et gazières	0	0 %	10	2 %	45	11 %	132	33 %	48	12 %	171	42 %
Services d'efficacité énergétique	0	0 %	1	0 %	23	10 %	65	29 %	25	11 %	112	50 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	0	0 %	2	2 %	7	9 %	36	44 %	7	9 %	30	37 %
Cordonnerie multiservice	0	NS	0	NS	1	NS	4	NS	6	NS	9	NS
Couture parisienne	0	0 %	0	0 %	9	21 %	27	64 %	4	10 %	2	5 %
Cuirs et peaux	0	NS	0	NS	2	NS	4	NS	3	NS	16	NS
Habillement	0	0 %	8	1 %	76	13 %	95	17 %	69	12 %	321	56 %
Horlogerie	0	NS	0	NS	0	NS	1	NS	0	NS	0	NS
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	0	0 %	2	2 %	5	6 %	13	16 %	9	11 %	52	64 %
Maroquinerie	0	0 %	17	1 %	161	9 %	267	14 %	360	19 %	1 071	57 %
Textile	0	0 %	4	1 %	37	8 %	99	20 %	87	18 %	258	53 %
Carrières et matériaux	0	0 %	8	7 %	18	15 %	35	30 %	18	15 %	39	33 %
Ciments	0	NS	1	NS	4	NS	11	NS	3	NS	6	NS
Cristal, verre et vitrail	0	0 %	4	4 %	14	16 %	18	20 %	15	17 %	38	43 %
Fabrication mécanique du verre	0	0 %	2	1 %	48	17 %	86	30 %	37	13 %	114	40 %
Industries céramiques	0	0 %	1	3 %	3	8 %	4	11 %	14	39 %	14	39 %
Tuiles et briques	0	NS	0	NS	1	NS	5	NS	0	NS	3	NS
Métallurgie	0	0 %	124	2 %	1 049	16 %	2 271	35 %	782	12 %	2 319	35 %
Recyclage	0	0 %	0	0 %	9	9 %	27	27 %	11	11 %	52	53 %
Industrie papier carton	0	0 %	0	0 %	21	16 %	35	27 %	19	15 %	55	42 %
Industries pétrolières	0	0 %	1	0 %	34	4 %	478	57 %	228	27 %	97	12 %
FC2PV**	0	0 %	0	0 %	6	5 %	69	62 %	9	8 %	28	25 %
Industrie pharmaceutique	0	0 %	1	0 %	25	4 %	365	63 %	61	11 %	124	22 %
Industrie et services nautiques	0	0 %	14	15 %	18	19 %	26	28 %	9	10 %	26	28 %
Plasturgie	0	0 %	1	0 %	31	11 %	99	34 %	38	13 %	124	42 %
<b>Total général</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>	<b>229</b>	<b>2 %</b>	<b>1 871</b>	<b>13 %</b>	<b>5 141</b>	<b>34 %</b>	<b>2 075</b>	<b>14 %</b>	<b>5 624</b>	<b>39 %</b>

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux » ; \*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes ; \*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



# L'âge des nouveaux alternants tous secteurs confondus (ensemble du secteur privé et secteur public)

Évolution de la répartition des nouveaux alternants selon l'âge des alternants et le dispositif entre 2020 et 2022



Source : DARES

# 03

A. L'âge des nouveaux alternants

**B. Le genre des nouveaux alternants**

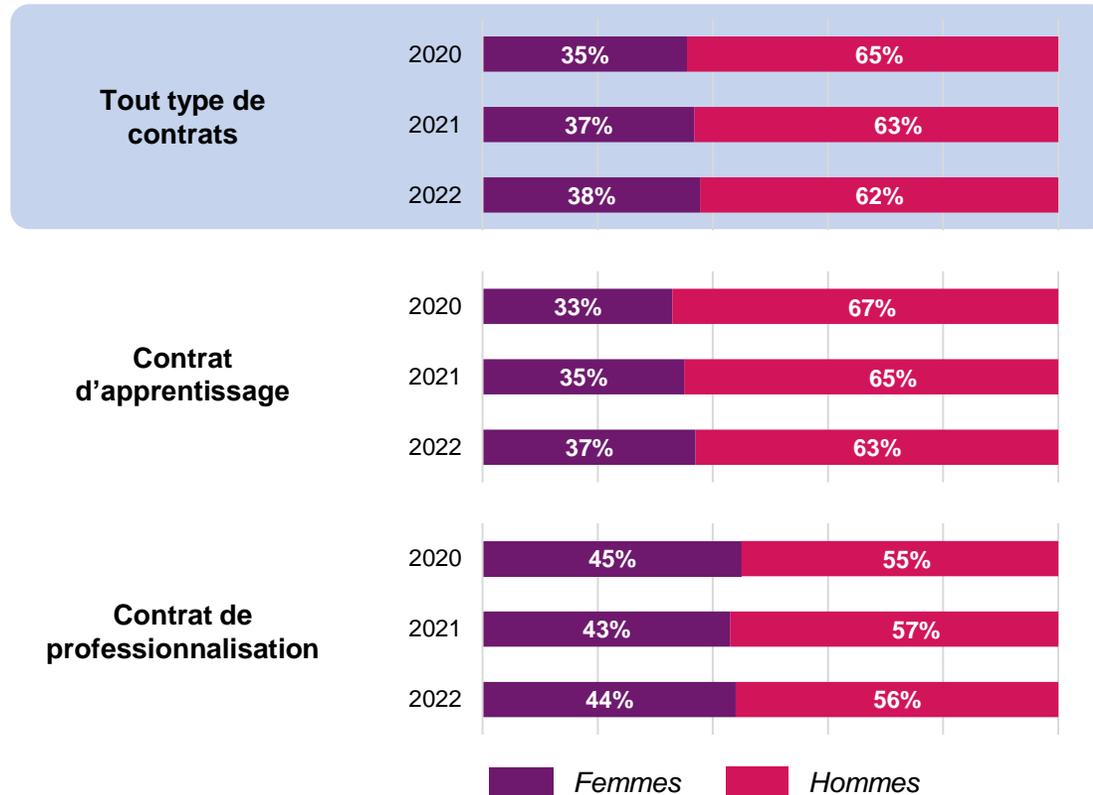
C. La géographie des nouveaux alternants

D. Le niveau des nouveaux alternants à l'entrée en formation

E. Les entreprises des nouveaux alternants

F. Le handicap parmi les nouveaux alternants

## Évolution de la répartition des nouveaux alternants dans l'interindustrie par genre des alternants, entre 2020 et 2022



Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

### Une part de femmes parmi les nouveaux alternants plus faible dans l'interindustrie

- Les femmes ne représentent que **38 % des nouveaux alternants dans l'interindustrie en 2022** contre 45 % tous secteurs confondus (*source : Dares, 2023*).
- De la même manière que dans l'ensemble des secteurs, **la part des femmes parmi les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation est plus importante**. Elles représentent ainsi 44 % des nouveaux alternants en contrats de professionnalisation signés en 2022 contre 37 % des nouveaux apprentis.

### Une féminisation des nouveaux alternants similaire à celle observable tous secteurs confondus

- Alors que les femmes ne représentaient que 35 % des nouveaux alternants en 2020, **leur part a augmenté de 3 points entre 2020 et 2022**, de la même manière que dans l'ensemble des secteurs d'activité.
- Cette **féminisation des nouveaux alternants est portée par l'apprentissage**. Bien que la part des femmes parmi les nouveaux apprentis soit plus faible que pour les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation, celle-ci a augmenté entre 2020 et 2022 de 4 points.
- À l'inverse, la part des femmes parmi les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation est stable avec une légère tendance à la baisse (-1 point entre 2020 et 2022).

## Une part de femmes parmi les nouveaux alternants très hétérogène d'une branche à l'autre

La part des femmes parmi les nouveaux alternants varie considérablement puisqu'elle oscille entre 20 % et 80 % en fonction des branches professionnelles.

- Parmi les branches ayant la part de femmes parmi les nouveaux alternants la plus forte se distinguent les branches Maroquinerie ; Habillement ; Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie ; Couture parisienne ainsi que Industrie de la chaussure et des articles chaussants où les femmes représentent plus de 60 % des nouveaux alternants.
- Les branches Industrie pharmaceutique ; FC2PV\* ; Jeux, jouets et puériculture ; Textile ; Chimie et Industries pétrolières ont, dans une moindre mesure, une part des femmes majoritaire parmi leurs nouveaux alternants (entre 50 % et 60 %).
- À l'inverse, parmi les branches où la part des femmes est la plus faible (entre 20 % et 30 %) se trouvent les branches Services d'efficacité énergétique ; Industrie et services nautiques ; Carrières et matériaux ; Tuiles et briques ; Métallurgie ; Fabrication de l'ameublement ainsi que MCCIPP\*\* et Panneaux à base de bois.

## Une dynamique généralisée de féminisation des nouveaux alternants

- Les branches qui ont enregistré la plus nette féminisation de leurs nouveaux alternants entre 2020 et 2022 sont les branches Cristal, verre et vitrail (+12 points) ; Cordonnerie multiservice (+12 pts), Industries céramiques (+11pts), et Tuiles et briques (+9 pts).
- D'autres branches connaissant également une féminisation de leurs nouveaux alternants (entre +4 et +6 points) notamment les branches Fabrication de l'ameublement ; Plasturgie ; MCCIPP\*\* ; Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie ; Habillement ; Textile et Ciments.

## Une augmentation plus importante de la part des femmes parmi les nouveaux apprentis pour certaines branches

Compte tenu de la part importante des apprentis parmi les nouveaux alternants, les dynamiques observables sont similaires à celles observables tous dispositifs confondus.

L'augmentation de la part des femmes parmi les nouveaux apprentis entre 2020 et 2022 est particulièrement importante dans les branches Cristal, verre et vitrail (+19 points), Cordonnerie multiservice (+12 points), Tuiles et briques (+11 points).

## Des dynamiques plus contrastées entre les branches sur les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation

- Certaines branches professionnelles ont une part de femmes parmi leurs nouveaux alternants en contrat de professionnalisation particulièrement élevée à l'image des branches Habillement (89 %), Maroquinerie (84 %), Couture parisienne (71 %), Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie (68 %) et Industrie de la chaussure et des articles chaussants (68 %).
- Alors qu'en moyenne la part des femmes parmi les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation diminue, certaines branches se distinguent par une féminisation de ces nouveaux alternants. La branche Industries céramiques se distingue nettement (+31 pts). En plus de celle-ci, d'autres branches se féminisent dans une moindre mesure : Cristal, verre et vitrail (+6 pts) ; Carrières et matériaux (+5 pts) ; MCCIPP\*\* (+4 pts) et Habillement (+4 pts).
- Certaines branches ont vu la part des femmes parmi leurs nouveaux alternants en contrat de professionnalisation reculer de plus de 10 points et notamment les branches Services d'efficacité énergétique (-14 pts), Industrie papier carton(-13 pts), Recyclage (-12 pts), Plasturgie (-11 pts) et FC2PV\* (-10 pts).

\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

\*\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

# Le genre des nouveaux alternants

Positionnement des branches professionnelles selon la part de femmes parmi les nouveaux alternants et l'évolution de cette part entre 2020 et 2022

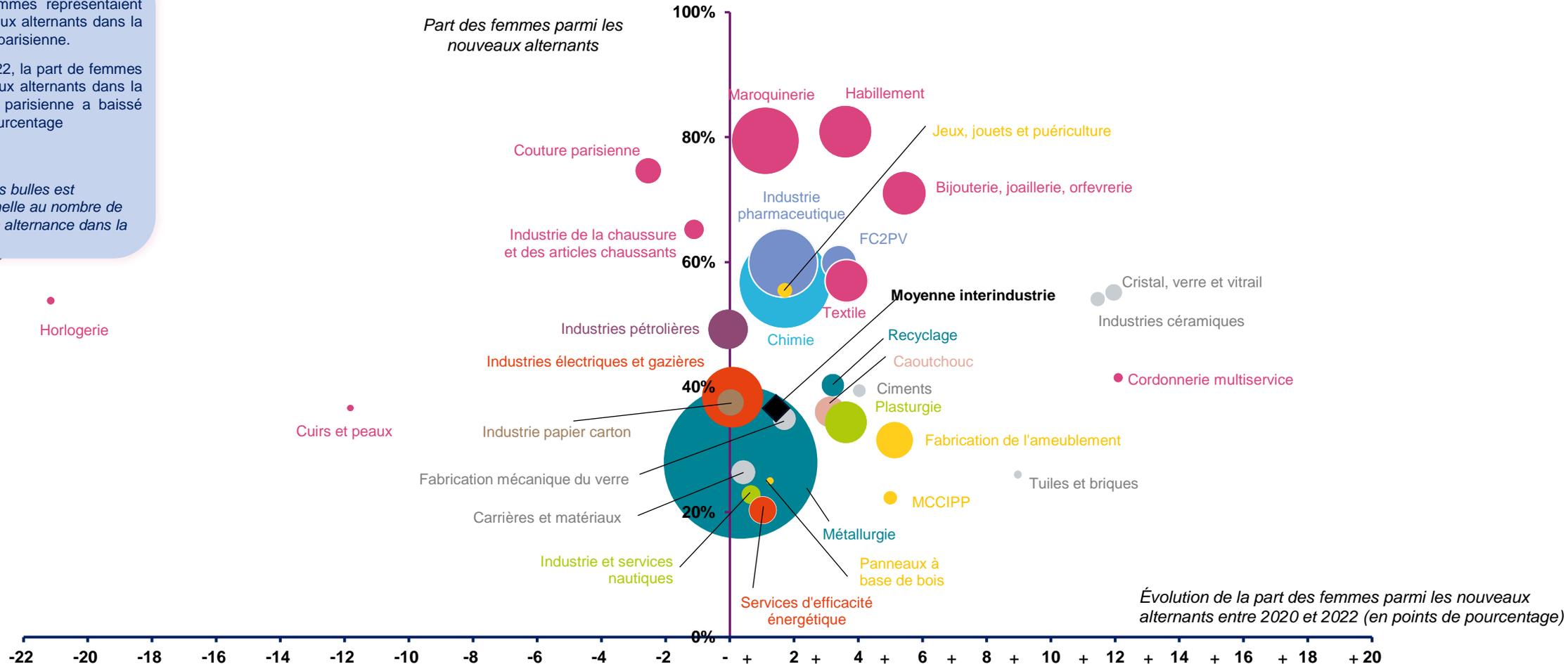


CLÉ DE LECTURE

- En 2022, les femmes représentaient 75 % des nouveaux alternants dans la branche Couture parisienne.
- Entre 2020 et 2022, la part de femmes parmi les nouveaux alternants dans la branche Couture parisienne a baissé de 3 points de pourcentage



La taille des bulles est proportionnelle au nombre de femmes en alternance dans la branche



\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



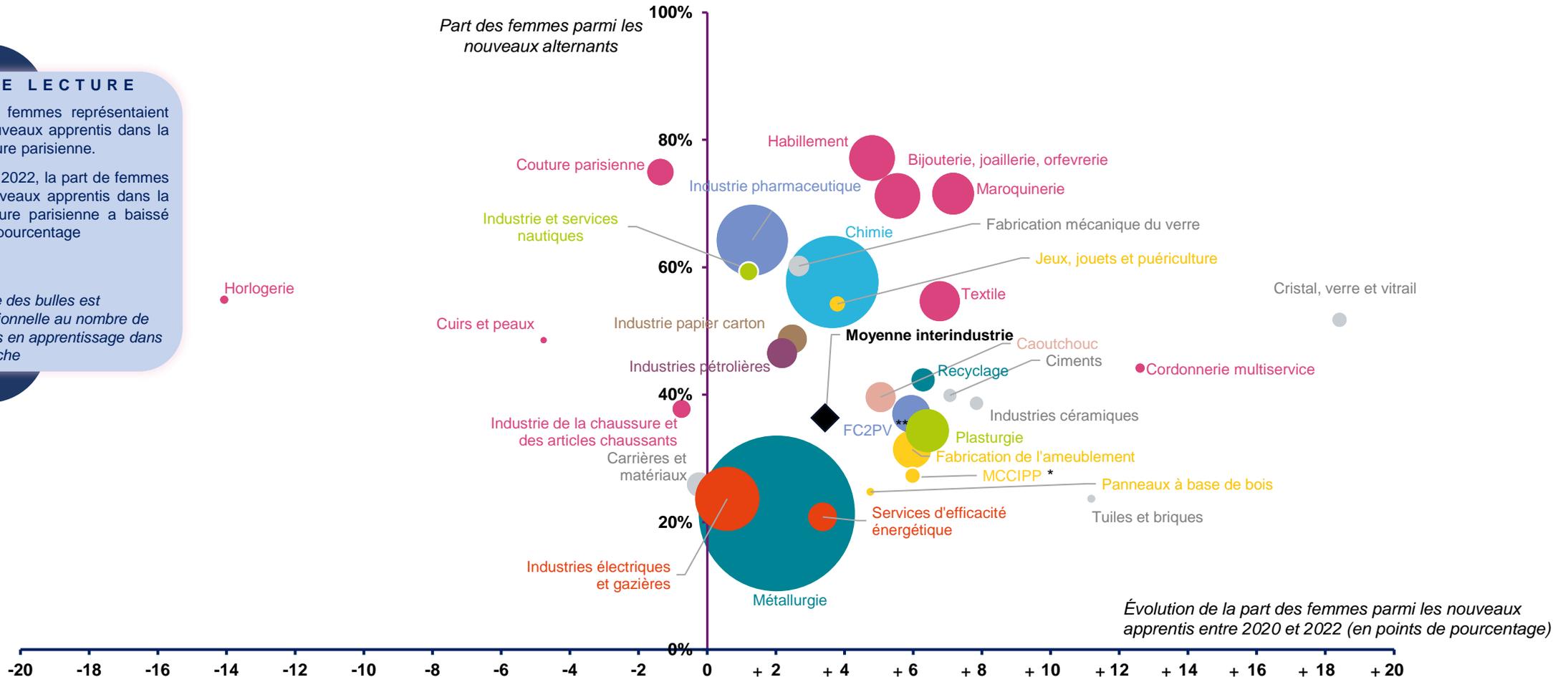
# Le genre des nouveaux alternants

Positionnement des branches professionnelles selon la part de femmes parmi les nouveaux apprentis et l'évolution de cette part entre 2020 et 2022

**CLÉ DE LECTURE**

- En 2022, les femmes représentaient 75 % des nouveaux apprentis dans la branche Couture parisienne.
- Entre 2020 et 2022, la part de femmes parmi les nouveaux apprentis dans la branche Couture parisienne a baissé de 1 point de pourcentage

La taille des bulles est proportionnelle au nombre de femmes en apprentissage dans la branche



\*MCCIIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Évolution de la part des femmes parmi les nouveaux apprentis entre 2020 et 2022 (en points de pourcentage)



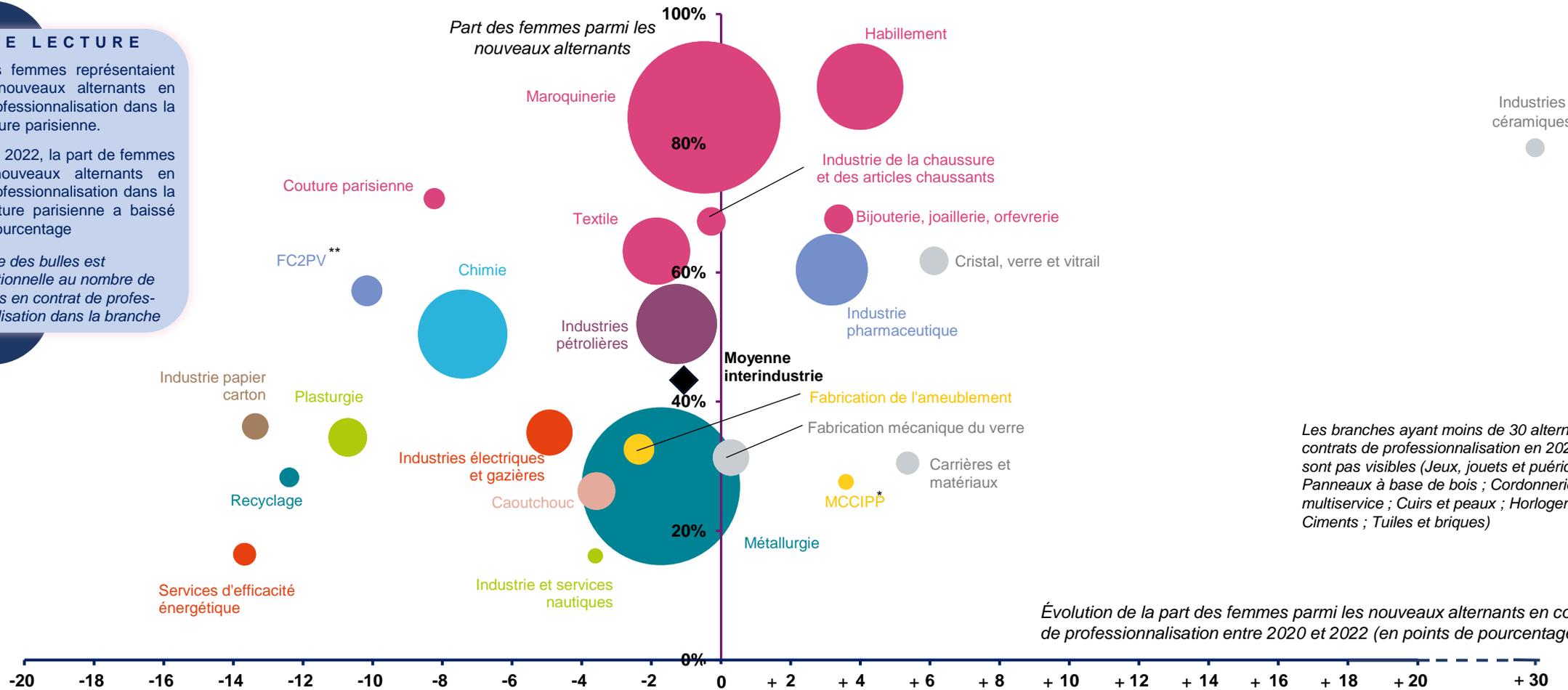
# Le genre des nouveaux alternants

Positionnement des branches professionnelles selon la part de femmes parmi les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation et l'évolution de cette part entre 2020 et 2022

**CLÉ DE LECTURE**

- En 2022, les femmes représentaient 71 % des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation dans la branche Couture parisienne.
- Entre 2020 et 2022, la part de femmes parmi les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation dans la branche Couture parisienne a baissé de 8 points de pourcentage.

La taille des bulles est proportionnelle au nombre de femmes en contrat de professionnalisation dans la branche



Les branches ayant moins de 30 alternants en contrats de professionnalisation en 2020 ne sont pas visibles (Jeux, jouets et puériculture ; Panneaux à base de bois ; Cordonnerie multiservice ; Cuirs et peaux ; Horlogerie ; Ciments ; Tuiles et briques)

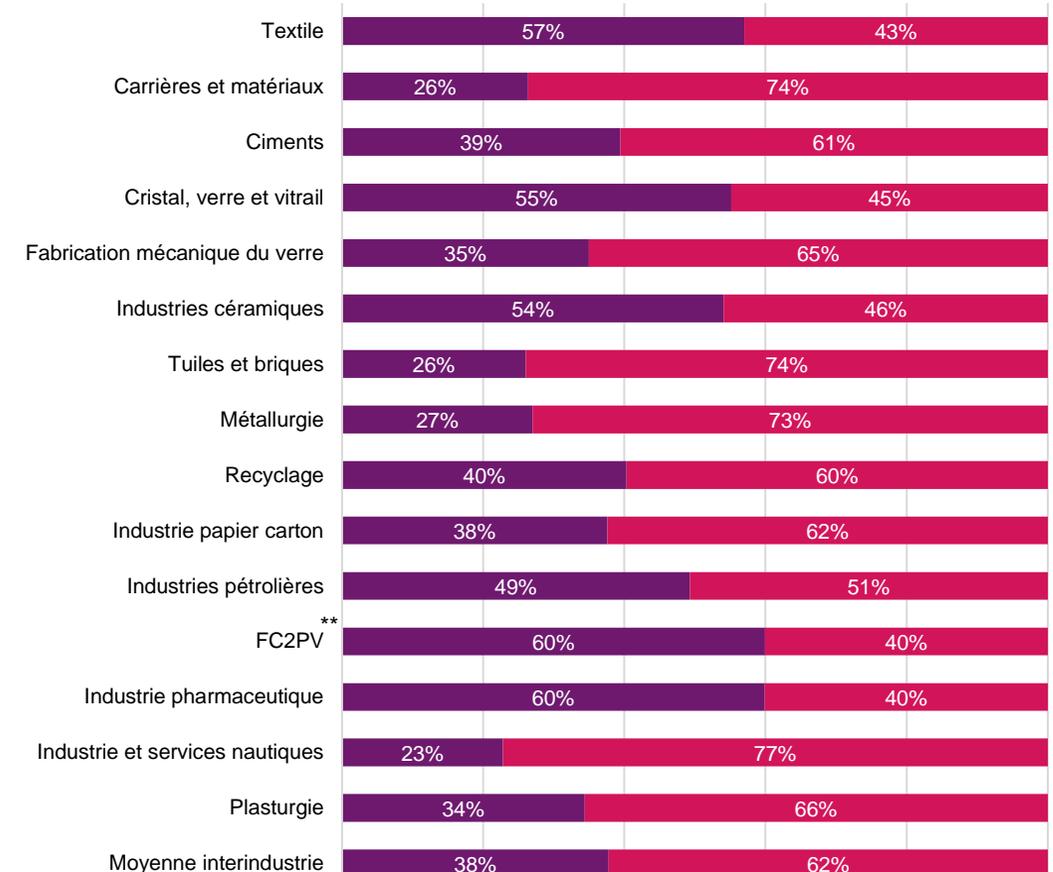
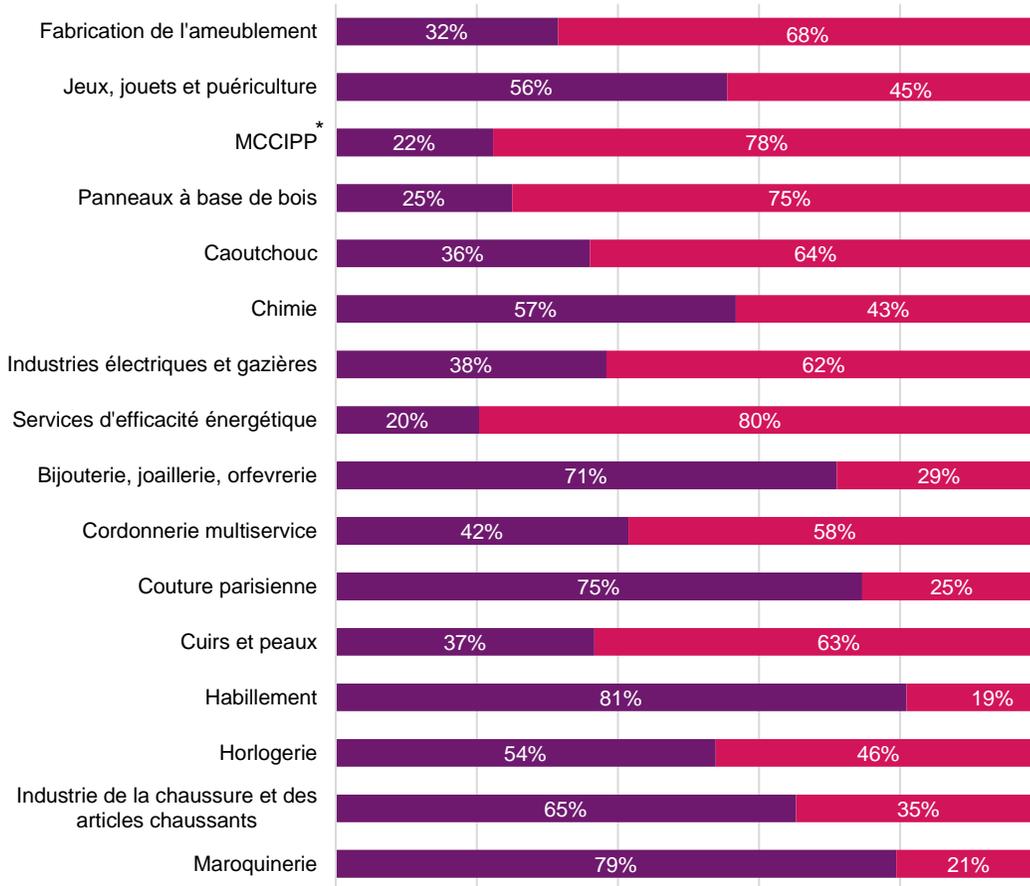
Évolution de la part des femmes parmi les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation entre 2020 et 2022 (en points de pourcentage)

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



## Répartition des nouveaux alternants par genre et par branche professionnelle en 2022



■ Femmes ■ Hommes

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



# Le genre des nouveaux alternants

CAPP

CPRO

## Répartition des nouveaux alternants par genre et par branche professionnelle en 2022

Branche professionnelle	Effectifs par genre en 2022		Répartition des effectifs par genre en 2022		Évolution de la part de femmes 2020-2022 (en points de pourcentage)
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Fabrication de l'ameublement	706	15 33	32 %	68 %	+5
Jeux, jouets et puériculture	111	89	56 %	45 %	+2
MCCIPP*	93	324	22 %	78 %	+5
Panneaux à base de bois	26	78	25 %	75 %	+1
Caoutchouc	497	882	36 %	64 %	+3
Chimie	4 338	3 314	57 %	43 %	+2
Industries électriques et gazières	1 972	3 165	38 %	62 %	+0
Services d'efficacité énergétique	399	1 565	20 %	80 %	+1
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	978	399	71 %	29 %	+5
Cordonnerie multiservice	44	62	42 %	58 %	+12
Couture parisienne	338	115	75 %	25 %	-3
Cuirs et peaux	22	38	37 %	63 %	-12
Habillement	1 434	339	81 %	19 %	+4
Horlogerie	28	24	54 %	46 %	-21
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	197	105	65 %	35 %	-1
Maroquinerie	2 356	610	79 %	21 %	+1
Textile	1 027	775	57 %	43 %	+4
Carrières et matériaux	302	843	26 %	74 %	0
Ciments	84	129	39 %	61 %	+4
Cristal, verre et vitrail	144	117	55 %	45 %	+12
Fabrication mécanique du verre	278	517	35 %	65 %	+2
Industries céramiques	106	90	54 %	46 %	+11
Tuiles et briques	32	91	26 %	74 %	+9
Métallurgie	13 032	35 230	27 %	73 %	+1
Recyclage	279	413	40 %	60 %	+3
Industrie papier carton	419	696	38 %	62 %	+1
Industries pétrolières	833	858	49 %	51 %	0
FC2PV**	698	467	60 %	40 %	+3
Industrie pharmaceutique	2 601	1 743	60 %	40 %	+2
Industrie et services nautiques	184	623	23 %	77 %	+1
Plasturgie	934	1 783	34 %	66 %	+4
<b>Total général</b>	<b>35 165</b>	<b>57 876</b>	<b>38 %</b>	<b>62 %</b>	<b>+2</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



# Le genre des nouveaux alternants

## Répartition des nouveaux apprentis par genre et par branche professionnelle en 2022



■ Femmes ■ Hommes

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



# Le genre des nouveaux alternants

## Répartition des nouveaux apprentis par genre et par branche professionnelle en 2022

Branche professionnelle	Effectifs par genre en 2022		Répartition des effectifs par genre en 2022		Évolution de la part des femmes 2020-2022 (en points de pourcentage)
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Fabrication de l'ameublement	643	1 403	31 %	69 %	+6
Jeux, jouets et puériculture	102	86	54 %	46 %	+4
MCCIPP	77	282	21 %	79 %	+5
Panneaux à base de bois	25	76	25 %	75 %	+5
Caoutchouc	401	611	40 %	60 %	+5
Chimie	3 799	2 785	58 %	42 %	+4
Industries électriques et gazières	1 829	2 902	39 %	61 %	+1
Services d'efficacité énergétique	362	1 376	21 %	79 %	+4
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	922	373	71 %	29 %	+5
Cordonnerie multiservice	38	48	44 %	56 %	+12
Couture parisienne	308	103	75 %	25 %	-1
Cuirs et peaux	17	18	49 %	51 %	-4
Habillement	929	275	77 %	23 %	+5
Horlogerie	28	23	55 %	45 %	-14
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	142	79	64 %	36 %	-1
Maroquinerie	780	310	72 %	28 %	+8
Textile	720	597	55 %	45 %	+7
Carrières et matériaux	266	761	26 %	74 %	+0
Ciments	75	113	40 %	60 %	+7
Cristal, verre et vitrail	89	83	52 %	48 %	+19
Fabrication mécanique du verre	188	320	37 %	63 %	+3
Industries céramiques	78	82	49 %	51 %	+8
Tuiles et briques	27	87	24 %	76 %	+11
Métallurgie	11 272	30 445	27 %	73 %	+2
Recyclage	251	342	42 %	58 %	+6
Industrie papier carton	372	613	38 %	62 %	+3
Industries pétrolières	397	456	47 %	53 %	+3
FC2PV	634	419	60 %	40 %	+6
Industrie pharmaceutique	2 253	1 515	60 %	40 %	+2
Industrie et services nautiques	169	545	24 %	76 %	+1
Plasturgie	833	1 591	34 %	66 %	+6
<b>Total général</b>	<b>28 617</b>	<b>49 484</b>	<b>37 %</b>	<b>63 %</b>	<b>+4</b>

\*MCCIPP :  
Menuiseries,  
charpentes et  
constructions  
industrialisées et  
portes planes

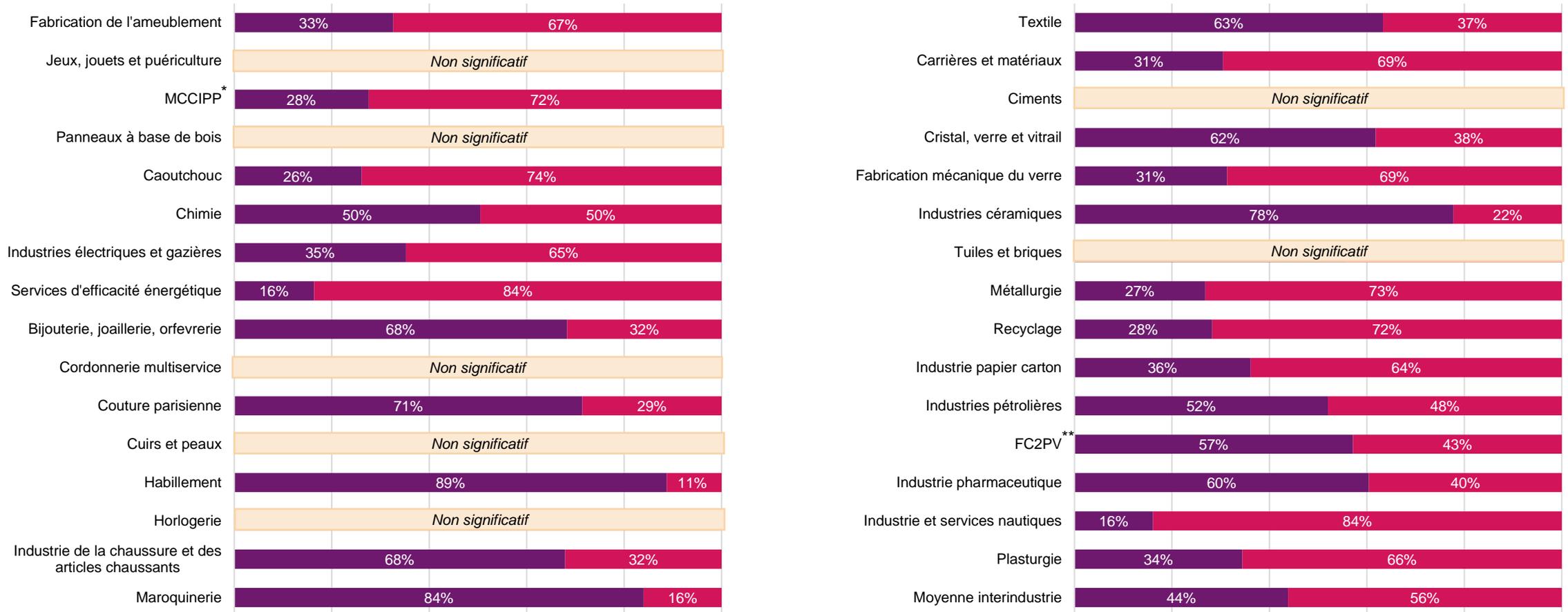
\*\*FC2PV :  
Fabrication et  
commerce des  
produits à usage  
pharmaceutique  
parapharmaceuti  
que et vétérinaire

Source : OPCO 2i,  
traitement KYU, données  
« flux »



# Le genre des nouveaux alternants

Répartition des nouveaux alternants en contrats de professionnalisation par genre et par branche professionnelle en 2022



■ Femmes ■ Hommes

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Lorsque le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation pour une branche est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS - « non significative ».

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



# Le genre des nouveaux alternants

## Répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par genre et par branche professionnelle en 2022

Branche professionnelle	Effectifs par genre en 2022		Répartition des effectifs par genre en 2022		Évolution de la part des femmes 2020-2022 (en points de pourcentage)
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Fabrication de l'ameublement	63	130	33 %	67 %	-2
Jeux, jouets et puériculture	9	3	NS	NS	NS
MCCIPP*	16	42	28 %	72 %	+4
Panneaux à base de bois	1	2	NS	NS	NS
Caoutchouc	96	271	26 %	74 %	-4
Chimie	539	529	50 %	50 %	-7
Industries électriques et gazières	143	263	35 %	65 %	-5
Services d'efficacité énergétique	37	189	16 %	84 %	-14
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	56	26	68 %	32 %	+3
Cordonnerie multiservice	6	14	NS	NS	NS
Couture parisienne	30	12	71 %	29 %	-8
Cuirs et peaux	5	20	NS	NS	NS
Habillement	505	64	89 %	11 %	+4
Horlogerie	0	1	NS	NS	NS
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	55	26	68 %	32 %	0
Maroquinerie	1 576	300	84 %	16 %	0
Textile	307	178	63 %	37 %	-2
Carrières et matériaux	36	82	31 %	69 %	+5
Ciments	9	16	NS	NS	NS
Cristal, verre et vitrail	55	34	62 %	38 %	+6
Fabrication mécanique du verre	90	197	31 %	69 %	0
Industries céramiques	28	8	78 %	22 %	+31
Tuiles et briques	5	4	NS	NS	NS
Métallurgie	1 760	4 785	27 %	73 %	-2
Recyclage	28	71	28 %	72 %	-12
Industrie papier carton	47	83	36 %	64 %	-13
Industries pétrolières	436	402	52 %	48 %	-1
FC2PV**	64	48	57 %	43 %	-10
Industrie pharmaceutique	348	228	60 %	40 %	+3
Industrie et services nautiques	15	78	16 %	84 %	-4
Plasturgie	101	192	34 %	66 %	-11
<b>Total général</b>	<b>6 548</b>	<b>8 392</b>	<b>44 %</b>	<b>56 %</b>	<b>-1</b>

\*MCCIPP :  
Menuiseries,  
charpentes et  
constructions  
industrialisées et  
portes planes

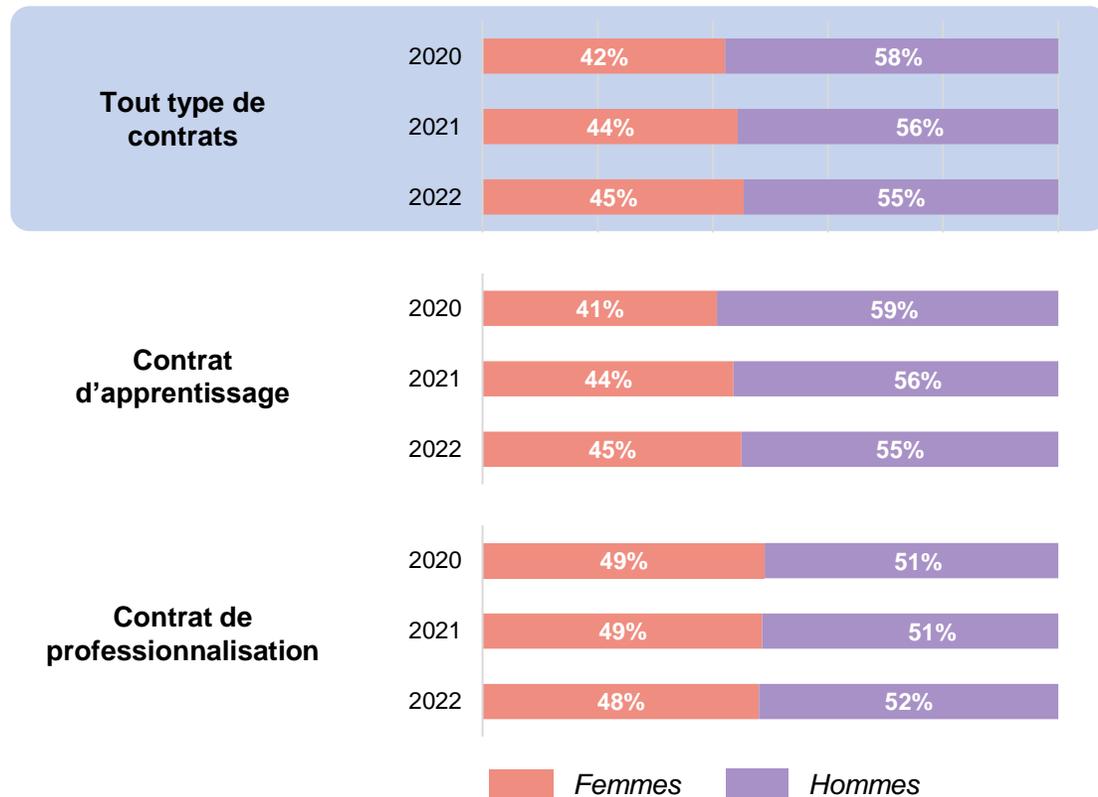
\*\*FC2PV :  
Fabrication et  
commerce des  
produits à usage  
pharmaceutique  
parapharmaceuti-  
que et vétérinaire

Lorsque le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation pour une branche est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS - « non significative ».



# Le genre des nouveaux alternants tous secteurs confondus (ensemble du secteur privé et secteur public)

Évolution de la répartition des nouveaux alternants au niveau national interprofessionnel par genre des alternants, entre 2020 et 2022



Source : DARES, données « flux »

# 03

- A. L'âge des nouveaux alternants
- B. Le genre des nouveaux alternants
- C. La géographie des nouveaux alternants**
- D. Le niveau des nouveaux alternants à l'entrée en formation
- E. Les entreprises des nouveaux alternants
- F. Le handicap parmi les nouveaux alternants

## Des dynamiques régionales marquées

- **L'Île-de-France** (24 % des alternants de l'interindustrie) et la région **Auvergne-Rhône-Alpes** (16 %) sont **les deux régions qui concentrent le plus d'alternants** de l'interindustrie. 4 alternants sur 10 dans l'interindustrie sont ainsi salariés au sein d'établissements de ces 2 régions.
- La **part d'alternants parmi les salariés de l'interindustrie est relativement homogène** (entre 3,5 et 5,3 % des salariés selon les régions). Elle est **particulièrement importante en Île-de-France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur** (5,3 % des salariés contre 4,6 % en moyenne).
- À l'inverse, la **part d'alternants parmi les salariés de l'interindustrie est moins importante** dans les régions Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté et Corse (un peu moins de 4 % des effectifs salariés).
- Si toutes les régions connaissent une dynamique importante et positive (+27 % en moyenne), **3 régions se démarquent par une croissance de leurs nombres d'alternants supérieure à 30 % entre 2020 et 2022** : les régions Occitanie (+42 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (+33 %) et Pays de la Loire (+31 %).

## Une structure régionale de l'apprentissage similaire à celle de l'alternance

Compte tenu de la prépondérance des apprentis parmi les alternants, les dynamiques régionales observables au niveau de l'apprentissage sont similaires à celles de l'alternance tous dispositifs confondus.

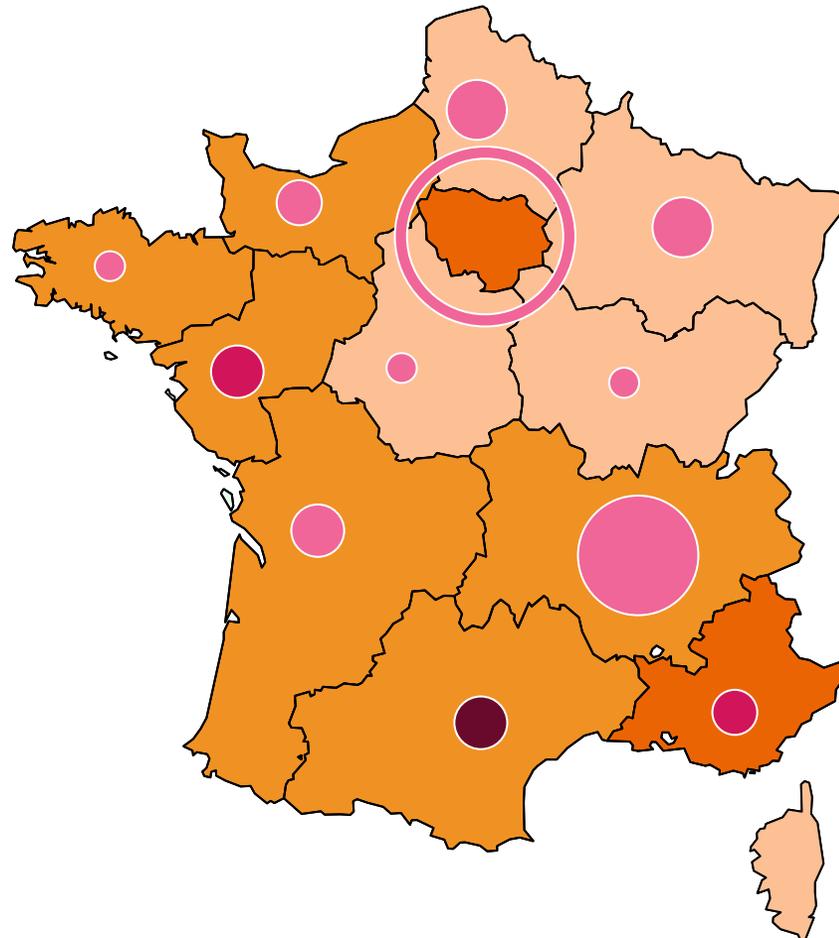
- La **région Occitanie se démarque toutefois par la croissance particulièrement forte de son nombre d'apprentis** (+49 % entre 2020 et 2022).
- Les régions Centre-Val de Loire (+24 %), Grand Est (+25 %) et Corse (+8 %) connaissent une croissance de leurs effectifs d'apprentis assez largement inférieure à la moyenne (+33 %).

## Une géographie différente des contrats de professionnalisation

- Outre la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Île-de-France, les **régions Hauts-de-France et Nouvelle-Aquitaine concentrent également chacune plus de 10 % des alternants en contrat de professionnalisation**.
- Alors que le nombre d'alternants en contrat de professionnalisation a diminué au niveau national dans l'interindustrie entre 2020 et 2022 (-9 % en moyenne entre 2020 et 2022), les régions **Centre-Val de Loire, Corse, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie** ont enregistré **une croissance de leurs effectifs en contrat de professionnalisation**.
- À l'inverse les régions **Île-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes** ont connu une **diminution de plus de 10 %** de leurs effectifs en contrat de professionnalisation.

## Répartition et évolution des effectifs totaux d'alternants par région dans l'interindustrie, et de la part des contrats d'alternance dans l'emploi salarié

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF



Croissance au niveau national  
+27 %  
Part de l'alternance dans l'emploi salarié national interindustriel  
4,6 %

Évolution des effectifs totaux en alternance entre le 31/12/2020 et le 31/12/2022

- Entre 0 % et +20 %
- Entre +21 % et +30 %
- Entre +31 % et +40 %
- Plus de +40 %

Part de l'alternance dans l'emploi salarié interindustriel régional

- Inférieure de 0,5 point ou plus à la moyenne nationale
- Similaire à la moyenne nationale
- Supérieure de 0,5 point ou plus à la moyenne nationale

Lecture :

- Entre le 31/12/2020 et le 31/12/2022, les effectifs d'alternants dans l'interindustrie en Bretagne ont augmenté de +28 %.
- La part des alternants dans l'emploi salarié de l'interindustrie en Bretagne est proche de la moyenne nationale.
- La Corse est la seule région qui a connu une évolution des effectifs en alternance entre le 31/12/2020 et le 31/12/2022 de moins de 20 %

## La géographie des effectifs totaux en alternance dans l'interindustrie en 2022

région	Effectifs totaux en alternance au 31/12/2020	Effectifs totaux en alternance au 31/12/2021	Effectifs totaux en alternance au 31/12/2022	Evol. des effectifs totaux en alternance 2020-2021	Evol. des effectifs totaux en alternance 2021-2022	Evol. des effectifs totaux en alternance 2020-2022	Part régionale des effectifs totaux en alternance au 31/12/2022	Part des effectifs totaux en alternance dans l'emploi salarié interindustriel au 31/12/2022
Île-de-France	26 583	30 695	33 219	15 %	8 %	25 %	24 %	5,3 %
Centre-Val de Loire	4 283	4 823	5 216	13 %	8 %	22 %	4 %	3,8 %
Bourgogne-Franche-Comté	4 611	5 342	5 735	16 %	7 %	24 %	4 %	3,9 %
Normandie	6 244	7 200	7 676	15 %	7 %	23 %	6 %	4,7 %
Hauts-de-France	8 224	9 603	10 389	17 %	8 %	26 %	8 %	4,1 %
Grand Est	9 377	10 595	11 351	13 %	7 %	21 %	8 %	4,2 %
Pays de la Loire	6 943	8 189	9 125	18 %	11 %	31 %	7 %	4,4 %
Bretagne	3 786	4 486	4 864	18 %	8 %	28 %	4 %	4,5 %
Nouvelle-Aquitaine	7 601	8 889	9 495	17 %	7 %	25 %	7 %	4,6 %
Occitanie	6 659	7 991	9 450	20 %	18 %	42 %	7 %	4,7 %
Auvergne-Rhône-Alpes	17 363	20 102	22 085	16 %	10 %	27 %	16 %	4,6 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 718	6 881	7 606	20 %	11 %	33 %	6 %	5,3 %
Corse	137	142	148	4 %	4 %	8 %	0 %	3,5 %
<b>Total général</b>	<b>107 663</b>	<b>124 982</b>	<b>136 412</b>	<b>16 %</b>	<b>9 %</b>	<b>27 %</b>	<b>100 %</b>	<b>4,6 %</b>

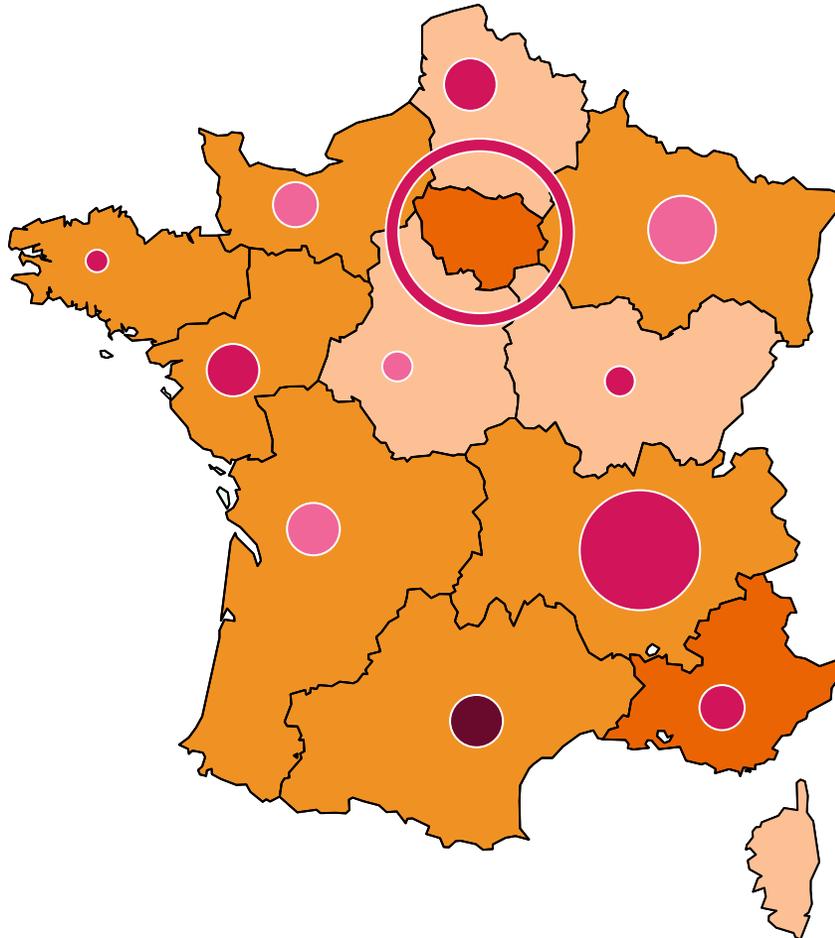
Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF  
 Note : la somme des effectifs totaux en alternance par région est inférieure à la somme des effectifs totaux au niveau national. Cela provient du fait que des alternants sont embauchés dans des établissements localisés dans les DROM dont les contrats sont gérés en direct par OPCO 2i (hors convention Akto).

# La géographie des nouveaux alternants

## Répartition et évolution des effectifs totaux d'apprentis par région dans l'interindustrie, et de la part des contrats d'apprentissage dans l'emploi salarié

Source : OPCO 2i, traitement KYU, « données stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF

Croissance au niveau national  
+33 %  
Part de l'apprentissage dans l'emploi salarié national interindustriel  
4,1 %



Évolution des effectifs totaux en apprentissage entre le 31/12/2020 et le 31/12/2022

- Entre 0 % et +20 %
- Entre 21 % et +30 %
- Entre +31 % et +40 %
- Plus de +40 %

Part de l'apprentissage dans l'emploi salarié interindustriel régional

- Inférieure de 0,5 point ou plus à la moyenne nationale
- Similaire à la moyenne nationale
- Supérieure de 0,5 point ou plus à la moyenne nationale

Lecture :

- Entre le 31/12/2020 et le 31/12/2022, les effectifs d'apprentis dans l'interindustrie en Bretagne ont augmenté de +38 %.
- La part des apprentis dans l'emploi salarié de l'interindustrie en Bretagne est proche de la moyenne nationale
- La Corse est la seule région qui a connu une évolution des effectifs en apprentissage entre le 31/12/2020 et le 31/12/2022 de moins de 20 %

## La géographie des effectifs totaux en apprentissage dans l'interindustrie en 2022

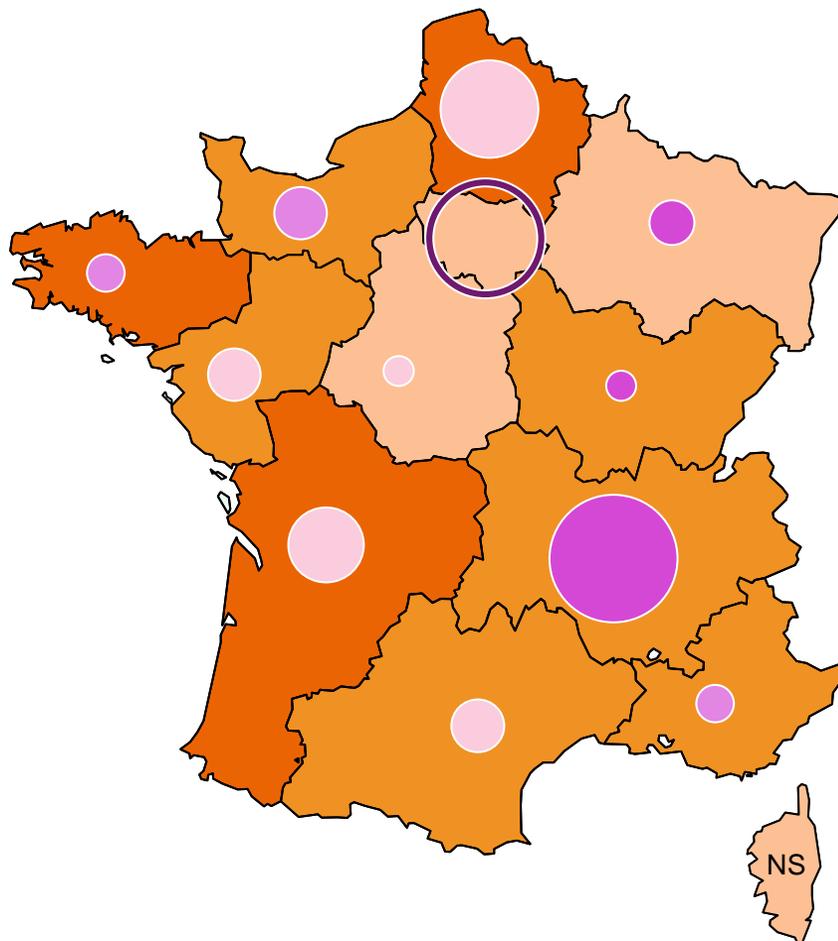
région	Effectifs totaux en apprentissage au 31/12/2020	Effectifs totaux en apprentissage au 31/12/2021	Effectifs totaux en apprentissage au 31/12/2022	Evol. des effectifs totaux en apprentissage 2020-2021	Evol. des effectifs totaux en apprentissage 2021-2022	Evol. des effectifs totaux en apprentissage 2020-2022	Part régionale des effectifs totaux en apprentissage au 31/12/2022	Part des effectifs totaux en apprentissage dans l'emploi salarié interindustriel au 31/12/2022
Île-de-France	23 017	27 668	30 654	20 %	11 %	33 %	25 %	4,9 %
Centre-Val de Loire	3 722	4 262	4 627	15 %	9 %	24 %	4 %	3,4 %
Bourgogne-Franche-Comté	3 827	4 607	5 047	20 %	10 %	32 %	4 %	3,4 %
Normandie	5 191	6 056	6 653	17 %	10 %	28 %	6 %	4,1 %
Hauts-de-France	6 269	7 547	8 395	20 %	11 %	34 %	7 %	3,3 %
Grand Est	8 246	9 484	10 347	15 %	9 %	25 %	9 %	3,8 %
Pays de la Loire	5 785	7 037	7 964	22 %	13 %	38 %	7 %	3,8 %
Bretagne	2 999	3 681	4 152	23 %	13 %	38 %	3 %	3,9 %
Nouvelle-Aquitaine	6 243	7 468	8 008	20 %	7 %	28 %	7 %	3,9 %
Occitanie	5 624	7 075	8 394	26 %	19 %	49 %	7 %	4,2 %
Auvergne-Rhône-Alpes	14 383	17 446	19 500	21 %	12 %	36 %	16 %	4,0 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 957	6 122	6 869	24 %	12 %	39 %	6 %	4,8 %
Corse	130	132	140	2 %	6 %	8 %	0 %	3,3 %
<b>Total général</b>	<b>90 524</b>	<b>108 624</b>	<b>120 799</b>	<b>20 %</b>	<b>11 %</b>	<b>33 %</b>	<b>100 %</b>	<b>4,1 %</b>

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF

# La géographie des nouveaux alternants

## Répartition et évolution des effectifs totaux d'alternants en contrat de professionnalisation par région dans l'interindustrie, et de la part des contrats de professionnalisation dans l'emploi salarié

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF



Croissance au niveau national  
-9 %  
Part des contrats pro. dans l'emploi salarié national interindustriel  
0,5 %

Évolution des effectifs totaux en contrat de professionnalisation entre le 31/12/2020 et le 31/12/2022

- Moins de -20 %
- Entre -11 % et -20 %
- Entre -1 % et -10 %
- Entre 0 % et +20 %

Part des contrats de professionnalisation dans l'emploi salarié interindustriel régional\*

- Moins de 0,5 % de l'emploi salarié interindustriel régional
- 0,5 % à 0,6 % de l'emploi salarié interindustriel régional
- Plus de 0,6 % de l'emploi salarié interindustriel régional

### Lecture :

- Entre le 31/12/2020 et le 31/12/2022, les effectifs d'alternants en contrat de professionnalisation dans l'interindustrie en Bretagne ont diminué de 10 %.
- La part des alternants en contrat de professionnalisation dans l'emploi salarié de l'interindustrie en Bretagne est supérieure à la moyenne nationale.
- En Corse, le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation est inférieur à 30 par an, l'évolution est indiquée NS - « non significative ».

Compte tenu de la part modeste et très homogène que représentent les alternants en contrat de professionnalisation dans l'emploi salarié des différentes régions, la part des contrats de professionnalisation dans l'emploi salarié interindustriel régional est mesurée avec une autre méthodologie que pour l'ensemble des alternants et pour les apprentis.

## La géographie des effectifs totaux en contrat de professionnalisation dans l'interindustrie en 2022

région	Effectifs totaux en contrat pro. au 31/12/2020	Effectifs totaux en contrat pro. au 31/12/2021	Effectifs totaux en contrat pro. au 31/12/2022	Evol. des effectifs totaux en contrat pro. 2020-2021	Evol. des effectifs totaux en contrat pro. 2021-2022	Evol. des effectifs totaux en contrat pro. 2020-2022	Part régionale des effectifs totaux en contrat pro. au 31/12/2022	Part des effectifs totaux en contrat pro. dans l'emploi salarié interindustriel au 31/12/2022
Île-de-France	3 566	3 027	2 565	-15 %	-15 %	-28 %	16 %	0,4 %
Centre-Val de Loire	561	561	589	0 %	5 %	5 %	4 %	0,4 %
Bourgogne-Franche-Comté	784	735	688	-6 %	-6 %	-12 %	4 %	0,5 %
Normandie	1 053	1 144	1 023	9 %	-11 %	-3 %	7 %	0,6 %
Hauts-de-France	1 955	2 056	1 994	5 %	-3 %	2 %	13 %	0,8 %
Grand Est	1 131	1 111	1 004	-2 %	-10 %	-11 %	6 %	0,4 %
Pays de la Loire	1 158	1 152	1 161	-1 %	1 %	0 %	7 %	0,6 %
Bretagne	787	805	712	2 %	-12 %	-10 %	5 %	0,7 %
Nouvelle-Aquitaine	1 358	1 421	1 487	5 %	5 %	9 %	10 %	0,7 %
Occitanie	1 035	916	1 056	-11 %	15 %	2 %	7 %	0,5 %
Auvergne-Rhône-Alpes	2 980	2 656	2 585	-11 %	-3 %	-13 %	17 %	0,5 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	761	759	737	0 %	-3 %	-3 %	5 %	0,5 %
Corse	7	10	8	NS	NS	NS	0 %	0,2 %
<b>Total général</b>	<b>17 139</b>	<b>16 358</b>	<b>15 613</b>	<b>-5 %</b>	<b>-5 %</b>	<b>-9 %</b>	<b>100 %</b>	<b>0,5 %</b>

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF  
 Lorsque le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation pour une région est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS - « non significative ».

# La géographie des nouveaux alternants

## Part des effectifs totaux en alternance dans l'emploi salarié par région et par branche en 2022

Branche professionnelle	Île-de-France	Centre-Val de Loire	Bourgogne-Franche-Comté	Normandie	Hauts-de-France	Grand Est	Pays de la Loire	Bretagne	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	Auvergne-Rhône-Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Corse	Moyenne branche interrégion
Fabrication de l'ameublement	13 %	6 %	6 %	9 %	8 %	7 %	9 %	7 %	8 %	13 %	8 %	17 %	34 %	9 %
Jeux, jouets et puériculture	6 %	3 %	5 %	4 %	5 %	3 %	4 %	3 %	2 %	5 %	5 %	3 %	0 %	4 %
MCCIPP*	1 %	2 %	3 %	3 %	2 %	3 %	4 %	4 %	3 %	4 %	5 %	4 %	0 %	3 %
Panneaux à base de bois	3 %	5 %	3 %	3 %	5 %	4 %	2 %	0 %	3 %	3 %	3 %	0 %	-	3 %
Caoutchouc	5 %	4 %	4 %	2 %	3 %	3 %	2 %	3 %	2 %	5 %	5 %	3 %	0 %	4 %
Chimie	5 %	4 %	4 %	3 %	3 %	3 %	4 %	3 %	4 %	4 %	4 %	4 %	14 %	4 %
Industries électriques et gazières	5 %	6 %	5 %	6 %	6 %	5 %	6 %	5 %	5 %	5 %	5 %	5 %	4 %	5 %
Services d'efficacité énergétique	10 %	6 %	3 %	6 %	5 %	7 %	6 %	5 %	7 %	6 %	6 %	8 %	7 %	7 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	9 %	16 %	10 %	7 %	6 %	11 %	17 %	9 %	11 %	10 %	8 %	13 %	9 %	9 %
Cordonnerie multiservice	4 %	5 %	1 %	8 %	7 %	6 %	12 %	2 %	8 %	4 %	8 %	8 %	0 %	6 %
Couture parisienne	9 %	0 %	17 %	13 %	3 %	0 %	10 %	0 %	10 %	18 %	4 %	5 %	-	8 %
Cuirs et peaux	5 %	2 %	-	0 %	-	4 %	1 %	0 %	3 %	4 %	3 %	4 %	-	3 %
Habillement	8 %	10 %	7 %	10 %	4 %	7 %	9 %	5 %	5 %	9 %	7 %	8 %	3 %	8 %
Horlogerie	4 %	1 %	4 %	0 %	2 %	1 %	0 %	4 %	16 %	50 %	11 %	10 %	-	4 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	8 %	6 %	5 %	17 %	4 %	3 %	4 %	17 %	4 %	8 %	4 %	3 %	-	5 %
Maroquinerie	8 %	7 %	6 %	11 %	11 %	11 %	11 %	47 %	11 %	23 %	8 %	10 %	0 %	10 %
Textile	4 %	2 %	2 %	4 %	3 %	3 %	3 %	3 %	3 %	4 %	4 %	4 %	21 %	3 %
Carrières et matériaux	3 %	2 %	1 %	2 %	3 %	2 %	2 %	2 %	2 %	3 %	3 %	3 %	0 %	2 %
Ciments	6 %	4 %	-	1 %	4 %	3 %	7 %	0 %	3 %	3 %	6 %	2 %	0 %	5 %
Cristal, verre et vitrail	5 %	4 %	4 %	2 %	3 %	3 %	5 %	24 %	4 %	20 %	6 %	6 %	0 %	3 %
Fabrication mécanique du verre	12 %	4 %	4 %	4 %	6 %	3 %	3 %	4 %	2 %	3 %	5 %	58 %	-	6 %
Industries céramiques	2 %	1 %	1 %	3 %	2 %	2 %	6 %	9 %	4 %	5 %	3 %	13 %	0 %	3 %
Tuiles et briques	4 %	1 %	3 %	5 %	3 %	5 %	2 %	-	5 %	4 %	5 %	29 %	-	4 %
Métallurgie	5 %	4 %	4 %	5 %	4 %	4 %	4 %	5 %	5 %	5 %	4 %	5 %	3 %	5 %
Recyclage	3 %	2 %	1 %	2 %	2 %	1 %	3 %	2 %	3 %	3 %	3 %	2 %	0 %	2 %
Industrie papier carton	3 %	2 %	2 %	2 %	2 %	3 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	1 %	2 %	2 %
Industries pétrolières	12 %	2 %	2 %	5 %	2 %	1 %	5 %	1 %	9 %	2 %	5 %	5 %	0 %	8 %
FC2PV**	5 %	5 %	5 %	10 %	4 %	10 %	4 %	2 %	6 %	4 %	5 %	4 %	0 %	5 %
Industrie pharmaceutique	5 %	4 %	4 %	7 %	4 %	4 %	3 %	2 %	3 %	4 %	6 %	3 %	14 %	5 %
Industrie et services nautiques	5 %	3 %	5 %	11 %	7 %	10 %	3 %	13 %	7 %	11 %	13 %	10 %	7 %	7 %
Plasturgie	5 %	3 %	3 %	4 %	4 %	4 %	3 %	4 %	2 %	3 %	4 %	5 %	1 %	4 %
Total général	5 %	4 %	4 %	5 %	4 %	4 %	4 %	5 %	5 %	5 %	5 %	5 %	4 %	5 %

Part inférieure de plus de 1 point à la moyenne interrégionale

Part comprise entre -1 et +1 point par rapport à la moyenne interrégionale

Part supérieure de plus de 1 point à la moyenne interrégionale

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF  
Lecture : en Île-de-France, les effectifs totaux en alternance dans la branche Fabrication de l'ameublement représente 13 % des effectifs salariés de la région la branche en 2022.

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



# La géographie des nouveaux alternants

Part des effectifs totaux en apprentissage dans l'emploi salarié par région et par branche en 2022

Branche professionnelle	Île-de-France	Centre-Val de Loire	Bourgogne-Franche-Comté	Normandie	Hauts-de-France	Grand Est	Pays de la Loire	Bretagne	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	Auvergne-Rhône-Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Corse	Moyenne branche interrégion
Fabrication de l'ameublement	13 %	5 %	5 %	8 %	7 %	7 %	8 %	6 %	8 %	12 %	8 %	16 %	28 %	8 %
Jeux, jouets et puériculture	6 %	2 %	5 %	4 %	5 %	3 %	4 %	3 %	2 %	4 %	4 %	3 %	0 %	4 %
MCCIPP*	1 %	2 %	3 %	3 %	2 %	3 %	4 %	3 %	2 %	4 %	5 %	4 %	0 %	3 %
Panneaux à base de bois	3 %	4 %	3 %	3 %	5 %	4 %	2 %	0 %	3 %	3 %	2 %	0 %	-	3 %
Caoutchouc	5 %	3 %	3 %	2 %	3 %	3 %	2 %	2 %	2 %	5 %	4 %	3 %	0 %	3 %
Chimie	4 %	3 %	3 %	2 %	3 %	3 %	3 %	3 %	3 %	3 %	3 %	4 %	14 %	3 %
Industries électriques et gazières	5 %	5 %	4 %	6 %	5 %	5 %	5 %	4 %	5 %	5 %	5 %	5 %	4 %	5 %
Services d'efficacité énergétique	9 %	5 %	3 %	6 %	5 %	6 %	5 %	4 %	6 %	6 %	6 %	7 %	7 %	7 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	8 %	16 %	10 %	7 %	5 %	11 %	13 %	9 %	11 %	10 %	8 %	12 %	9 %	9 %
Cordonnerie multiservice	3 %	5 %	0 %	8 %	7 %	4 %	9 %	2 %	6 %	4 %	7 %	7 %	0 %	5 %
Couture parisienne	8 %	0 %	17 %	7 %	3 %	0 %	8 %	0 %	10 %	18 %	3 %	5 %	-	7 %
Cuir et peaux	4 %	1 %	-	0 %	-	4 %	1 %	0 %	1 %	1 %	3 %	0 %	-	2 %
Habillement	7 %	2 %	5 %	4 %	4 %	5 %	5 %	4 %	4 %	6 %	5 %	8 %	3 %	6 %
Horlogerie	4 %	1 %	4 %	0 %	2 %	1 %	0 %	4 %	16 %	50 %	11 %	10 %	-	4 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	8 %	5 %	5 %	17 %	3 %	3 %	3 %	16 %	1 %	6 %	4 %	2 %	-	4 %
Maroquinerie	6 %	2 %	3 %	5 %	2 %	5 %	4 %	11 %	4 %	5 %	3 %	9 %	0 %	4 %
Textile	4 %	1 %	2 %	4 %	2 %	2 %	2 %	2 %	3 %	3 %	3 %	4 %	21 %	3 %
Carrières et matériaux	2 %	1 %	1 %	1 %	3 %	2 %	2 %	2 %	1 %	3 %	3 %	3 %	0 %	2 %
Ciments	5 %	4 %	-	1 %	4 %	3 %	7 %	0 %	2 %	3 %	5 %	2 %	0 %	4 %
Cristal, verre et vitrail	5 %	4 %	4 %	2 %	1 %	3 %	5 %	24 %	4 %	19 %	6 %	6 %	0 %	3 %
Fabrication mécanique du verre	11 %	3 %	4 %	1 %	3 %	3 %	2 %	4 %	2 %	2 %	5 %	48 %	-	4 %
Industries céramiques	2 %	1 %	1 %	3 %	2 %	2 %	5 %	7 %	2 %	5 %	2 %	13 %	0 %	2 %
Tuiles et briques	4 %	1 %	3 %	5 %	3 %	5 %	2 %	-	5 %	4 %	5 %	29 %	-	4 %
Métallurgie	5 %	3 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	5 %	3 %	4 %
Recyclage	3 %	2 %	1 %	2 %	2 %	1 %	2 %	1 %	3 %	2 %	3 %	2 %	0 %	2 %
Industrie papier carton	3 %	2 %	2 %	2 %	2 %	3 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	1 %	2 %	2 %
Industries pétrolières	7 %	2 %	1 %	4 %	2 %	0 %	4 %	1 %	3 %	1 %	4 %	3 %	0 %	5 %
FC2PV**	5 %	5 %	4 %	10 %	3 %	10 %	4 %	2 %	5 %	4 %	4 %	4 %	0 %	5 %
Industrie pharmaceutique	5 %	3 %	3 %	7 %	3 %	3 %	3 %	2 %	3 %	3 %	5 %	3 %	14 %	4 %
Industrie et services nautiques	5 %	3 %	5 %	10 %	7 %	10 %	3 %	10 %	6 %	11 %	13 %	9 %	6 %	7 %
Plasturgie	5 %	3 %	3 %	4 %	3 %	3 %	3 %	4 %	2 %	2 %	3 %	4 %	0 %	3 %
<b>Total général</b>	<b>5 %</b>	<b>3 %</b>	<b>3 %</b>	<b>4 %</b>	<b>3 %</b>	<b>4 %</b>	<b>4 %</b>	<b>4 %</b>	<b>4 %</b>	<b>4 %</b>	<b>4 %</b>	<b>5 %</b>	<b>3 %</b>	<b>4 %</b>

Part inférieure de plus de 1 point à la moyenne interrégionale

Part comprise entre -1 et +1 point par rapport à la moyenne interrégionale

Part supérieure de plus de 1 point à la moyenne interrégionale

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF  
 Lecture : en Île-de-France, les effectifs totaux en apprentissage dans la branche Fabrication de l'ameublement représente 13 % des effectifs salariés de la région la branche en 2022.

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



# La géographie des nouveaux alternants

Part des effectifs totaux en contrat de professionnalisation dans l'emploi salarié par région et par branche en 2022

Branche professionnelle	Île-de-France	Centre-Val de Loire	Bourgogne-Franche-Comté	Normandie	Hauts-de-France	Grand Est	Pays de la Loire	Bretagne	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	Auvergne-Rhône-Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Corse	Moyenne branche interrégion
Fabrication de l'ameublement	1%	0%	0%	0%	1%	0%	1%	0%	1%	1%	1%	1%	6%	1%
Jeux, jouets et puériculture	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
MCCIPP*	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	0%	1%	0%	0%
Panneaux à base de bois	0%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	-	0%
Caoutchouc	0%	1%	1%	0%	0%	0%	0%	1%	1%	0%	1%	0%	0%	1%
Chimie	0%	0%	1%	0%	1%	1%	0%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	0%
Industries électriques et gazières	0%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Services d'efficacité énergétique	1%	1%	0%	0%	0%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	0%	1%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	0%	0%	0%	0%	0%	0%	4%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	0%
Cordonnerie multiservice	0%	0%	1%	0%	0%	2%	4%	0%	2%	0%	0%	0%	0%	1%
Couture parisienne	1%	0%	0%	7%	0%	0%	3%	0%	0%	0%	1%	0%	-	1%
Cuirs et peaux	0%	1%	-	0%	-	0%	0%	0%	2%	3%	0%	4%	-	1%
Habillement	1%	7%	2%	6%	1%	1%	5%	2%	1%	3%	2%	0%	0%	2%
Horlogerie	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	-	0%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	0%	2%	0%	0%	1%	0%	1%	1%	3%	2%	0%	0%	-	1%
Maroquinerie	2%	5%	3%	6%	9%	6%	7%	36%	7%	18%	5%	1%	0%	5%
Textile	0%	0%	0%	0%	1%	1%	0%	1%	0%	1%	1%	0%	0%	1%
Carrières et matériaux	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Ciments	1%	0%	-	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	1%	0%	0%	0%
Cristal, verre et vitrail	0%	0%	0%	0%	2%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	0%	0%	1%
Fabrication mécanique du verre	1%	0%	0%	4%	2%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	10%	-	2%
Industries céramiques	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	3%	2%	0%	0%	0%	0%	0%
Tuiles et briques	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	-	0%	0%	0%	0%	-	0%
Métallurgie	0%	0%	0%	1%	1%	0%	0%	0%	1%	0%	0%	1%	0%	0%
Recyclage	0%	0%	0%	0%	1%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Industrie papier carton	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Industries pétrolières	5%	0%	1%	1%	0%	0%	1%	0%	6%	1%	1%	2%	0%	3%
FC2PV**	0%	0%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	1%	0%	0%	0%
Industrie pharmaceutique	1%	0%	0%	1%	1%	0%	0%	0%	0%	1%	1%	0%	0%	1%
Industrie et services nautiques	0%	0%	0%	1%	1%	0%	0%	3%	1%	0%	0%	1%	1%	1%
Plasturgie	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%
<b>Total général</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>0%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>0%</b>	<b>1%</b>

Part inférieure de plus de 1 point à la moyenne interrégionale

Part comprise entre -1 et +1 point par rapport à la moyenne interrégionale

Part supérieure de plus de 1 point à la moyenne interrégionale

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF  
 Lecture : en Île-de-France, les effectifs totaux en contrat de professionnalisation dans la branche Fabrication de l'ameublement représente 1 % des effectifs salariés de la région la branche en 2022.

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



# 03

- A. L'âge des nouveaux alternants
- B. Le genre des nouveaux alternants
- C. La géographie des nouveaux alternants
- D. Le niveau des nouveaux alternants à l'entrée en formation**
- E. Les entreprises des nouveaux alternants
- F. Le handicap parmi les nouveaux alternants

# Le niveau des nouveaux alternants à l'entrée en formation

## Un travail de reclassification pour agréger les catégories

L'analyse du niveau du diplôme le plus élevé à l'entrée en formation des nouveaux alternants s'est faite à partir d'un recodage. En effet, à chaque niveau correspondaient plusieurs modalités différentes selon le type de diplôme obtenu. Par exemple, un alternant dans le diplôme le plus élevé est un DUT (niveau 5) n'est pas classé dans la même catégorie qu'un alternant dont le diplôme le plus élevé est un BTS (de niveau 5 également).

Il a fallu procéder à un travail de recodage afin de classer les alternants non pas en fonction du type de diplôme obtenu, mais du niveau de diplôme, via la répartition ci-contre.

**Avec ce recodage, l'analyse porte sur 99 % des nouveaux alternants entrés dans l'interindustrie entre 2020 et 2022.** Lorsque le diplôme le plus élevé précédemment obtenu est une « Mention complémentaire », le choix a été fait de ne pas comptabiliser les alternants concernés. En effet, les mentions complémentaires peuvent être de niveau 3 ou 4, et la base de données ne permet pas de réaliser cet arbitrage. Ce cas de figure représente cependant une fraction marginale de notre champ d'études (0,11 % des nouveaux alternants entrés en alternance dans l'interindustrie entre 2020 et 2022). Pour une autre fraction marginale (0,22 %), le diplôme le plus élevé est indiqué « Non renseigné ».

## Classification des diplômes par niveaux

### Modalités initiales

- Certification de formation générale
- Diplôme national du Brevet (DNB)
- Aucun diplôme ni titre professionnel

- BEP
- CAP
- Autre diplôme ou titre de niveau CAP/BEP

- Baccalauréat général
- Baccalauréat professionnel
- Baccalauréat technologique
- Autre diplôme ou titre de niveau bac

- Brevet de Technicien Supérieur
- Diplôme Universitaire de technologie
- Autre diplôme ou titre de niveau bac +2

- Licence générale
- Licence professionnelle
- Master 1 général
- Master 1 professionnel
- Autre diplôme ou titre de niveau bac +3 ou 4

- Master 2 professionnel / recherche / indifférencié
- Diplôme d'école de commerce
- Diplôme d'ingénieur
- Doctorat

### Modalités recodées

Niveau  
Infra-3

Niveau 3

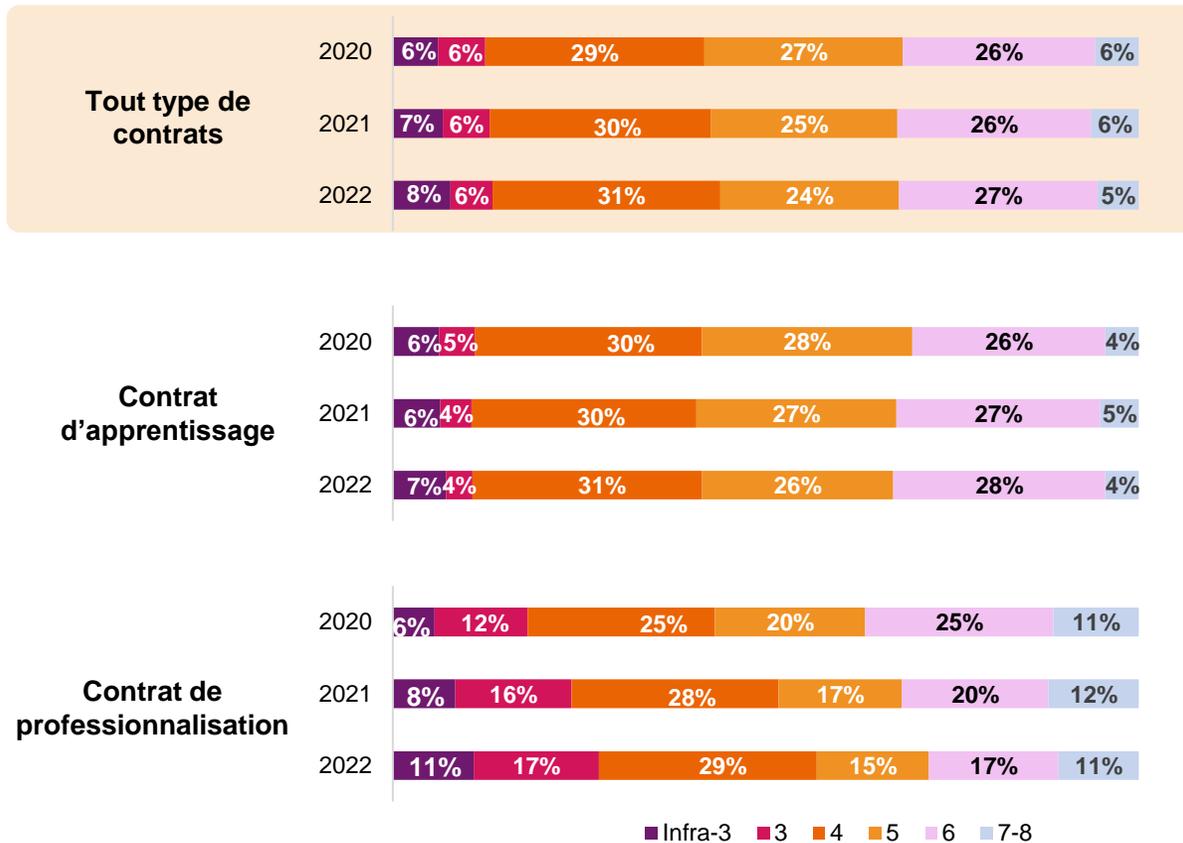
Niveau 4

Niveau 5

Niveau 6

Niveaux 7-8

Évolution de la répartition des nouveaux alternants selon le dispositif et le niveau de certification à l'entrée entre 2020 et 2022



Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

## Des nouveaux alternants plus qualifiés que la moyenne à l'entrée en formation

- Alors qu'en 2022, 38 % des nouveaux alternants tous secteurs confondus étaient déjà diplômés du supérieur (*source : Dares, 2023*), **cette proportion était de 56 % dans l'interindustrie.**
- A contrario, les nouveaux alternants étaient très rarement non-diplômés ou diplômés d'un niveau infra-3 (8 % contre 18 % en moyenne) ou titulaires d'un diplôme de niveau 3 (6 % contre 10 % en moyenne).
- Ces écarts sont moindres parmi les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation : 43 % sont déjà diplômés du supérieur (35 % tous secteurs confondus), 11 % sont de niveau infra 3 (17 %) et 17 % de niveau 3 (18 %).
- Quel que soit le dispositif mobilisé, la part des diplômés de niveau 4 parmi les nouveaux alternants est similaire à la moyenne intersectorielle.

## Plus de nouveaux entrants sur les premiers niveaux en contrat de professionnalisation, une stabilité en apprentissage

- La répartition des nouveaux alternants par niveau de diplôme à l'entrée est restée plutôt stable entre 2020 et 2022, avec une légère baisse de l'entrée de diplômés de niveau 5 (-2 points) et une hausse équivalente des alternants sans qualification (+2 points).
- Si cette dynamique est similaire pour l'apprentissage, elle se distingue nettement pour les nouveaux entrants en contrat de professionnalisation : les parts des nouveaux entrants diplômés de niveaux 5 et 6 baissent considérablement (respectivement -5 et -8 points) alors qu'augmente la proportion des nouveaux entrants sans niveau de qualification (+5 points), de niveau 3 (+5 points) et de niveau 4 (+4 points).

### Légende



## Une distinction notable entre les industries de process et les branches aux métiers d'artisanat

- Certaines branches se distinguent par **une proportion élevée de nouveaux alternants sur les premiers niveaux de qualification** : c'est notamment le cas des branches Cordonnerie multiservice (81 % d'alternants diplômés des niveaux bac ou infra), Fabrication de l'ameublement (68 %), Industrie et services nautiques (68 %, dont 20 % sans qualification), Cristal, verre et vitrail (64 %) et Menuiseries, charpentes et construction industrialisées et portes planes (61 %).
- À l'inverse, **certaines branches recrutent largement des nouveaux alternants déjà diplômés du supérieur** : Industries pétrolières (84 % de niveau bac+2 et plus à l'entrée, dont 36 % de bac+5), Industrie pharmaceutique (81 %), Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire (77 %), Chimie (72 %) ou encore Couture parisienne (71 %).
- Ce niveau à l'entrée (en partie lié au niveau de la certification visée en alternance) met en exergue **les disparités entre des branches** recrutant plutôt sur des niveaux du supérieur (notamment certaines **industries de process**) et les branches accueillant davantage des professionnels avec un niveau de certification moins élevé (davantage axées sur des **savoir-faire artisanaux**).

## Une analyse similaire sur l'apprentissage, à de rares exceptions

En apprentissage, la répartition des nouveaux alternants par niveau à l'entrée en formation est similaire à cette même répartition tous dispositifs d'alternance confondus.

- Parmi les branches recrutant le plus de nouveaux apprentis sur du niveau bac ou infra, on retrouve les mêmes branches, à l'exception de la branche Cristal, verre et vitrail, pour laquelle cette proportion baisse de 15 points (49 %) par rapport à celle des nouveaux alternants tous dispositifs confondus.
- À l'autre extrémité, l'évolution la plus notable porte sur la branche Cuirs et peaux, dont la part des nouveaux apprentis déjà diplômés du supérieur est supérieure de 30 points à celle tous dispositifs confondus (83 % contre 53 %), ce qui s'explique en partie par des effectifs mesurés. Parmi les branches avec des effectifs plus importants, les branches Caoutchouc (71 %; +8 points par rapport à l'ensemble des alternants de la branche) et Fabrication mécanique du verre (71 % ; +14 points) connaissent une différence importante des niveaux à l'entrée entre leurs apprentis et l'ensemble de leurs alternants.

## Des disparités de niveaux d'entrée des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation

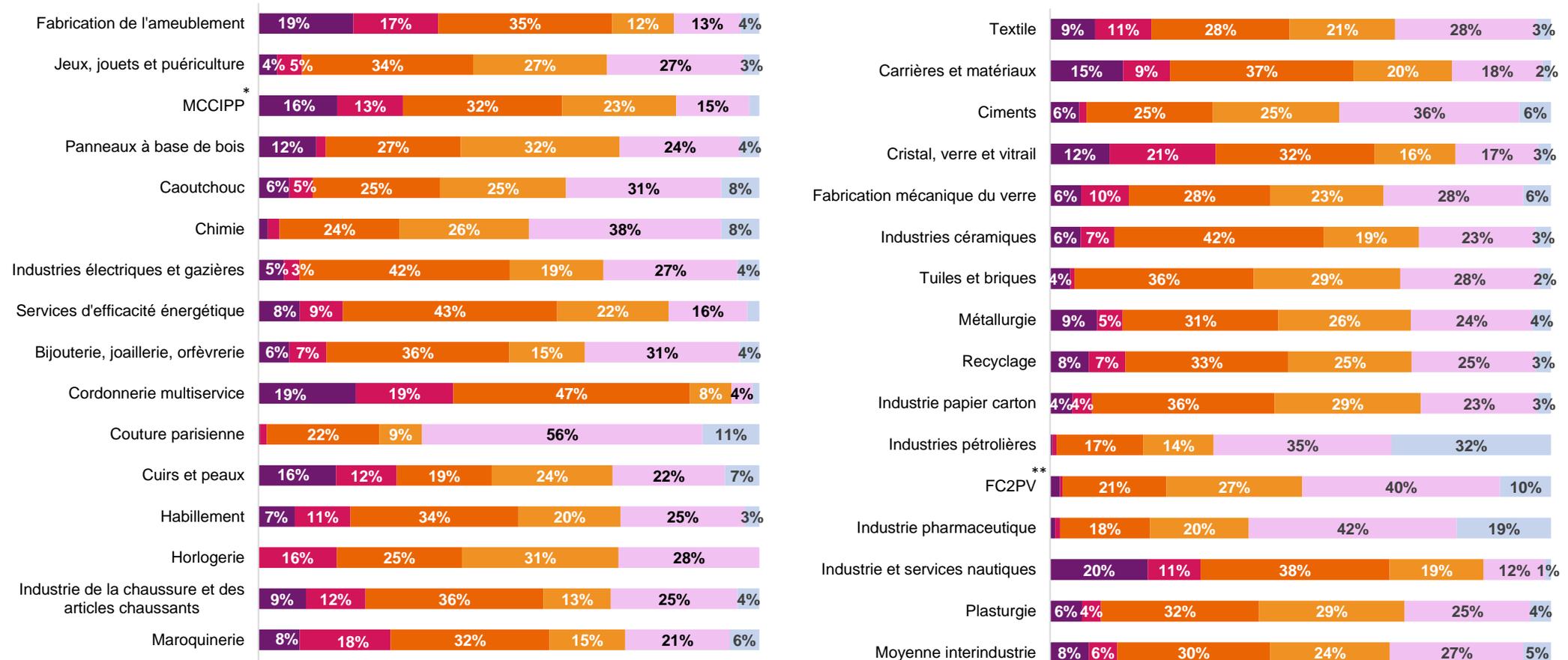
- Alors que près des deux tiers des nouveaux alternants de la branche Cristal, verre et vitrail sont de niveau bac ou infra, cette proportion passe à 93 % pour ceux en contrat de professionnalisation. Les autres branches avec la plus forte proportion sur ces profils sont les branches Textile (74 %), Habillement (73 %), Recyclage (72 %) et Maroquinerie (70 %). C'est également le cas de la branche Cuirs et peaux, aux effectifs cependant trop faibles pour en faire une analyse.
- Les branches avec les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation aux niveaux à l'entrée les plus élevés sont les branches Industries pétrolières (89 % de supra-bac), Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire (80 %), Couture parisienne (77 %), Industrie pharmaceutique et Ciments (68 % chacune). **Alors que la part de diplômés de niveaux supérieurs parmi les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation est nettement plus faible que tous dispositifs confondus (43 % contre 56 %), ce n'est pas le cas sur ces branches – on observe même le phénomène inverse pour les branches Industries pétrolières et Couture parisienne.**

# Le niveau des nouveaux alternants à l'entrée en formation

CAPP

CPRO

## Répartition des nouveaux alternants par niveau de certification à l'entrée en formation par branche en 2022

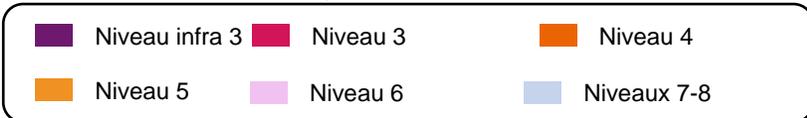


\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Légende



# Le niveau des nouveaux alternants à l'entrée en formation

## Le niveau de certification des nouveaux alternants à l'entrée en formation par branche en 2022

Branche professionnelle	Niv. Infra-3		Niv.3		Niv.4		Niv.5		Niv.6		Niv.7-8	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	396	18 %	396	18 %	760	34 %	270	12 %	316	14 %	97	4 %
Jeux, jouets et puériculture	8	4 %	9	5 %	66	33 %	48	24 %	63	32 %	6	3 %
MCCIIP*	67	16 %	57	14 %	131	31 %	89	21 %	61	15 %	12	3 %
Panneaux à base de bois	12	12 %	2	2 %	28	27 %	33	32 %	25	24 %	4	4 %
Caoutchouc	85	6 %	65	5 %	350	25 %	343	25 %	426	31 %	105	8 %
Chimie	136	2 %	170	2 %	1 822	24 %	1 981	26 %	2 961	39 %	572	7 %
Industries électriques et gazières	258	5 %	161	3 %	2 144	42 %	949	19 %	1 391	27 %	222	4 %
Services d'efficacité énergétique	166	8 %	174	9 %	840	43 %	432	22 %	297	15 %	48	2 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	86	6 %	97	7 %	521	38 %	208	15 %	393	29 %	50	4 %
Cordonnerie multiservice	19	18 %	20	19 %	47	44 %	8	8 %	8	8 %	4	4 %
Couture parisienne	6	1 %	6	1 %	121	27 %	46	10 %	230	51 %	44	10 %
Cuirs et peaux	9	15 %	7	12 %	12	20 %	15	25 %	13	22 %	4	7 %
Habillement	116	7 %	194	11 %	602	34 %	354	20 %	456	26 %	46	3 %
Horlogerie	0	0 %	5	10 %	12	23 %	13	25 %	22	42 %	0	0 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	25	8 %	32	11 %	107	36 %	41	14 %	82	27 %	13	4 %
Maroquinerie	249	8 %	585	20 %	936	32 %	434	15 %	587	20 %	168	6 %
Textile	155	9 %	188	10 %	515	29 %	373	21 %	514	29 %	53	3 %
Carrières et matériaux	163	14 %	105	9 %	414	36 %	220	19 %	219	19 %	23	2 %
Ciments	12	6 %	3	1 %	53	25 %	52	25 %	79	37 %	13	6 %
Cristal, verre et vitrail	31	12 %	52	20 %	83	32 %	41	16 %	48	18 %	6	2 %
Fabrication mécanique du verre	51	6 %	74	9 %	223	28 %	179	23 %	224	28 %	44	6 %
Industries céramiques	14	7 %	13	7 %	76	39 %	40	20 %	43	22 %	10	5 %
Tuiles et briques	5	4 %	1	1 %	44	36 %	36	29 %	34	28 %	3	2 %
Métallurgie	4 535	9 %	2 466	5 %	14 951	31 %	12 702	26 %	11 693	24 %	1 783	4 %
Recyclage	55	8 %	44	6 %	218	32 %	174	25 %	174	25 %	25	4 %
Industrie papier carton	48	4 %	41	4 %	394	35 %	324	29 %	273	25 %	34	3 %
Industries pétrolières	7	0 %	12	1 %	261	15 %	235	14 %	575	34 %	601	36 %
FC2PV**	20	2 %	6	1 %	235	20 %	308	26 %	480	41 %	115	10 %
Industrie pharmaceutique	41	1 %	43	1 %	775	18 %	859	20 %	1 813	42 %	809	19 %
Industrie et services nautiques	160	20 %	88	11 %	296	37 %	145	18 %	106	13 %	9	1 %
Plasturgie	171	6 %	104	4 %	860	32 %	786	29 %	679	25 %	113	4 %
<b>Total général</b>	<b>7 106</b>	<b>8 %</b>	<b>5 220</b>	<b>6 %</b>	<b>27 897</b>	<b>31 %</b>	<b>21 738</b>	<b>24 %</b>	<b>24 285</b>	<b>27 %</b>	<b>5 036</b>	<b>5 %</b>

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Lecture : Parmi les nouveaux alternants de la branche Chimie en 2022, 26 % étaient déjà titulaires d'un diplôme de niveau 5.

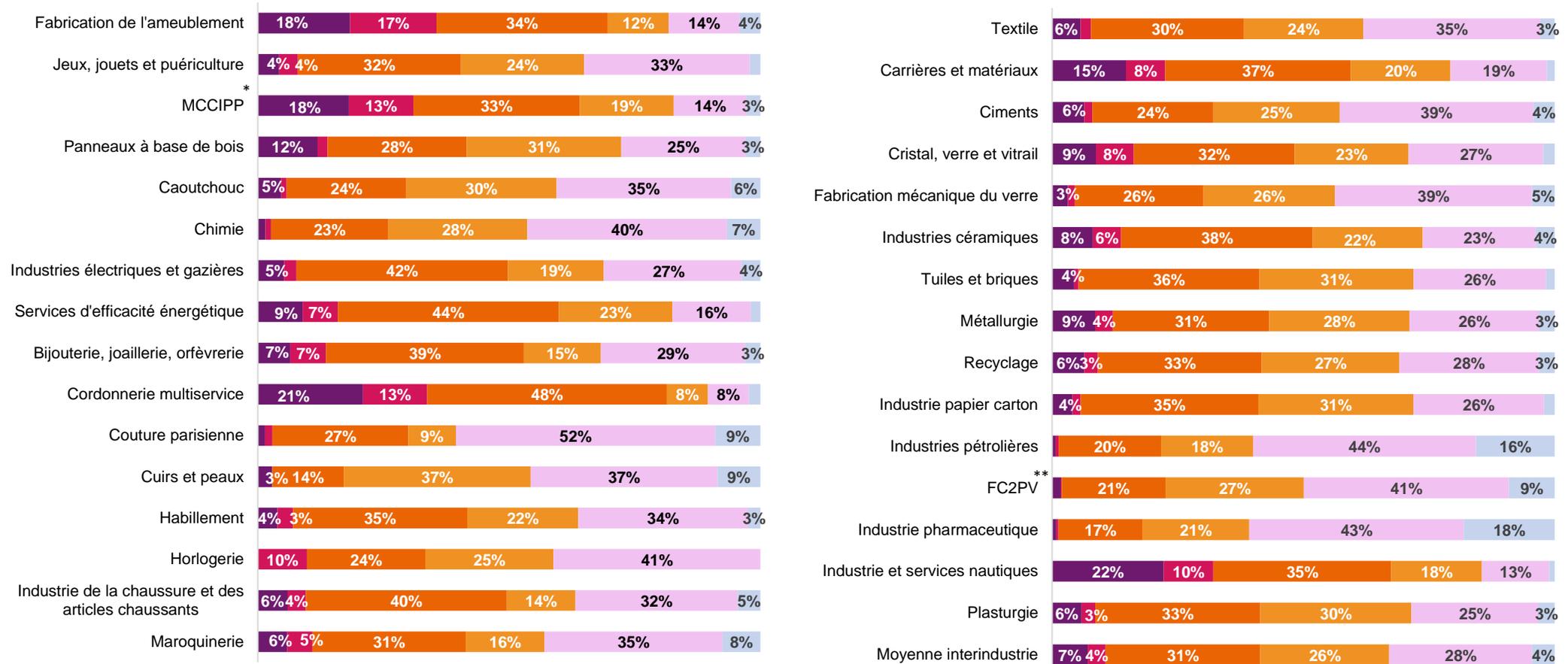
\*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



# Le niveau des nouveaux alternants à l'entrée en formation

## Répartition des nouveaux apprentis par niveau de certification à l'entrée en formation par branche en 2022

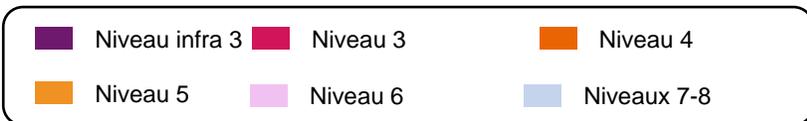


\*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

### Légende



# Le niveau des nouveaux alternants à l'entrée en formation

## Le niveau de certification des nouveaux apprentis à l'entrée en formation par branche en 2022

Branche professionnelle	Niv. Infra-3		Niv.3		Niv.4		Niv.5		Niv.6		Niv.7-8	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	375	18 %	351	17 %	696	34 %	247	12 %	288	14 %	85	4 %
Jeux, jouets et puériculture	8	4 %	7	4 %	61	32 %	46	24 %	62	33 %	4	2 %
MCCIPP*	65	18 %	46	13 %	119	33 %	67	19 %	52	14 %	10	3 %
Panneaux à base de bois	12	12 %	2	2 %	28	28 %	31	31 %	25	25 %	3	3 %
Caoutchouc	47	5 %	11	1 %	240	24 %	301	30 %	350	35 %	59	6 %
Chimie	100	2 %	74	1 %	1 533	23 %	1 820	28 %	2 609	40 %	439	7 %
Industries électriques et gazières	247	5 %	116	2 %	1 987	42 %	900	19 %	1 295	27 %	177	4 %
Services d'efficacité énergétique	155	9 %	121	7 %	762	44 %	392	23 %	270	16 %	33	2 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	83	7 %	90	7 %	502	39 %	195	15 %	366	29 %	39	3 %
Cordonnerie multiservice	18	21 %	11	13 %	41	48 %	7	8 %	7	8 %	2	2 %
Couture parisienne	6	1 %	6	1 %	111	27 %	39	9 %	212	52 %	37	9 %
Cuir et peaux	1	3 %	0	0 %	5	14 %	13	37 %	13	37 %	3	9 %
Habillement	47	4 %	37	3 %	416	35 %	265	22 %	405	34 %	30	3 %
Horlogerie	0	0 %	5	10 %	12	24 %	13	25 %	21	41 %	0	0 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	13	6 %	8	4 %	88	40 %	30	14 %	71	32 %	10	5 %
Maroquinerie	64	6 %	54	5 %	332	31 %	170	16 %	385	35 %	82	8 %
Textile	75	6 %	27	2 %	400	30 %	312	24 %	464	35 %	37	3 %
Carrières et matériaux	151	15 %	80	8 %	379	37 %	203	20 %	197	19 %	16	2 %
Ciments	12	6 %	3	2 %	45	24 %	47	25 %	72	39 %	8	4 %
Cristal, verre et vitrail	15	9 %	13	8 %	55	32 %	39	23 %	46	27 %	4	2 %
Fabrication mécanique du verre	16	3 %	7	1 %	130	26 %	133	26 %	199	39 %	23	5 %
Industries céramiques	13	8 %	9	6 %	61	38 %	35	22 %	36	23 %	6	4 %
Tuiles et briques	5	4 %	1	1 %	41	36 %	35	31 %	30	26 %	2	2 %
Métallurgie	3 572	9 %	1 466	4 %	12 931	31 %	11 611	28 %	10 727	26 %	1 301	3 %
Recyclage	38	6 %	16	3 %	193	33 %	162	27 %	164	28 %	19	3 %
Industrie papier carton	40	4 %	16	2 %	348	35 %	303	31 %	256	26 %	21	2 %
Industries pétrolières	6	1 %	5	1 %	174	20 %	156	18 %	378	44 %	134	16 %
FC2PV**	18	2 %	2	0 %	218	21 %	289	27 %	429	41 %	96	9 %
Industrie pharmaceutique	31	1 %	16	0 %	629	17 %	801	21 %	1 605	43 %	682	18 %
Industrie et services nautiques	158	22 %	70	10 %	252	35 %	128	18 %	95	13 %	8	1 %
Plasturgie	142	6 %	66	3 %	795	33 %	728	30 %	611	25 %	79	3 %
<b>Total général</b>	<b>5 533</b>	<b>7 %</b>	<b>2 736</b>	<b>4 %</b>	<b>23 584</b>	<b>31 %</b>	<b>19 518</b>	<b>26 %</b>	<b>21 740</b>	<b>28 %</b>	<b>3 449</b>	<b>4 %</b>

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Lecture : Parmi les nouveaux apprentis de la branche Chimie en 2022, 28 % étaient déjà titulaires d'un diplôme de niveau 5.

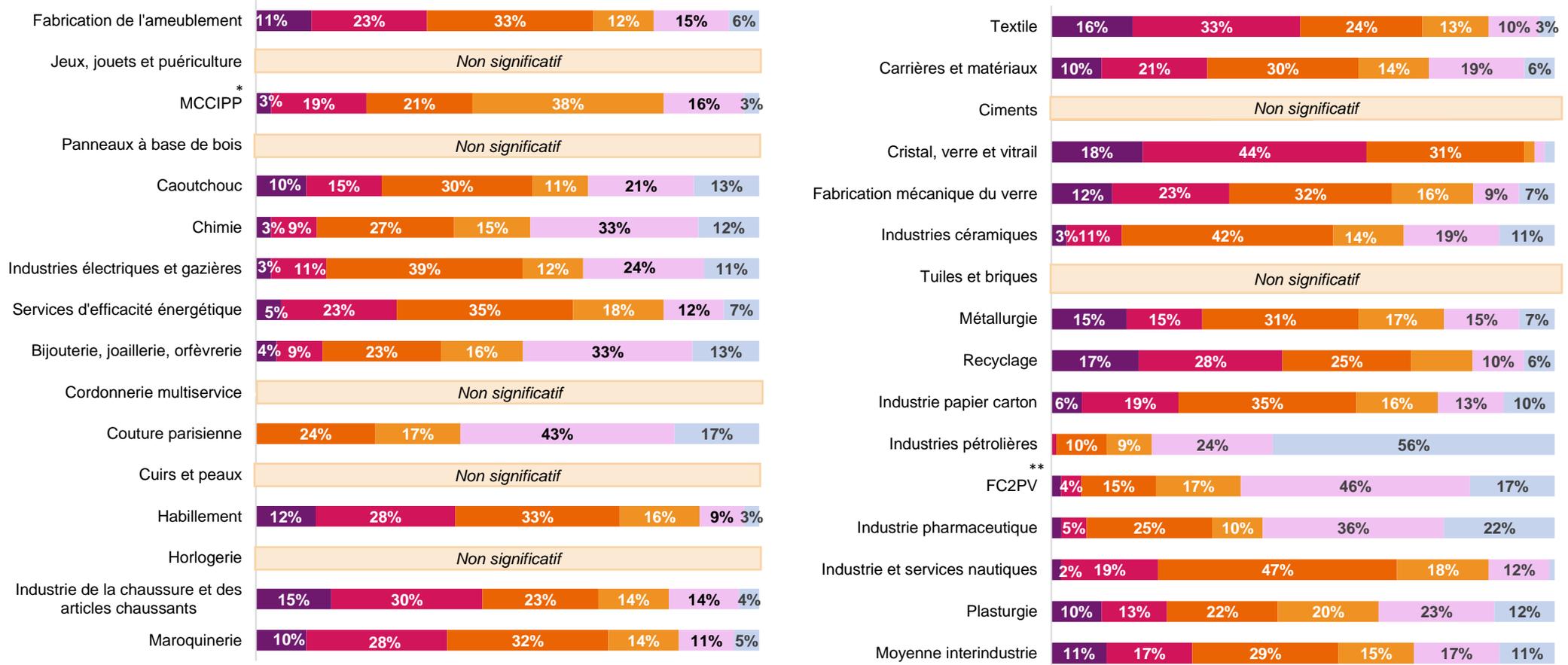
\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



# Le niveau des nouveaux alternants à l'entrée en formation

Répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par niveau de certification à l'entrée en formation par branche en 2022

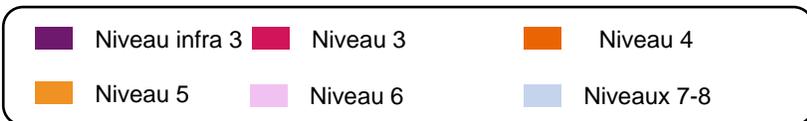


\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »  
Lorsque le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation pour une branche est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS - « non significative ».

Légende



# Le niveau des nouveaux alternants à l'entrée en formation

## Le niveau de certification des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation à l'entrée en formation par branche en 2022

Branche professionnelle	Niv. Infra-3		Niv.3		Niv.4		Niv.5		Niv.6		Niv.7-8	
	Effectifs	Part en %										
Fabrication de l'ameublement	21	11 %	45	23 %	64	33 %	23	12 %	28	15 %	12	6 %
Jeux, jouets et puériculture	0	NS	2	NS	5	NS	2	NS	1	NS	2	NS
MCCIPP*	2	3 %	11	19 %	12	21 %	22	38 %	9	16 %	2	3 %
Panneaux à base de bois	0	NS	0	NS	0	NS	2	NS	0	NS	1	NS
Caoutchouc	38	10 %	54	15 %	110	30 %	42	11 %	76	21 %	46	13 %
Chimie	36	3 %	96	9 %	289	27 %	161	15 %	352	33 %	133	12 %
Industries électriques et gazières	11	3 %	45	11 %	157	39 %	49	12 %	96	24 %	45	11 %
Services d'efficacité énergétique	11	5 %	53	24 %	78	35 %	40	18 %	27	12 %	15	7 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	3	4 %	7	9 %	19	24 %	13	16 %	27	34 %	11	14 %
Cordonnerie multiservice	1	NS	9	NS	6	NS	1	NS	1	NS	2	NS
Couture parisienne	0	0 %	0	0 %	10	24 %	7	17 %	18	43 %	7	17 %
Cuir et peaux	8	NS	7	NS	7	NS	2	NS	0	NS	1	NS
Habillement	69	12 %	157	28 %	186	33 %	89	16 %	51	9 %	16	3 %
Horlogerie	0	NS	0	NS	0	NS	0	NS	1	NS	0	NS
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	12	15 %	24	30 %	19	24 %	11	14 %	11	14 %	3	4 %
Maroquinerie	185	10 %	531	28 %	604	32 %	264	14 %	202	11 %	86	5 %
Textile	80	17 %	161	33 %	115	24 %	61	13 %	50	10 %	16	3 %
Carrières et matériaux	12	10 %	25	21 %	35	30 %	17	14 %	22	19 %	7	6 %
Ciments	0	NS	0	NS	8	NS	5	NS	7	NS	5	NS
Cristal, verre et vitrail	16	18 %	39	44 %	28	31 %	2	2 %	2	2 %	2	2 %
Fabrication mécanique du verre	35	12 %	67	23 %	93	32 %	46	16 %	25	9 %	21	7 %
Industries céramiques	1	3 %	4	11 %	15	42 %	5	14 %	7	19 %	4	11 %
Tuiles et briques	0	NS	0	NS	3	NS	1	NS	4	NS	1	NS
Métallurgie	963	15 %	1 000	15 %	2 020	31 %	1 091	17 %	966	15 %	482	7 %
Recyclage	17	17 %	28	29 %	25	26 %	12	12 %	10	10 %	6	6 %
Industrie papier carton	8	6 %	25	19 %	46	35 %	21	16 %	17	13 %	13	10 %
Industries pétrolières	1	0 %	7	1 %	87	10 %	79	9 %	197	24 %	467	56 %
FC2PV**	2	2 %	4	4 %	17	15 %	19	17 %	51	46 %	19	17 %
Industrie pharmaceutique	10	2 %	27	5 %	146	25 %	58	10 %	208	36 %	127	22 %
Industrie et services nautiques	2	2 %	18	19 %	44	47 %	17	18 %	11	12 %	1	1 %
Plasturgie	29	10 %	38	13 %	65	22 %	58	20 %	68	23 %	34	12 %
<b>Total général</b>	<b>1 616</b>	<b>11 %</b>	<b>2 499</b>	<b>17 %</b>	<b>4 352</b>	<b>29 %</b>	<b>2 241</b>	<b>15 %</b>	<b>2 586</b>	<b>17 %</b>	<b>1 604</b>	<b>11 %</b>

Lorsque le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation pour une branche est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS - « non significative ».  
 \*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes  
 \*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

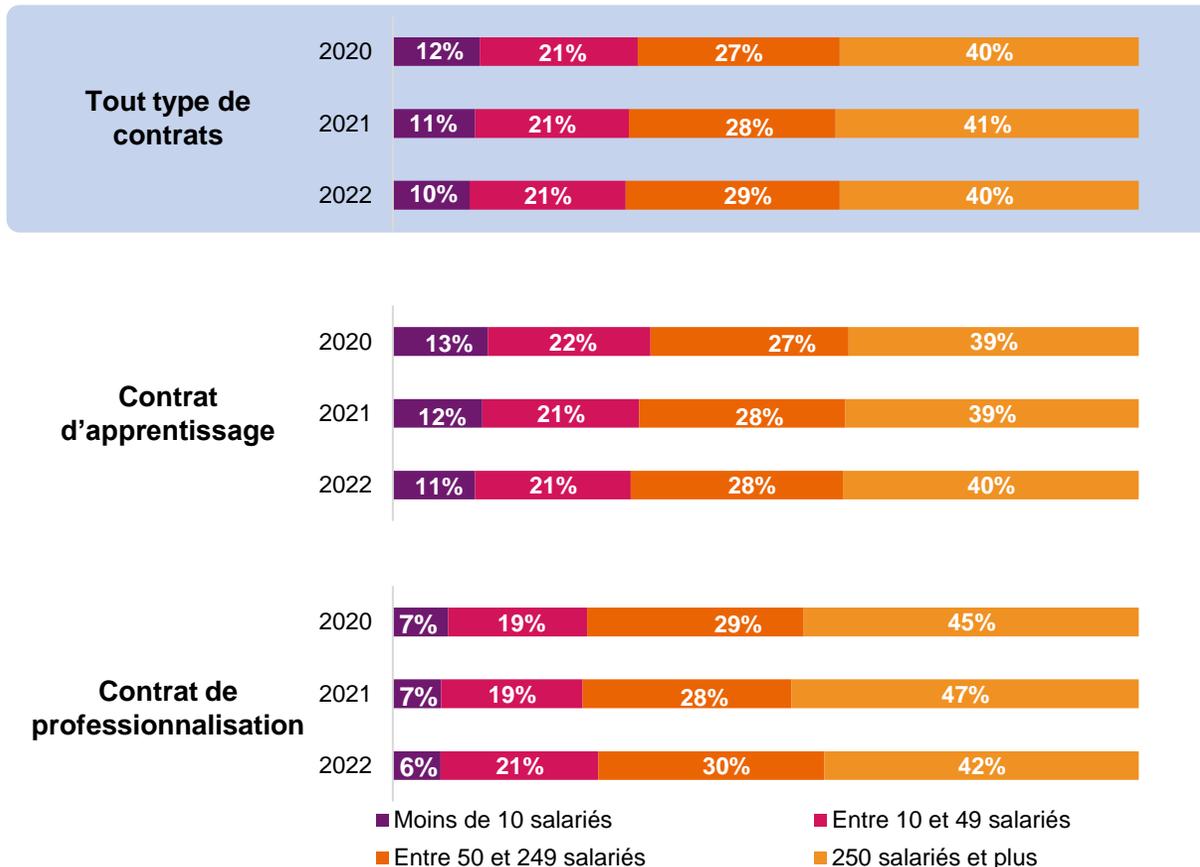
Lecture : Parmi les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation de la branche Chimie en 2022, 15 % étaient déjà titulaires d'un diplôme de niveau 5.



# 03

- A. L'âge des nouveaux alternants
- B. Le genre des nouveaux alternants
- C. La géographie des nouveaux alternants
- D. Le niveau des nouveaux alternants à l'entrée en formation
- E. La taille des établissements des nouveaux alternants**
- F. Le handicap parmi les nouveaux alternants

## Évolution de la répartition des nouveaux alternants selon la taille de leurs établissements et le dispositif entre 2020 et 2022



Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

## Des nouveaux apprentis plus fréquemment dans des établissements de 250 salariés et plus

- Alors que 45 % des nouveaux apprentis tous secteurs confondus se trouvent dans des établissements de moins de 10 salariés (source : Dares, 2023), **ce chiffre est de 11 % dans l'interindustrie en 2022** (cet écart est similaire tous contrats d'apprentissage confondus).
- À l'inverse, 40 % des nouveaux apprentis de l'interindustrie sont salariés dans des établissements comptant 250 salariés ou plus. Ils ne représentent que 23 % des nouveaux apprentis tous secteurs confondus salariés (source : Dares, 2023).
- Si la répartition des nouveaux apprentis par taille d'établissement est relativement stable, une relative concentration des nouveaux apprentis dans les établissements de grande taille est observable (+2 points de nouveaux apprentis dans les établissements de 50 salariés et plus).

## Une surreprésentation des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation dans les PME

- Tous secteurs confondus, 25 % des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation sont dans des **établissements de moins de 10 salariés** (source : Dares, 2023). Cette proportion chute à **6 % au sein de l'interindustrie en 2022**.
- Les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation sont **davantage présents dans des établissements de 50 à 249 salariés** (30 % des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation de l'interindustrie contre 14 % tous secteurs confondus). Ils se retrouvent un peu moins souvent au sein d'établissements de **250 salariés et plus** (42 % des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation dans l'interindustrie contre 44 % en moyenne).

## Des établissements de tailles très différentes pour les nouveaux apprentis en fonction de leur branche professionnelle

- Dans certaines branches **les nouveaux apprentis sont davantage présents dans les établissements de moins de 50 salariés**. C'est notamment le cas dans les branches Cordonnerie multiservices (100 %) Fabrication de l'ameublement (82 % des nouveaux apprentis), Industrie et services nautiques (80 %), Jeux, jouets et puériculture (74 %) et Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie (69 %).
- À l'inverse, **d'autres branches se caractérisent par une concentration plus importante des apprentis dans les établissements de plus de 250 salariés**. C'est le cas pour les branches Caoutchouc (66 % des apprentis), Fabrication mécanique du verre (51 %), Industries pétrolières (70 %) et Industrie pharmaceutique (66 %).

## Des alternants en contrat de professionnalisation davantage présents dans les établissements de taille importante

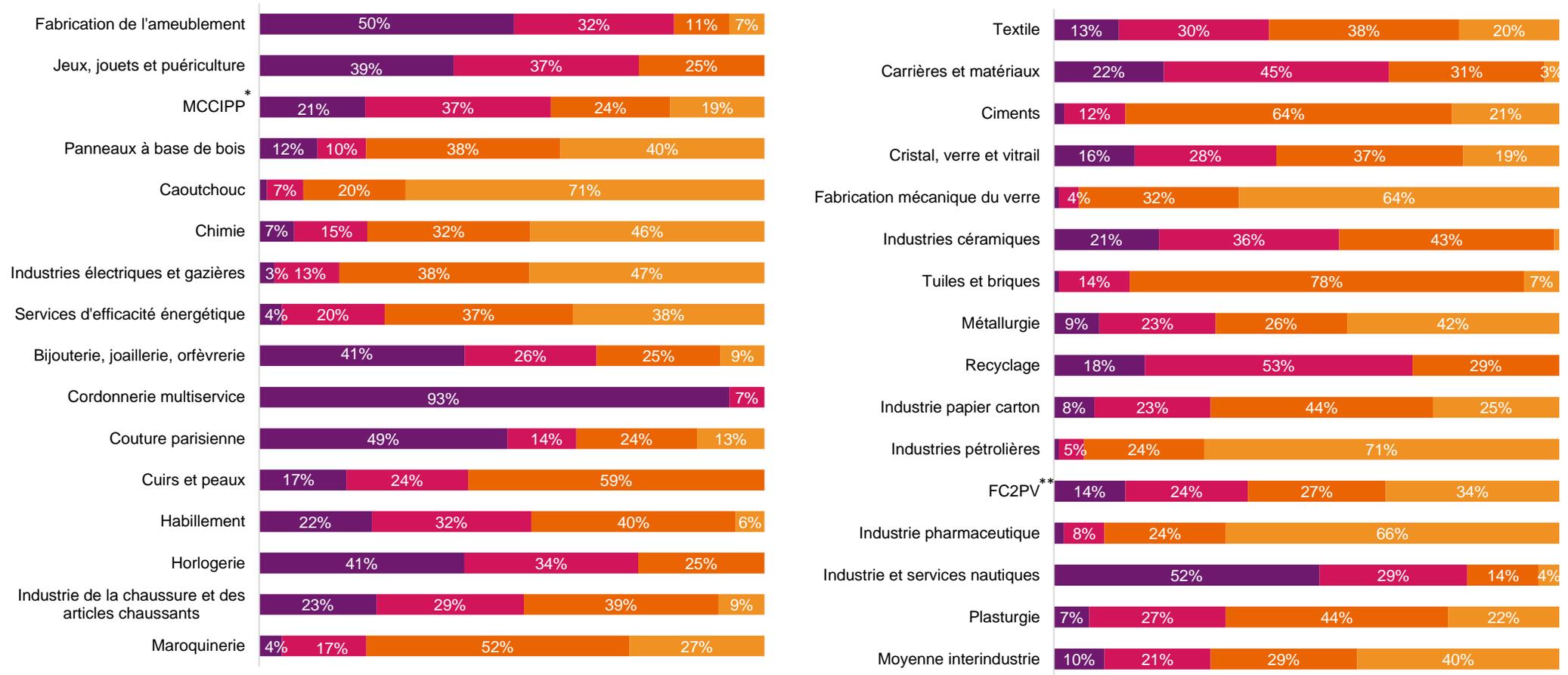
- Dans la majorité des branches professionnelles, les alternants en contrat de professionnalisation sont plus présents dans les établissements de plus de 50 salariés que les apprentis.
- **Les alternants en contrat de professionnalisation sont plus nombreux dans des établissements de plus de 250 salariés** dans les branches Caoutchouc (85 % des alternants en contrat de professionnalisation contre 66 % des apprentis), Fabrication mécanique du verre (85 % contre 66 %) ou encore Métallurgie (48 % contre 41 %),.
- **Trois branches professionnelles se distinguent toutefois de ce constat** : Industrie et services nautiques, Recyclage et Industries céramiques. Les salariés en contrats de professionnalisation sont ainsi plus présents dans les TPE que ceux en apprentissage. Dans la branche Industrie et services nautiques, ce sont même 60 % des alternants en contrat de professionnalisation qui travaillent au sein de TPE (+9 pts par rapport aux apprentis).

# La taille des établissements des nouveaux alternants

CAPP

CPRO

## Répartition des nouveaux alternants par taille de leur établissement par branche en 2022



\*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

■ Moins de 10 salariés ■ Entre 10 et 49 salariés ■ Entre 50 et 249 salariés ■ Plus de 250 salariés



# La taille des établissements des nouveaux alternants

## La taille des établissements des nouveaux alternants par branche en 2022

Branche professionnelle	Moins de 10 salariés		Entre 10 et 49 salariés		Entre 50 et 249 salariés		Plus de 250 salariés	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	889	50 %	559	32 %	192	11 %	123	7 %
Jeux, jouets et puériculture	62	39 %	59	37 %	40	25 %	0	0 %
MCCIPP*	72	21 %	126	37 %	81	24 %	64	19 %
Panneaux à base de bois	12	12 %	10	10 %	40	38 %	42	40 %
Caoutchouc	21	2 %	99	7 %	277	20 %	973	71 %
Chimie	481	7 %	1 010	15 %	2 244	32 %	3 224	46 %
Industries électriques et gazières	153	3 %	634	13 %	1 866	38 %	2 309	47 %
Services d'efficacité énergétique	78	4 %	355	20 %	648	37 %	661	38 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	431	41 %	277	26 %	260	25 %	92	9 %
Cordonnerie multiservice	67	93 %	5	7 %	0	0 %	0	0 %
Couture parisienne	173	49 %	48	14 %	84	24 %	47	13 %
Cuirs et peaux	10	17 %	14	24 %	34	59 %	0	0 %
Habillement	314	22 %	444	32 %	569	40 %	80	6 %
Horlogerie	13	41 %	11	34 %	8	25 %	0	0 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	59	23 %	74	29 %	98	39 %	23	9 %
Maroquinerie	111	4 %	415	17 %	1 288	52 %	663	27 %
Textile	204	13 %	459	30 %	582	38 %	307	20 %
Carrières et matériaux	225	22 %	454	45 %	311	31 %	26	3 %
Ciments	5	2 %	25	12 %	133	64 %	44	21 %
Cristal, verre et vitrail	37	16 %	65	28 %	88	37 %	46	19 %
Fabrication mécanique du verre	5	1 %	29	4 %	246	32 %	495	64 %
Industries céramiques	34	21 %	58	36 %	70	43 %	1	1 %
Tuiles et briques	1	1 %	17	14 %	96	78 %	9	7 %
Métallurgie	4 041	9 %	10 008	23 %	11 136	26 %	18 363	42 %
Recyclage	107	18 %	314	53 %	174	29 %	0	0 %
Industrie papier carton	85	8 %	243	23 %	453	44 %	256	25 %
Industries pétrolières	12	1 %	66	5 %	321	24 %	963	71 %
FC2PV**	136	14 %	234	24 %	263	27 %	332	34 %
Industrie pharmaceutique	95	2 %	309	8 %	950	24 %	2 648	66 %
Industrie et services nautiques	354	52 %	199	29 %	97	14 %	28	4 %
Plasturgie	176	7 %	695	27 %	1 115	44 %	548	22 %
<b>Total général</b>	<b>8 564</b>	<b>10 %</b>	<b>17 422</b>	<b>21 %</b>	<b>23 878</b>	<b>29 %</b>	<b>33 350</b>	<b>40 %</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

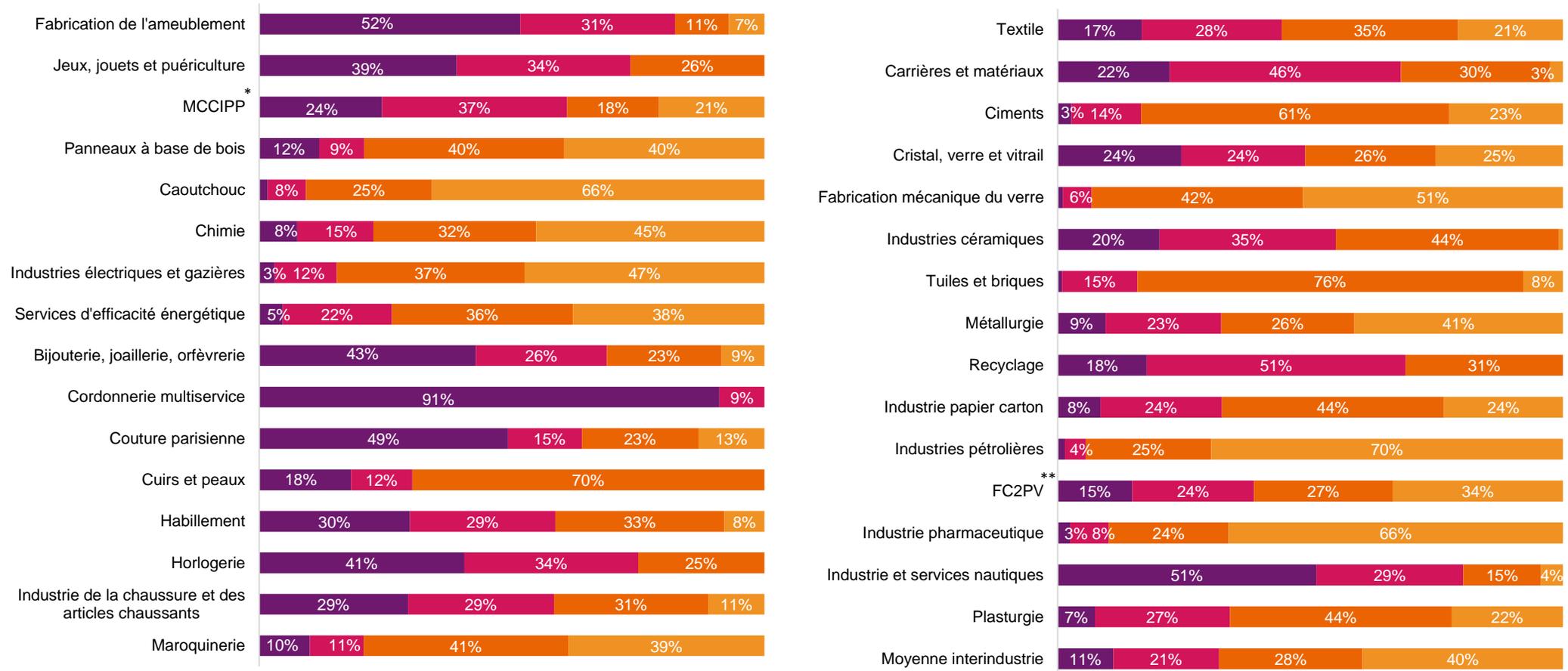
\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Note : la somme de l'ensemble des nouveaux alternants par taille d'établissement est inférieur au nombre réel de nouveaux alternants. Cela est dû à la neutralisation du champ « non renseigné » parmi les tailles d'établissement.

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

# La taille des établissements des nouveaux alternants

## Répartition des nouveaux apprentis par taille de leur établissement par branche en 2022



\*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

■ Moins de 10 salariés ■ Entre 10 et 49 salariés ■ Entre 50 et 249 salariés ■ Plus de 250 salariés



# La taille des établissements des nouveaux alternants

## La taille des établissements des nouveaux apprentis par branche en 2022

Branche professionnelle	Moins de 10 salariés		Entre 10 et 49 salariés		Entre 50 et 249 salariés		Plus de 250 salariés	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	835	52 %	495	31 %	172	11 %	114	7 %
Jeux, jouets et puériculture	59	39 %	52	34 %	40	26 %	0	0 %
MCCIPP*	71	24 %	107	37 %	53	18 %	61	21 %
Panneaux à base de bois	12	12 %	9	9 %	40	40 %	40	40 %
Caoutchouc	17	2 %	76	8 %	250	25 %	660	66 %
Chimie	450	8 %	899	15 %	1 923	32 %	2 699	45 %
Industries électriques et gazières	140	3 %	565	12 %	1 705	37 %	2 177	47 %
Services d'efficacité énergétique	72	5 %	333	22 %	552	36 %	584	38 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	424	43 %	256	26 %	224	23 %	84	9 %
Cordonnerie multiservice	51	91 %	5	9 %	0	0 %	0	0 %
Couture parisienne	158	49 %	47	15 %	74	23 %	42	13 %
Cuirs et peaux	6	18 %	4	12 %	23	70 %	0	0 %
Habillement	275	30 %	265	29 %	308	33 %	73	8 %
Horlogerie	13	41 %	11	34 %	8	25 %	0	0 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	53	29 %	52	29 %	55	31 %	20	11 %
Maroquinerie	95	10 %	101	11 %	384	41 %	368	39 %
Textile	184	17 %	306	28 %	386	35 %	229	21 %
Carrières et matériaux	201	22 %	415	46 %	268	30 %	23	3 %
Ciments	5	3 %	25	14 %	111	61 %	41	23 %
Cristal, verre et vitrail	36	24 %	36	24 %	38	26 %	37	25 %
Fabrication mécanique du verre	5	1 %	28	6 %	205	42 %	252	51 %
Industries céramiques	26	20 %	45	35 %	57	44 %	1	1 %
Tuiles et briques	1	1 %	17	15 %	87	76 %	9	8 %
Métallurgie	3 567	9 %	8 613	23 %	9 909	26 %	15 539	41 %
Recyclage	89	18 %	258	51 %	157	31 %	0	0 %
Industrie papier carton	77	8 %	220	24 %	401	44 %	215	24 %
Industries pétrolières	11	1 %	32	4 %	190	25 %	534	70 %
FC2PV**	128	15 %	209	24 %	238	27 %	292	34 %
Industrie pharmaceutique	87	3 %	264	8 %	823	24 %	2 295	66 %
Industrie et services nautiques	306	51 %	174	29 %	92	15 %	26	4 %
Plasturgie	167	7 %	602	27 %	990	44 %	497	22 %
<b>Total général</b>	<b>7 713</b>	<b>11 %</b>	<b>14 621</b>	<b>21 %</b>	<b>19 866</b>	<b>28 %</b>	<b>27 764</b>	<b>40 %</b>

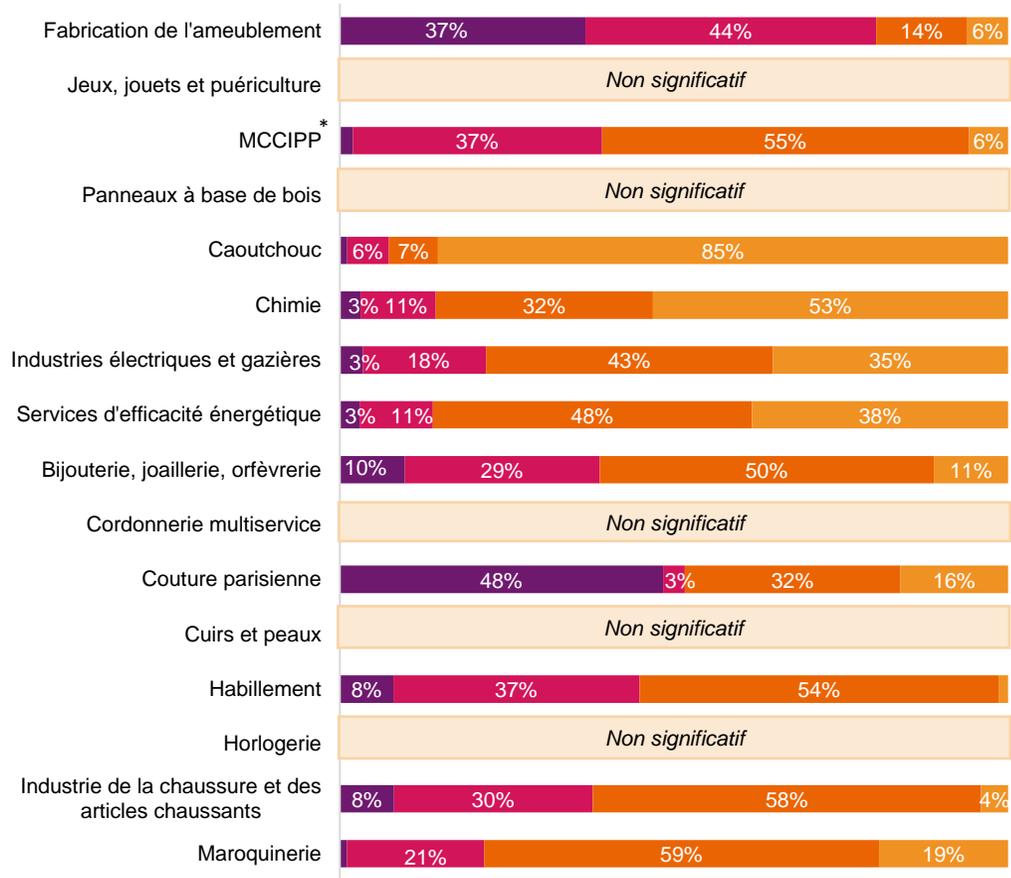
\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Note : la somme de l'ensemble des nouveaux apprentis par taille d'établissement est inférieur au nombre réel de nouveaux apprentis. Cela est dû à la neutralisation du champ « non renseigné » parmi les tailles d'établissement.

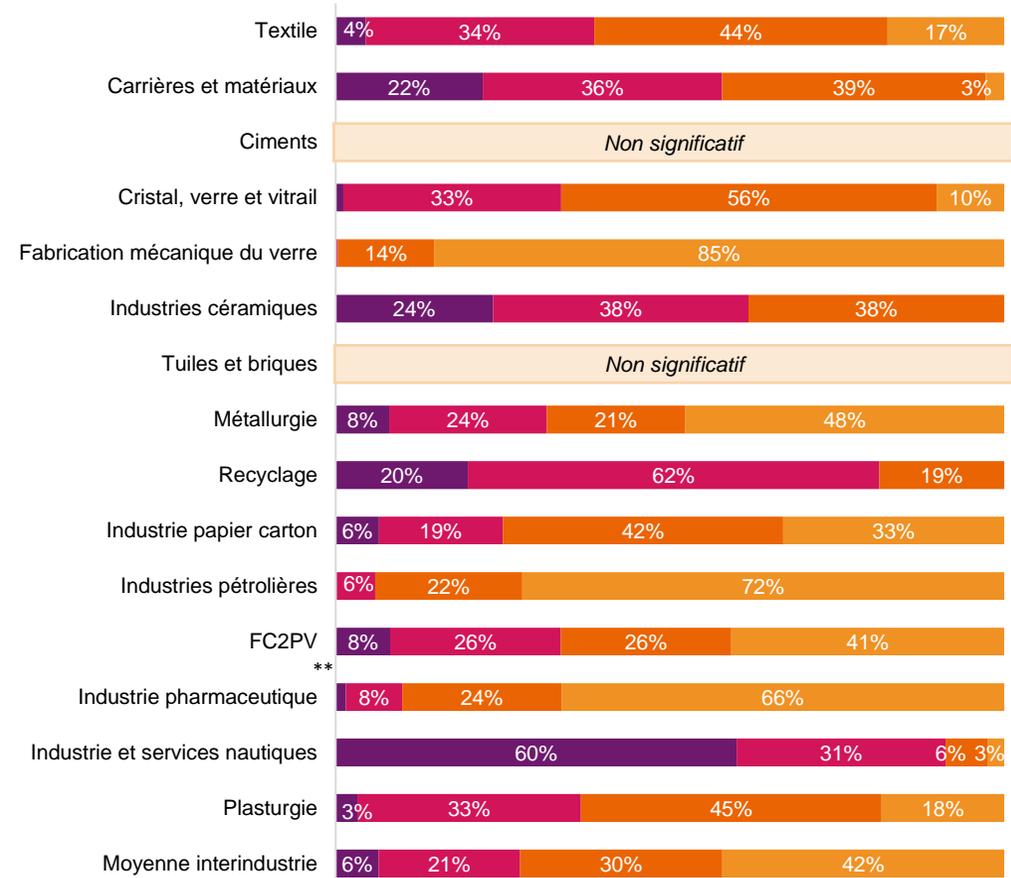


# La taille des établissements des nouveaux alternants



■ Moins de 10 salariés ■ Entre 10 et 49 salariés ■ Entre 50 et 249 salariés ■ Plus de 250 salariés

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



Lorsque le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation pour une branche est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS - « non significative ».

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



# La taille des établissements des nouveaux alternants

La taille des établissements des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par branche en 2022

Branche professionnelle	Moins de 10 salariés		Entre 10 et 49 salariés		Entre 50 et 249 salariés		Plus de 250 salariés	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	54	37 %	64	44 %	20	14 %	9	6 %
Jeux, jouets et puériculture	3	NS	7	NS	0	NS	0	NS
MCCIPP*	1	2 %	19	37 %	28	55 %	3	6 %
Panneaux à base de bois	0	NS	1	NS	0	NS	2	NS
Caoutchouc	4	1 %	23	6 %	27	7 %	313	85 %
Chimie	31	3 %	111	11 %	321	32 %	525	53 %
Industries électriques et gazières	13	3 %	69	18 %	161	43 %	132	35 %
Services d'efficacité énergétique	6	3 %	22	11 %	96	48 %	77	38 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	7	10 %	21	29 %	36	50 %	8	11 %
Cordonnerie multiservice	16	NS	0	NS	0	NS	0	NS
Couture parisienne	15	48 %	1	3 %	10	32 %	5	16 %
Cuirs et peaux	4	NS	10	NS	11	NS	0	NS
Habillement	39	8 %	179	37 %	261	54 %	7	1 %
Horlogerie	0	NS	0	NS	0	NS	0	NS
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	6	8 %	22	30 %	43	58 %	3	4 %
Maroquinerie	16	1 %	314	21 %	904	59 %	295	19 %
Textile	20	4 %	153	34 %	196	44 %	78	17 %
Carrières et matériaux	24	22 %	39	36 %	43	39 %	3	3 %
Ciments	0	NS	0	NS	22	NS	3	NS
Cristal, verre et vitrail	1	1 %	29	33 %	50	56 %	9	10 %
Fabrication mécanique du verre	0	0 %	1	0 %	41	14 %	243	85 %
Industries céramiques	8	24 %	13	38 %	13	38 %	0	0 %
Tuiles et briques	0	NS	0	NS	9	NS	0	NS
Métallurgie	474	8 %	1 395	24 %	1 227	21 %	2 824	48 %
Recyclage	18	20 %	56	62 %	17	19 %	0	0 %
Industrie papier carton	8	6 %	23	19 %	52	42 %	41	33 %
Industries pétrolières	1	0 %	34	6 %	131	22 %	429	72 %
FC2PV**	8	8 %	25	26 %	25	26 %	40	41 %
Industrie pharmaceutique	8	2 %	45	8 %	127	24 %	353	66 %
Industrie et services nautiques	48	60 %	25	31 %	5	6 %	2	3 %
Plasturgie	9	3 %	93	33 %	125	45 %	51	18 %
<b>Total général</b>	<b>851</b>	<b>6 %</b>	<b>2 801</b>	<b>21 %</b>	<b>4 012</b>	<b>30 %</b>	<b>5 586</b>	<b>42 %</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Note : la somme de l'ensemble des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par taille d'établissement est inférieure au nombre réel de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation . Cela est dû à la neutralisation du champ « non renseigné » parmi les tailles d'établissement.

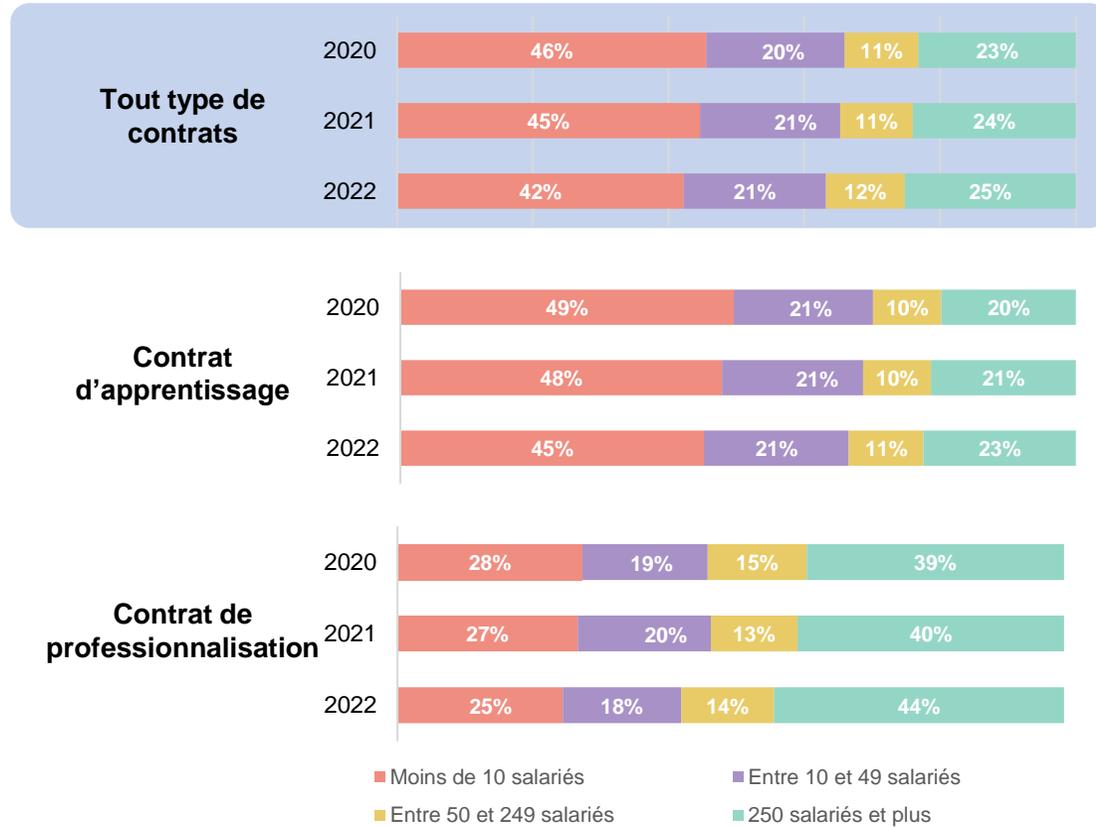
Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Lorsque le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation pour une branche est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS - « non significative ».



# La taille des établissements des nouveaux alternants tous secteurs confondus (ensemble du secteur privé et secteur public)

Évolution de la répartition des nouveaux alternants selon la taille de leurs établissements et le dispositif entre 2020 et 2022

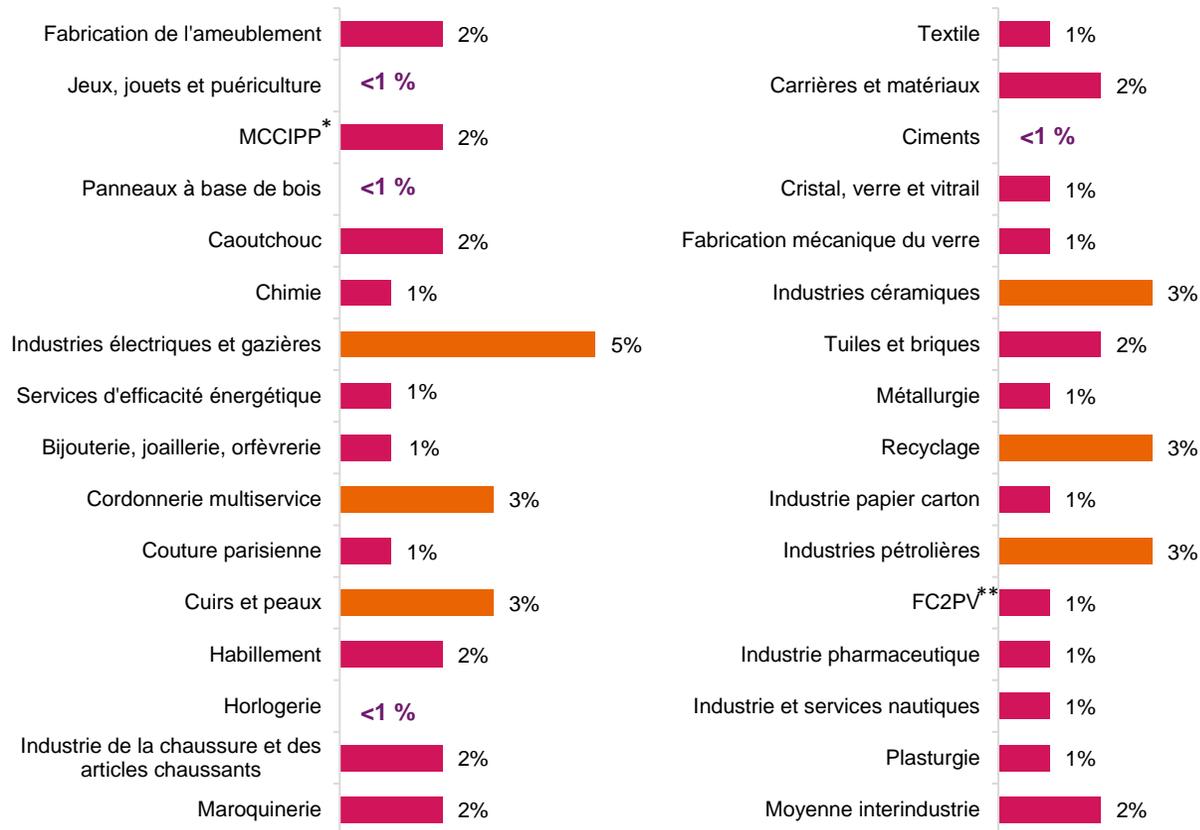


Source : DARES, données « flux »

# 03

- A. L'âge des nouveaux alternants
- B. Le genre des nouveaux alternants
- C. La géographie des nouveaux alternants
- D. Les diplômes des nouveaux alternants
- E. Les entreprises des nouveaux alternants
- F. Le handicap parmi les nouveaux alternants**

Part des nouveaux alternants en situation de handicap par branche professionnelle en 2022



## Près de 2 % des nouveaux alternants sont en situation de handicap dans l'interindustrie

- La part des personnes en situation de handicap a **augmenté** parmi les nouveaux alternants dans l'interindustrie puisqu'elle est passée de 1,1 % à 1,6 % entre 2020 et 2022. Tous secteurs confondus, ce taux est très proche puisqu'il est de 1,5 % (source : Dares, 2023).

Légende

<1 %

1 % et 2 %

3 % ou plus

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



# Le handicap parmi les nouveaux alternants

## Part des nouveaux alternants en situation de handicap par année et par branche professionnelle entre 2020 et 2022

Branche professionnelle	2020	2021	2022
Fabrication de l'ameublement	1,0 %	1,5 %	2,3 %
Jeux, jouets et puériculture	1,5 %	1,1 %	0,0 %
MCCIPP*	0,9 %	1,0 %	2,4 %
Panneaux à base de bois	0 %	0 %	0,0 %
Caoutchouc	0,8 %	0,8 %	1,7 %
Chimie	0,8 %	1,1 %	1,0 %
Industries électriques et gazières	1,8 %	5,1 %	5,0 %
Services d'efficacité énergétique	0,9 %	1,0 %	1,2 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	0,6 %	0,6 %	1,1 %
Cordonnerie multiservice	2,9 %	2,5 %	2,8 %
Couture parisienne	1,3 %	0,8 %	1,3 %
Cuirs et peaux	0 %	2,2 %	3,3 %
Habillement	1,7 %	2,3 %	1,7 %
Horlogerie	0 %	0 %	0,0 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	1,0 %	2,0 %	1,7 %
Maroquinerie	2,7 %	2,1 %	2,2 %
Textile	0,8 %	1,5 %	0,9 %
Carrières et matériaux	1 %	1,7 %	1,6 %
Ciments	1,2 %	2,8 %	0,0 %
Cristal, verre et vitrail	1,5 %	1,2 %	0,8 %
Fabrication mécanique du verre	0,7 %	2,1 %	0,5 %
Industries céramiques	3,3 %	2,4 %	2,6 %
Tuiles et briques	0 %	0 %	2,4 %
Métallurgie	1 %	1,4 %	1,4 %
Recyclage	1,2 %	2,2 %	2,6 %
Industrie papier carton	0,8 %	1,4 %	1,3 %
Industries pétrolières	2,6 %	2,8 %	2,8 %
FC2PV**	0,8 %	1,0 %	1,5 %
Industrie pharmaceutique	0,8 %	0,8 %	0,9 %
Industrie et services nautiques	0,9 %	1,4 %	1,0 %
Plasturgie	0,6 %	1,6 %	1,4 %
<b>Moyenne interindustrie</b>	<b>1,1 %</b>	<b>1,6 %</b>	<b>1,6 %</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

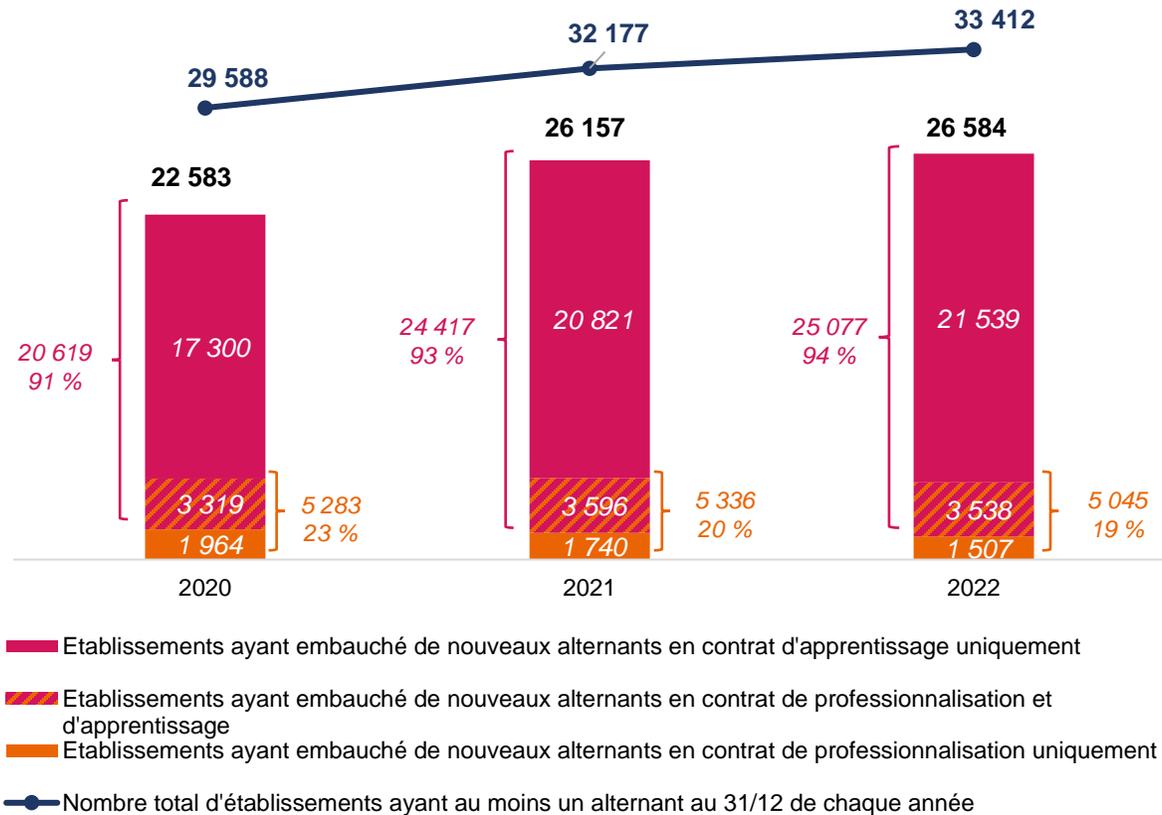
\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



04

**Profil des établissements  
mobilisant l'alternance**

Évolution du nombre d'établissements ayant recours à l'alternance dans l'interindustrie entre 2020 et 2022



## Une augmentation de la part des établissements de l'interindustrie ayant recours à l'alternance

- En 2022, **30 % des établissements de l'interindustrie avaient au moins un alternant**. 24 % avaient recruté au moins un nouvel alternant sur l'année. Entre 2020 et 2022, le **nombre total d'établissements ayant embauché de nouveaux alternants** dans l'interindustrie a augmenté de **+18 %**.
- Cette **dynamique est portée par l'apprentissage**. En effet, le nombre d'établissements ayant embauché de nouveaux alternants uniquement en contrat d'apprentissage a augmenté de **+25 %** entre 2020 et 2022. Ainsi en 2022, **23 % des établissements de l'interindustrie ont recruté au moins un nouvel apprenti**.
- À l'inverse, le nombre d'établissements ayant embauché de nouveaux alternants uniquement en contrat de professionnalisation a quant à lui baissé de **-23 %**. **5 % des établissements ont recruté un nouvel alternant en contrat de professionnalisation en 2022**.



### CLÉS DE LECTURE

- Au 31/12/2022, 33 412 établissements avaient au moins un alternant parmi leurs salariés dans l'interindustrie.
- En 2022, 26 584 établissements de l'interindustrie ont embauché au moins un nouvel alternant.
- En 2022, 3 538 établissements de l'interindustrie ont embauché au moins un apprenti et un nouvel alternant en contrat de professionnalisation.

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux » et « stock »

# 04

- A. Les établissements ayant recours à l'alternance**
- B. Le nombre moyen de nouveaux alternants par établissement
- C. La taille des établissements ayant recours à l'alternance
- D. La localisation des établissements ayant recours à l'alternance

## Une croissance du nombre d'établissements ayant recours à l'alternance généralisée mais hétérogène

- **Dans certaines branches professionnelles, le nombre d'établissements ayant recours à l'alternance a fortement évolué entre 2020 et 2022.** C'est notamment le cas des branches Habillement (+65 %), Horlogerie (+65 %), Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie (+54 %), Jeux, jouets et puériculture (+50 %) et Maroquinerie (+40 %). Malgré cette forte évolution, leur taux de recours à l'alternance demeure légèrement en dessous de la moyenne interindustrielle (à l'exception de la branche Maroquinerie), ce qui peut concourir à cette croissance élevée en proportion.
- **D'autres branches professionnelles ont connu une évolution du nombre d'établissements ayant recours à l'alternance nettement inférieure à la moyenne interindustrielle :** Industries électriques et gazières (+1 %), Ciments (+1 %), Fabrication mécanique du verre (+2 %), Industrie pharmaceutique (+5 %) et Industries pétrolières (+6 %). Cette croissance mesurée est contrebalancée (voire partiellement expliquée) par le fait que ces branches ont des taux de recours à l'alternance supérieur ou égal à la moyenne interindustrielle (à l'exception de la branche Industries pétrolières).
- **La seule branche professionnelle ayant connu une baisse du nombre d'établissements ayant recours à l'alternance est la branche Tuiles et briques (-6 %)**
- Les branches avec les taux de recours des établissements les plus élevés sont la branche Ciments (51 %), Maroquinerie (43 %), Fabrication de l'ameublement (41 %), Fabrication mécanique du verre (38 %) et Cristal, verre et vitrail (37 %).
- À l'inverse, les branches avec les parts de leurs établissements ayant recours à l'alternance les plus faibles sont Cuirs et peaux (21 %), Horlogerie (17 %), Recyclage (16 %), Carrières et matériaux (13 %) et surtout Cordonnerie multiservice (9 %).

\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

## Une hausse généralisée du recours aux contrats d'apprentissage

- **L'évolution du nombre d'établissements ayant recours aux contrats d'apprentissage a été la plus forte** dans les branches Habillement (+85 %), Horlogerie (+83 %), Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie (+58 %), Jeux, jouets et puériculture (+56 %) et Industrie de la chaussure (+54 %).
- **Les branches ayant connu la plus faible évolution du nombre d'établissements ayant recours aux contrats d'apprentissage sont les suivantes :** Industries électriques et gazières (+1 %), Tuiles et briques (+2 %), Fabrication mécanique du verre (+8 %), Ciments (+9 %), et Panneaux à base de bois (+9 %). **La seule branche avec une dynamique négative est la branche Cuirs et peaux (-5 %).**
- Les branches ayant les plus fortes et plus faibles proportions d'établissements ayant recours à l'apprentissage sont les mêmes que pour l'ensemble de l'alternance.

## Une baisse globale du recours aux contrats de professionnalisation, qui masque d'importantes disparités

- **Malgré une baisse du taux de recours des établissements de l'interindustrie aux contrats de professionnalisation de 23 % sur 2 ans, certaines branches se distinguent par une croissance :** Il s'agit des branches Industrie et services nautiques (+65 %), Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie (+22 %), Maroquinerie (+19 %), Industries électriques et gazières (+13 %), Services d'efficacité énergétique (+12 %), Caoutchouc (+12 %) et Habillement (+3 %).
- **Les baisses les plus conséquentes concernent les branches** Carrières et matériaux (-55 %), Industrie papier carton (-50 %), Ciments (-44 %), FC2PV\* (-41 %), et Plasturgie (-35 %).
- Les branches ayant le plus recours aux contrats de professionnalisation sont Maroquinerie (16 % de ses établissements), Fabrication mécanique du verre (16 %), Industries pétrolières (13 %) et Ciments (13 %) et Cuirs et peaux (10 %).
- Cette proportion est particulièrement faible dans les branches Jeux, jouets et puériculture ; Panneaux à base de bois ; Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie ; Recyclage (2 % chacune) et Cordonnerie multiservice ; Horlogerie ; Carrières et matériaux (1 %).



# Les établissements ayant recours à l'alternance

## Recours des établissements à l'alternance par branche, années 2020-2022

Branche professionnelle	Nombre d'étab. ayant recours à l'alternance au 31/12/2020	Nombre d'étab. ayant recours à l'alternance au 31/12/2021	Nombre d'étab. ayant recours à l'alternance au 31/12/2022	Évolution 2020/2021	Évolution 2021/2022	Évolution 2020/2022	Part des établissements ayant recours à l'alternance au 31/12/2022
Fabrication de l'ameublement	1 423	1 705	1 753	20 %	3 %	23 %	41 %
Jeux, jouets et puériculture	86	97	129	13 %	33 %	50 %	25 %
MCCIIP*	217	231	247	6 %	7 %	14 %	23 %
Panneaux à base de bois	32	30	36	-6 %	20 %	13 %	34 %
Caoutchouc	186	211	212	13 %	0 %	14 %	25 %
Chimie	1 815	1 998	2 085	10 %	4 %	15 %	32 %
Industries électriques et gazières	1 389	1 422	1 409	2 %	-1 %	1 %	36 %
Services d'efficacité énergétique	480	528	549	10 %	4 %	14 %	35 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	497	648	767	30 %	18 %	54 %	27 %
Cordonnerie multiservice	76	92	102	21 %	11 %	34 %	9 %
Couture parisienne	109	147	151	35 %	3 %	39 %	26 %
Cuirs et peaux	23	29	29	26 %	0 %	26 %	21 %
Habillement	468	689	772	47 %	12 %	65 %	27 %
Horlogerie	20	26	33	30 %	27 %	65 %	17 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	116	147	155	27 %	5 %	34 %	30 %
Maroquinerie	308	389	431	26 %	11 %	40 %	43 %
Textile	628	774	835	23 %	8 %	33 %	22 %
Carrières et matériaux	818	867	888	6 %	2 %	9 %	13 %
Ciments	73	71	74	-3 %	4 %	1 %	51 %
Cristal, verre et vitrail	106	121	127	14 %	5 %	20 %	37 %
Fabrication mécanique du verre	93	91	95	-2 %	4 %	2 %	38 %
Industries céramiques	97	108	129	11 %	19 %	33 %	24 %
Tuiles et briques	48	45	45	-6 %	0 %	-6 %	33 %
Métallurgie	16 043	17 265	17 726	8 %	3 %	10 %	33 %
Recyclage	348	453	463	30 %	2 %	33 %	16 %
Industrie papier carton	482	518	545	7 %	5 %	13 %	26 %
Industries pétrolières	115	116	122	1 %	5 %	6 %	23 %
FC2PV**	385	449	455	17 %	1 %	18 %	33 %
Industrie pharmaceutique	644	653	676	1 %	4 %	5 %	30 %
Industrie et services nautiques	518	636	679	23 %	7 %	31 %	26 %
Plasturgie	1 160	1 267	1 308	9 %	3 %	13 %	33 %
<b>Total général</b>	<b>29 588</b>	<b>32 177</b>	<b>33 412</b>	<b>9 %</b>	<b>4 %</b>	<b>13 %</b>	<b>30 %</b>

\*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF



# Les établissements ayant recours à l'alternance

## Recours des établissements à l'apprentissage par branche, années 2020-2022

Branche professionnelle	Nombre d'étab. ayant recours à l'apprentissage au 31/12/2020	Nombre d'étab. ayant recours à l'apprentissage au 31/12/2021	Nombre d'étab. ayant recours au 31/12/2022	Évolution 2020/2021	Évolution 2021/2022	Évolution 2020/2022	Part des établissements ayant recours à l'apprentissage au 31/12/2022
Fabrication de l'ameublement	1 352	1 651	1 706	22 %	3 %	26 %	39 %
Jeux, jouets et puériculture	80	92	125	15 %	36 %	56 %	24 %
MCCIPP*	201	224	238	11 %	6 %	18 %	22 %
Panneaux à base de bois	32	28	35	-13 %	25 %	9 %	33 %
Caoutchouc	169	199	198	18 %	-1 %	17 %	24 %
Chimie	1 638	1 897	2 012	16 %	6 %	23 %	31 %
Industries électriques et gazières	1 332	1 353	1 341	2 %	-1 %	1 %	35 %
Services d'efficacité énergétique	462	515	529	11 %	3 %	15 %	34 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	481	637	760	32 %	19 %	58 %	26 %
Cordonnerie multiservice	68	78	90	15 %	15 %	32 %	8 %
Couture parisienne	93	139	141	49 %	1 %	52 %	24 %
Cuirs et peaux	22	23	21	5 %	-9 %	-5 %	16 %
Habillement	379	607	701	60 %	15 %	85 %	25 %
Horlogerie	18	25	33	39 %	32 %	83 %	17 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	93	130	143	40 %	10 %	54 %	27 %
Maroquinerie	257	333	382	30 %	15 %	49 %	38 %
Textile	542	702	774	30 %	10 %	43 %	21 %
Carrières et matériaux	690	799	852	16 %	7 %	23 %	13 %
Ciments	68	70	74	3 %	6 %	9 %	51 %
Cristal, verre et vitrail	97	108	121	11 %	12 %	25 %	35 %
Fabrication mécanique du verre	87	89	94	2 %	6 %	8 %	37 %
Industries céramiques	85	94	116	11 %	23 %	36 %	21 %
Tuiles et briques	44	44	45	0 %	2 %	2 %	33 %
Métallurgie	15 245	16 593	17 152	9 %	3 %	13 %	32 %
Recyclage	305	402	429	32 %	7 %	41 %	14 %
Industrie papier carton	436	507	520	16 %	3 %	19 %	24 %
Industries pétrolières	95	98	111	3 %	13 %	17 %	21 %
FC2PV**	327	420	436	28 %	4 %	33 %	32 %
Industrie pharmaceutique	579	622	655	7 %	5 %	13 %	29 %
Industrie et services nautiques	481	575	620	20 %	8 %	29 %	23 %
Plasturgie	1 088	1 213	1 273	11 %	5 %	17 %	32 %
<b>Total général</b>	<b>27 610</b>	<b>30 609</b>	<b>32 101</b>	<b>11 %</b>	<b>5 %</b>	<b>16 %</b>	<b>29 %</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF

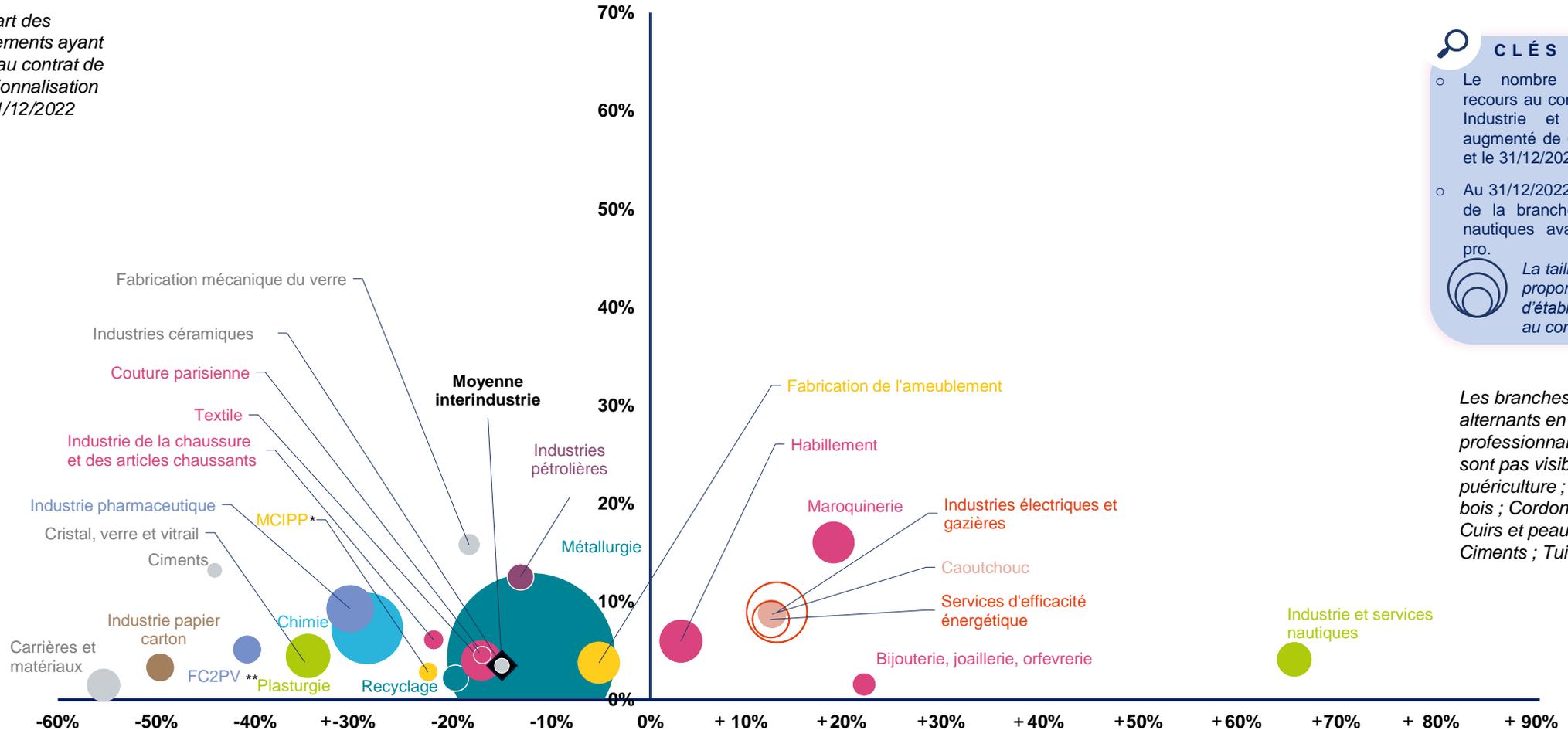


# Les établissements ayant recours à l'alternance

## Positionnement des branches professionnelles selon la part des établissements ayant recours au contrat de professionnalisation en 2022 et évolution du nombre d'établissements ayant au contrat de professionnalisation entre 2020 et 2022

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF

Part des établissements ayant recours au contrat de professionnalisation au 31/12/2022



**CLÉS DE LECTURE**

- Le nombre d'établissements ayant recours au contrat pro. dans la branche Industrie et services nautiques a augmenté de 65 % entre le 31/12/2020 et le 31/12/2022.
- Au 31/12/2022, 4 % des établissements de la branche Industrie et services nautiques avaient recours au contrat pro.

La taille des bulles est proportionnelle au nombre d'établissements ayant recours au contrat pro.

Les branches ayant moins de 30 alternants en contrats de professionnalisation en 2020 ne sont pas visibles (Jeux, jouets et puériculture ; Panneaux à base de bois ; Cordonnerie multiservice ; Cuir et peau ; Horlogerie ; Ciments ; Tuiles et briques)

\*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



# Les établissements ayant recours à l'alternance

## Recours des établissements à l'alternance en contrat de professionnalisation par branche, années 2020-2022

Branche professionnelle	Nombre d'étab. ayant recours au contrat pro. au 31/12/2020	Nombre d'étab. ayant recours au contrat pro. au 31/12/2021	Nombre d'étab. ayant recours au contrat pro. au 31/12/2022	Évolution 2020/2021	Évolution 2021/2022	Évolution 2020/2022	Part des établissements ayant recours au contrat pro. au 31/12/2022
Fabrication de l'ameublement	172	152	163	-12 %	7 %	-5 %	4 %
Jeux, jouets et puériculture	21	15	11	NS	NS	NS	2 %
MCCIPP*	40	24	31	-40 %	29 %	-23 %	3 %
Panneaux à base de bois	7	5	2	NS	NS	NS	2 %
Caoutchouc	65	73	73	12 %	0 %	12 %	9 %
Chimie	659	534	470	-19 %	-12 %	-29 %	7 %
Industries électriques et gazières	305	352	344	15 %	-2 %	13 %	9 %
Services d'efficacité énergétique	115	132	129	15 %	-2 %	12 %	8 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	37	39	45	5 %	15 %	22 %	2 %
Cordonnerie multiservice	8	15	15	NS	NS	NS	1 %
Couture parisienne	35	27	29	-23 %	NS	-17 %	5 %
Cuirs et peaux	1	12	13	NS	NS	NS	10 %
Habillement	163	172	168	6 %	-2 %	3 %	6 %
Horlogerie	4	5	1	NS	NS	NS	1 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	41	33	32	-20 %	-3 %	-22 %	6 %
Maroquinerie	135	163	160	21 %	-2 %	19 %	16 %
Textile	181	184	150	2 %	-18 %	-17 %	4 %
Carrières et matériaux	224	131	100	-42 %	-24 %	-55 %	1 %
Ciments	34	19	19	-44 %	0 %	-44 %	13 %
Cristal, verre et vitrail	20	22	13	10 %	-41 %	-35 %	4 %
Fabrication mécanique du verre	49	48	40	-2 %	-17 %	-18 %	16 %
Industries céramiques	26	25	22	-4 %	-12 %	-15 %	4 %
Tuiles et briques	17	7	11	NS	NS	NS	8 %
Métallurgie	3 069	2 795	2 693	-9 %	-4 %	-12 %	5 %
Recyclage	81	87	65	7 %	-25 %	-20 %	2 %
Industrie papier carton	139	78	70	-44 %	-10 %	-50 %	3 %
Industries pétrolières	76	69	66	-9 %	-4 %	-13 %	13 %
FC2PV**	120	79	71	-34 %	-10 %	-41 %	5 %
Industrie pharmaceutique	296	224	206	-24 %	-8 %	-30 %	9 %
Industrie et services nautiques	66	95	109	44 %	15 %	65 %	4 %
Plasturgie	274	197	179	-28 %	-9 %	-35 %	4 %
<b>Total général</b>	<b>6 538</b>	<b>5 876</b>	<b>5 549</b>	<b>-10 %</b>	<b>-6 %</b>	<b>-15 %</b>	<b>5 %</b>

Lorsque le dénominateur d'une évolution est inférieur à 30, le taux d'évolution est indiqué « non significatif » (« NS »)

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF



# 04

- A. Les établissements ayant recours à l'alternance
- B. Le nombre moyen de nouveaux alternants par établissement**
- C. La taille des établissements ayant recours à l'alternance
- D. La localisation des établissements ayant recours à l'alternance

## Une hausse globale du nombre de nouveaux alternants embauchés par établissement

- En 2022, les établissements de l'interindustrie accueillent en moyenne 3,5 nouveaux alternants par établissement, soit 0,4 alternant supplémentaire par rapport à l'année 2020.
- Durant la période 2020-2022, la plupart des branches ont connu une croissance du nombre de nouveaux alternants embauchés par établissement. Les branches dont le nombre moyen d'alternants embauchés par établissement a le plus fortement évolué sont les suivantes : Fabrication mécanique du verre (+2,4), Maroquinerie (+1,8), Couture parisienne (+1,5), Ciments (+0,9), Tuiles et briques (+0,9).
- Le nombre moyen de nouveaux alternants embauchés par établissement durant cette période est en recul uniquement dans les branches Horlogerie (-0,2) et Jeux, jouets, puériculture (-0,1).
- Certaines branches ont un nombre moyen d'alternants par établissement largement supérieur à la moyenne interindustrielle. Se distinguent les branches Industries pétrolières (15), Fabrication mécanique du verre (9,2), Maroquinerie (8,1), Caoutchouc (7,5) et Industrie pharmaceutique (7,1).

## Une dynamique de croissance du nombre de nouveaux apprentis embauchés par établissement

- En 2022, les établissements de l'interindustrie accueillent en moyenne 3,1 apprentis, soit 0,4 apprenti de plus par rapport à l'année 2020.
- Compte tenu de la part importante des apprentis parmi les nouveaux alternants, les dynamiques observables sont similaires à celles observables tous dispositifs confondus.

## Une hausse du nombre moyen de nouveaux alternants embauchés en contrat pro

- Les établissements de l'interindustrie ont accueilli en moyenne 3 nouveaux alternants en contrat de professionnalisation, soit 0,3 alternant supplémentaire par rapport à l'année 2020, ce malgré une baisse du nombre d'établissements ayant recours à ce dispositif.
- Dans certaines branches, l'évolution du nombre moyen de nouveaux alternants en contrat pro par établissement est largement supérieure à la moyenne interindustrielle. Se distinguent les branches Fabrication mécanique du verre (+4,1), Maroquinerie (+3,8), Cristal, verre et vitrail (+2,7), Habillement (+1,6), et Textile (+1,1).
- Les branches concentrant le plus grand nombre de nouveaux alternants en contrat pro par établissement sont les branches Industries pétrolières (12,9), Maroquinerie (12,1), Fabrication mécanique du verre (7,8), Cristal, verre et vitrail (6,4), et Caoutchouc (5,7).
- Cependant, dans certaines branches le nombre moyen de nouveaux alternants en contrat pro est en recul. Il s'agit des branches FC2PV (-0,4), Chimie (-0,3), Caoutchouc (-0,3), Industries électriques et gazières (-0,3), et Industrie pharmaceutique (-0,2).

# Le nombre moyen de nouveaux alternants par établissement

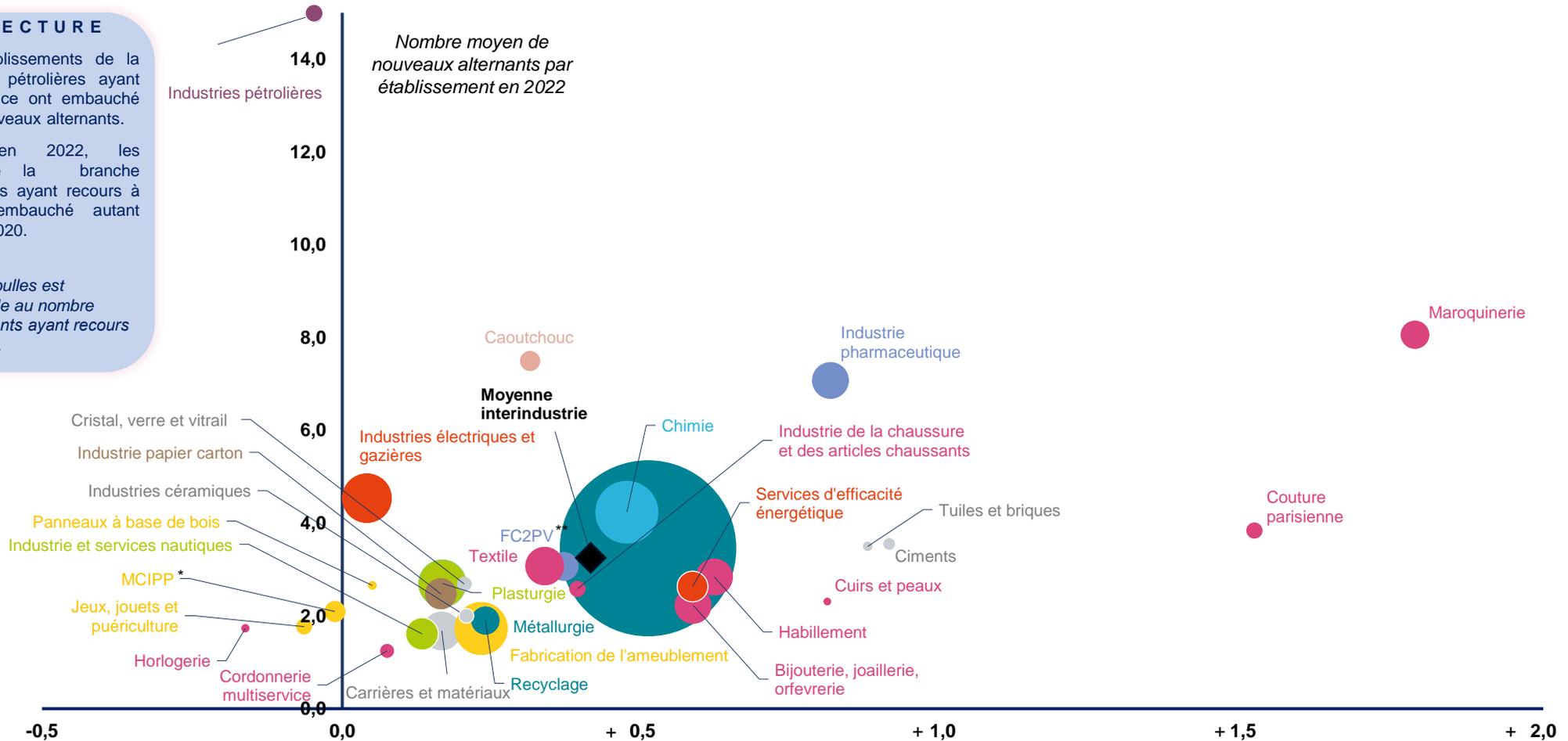
## Positionnement des branches professionnelles selon le nombre moyen de nouveaux alternants des établissements ayant recours à l'alternance en 2022 et son évolution entre 2020 et 2022

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

### CLÉ DE LECTURE

- En 2022, les établissements de la branche Industries pétrolières ayant recours à l'alternance ont embauché en moyenne 15 nouveaux alternants.
- En moyenne en 2022, les établissements de la branche Industries pétrolières ayant recours à l'alternance ont embauché autant d'alternants qu'en 2020.

La taille des bulles est proportionnelle au nombre d'établissements ayant recours à l'alternance.



\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Évolution du nombre moyen de nouveaux alternants par établissement entre 2020 et 2022



# Le nombre moyen de nouveaux alternants par établissement

CAPP

CPRO

## Nombre moyen de nouveaux alternants par entreprise et évolution de ce nombre

Branche professionnelle	Nombre moyen de nouveaux alternants par établissement 2020	Nombre moyen de nouveaux alternants par établissement 2021	Nombre moyen de nouveaux alternants par établissement 2022	Évolution 2020/2021***	Évolution 2021/2022***	Évolution 2020/2022***
Fabrication de l'ameublement	1,5	1,6	1,7	0,1	0,1	0,2
Jeux, jouets et puériculture	1,8	2,1	1,8	0,2	-0,3	-0,1
MCCIPP*	2,1	2,2	2,1	0,1	-0,1	0
Panneaux à base de bois	3,2	3,1	3,3	-0,1	0,1	0
Caoutchouc	7,2	8,2	7,5	1,0	-0,7	0,3
Chimie	3,8	4,2	4,2	0,4	0,1	0,5
Industries électriques et gazières	4,5	4,6	4,5	0,1	0	0
Services d'efficacité énergétique	3,8	3,9	4,4	0,1	0,5	0,6
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	1,6	2,0	2,2	0,4	0,2	0,6
Cordonnerie multiservice	1,2	1,1	1,2	0	0,1	0,1
Couture parisienne	2,3	2,9	3,8	0,6	0,9	1,5
Cuirs et peaux	1,5	2,0	2,3	0,5	0,3	0,8
Habillement	2,2	2,5	2,8	0,3	0,3	0,6
Horlogerie	1,9	1,7	1,7	-0,2	0	-0,2
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	2,2	2,1	2,6	-0,1	0,5	0,4
Maroquinerie	6,3	7,0	8,1	0,7	1,1	1,8
Textile	2,3	2,5	2,6	0,2	0,1	0,3
Carrières et matériaux	1,5	1,6	1,7	0,1	0,1	0,2
Ciments	2,6	3,5	3,6	0,9	0	0,9
Cristal, verre et vitrail	2,5	2,4	2,7	-0,1	0,3	0,2
Fabrication mécanique du verre	6,8	8,5	9,2	1,7	0,7	2,4
Industries céramiques	1,8	1,8	2,0	0	0,2	0,2
Tuiles et briques	2,2	3,0	3,1	0,8	0,1	0,9
Métallurgie	3,0	3,4	3,5	0,4	0,1	0,5
Recyclage	1,7	1,8	1,9	0,2	0,1	0,2
Industrie papier carton	2,3	2,5	2,5	0,2	0	0,2
Industries pétrolières	15,0	15,7	15,0	0,7	-0,8	0
FC2PV**	2,7	2,8	3,1	0,1	0,2	0,4
Industrie pharmaceutique	6,3	7,0	7,1	0,8	0,1	0,8
Industrie et services nautiques	1,5	1,5	1,6	0	0,1	0,1
Plasturgie	2,5	2,5	2,7	0	0,1	0,2
<b>Total général</b>	<b>3,1</b>	<b>3,4</b>	<b>3,5</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>	<b>0,4</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

\*\*\* En nombre moyen de nouveaux alternants par établissement

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



# Le nombre moyen de nouveaux alternants par établissement

## Positionnement des branches professionnelles selon le nombre moyen de nouveaux apprentis des établissements ayant recours à l'apprentissage en 2022 et son évolution entre 2020 et 2022

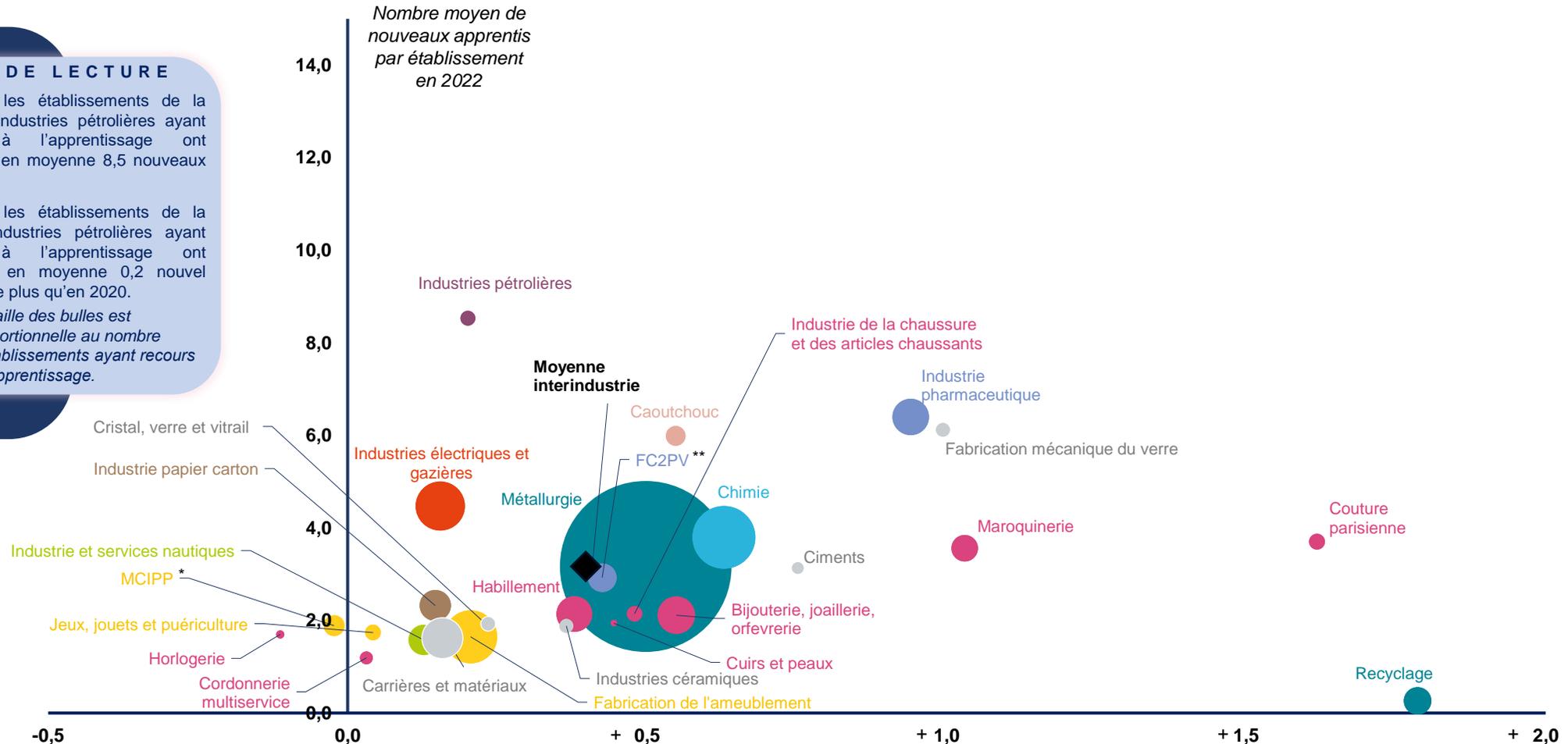
Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



### CLÉ DE LECTURE

- En 2022, les établissements de la branche Industries pétrolières ayant recours à l'apprentissage ont embauché en moyenne 8,5 nouveaux apprentis.
- En 2022, les établissements de la branche Industries pétrolières ayant recours à l'apprentissage ont embauché en moyenne 0,2 nouvel alternant de plus qu'en 2020.

La taille des bulles est proportionnelle au nombre d'établissements ayant recours à l'apprentissage.



\*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Évolution du nombre moyen de nouveaux apprentis par établissement entre 2020 et 2022



# Le nombre moyen de nouveaux alternants par établissement

## Nombre moyen de nouveaux apprentis par entreprise et évolution de ce nombre

Branche professionnelle	Nombre moyen de nouveaux apprentis par établissement 2020	Nombre moyen de nouveaux apprentis par établissement 2021	Nombre moyen de nouveaux apprentis par établissement 2022	Évolution 2020/2021***	Évolution 2021/2022***	Évolution 2020/2022***
Fabrication de l'ameublement	1,4	1,6	1,7	0,1	0,1	0,2
Jeux, jouets et puériculture	1,7	2,0	1,7	0,3	-0,3	0
MCCIPP*	1,9	2,0	1,9	0,1	-0,1	0
Panneaux à base de bois	2,8	3,2	3,3	0,4	0,1	0,5
Caoutchouc	5,4	6,1	6,0	0,7	-0,2	0,5
Chimie	3,2	3,6	3,8	0,5	0,2	0,6
Industries électriques et gazières	4,3	4,5	4,5	0,2	0	0,2
Services d'efficacité énergétique	3,4	3,5	4,1	0,1	0,6	0,7
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	1,6	1,9	2,1	0,4	0,2	0,5
Cordonnerie multiservice	1,2	1,2	1,2	0	0	0
Couture parisienne	2,1	2,7	3,7	0,6	1,0	1,6
Cuirs et peaux	1,5	1,5	1,9	0	0,5	0,4
Habillement	1,8	2,0	2,1	0,3	0,1	0,4
Horlogerie	1,8	1,6	1,7	-0,2	0,1	-0,1
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	1,7	1,7	2,1	0	0,5	0,5
Maroquinerie	2,5	3,0	3,6	0,5	0,5	1,0
Textile	1,9	2,0	2,2	0,1	0,2	0,2
Carrières et matériaux	1,4	1,6	1,6	0,1	0	0,2
Ciments	2,4	3,2	3,1	0,9	-0,1	0,8
Cristal, verre et vitrail	1,7	1,8	1,9	0,1	0,1	0,2
Fabrication mécanique du verre	5,1	5,8	6,1	0,6	0,4	1,0
Industries céramiques	1,5	1,6	1,9	0,1	0,3	0,4
Tuiles et briques	2,1	2,9	3,0	0,8	0,1	0,9
Métallurgie	2,7	3,0	3,2	0,3	0,2	0,5
Recyclage	1,5	1,7	1,8	0,2	0,1	0,3
Industrie papier carton	2,2	2,2	2,3	0	0,1	0,1
Industries pétrolières	8,3	9,0	8,5	0,6	-0,4	0,2
FC2PV**	2,5	2,7	2,9	0,2	0,2	0,4
Industrie pharmaceutique	5,5	6,1	6,4	0,7	0,3	0,9
Industrie et services nautiques	1,5	1,5	1,6	0,1	0,1	0,1
Plasturgie	2,3	2,3	2,5	0,1	0,1	0,2
<b>Total général</b>	<b>2,7</b>	<b>3,0</b>	<b>3,1</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,4</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

\*\*\* En nombre moyen de nouveaux alternants par établissement



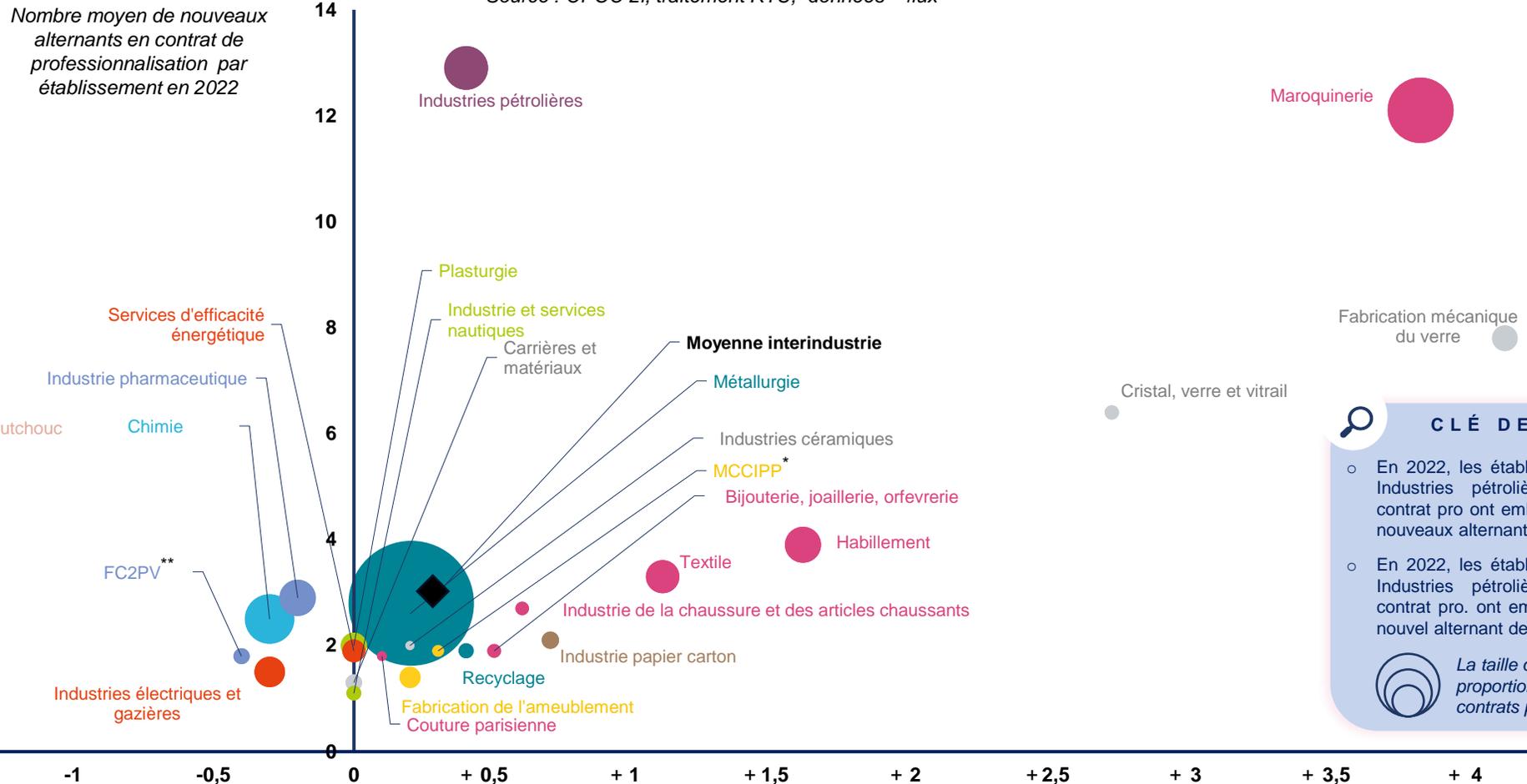
Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Bilan et évolution de l'alternance dans l'interindustrie | Rapport final

# Le nombre moyen de nouveaux alternants par établissement

## Positionnement des branches professionnelles selon le nombre moyen de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation des établissements ayant recours aux contrats de professionnalisation en 2022 et son évolution entre 2020 et 2022

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



Les branches ayant moins de 30 alternants en contrats de professionnalisation en 2020 ne sont pas visibles (Jeux, jouets et puériculture ; Panneaux à base de bois ; Cordonnerie multiservice ; Cuirs et peau ; Horlogerie ; Ciments ; Tuiles et briques)

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

**CLÉ DE LECTURE**

- En 2022, les établissements de la branche Industries pétrolières ayant recours au contrat pro ont embauché en moyenne 12,9 nouveaux alternants en contrat pro.
- En 2022, les établissements de la branche Industries pétrolières ayant recours au contrat pro. ont embauché en moyenne 0,4 nouvel alternant de plus qu'en 2020.

La taille des bulles est proportionnelle au nombre de contrats pro. de la branche



# Le nombre moyen de nouveaux alternants par établissement

## Nombre moyen de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par entreprise et évolution de ce nombre

Branche professionnelle	Nombre moyen de nouveaux alternants par établissement 2020	Nombre moyen de nouveaux alternants par établissement 2021	Nombre moyen de nouveaux alternants par établissement 2022	Évolution 2020/2021***	Évolution 2021/2022***	Évolution 2020/2022***
Fabrication de l'ameublement	1,2	1,4	1,4	0,2	0,0	0,2
Jeux, jouets et puériculture	1,3	1,3	1,2	NS	NS	NS
MCCIPP*	1,8	2,7	2,1	0,9	-0,6	0,3
Panneaux à base de bois	2,0	1,4	1,5	NS	NS	NS
Caoutchouc	6,1	7,1	5,7	1,0	-1,4	-0,3
Chimie	2,8	2,7	2,5	-0,1	-0,2	-0,3
Industries électriques et gazières	1,8	1,6	1,5	-0,2	-0,1	-0,3
Services d'efficacité énergétique	1,9	2,2	1,9	0,2	-0,2	0,0
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	1,6	1,6	1,9	0,0	0,3	0,3
Cordonnerie multiservice	1,2	1,1	1,3	NS	NS	NS
Couture parisienne	1,7	2,1	1,8	0,5	-0,4	0,1
Cuirs et peaux	1,5	1,8	2,1	0,3	0,2	0,6
Habillement	2,3	2,8	3,9	0,6	1,1	1,6
Horlogerie	1,8	1,5	1,0	-NS	-NS	NS
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	2,1	2,6	2,7	0,4	0,1	0,6
Maroquinerie	8,4	10,0	12,1	1,7	2,1	3,8
Textile	2,2	2,8	3,3	0,6	0,5	1,1
Carrières et matériaux	1,2	1,2	1,3	0,0	0,0	0,0
Ciments	1,6	1,8	1,8	0,2	0,0	0,2
Cristal, verre et vitrail	3,7	3,9	6,4	0,2	2,5	2,7
Fabrication mécanique du verre	3,6	5,7	7,8	2,1	2,0	4,1
Industries céramiques	1,8	1,9	2,0	0,1	0,1	0,2
Tuiles et briques	1,0	1,1	1,1	NS	NS	NS
Métallurgie	2,4	2,8	2,6	0,4	-0,2	0,2
Recyclage	1,5	1,7	1,9	0,2	0,2	0,4
Industrie papier carton	1,4	2,2	2,1	0,8	-0,1	0,7
Industries pétrolières	12,5	13,9	12,9	1,4	-1,0	0,4
FC2PV**	2,1	1,7	1,8	-0,4	0,0	-0,4
Industrie pharmaceutique	3,2	3,3	2,9	0,2	-0,4	-0,2
Industrie et services nautiques	1,2	1,2	1,1	0,1	-0,1	0,0
Plasturgie	1,9	2,1	2,0	0,2	-0,2	0,0
<b>Total général</b>	<b>2,6</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>	<b>0,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,3</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

\*\*\* En nombre moyen de nouveaux alternants par établissement  
Lorsque le nombre total d'alternants pour une branche est inférieur à 30, cette évolution est indiquée « non significative » (« NS »).

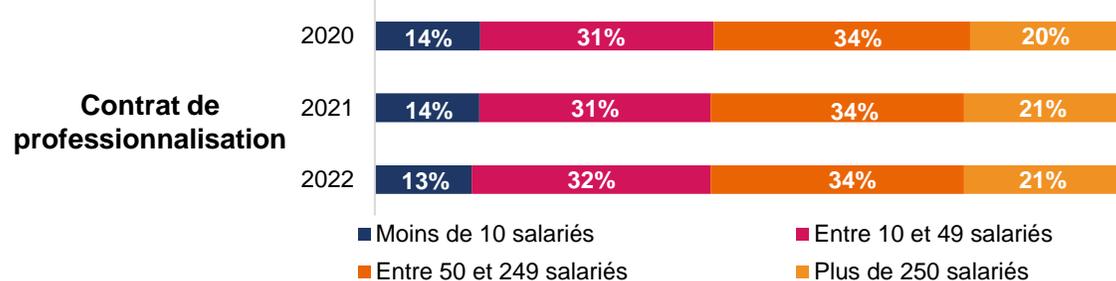
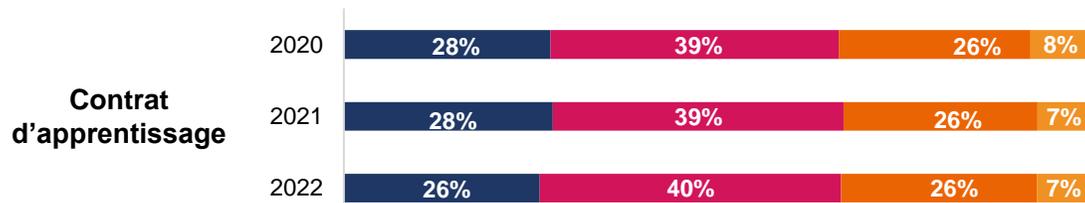


# 04

- A. Les établissements ayant recours à l'alternance
- B. Le nombre moyen de nouveaux alternants par établissement
- C. La taille des établissements ayant recours à l'alternance**
- D. La localisation des établissements ayant recours à l'alternance

# La taille des établissements ayant recours à l'alternance

## Évolution de la répartition des établissements ayant embauché des alternants selon leur taille et le dispositif entre 2020 et 2022



## Une répartition par taille des établissements ayant embauché de nouveaux alternants qui reste relativement stable entre 2020 et 2022

- En 2022, parmi les établissements de l'interindustrie ayant recruté au moins un alternant, 67 % avaient moins de 50 salariés. Cette proportion est très proche pour les établissements ayant recruté au moins un apprenti.
- Les contrats de professionnalisation sont particulièrement mobilisés par les établissements de plus de 50 salariés. En 2022, 55 % des établissements ayant recruté un alternant en contrat de professionnalisation avaient plus de 50 salariés (contre 33 % tous dispositifs confondus).
- La répartition des établissements est plutôt stable, quel que soit le dispositif mobilisé.

### CLÉS DE LECTURE

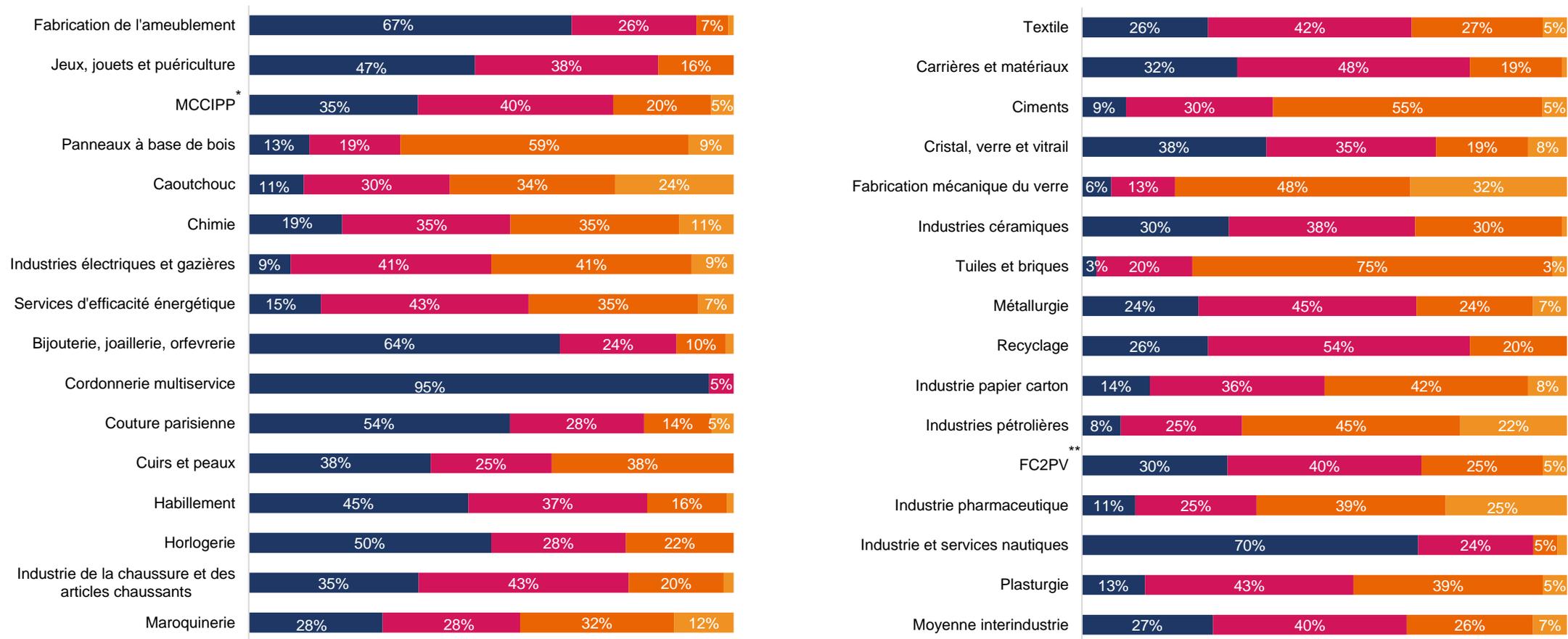
- En 2022, 27 % des établissements ayant embauché au moins un nouvel alternant avaient moins de 10 salariés.
- En 2022, 26 % des établissements ayant embauché au moins un nouvel apprenti avaient moins de 10 salariés. La même année, 13 % des établissements ayant embauché un alternant en contrat de professionnalisation avaient moins de 10 salariés.

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



# La taille des établissements ayant recours à l'alternance

## Répartition des établissements embauchant de nouveaux alternants par taille et par branche en 2022



■ Moins de 10 salariés ■ Entre 10 et 49 salariés ■ Entre 50 et 249 salariés ■ Plus de 250 salariés

\*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



# La taille des établissements ayant recours à l'alternance

## Répartition des établissements embauchant de nouveaux alternants par taille et par branche en 2022

Branche professionnelle	Moins de 10 salariés		Entre 10 et 49 salariés		Entre 50 et 249 salariés		Plus de 250 salariés	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	657	67 %	254	26 %	65	7 %	11	1 %
Jeux, jouets et puériculture	42	47 %	34	38 %	14	16 %	0	0 %
MCCIPP*	52	35 %	60	40 %	30	20 %	7	5 %
Panneaux à base de bois	4	13 %	6	19 %	19	59 %	3	9 %
Caoutchouc	20	11 %	53	30 %	60	34 %	43	24 %
Chimie	294	19 %	529	35 %	531	35 %	172	11 %
Industries électriques et gazières	94	9 %	450	41 %	450	41 %	94	9 %
Services d'efficacité énergétique	55	15 %	158	43 %	129	35 %	27	7 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	272	64 %	102	24 %	43	10 %	7	2 %
Cordonnerie multiservice	56	95 %	3	5 %	0	0 %	0	0 %
Couture parisienne	35	54 %	18	28 %	9	14 %	3	5 %
Cuirs et peaux	9	38 %	6	25 %	9	38 %	0	0 %
Habillement	188	45 %	153	37 %	68	16 %	6	1 %
Horlogerie	9	50 %	5	28 %	4	22 %	0	0 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	34	35 %	42	43 %	19	20 %	2	2 %
Maroquinerie	74	28 %	76	28 %	85	32 %	33	12 %
Textile	145	26 %	233	42 %	151	27 %	27	5 %
Carrières et matériaux	195	32 %	294	48 %	117	19 %	5	1 %
Ciments	5	9 %	17	30 %	31	55 %	3	5 %
Cristal, verre et vitrail	29	38 %	27	35 %	15	19 %	6	8 %
Fabrication mécanique du verre	5	6 %	10	13 %	37	48 %	25	32 %
Industries céramiques	22	30 %	28	38 %	22	30 %	1	1 %
Tuiles et briques	1	3 %	8	20 %	30	75 %	1	3 %
Métallurgie	2 940	24 %	5 410	45 %	2 919	24 %	829	7 %
Recyclage	78	26 %	161	54 %	58	20 %	0	0 %
Industrie papier carton	60	14 %	148	36 %	174	42 %	33	8 %
Industries pétrolières	8	8 %	25	25 %	45	45 %	22	22 %
FC2PV**	87	30 %	116	40 %	74	25 %	14	5 %
Industrie pharmaceutique	56	11 %	127	25 %	197	39 %	126	25 %
Industrie et services nautiques	284	70 %	96	24 %	19	5 %	7	2 %
Plasturgie	123	13 %	393	43 %	358	39 %	50	5 %
<b>Total général</b>	<b>6 011</b>	<b>27 %</b>	<b>9 096</b>	<b>40 %</b>	<b>5 809</b>	<b>26 %</b>	<b>1 583</b>	<b>7 %</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

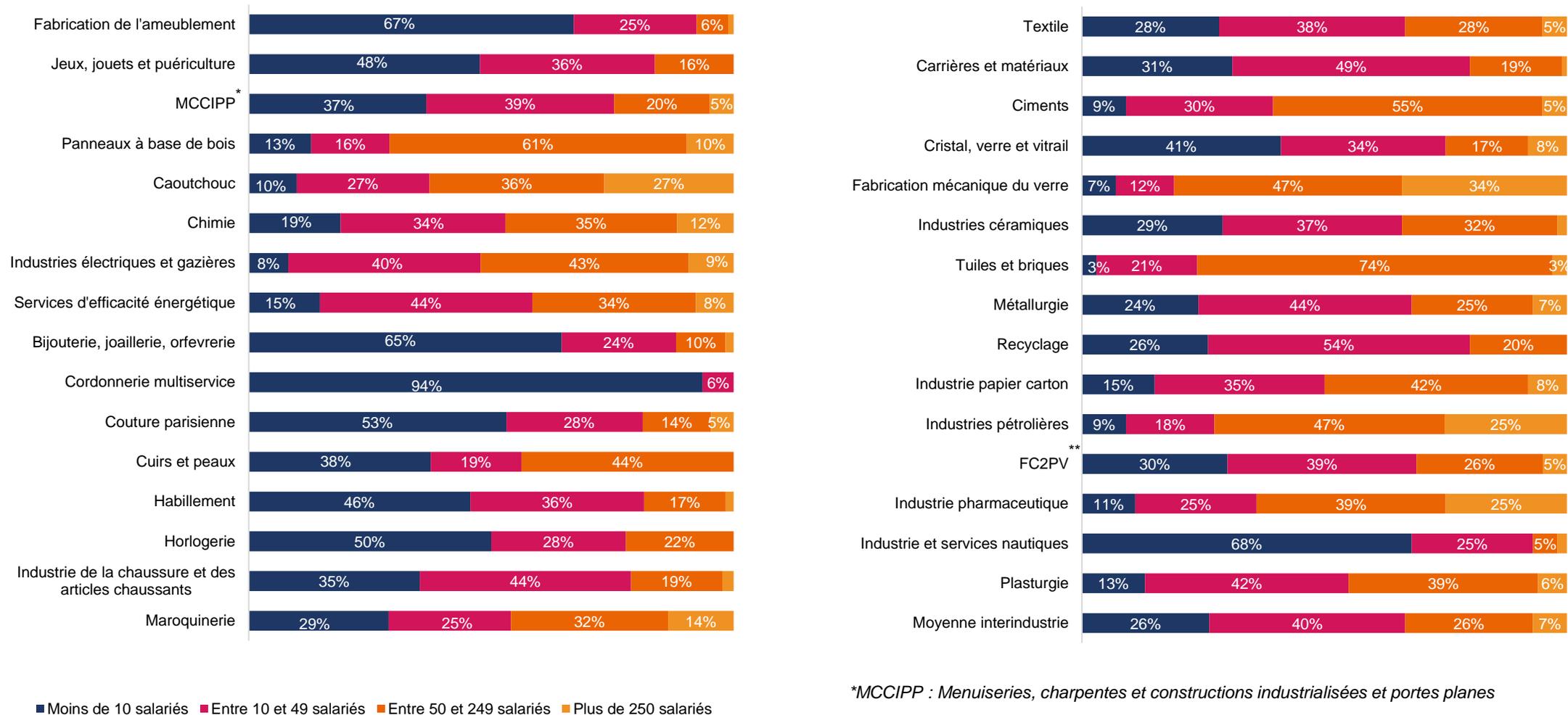
\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux », année 2022



# La taille des établissements ayant recours à l'alternance

## Répartition des établissements embauchant de nouveaux apprentis par taille et par branche en 2022



\*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



# La taille des établissements ayant recours à l'alternance

## Répartition des établissements embauchant de nouveaux apprentis par taille et par branche en 2022

Branche professionnelle	Moins de 10 salariés		Entre 10 et 49 salariés		Entre 50 et 249 salariés		Plus de 250 salariés	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	631	67 %	239	25 %	61	6 %	11	1 %
Jeux, jouets et puériculture	41	48 %	31	36 %	14	16 %	0	0 %
MCCIPP*	52	37 %	55	39 %	28	20 %	7	5 %
Panneaux à base de bois	4	13 %	5	16 %	19	61 %	3	10 %
Caoutchouc	16	10 %	44	27 %	58	36 %	43	27 %
Chimie	277	19 %	498	34 %	518	35 %	171	12 %
Industries électriques et gazières	83	8 %	403	40 %	437	32 %	94	9 %
Services d'efficacité énergétique	51	15 %	152	44 %	117	34 %	27	8 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	271	65 %	99	24 %	43	10 %	7	2 %
Cordonnerie multiservice	44	94 %	3	6 %	0	0 %	0	0 %
Couture parisienne	34	53 %	18	28 %	9	14 %	3	5 %
Cuirs et peaux	6	38 %	3	19 %	7	44 %	0	0 %
Habillement	166	46 %	130	36 %	61	17 %	6	2 %
Horlogerie	9	50 %	5	28 %	4	22 %	0	0 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	30	35 %	37	44 %	16	39 %	2	2 %
Maroquinerie	64	29 %	56	25 %	72	32 %	30	14 %
Textile	137	28 %	185	38 %	138	28 %	26	5 %
Carrières et matériaux	175	31 %	281	49 %	108	19 %	5	1 %
Ciments	5	9 %	17	30 %	31	55 %	3	5 %
Cristal, verre et vitrail	29	41 %	24	34 %	12	17 %	6	8 %
Fabrication mécanique du verre	5	7 %	9	12 %	35	47 %	25	34 %
Industries céramiques	18	29 %	23	37 %	20	42 %	1	2 %
Tuiles et briques	1	3 %	8	21 %	28	74 %	1	3 %
Métallurgie	2 753	24 %	5 072	44 %	2 836	25 %	827	7 %
Recyclage	70	26 %	148	54 %	54	20 %	0	0 %
Industrie papier carton	58	15 %	136	35 %	164	19 %	33	8 %
Industries pétrolières	8	9 %	16	18 %	41	47 %	22	25 %
FC2PV**	83	30 %	107	39 %	72	26 %	14	5 %
Industrie pharmaceutique	52	11 %	122	25 %	191	5 %	124	25 %
Industrie et services nautiques	249	68 %	90	25 %	18	43 %	7	2 %
Plasturgie	119	13 %	374	42 %	346	39 %	49	6 %
<b>Total général</b>	<b>5 613</b>	<b>26 %</b>	<b>8 441</b>	<b>40 %</b>	<b>5 585</b>	<b>26 %</b>	<b>1 573</b>	<b>7 %</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

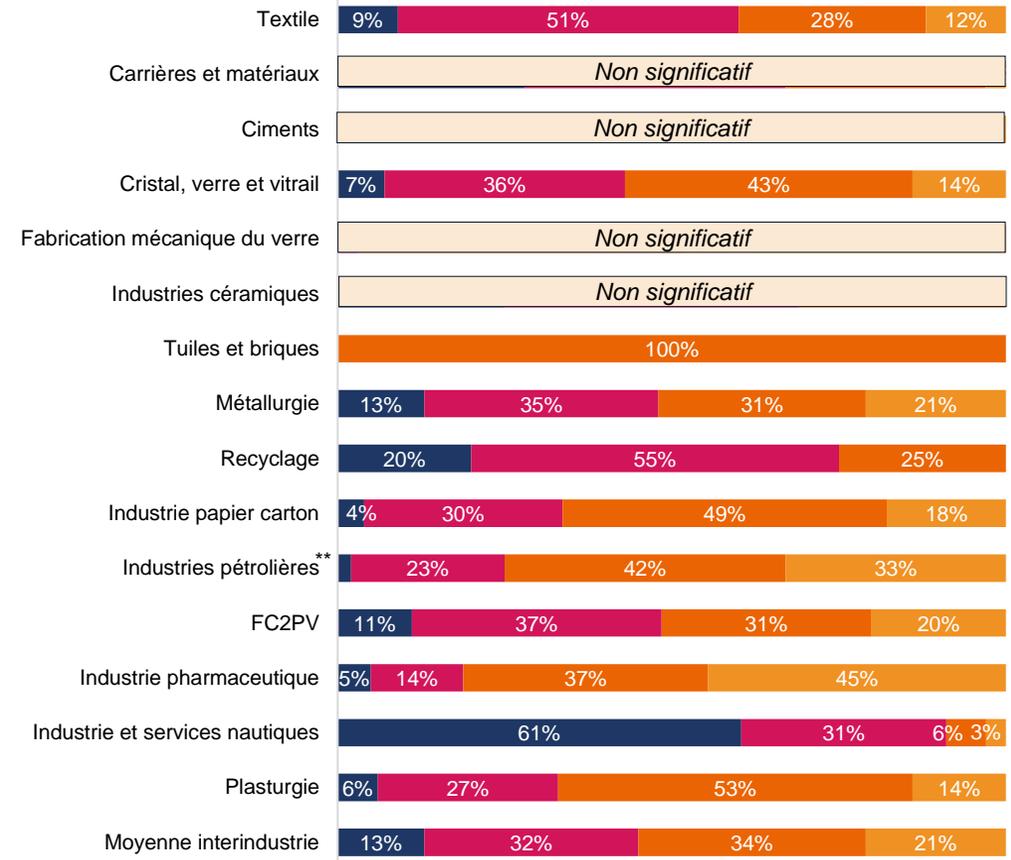
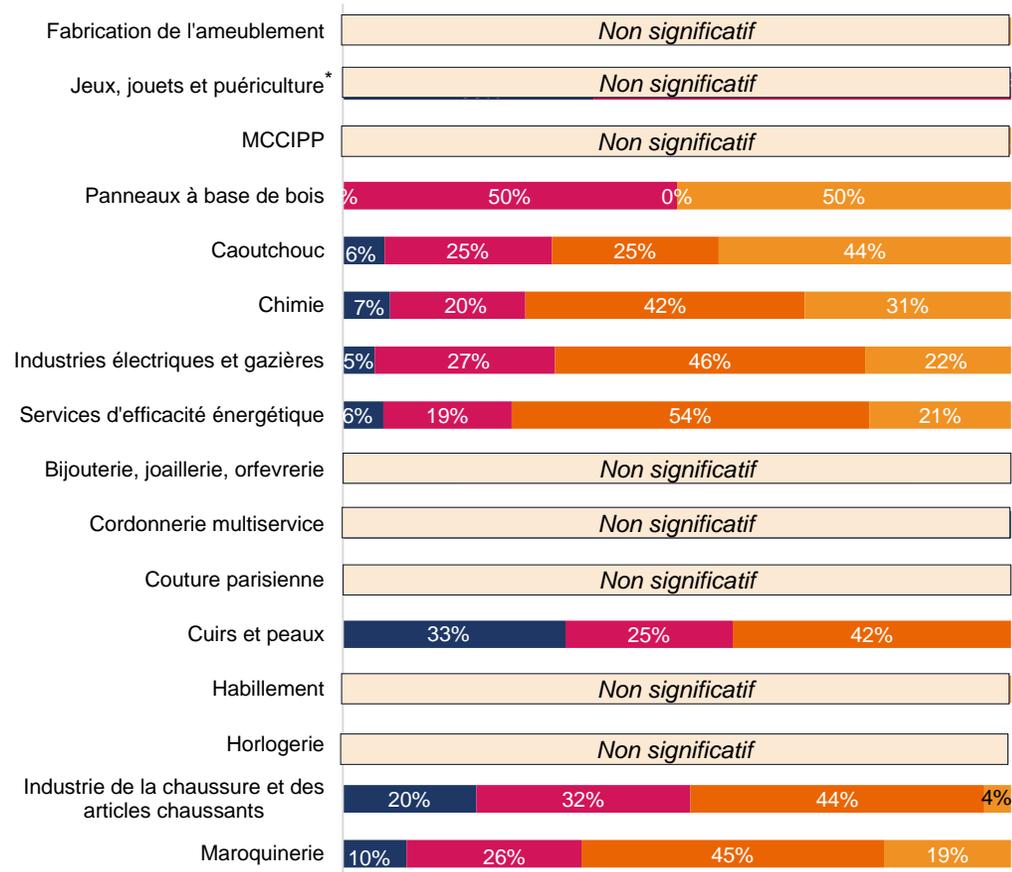


Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Bilan et évolution de l'alternance dans l'interindustrie | Rapport final

# La taille des établissements ayant recours à l'alternance

Répartition des établissements embauchant de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par taille et par branche en 2022



■ Moins de 10 salariés ■ Entre 10 et 49 salariés ■ Entre 50 et 249 salariés ■ Plus de 250 salariés

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Lorsque le nombre total d'établissements pour une branche est inférieur à 30, cette répartition est indiquée « non significative » (« NS »).

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



# La taille des établissements ayant recours à l'alternance

## Répartition des établissements embauchant de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par taille et par branche en 2022

Branche professionnelle	Moins de 10 salariés		Entre 10 et 49 salariés		Entre 50 et 249 salariés		Plus de 250 salariés	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	51	43 %	45	38 %	16	14 %	6	5 %
Jeux, jouets et puériculture	3	NS	5	NS	0	NS	0	NS
MCCIPP*	1	NS	12	NS	7	NS	1	NS
Panneaux à base de bois	0	NS	1	NS	0	NS	1	NS
Caoutchouc	4	6 %	16	25 %	16	25 %	28	44 %
Chimie	28	7 %	80	20 %	165	42 %	122	31 %
Industries électriques et gazières	12	5 %	68	27 %	117	46 %	55	22 %
Services d'efficacité énergétique	6	6 %	19	19 %	53	54 %	21	21 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	6	17 %	13	37 %	11	31 %	5	14 %
Cordonnerie multiservice	13	NS	0	NS	0	NS	0	NS
Couture parisienne	6	NS	1	NS	4	NS	3	NS
Cuir et peaux	4	NS	3	NS	5	NS	0	NS
Habillement	31	25 %	50	41 %	38	31 %	3	2 %
Horlogerie	0	NS	0	NS	0	NS	0	NS
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	5	NS	8	NS	11	NS	1	NS
Maroquinerie	12	10 %	33	26 %	57	45 %	24	19 %
Textile	12	9 %	68	51 %	37	28 %	16	12 %
Carrières et matériaux	24	28 %	34	39 %	26	30 %	3	3 %
Ciments	0	NS	0	NS	13	NS	1	NS
Cristal, verre et vitrail	1	NS	5	NS	6	NS	2	NS
Fabrication mécanique du verre	0	0 %	1	3 %	17	49 %	17	49 %
Industries céramiques	4	NS	7	NS	5	NS	0	NS
Tuiles et briques	0	NS	0	NS	8	NS	0	NS
Métallurgie	284	13 %	775	35 %	688	31 %	469	21 %
Recyclage	9	20 %	24	55 %	11	25 %	0	0 %
Industrie papier carton	2	4 %	17	30 %	28	49 %	10	18 %
Industries pétrolières	1	2 %	14	23 %	25	42 %	20	33 %
FC2PV**	6	11 %	20	37 %	17	31 %	11	20 %
Industrie pharmaceutique	8	5 %	24	14 %	64	37 %	77	45 %
Industrie et services nautiques	43	61 %	22	31 %	4	6 %	2	3 %
Plasturgie	9	6 %	38	27 %	74	53 %	19	14 %
<b>Total général</b>	<b>592</b>	<b>13 %</b>	<b>1 409</b>	<b>32 %</b>	<b>1 529</b>	<b>34 %</b>	<b>933</b>	<b>21 %</b>

Lorsque le nombre total d'établissements pour une branche est inférieur à 30, cette répartition est indiquée « non significative » (« NS »).

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



# 04

- A. Les établissements ayant recours à l'alternance
- B. Le nombre moyen de nouveaux alternants par établissement
- C. La taille des établissements ayant recours à l'alternance
- D. La localisation des établissements ayant recours à l'alternance**

## Des taux de recours à l'alternance par établissement qui restent relativement homogènes

- Les établissements situés dans les régions **Pays de la Loire et Normandie ont davantage recours à l'alternance** par rapport à la moyenne nationale interindustrielle (37 % et 34 % respectivement, contre 30 % au niveau national).
- La part des établissements situés dans les régions Île-de-France et PACA ayant recours à l'alternance est en dessous de la moyenne nationale interindustrielle (27 % et 28 % respectivement)
- La dynamique de ce taux de recours à l'alternance est également plutôt homogène d'une région à l'autre. Durant la période 2020-2022, **les trois régions ayant enregistré la plus forte évolution de leur nombre d'établissements ayant recours à l'alternance ont été l'Occitanie (+18 %), la région PACA (+18 %), et le Pays de la Loire (+16 %)**
- **Les régions Centre-Val de Loire, Grand Est, et Île-de-France ont enregistré les taux d'évolution les moins élevés** (+8 %, +9 %, et +11 % respectivement)

## Une évolution croissante du nombre d'établissements ayant recours aux contrats d'apprentissage

- Compte tenu de la part importante des apprentis parmi les nouveaux alternants, **les dynamiques observables sont similaires à celles tous dispositifs confondus.**
- Cependant, l'évolution du nombre d'établissements ayant recours à l'apprentissage pour la période 2020-2022 a été plus forte comparée à celle de l'ensemble des dispositifs (+16 % vs.+13 %).

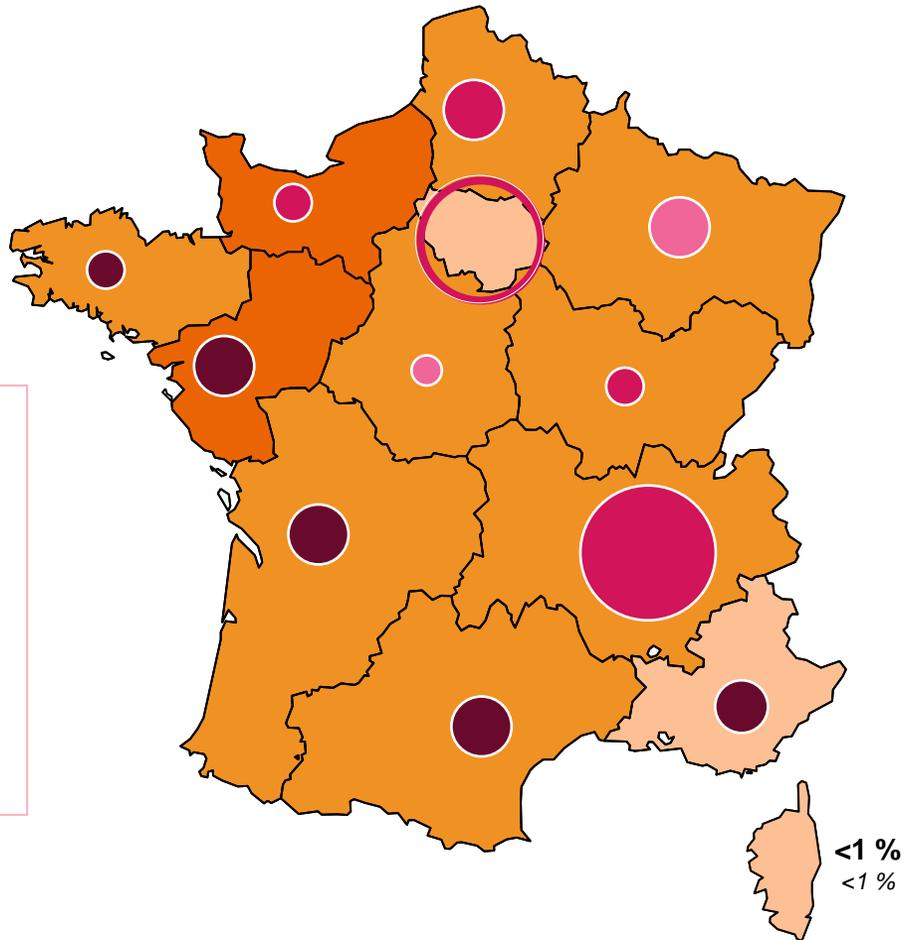
## Une baisse généralisée du nombre d'établissements ayant recours aux contrats de professionnalisation dans toutes les régions, à l'exception de la Nouvelle-Aquitaine.

- Durant la période 2020-2022, **la baisse du nombre d'établissements embauchant des alternants en contrat de professionnalisation a été la plus forte dans les régions Île-de-France (-26 %), Grand Est (-23 %) et Bretagne (-21 %).**
- **La Nouvelle-Aquitaine est la seule région à avoir connu une hausse du nombre de contrats de professionnalisation** durant la période 2020-2022 (+9 %).

# La localisation des établissements ayant recours à l'alternance

## Répartition et évolution des établissements ayant recours à l'alternance par région dans l'interindustrie, et taux de recours à l'alternance par région

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries, d'après INSEE et URSSAF



Évolution du nombre d'établissements ayant recours à l'alternance au niveau national dans l'interindustrie  
**+13 %**

Part des établissements ayant recours à l'alternance au niveau national dans l'interindustrie  
**30 %**

Évolution du nombre d'établissements ayant recours à l'alternance entre le 31/12/2020 et le 31/12/2022

- Moins de +5 %
- Entre +5 % et +9 %
- Entre +10 % et +14 %
- +15 % et plus

Part d'établissements ayant recours à l'alternance

- Inférieure à 30 % des établissements de la région
- 30 à 33 % des établissements de la région
- Plus de 33 % des établissements de la région

Lecture :

- Entre le 31/12/2020 et le 31/12/2022, le nombre d'établissements ayant recours à l'alternance en Bretagne a augmenté entre +15 % et +19 %
- La part des établissements ayant recours à l'alternance dans l'interindustrie en Bretagne est proche de la moyenne nationale

# La localisation des établissements ayant recours à l'alternance

CAPP

CPRO

## Localisation des établissements ayant recours à l'alternance, années 2020-2022

région	Nombre d'établissements ayant recours à l'alternance au 31/12/2020	Nombre d'établissements ayant recours à l'alternance au 31/12/2021	Nombre d'établissements ayant recours à l'alternance au 31/12/2022	Evol. du nombre d'établissements 2020-2021	Evol. du nombre d'établissements 2021-2022	Evol. du nombre d'établissements 2020-2022	Part de la Région dans l'alternance au niveau national	Taux de recours à l'alternance des établissements en 2022
Île-de-France	4 960	5 270	5 502	6 %	4 %	11 %	16 %	27 %
Centre-Val de Loire	1 207	1 276	1 301	6 %	2 %	8 %	4 %	30 %
Bourgogne-Franche-Comté	1 452	1 568	1 633	8 %	4 %	12 %	5 %	31 %
Normandie	1 467	1 624	1 637	11 %	1 %	12 %	5 %	34 %
Hauts-de-France	2 253	2 480	2 534	10 %	2 %	12 %	8 %	31 %
Grand Est	2 531	2 687	2 768	6 %	3 %	9 %	8 %	30 %
Pays de la Loire	2 184	2 401	2 536	10 %	6 %	16 %	8 %	37 %
Bretagne	1 331	1 472	1 541	11 %	5 %	16 %	5 %	31 %
Nouvelle-Aquitaine	2 461	2 740	2 834	11 %	3 %	15 %	8 %	30 %
Occitanie	2 244	2 526	2 655	13 %	5 %	18 %	8 %	30 %
Auvergne-Rhône-Alpes	5 346	5 819	6 004	9 %	3 %	12 %	18 %	32 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 000	2 227	2 357	11 %	6 %	18 %	7 %	28 %
Corse	74	72	92	-3 %	28 %	24 %	0 %	17 %
Établissements hors France métropolitaine*	12	4	2	NS	NS	NS	0 %	NS
<b>Total général</b>	<b>29 522</b>	<b>32 165</b>	<b>33 396</b>	<b>9 %</b>	<b>4 %</b>	<b>13 %</b>	<b>100 %</b>	<b>30 %</b>

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries, d'après INSEE et URSSAF

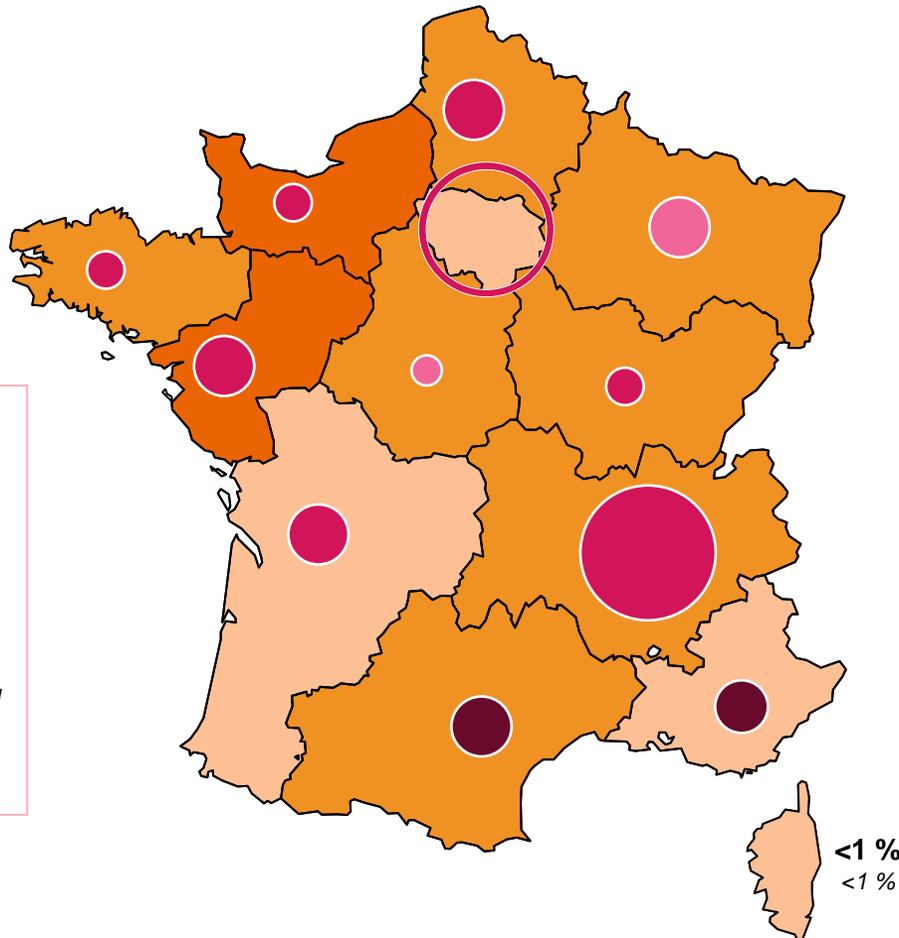
\*Certains établissements localisés dans les DOM ont leurs contrats gérés en direct par OPCO 2i, hors convention AKTO



# La localisation des établissements ayant recours à l'alternance

## Répartition et évolution des établissements ayant recours à l'apprentissage par région dans l'interindustrie, et taux de recours à l'apprentissage par région

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries, d'après INSEE et URSSAF



Évolution du nombre d'établissements ayant recours à l'apprentissage entre le 31/12/2020 et le 31/12/2022

- Entre +5 % et +9 %
- Entre +10 % et +14 %
- Entre +15 % et +19 %
- +20 % ou plus

Part d'établissements ayant recours à l'apprentissage

- Inférieure à 29 % des établissements de la région
- 29 à 32 % des établissements de la région
- Plus de 32 % des établissements de la région

Lecture :

- Entre le 31/12/2020 et le 31/12/2022, le nombre d'établissements ayant recours à l'apprentissage en Bretagne a augmenté entre +15 % et +19 %
- La part des établissements ayant recours à l'apprentissage dans l'interindustrie en Bretagne est proche de la moyenne nationale

# La localisation des établissements ayant recours à l'alternance

## Localisation des établissements ayant recours à l'apprentissage, années 2020-2022

région	Nombre d'établissements ayant recours à l'apprentissage au 31/12/2020	Nombre d'établissements ayant recours à l'apprentissage au 31/12/2021	Nombre d'établissements ayant recours à l'apprentissage au 31/12/2022	Evol. du nombre d'établissements 2020-2021	Evol. du nombre d'établissements 2021-2022	Evol. du nombre d'établissements 2020-2022	Part de la Région dans l'apprentissage au niveau national	Taux de recours à l'apprentissage des établissements en 2022
Île-de-France	4 642	5 069	5 346	9 %	5 %	15 %	17 %	26 %
Centre-Val de Loire	1 137	1 221	1 250	7 %	2 %	10 %	4 %	29 %
Bourgogne-Franche-Comté	1 362	1 492	1 562	10 %	5 %	15 %	5 %	30 %
Normandie	1 388	1 547	1 591	11 %	3 %	15 %	5 %	33 %
Hauts-de-France	2 049	2 332	2 426	14 %	4 %	18 %	8 %	30 %
Grand Est	2 400	2 591	2 696	8 %	4 %	12 %	8 %	29 %
Pays de la Loire	2 041	2 258	2 431	11 %	8 %	19 %	8 %	35 %
Bretagne	1 222	1 363	1 457	12 %	7 %	19 %	5 %	29 %
Nouvelle-Aquitaine	2 309	2 594	2 690	12 %	4 %	17 %	8 %	28 %
Occitanie	2 096	2 414	2 546	15 %	5 %	21 %	8 %	29 %
Auvergne-Rhône-Alpes	4 958	5 545	5 753	12 %	4 %	16 %	18 %	30 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 859	2 103	2 247	13 %	7 %	21 %	7 %	26 %
Corse	70	66	88	-6 %	33 %	26 %	0 %	16 %
Établissements hors France métropolitaine*	12	4	2	NS	NS	NS	0 %	NS
<b>Total général</b>	<b>27 545</b>	<b>30 598</b>	<b>32 085</b>	<b>11 %</b>	<b>5 %</b>	<b>16 %</b>	<b>100 %</b>	<b>29 %</b>

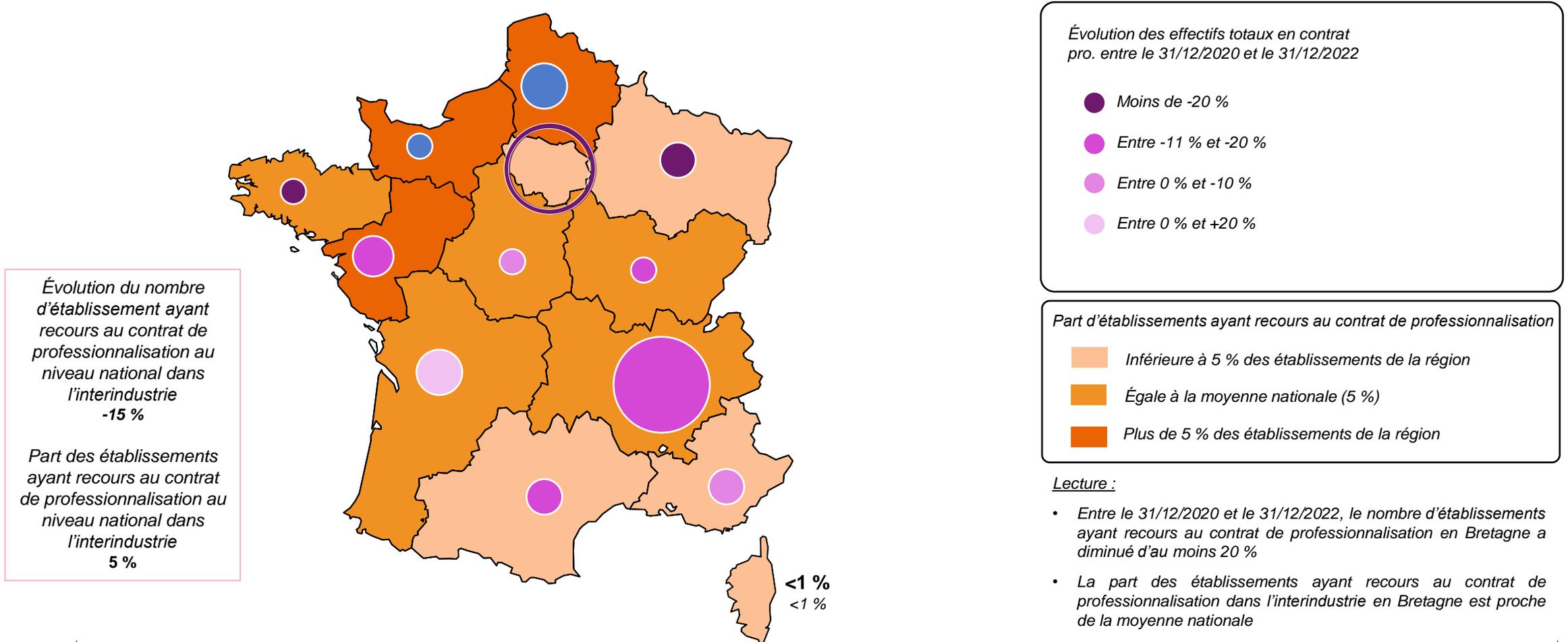
Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries, d'après INSEE et URSSAF

\*Certains établissements localisés dans les DOM ont leurs contrats gérés en direct par OPCO 2i, hors convention AKTO

# La localisation des établissements ayant recours à l'alternance

## Répartition et évolution des établissements ayant recours au contrat de professionnalisation par région dans l'interindustrie, et taux de recours au contrat de professionnalisation par région

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries, d'après INSEE et URSSAF



# La localisation des établissements ayant recours à l'alternance

## Localisation des établissements ayant recours aux contrats de professionnalisation, années 2020-2022

région	Nombre d'établissements ayant recours aux contrats pro au 31/12/2020	Nombre d'établissements ayant recours aux contrats pro au 31/12/2021	Nombre d'établissements ayant recours aux contrats pro au 31/12/2022	Evol. du nombre d'établissements 2020-2021	Evol. du nombre d'établissements 2021-2022	Evol. du nombre d'établissements 2020-2022	Part de la Région dans l'apprentissage au niveau national	Taux de recours aux contrats pro des établissements en 2022
Île-de-France	1 260	1 017	930	-19 %	-9 %	-26 %	17 %	4 %
Centre-Val de Loire	224	207	204	-8 %	-1 %	-9 %	4 %	5 %
Bourgogne-Franche-Comté	311	272	255	-13 %	-6 %	-18 %	5 %	5 %
Normandie	328	309	267	-6 %	-14 %	-19 %	5 %	6 %
Hauts-de-France	622	553	501	-11 %	-9 %	-19 %	9 %	6 %
Grand Est	481	412	371	-14 %	-10 %	-23 %	7 %	4 %
Pays de la Loire	495	493	452	0 %	-8 %	-9 %	8 %	7 %
Bretagne	323	314	254	-3 %	-19 %	-21 %	5 %	5 %
Nouvelle-Aquitaine	468	435	512	-7 %	18 %	9 %	9 %	5 %
Occitanie	453	400	392	-12 %	-2 %	-13 %	7 %	4 %
Auvergne-Rhône-Alpes	1 173	1 065	1 031	-9 %	-3 %	-12 %	19 %	5 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	391	385	371	-2 %	-4 %	-5 %	7 %	4 %
Corse	7	9	7	NS	NS	NS	0 %	1 %
Établissements hors France métropolitaine*	1	2	1	NS	NS	NS	0 %	NS
<b>Total général</b>	<b>6 536</b>	<b>5 871</b>	<b>5 547</b>	<b>-10 %</b>	<b>-6 %</b>	<b>-15 %</b>	<b>100 %</b>	<b>5 %</b>

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries, d'après INSEE et URSSAF

\*Certains établissements localisés dans les DROM ont leurs contrats gérés en direct par OPCO 2i, hors convention AKTO

# La localisation des établissements ayant recours à l'alternance

CAPP

CPRO

## Répartition des établissements ayant recruté au moins un alternant en 2022, par région et branche

Branche professionnelle	Île-de-France	Centre-Val de Loire	Bourgogne-Franche-Comté	Normandie	Hauts-de-France	Grand Est	Pays de la Loire	Bretagne	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	Auvergne-Rhône-Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Corse	Total
Fabrication de l'ameublement	14%	3%	4%	3%	6%	8%	11%	5%	12%	10%	17%	7%	0%	100%
Jeux, jouets et puériculture	33%	5%	1%	4%	7%	7%	9%	4%	3%	9%	16%	4%	0%	100%
MCCIPP*	5%	3%	7%	5%	6%	9%	11%	8%	10%	13%	18%	9%	0%	100%
Panneaux à base de bois	6%	3%	9%	6%	6%	13%	3%	0%	41%	6%	6%	0%	0%	100%
Caoutchouc	18%	7%	8%	6%	10%	7%	6%	5%	4%	3%	21%	5%	0%	100%
Chimie	25%	4%	2%	5%	9%	7%	4%	5%	7%	8%	14%	11%	0%	100%
Industries électriques et gazières	14%	5%	5%	6%	7%	11%	5%	3%	10%	10%	16%	8%	1%	100%
Services d'efficacité énergétique	24%	4%	3%	5%	9%	15%	3%	3%	6%	9%	13%	7%	0%	100%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	42%	1%	4%	2%	3%	4%	3%	3%	8%	6%	14%	9%	1%	100%
Cordonnerie multiservice	20%	4%	1%	5%	6%	11%	12%	2%	12%	6%	11%	12%	0%	100%
Couture parisienne	88%	0%	1%	2%	1%	0%	3%	0%	0%	2%	3%	2%	0%	100%
Cuirs et peaux	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Habillement	40%	2%	2%	3%	4%	3%	10%	2%	7%	6%	12%	7%	0%	100%
Horlogerie	53%	3%	17%	0%	3%	3%	0%	3%	3%	3%	7%	3%	0%	100%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	21%	3%	2%	3%	3%	7%	21%	6%	12%	7%	9%	6%	0%	100%
Maroquinerie	21%	7%	4%	3%	2%	4%	11%	7%	13%	7%	17%	4%	0%	100%
Textile	13%	1%	2%	4%	13%	12%	6%	2%	5%	7%	31%	3%	0%	100%
Carrières et matériaux	12%	2%	4%	2%	7%	8%	6%	7%	8%	15%	19%	8%	0%	100%
Ciments	20%	2%	2%	3%	8%	7%	7%	0%	8%	7%	27%	10%	0%	100%
Cristal, verre et vitrail	14%	7%	4%	15%	9%	15%	3%	3%	7%	8%	9%	3%	0%	100%
Fabrication mécanique du verre	23%	3%	3%	2%	27%	7%	1%	1%	6%	8%	15%	2%	0%	100%
Industries céramiques	10%	6%	2%	3%	6%	8%	2%	5%	23%	13%	10%	10%	0%	100%
Tuiles et briques	8%	0%	8%	5%	10%	15%	13%	0%	8%	23%	10%	3%	0%	100%
Métallurgie	14%	4%	6%	5%	8%	9%	8%	5%	8%	8%	20%	6%	0%	100%
Recyclage	14%	4%	5%	6%	12%	6%	7%	4%	10%	7%	17%	7%	0%	100%
Industrie papier carton	16%	4%	3%	6%	9%	12%	9%	4%	13%	5%	16%	2%	0%	100%
Industries pétrolières	43%	1%	1%	9%	6%	2%	4%	2%	8%	6%	9%	9%	0%	100%
FC2PV**	26%	4%	3%	3%	7%	8%	6%	4%	8%	5%	18%	8%	0%	100%
Industrie pharmaceutique	42%	5%	2%	4%	3%	5%	3%	1%	5%	9%	15%	5%	0%	100%
Industrie et services nautiques	2%	0%	1%	4%	1%	1%	10%	19%	15%	10%	3%	30%	5%	100%
Plasturgie	8%	4%	8%	6%	10%	11%	11%	5%	5%	4%	25%	4%	0%	100%
<b>Total général</b>	<b>17%</b>	<b>4%</b>	<b>5%</b>	<b>5%</b>	<b>8%</b>	<b>8%</b>	<b>8%</b>	<b>5%</b>	<b>8%</b>	<b>8%</b>	<b>18%</b>	<b>7%</b>	<b>0%</b>	<b>100%</b>

Lorsque le nombre total d'établissements ayant recruté un alternant pour une branche est inférieur à 30, cette répartition est indiquée « non significative » (« NS »).

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lecture : la région Auvergne-Rhône-Alpes concentre 17 % des établissements ayant recruté un alternant en 2022 dans la branche Fabrication de l'ameublement en 2022

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



# La localisation des établissements ayant recours à l'alternance

## Répartition des établissements ayant recruté au moins un apprenti en 2022, par région et branche

Branche professionnelle	Île-de-France	Centre-Val de Loire	Bourgogne-Franche-Comté	Normandie	Hauts-de-France	Grand Est	Pays de la Loire	Bretagne	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	Auvergne-Rhône-Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Corse	Total
Fabrication de l'ameublement	14 %	3 %	4 %	4 %	6 %	9 %	11 %	5 %	12 %	10 %	16 %	7 %	0 %	100 %
Jeux, jouets et puériculture	34 %	5 %	1 %	4 %	7 %	6 %	9 %	4 %	3 %	7 %	16 %	4 %	0 %	100 %
MCCIIP*	5 %	2 %	7 %	5 %	6 %	8 %	12 %	8 %	9 %	13 %	17 %	9 %	0 %	100 %
Panneaux à base de bois	6 %	3 %	10 %	6 %	6 %	13 %	3 %	0 %	42 %	6 %	3 %	0 %	0 %	100 %
Caoutchouc	19 %	7 %	8 %	5 %	9 %	7 %	6 %	5 %	4 %	3 %	22 %	4 %	0 %	100 %
Chimie	25 %	4 %	2 %	5 %	9 %	7 %	4 %	5 %	7 %	7 %	14 %	11 %	0 %	100 %
Industries électriques et gazières	15 %	5 %	4 %	6 %	7 %	11 %	5 %	3 %	10 %	10 %	16 %	8 %	1 %	100 %
Services d'efficacité énergétique	25 %	4 %	3 %	6 %	9 %	15 %	3 %	3 %	5 %	9 %	12 %	7 %	0 %	100 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	42 %	1 %	4 %	2 %	3 %	4 %	3 %	3 %	8 %	6 %	14 %	9 %	1 %	100 %
Cordonnerie multiservice	24 %	4 %	0 %	6 %	7 %	6 %	10 %	3 %	10 %	7 %	13 %	13 %	0 %	100 %
Couture parisienne	89 %	0 %	1 %	1 %	1 %	0 %	3 %	0 %	0 %	2 %	2 %	2 %	0 %	100 %
Cuirs et peaux	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Habillement	41 %	1 %	2 %	3 %	4 %	3 %	9 %	2 %	7 %	6 %	12 %	8 %	0 %	100 %
Horlogerie	53 %	3 %	17 %	0 %	3 %	3 %	0 %	3 %	3 %	3 %	7 %	3 %	0 %	100 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	23 %	3 %	2 %	4 %	3 %	8 %	22 %	6 %	8 %	6 %	10 %	6 %	0 %	100 %
Maroquinerie	24 %	5 %	4 %	3 %	2 %	4 %	10 %	7 %	11 %	6 %	18 %	5 %	0 %	100 %
Textile	14 %	1 %	2 %	5 %	14 %	12 %	7 %	2 %	5 %	7 %	28 %	3 %	0 %	100 %
Carrières et matériaux	11 %	3 %	4 %	2 %	7 %	9 %	6 %	7 %	8 %	16 %	20 %	8 %	0 %	100 %
Ciments	20 %	2 %	2 %	3 %	8 %	7 %	7 %	0 %	8 %	7 %	27 %	10 %	0 %	100 %
Cristal, verre et vitrail	15 %	8 %	4 %	15 %	7 %	14 %	3 %	3 %	8 %	9 %	10 %	3 %	0 %	100 %
Fabrication mécanique du verre	23 %	4 %	4 %	2 %	27 %	7 %	1 %	1 %	6 %	8 %	14 %	2 %	0 %	100 %
Industries céramiques	11 %	7 %	2 %	4 %	7 %	9 %	1 %	5 %	18 %	14 %	11 %	12 %	0 %	100 %
Tuiles et briques	8 %	0 %	5 %	5 %	11 %	16 %	11 %	0 %	8 %	24 %	11 %	3 %	0 %	100 %
Métallurgie	14 %	4 %	6 %	5 %	8 %	9 %	8 %	5 %	8 %	8 %	19 %	6 %	0 %	100 %
Recyclage	15 %	5 %	5 %	5 %	11 %	6 %	7 %	4 %	11 %	8 %	17 %	7 %	0 %	100 %
Industrie papier carton	15 %	4 %	3 %	6 %	9 %	12 %	9 %	3 %	13 %	5 %	17 %	2 %	0 %	100 %
Industries pétrolières	46 %	1 %	1 %	10 %	6 %	2 %	5 %	2 %	8 %	2 %	10 %	7 %	0 %	100 %
FC2PV**	26 %	5 %	2 %	3 %	7 %	9 %	6 %	4 %	8 %	5 %	19 %	8 %	0 %	100 %
Industrie pharmaceutique	42 %	5 %	2 %	4 %	3 %	5 %	3 %	1 %	5 %	9 %	15 %	5 %	0 %	100 %
Industrie et services nautiques	2 %	0 %	1 %	4 %	1 %	1 %	10 %	17 %	16 %	10 %	3 %	30 %	4 %	100 %
Plasturgie	8 %	4 %	8 %	6 %	9 %	11 %	11 %	6 %	5 %	4 %	25 %	3 %	0 %	100 %
<b>Total général</b>	<b>17 %</b>	<b>4 %</b>	<b>5 %</b>	<b>5 %</b>	<b>8 %</b>	<b>9 %</b>	<b>8 %</b>	<b>5 %</b>	<b>8 %</b>	<b>8 %</b>	<b>18 %</b>	<b>7 %</b>	<b>0 %</b>	<b>100 %</b>

Lorsque le nombre total d'établissements ayant recruté un alternant pour une branche est inférieur à 30, cette répartition est indiquée « non significative » (« NS »).

\*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lecture : la région Bretagne concentre 7 % des établissements ayant recruté en apprentissage dans la branche Maroquinerie en 2022

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

# La localisation des établissements ayant recours à l'alternance

## Répartition des établissements ayant recruté au moins un alternant en contrat de professionnalisation en 2022, par région et branche

Branche professionnelle	Île-de-France	Centre-Val de Loire	Bourgogne-Franche-Comté	Normandie	Hauts-de-France	Grand Est	Pays de la Loire	Bretagne	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	Auvergne-Rhône-Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Corse	Total
Fabrication de l'ameublement	13 %	4 %	4 %	1 %	6 %	6 %	15 %	4 %	15 %	9 %	14 %	8 %	1 %	100 %
Jeux, jouets et puériculture	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
MCCIPP*	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Panneaux à base de bois	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Caoutchouc	16 %	11 %	11 %	5 %	6 %	8 %	8 %	3 %	6 %	0 %	23 %	3 %	0 %	100 %
Chimie	25 %	3 %	3 %	5 %	15 %	6 %	2 %	4 %	9 %	3 %	19 %	7 %	0 %	100 %
Industries électriques et gazières	20 %	4 %	7 %	5 %	7 %	9 %	4 %	5 %	9 %	5 %	16 %	7 %	0 %	100 %
Services d'efficacité énergétique	29 %	6 %	2 %	1 %	7 %	8 %	6 %	4 %	8 %	7 %	15 %	7 %	0 %	100 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	70 %	0 %	0 %	0 %	2 %	0 %	7 %	0 %	9 %	0 %	9 %	2 %	0 %	100 %
Cordonnerie multiservice	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Couture parisienne	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Cuirs et peaux	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Habillement	30 %	6 %	4 %	7 %	4 %	4 %	22 %	3 %	6 %	6 %	7 %	1 %	0 %	100 %
Horlogerie	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	13 %	7 %	0 %	0 %	0 %	0 %	30 %	3 %	27 %	10 %	7 %	3 %	0 %	100 %
Maroquinerie	15 %	10 %	6 %	3 %	2 %	2 %	17 %	8 %	14 %	8 %	15 %	1 %	0 %	100 %
Textile	6 %	1 %	2 %	3 %	16 %	17 %	2 %	3 %	4 %	6 %	39 %	0 %	0 %	100 %
Carrières et matériaux	18 %	1 %	6 %	3 %	9 %	4 %	5 %	10 %	9 %	9 %	11 %	15 %	1 %	100 %
Ciments	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Cristal, verre et vitrail	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Fabrication mécanique du verre	27 %	3 %	5 %	5 %	32 %	0 %	3 %	0 %	0 %	5 %	16 %	3 %	0 %	100 %
Industries céramiques	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Tuiles et briques	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Métallurgie	11 %	3 %	5 %	5 %	10 %	7 %	9 %	4 %	9 %	9 %	21 %	7 %	0 %	100 %
Recyclage	18 %	2 %	4 %	6 %	20 %	4 %	14 %	6 %	6 %	6 %	12 %	4 %	0 %	100 %
Industrie papier carton	18 %	0 %	2 %	5 %	15 %	11 %	8 %	3 %	26 %	3 %	8 %	2 %	0 %	100 %
Industries pétrolières	43 %	0 %	2 %	6 %	2 %	0 %	2 %	0 %	14 %	8 %	14 %	11 %	0 %	100 %
FC2PV**	17 %	2 %	5 %	2 %	14 %	8 %	3 %	2 %	14 %	5 %	22 %	8 %	0 %	100 %
Industrie pharmaceutique	40 %	7 %	2 %	5 %	6 %	4 %	2 %	1 %	6 %	9 %	17 %	3 %	0 %	100 %
Industrie et services nautiques	0 %	0 %	0 %	2 %	0 %	0 %	16 %	36 %	11 %	2 %	0 %	27 %	6 %	100 %
Plasturgie	10 %	1 %	4 %	7 %	15 %	8 %	10 %	5 %	5 %	3 %	29 %	4 %	1 %	100 %
<b>Total général</b>	<b>17 %</b>	<b>4 %</b>	<b>4 %</b>	<b>5 %</b>	<b>9 %</b>	<b>7 %</b>	<b>8 %</b>	<b>4 %</b>	<b>9 %</b>	<b>7 %</b>	<b>19 %</b>	<b>7 %</b>	<b>0 %</b>	<b>100 %</b>

Lorsque le nombre total d'établissements ayant recruté un alternant pour une branche est inférieur à 30, cette répartition est indiquée « non significative » (« NS »).

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lecture : la région Grand Est concentre 7 % des établissements ayant recruté en contrat de professionnalisation dans la branche Métallurgie en 2022

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

# La localisation des établissements ayant recours à l'alternance

CAPP

CPRO

## Répartition des établissements ayant recruté au moins un alternant en 2022, par branche dans chaque région

Branche professionnelle	Île-de-France	Centre-Val de Loire	Bourgogne-Franche-Comté	Normandie	Hauts-de-France	Grand Est	Pays de la Loire	Bretagne	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	Auvergne-Rhône-Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Corse	Niveau national
Fabrication de l'ameublement	4 %	4 %	4 %	3 %	4 %	5 %	7 %	5 %	7 %	6 %	4 %	5 %	7 %	5 %
Jeux, jouets et puériculture	1 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
MCCIPP*	0 %	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	0 %	1 %
Panneaux à base de bois	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Caoutchouc	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	1 %
Chimie	10 %	7 %	3 %	7 %	8 %	5 %	4 %	7 %	6 %	6 %	5 %	11 %	4 %	7 %
Industries électriques et gazières	4 %	5 %	4 %	5 %	4 %	5 %	3 %	3 %	5 %	5 %	4 %	5 %	18 %	4 %
Services d'efficacité énergétique	2 %	2 %	1 %	2 %	2 %	3 %	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %	2 %	1 %	2 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	6 %	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	2 %	2 %	2 %	3 %	7 %	2 %
Cordonnerie multiservice	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %
Couture parisienne	2 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Cuirs et peaux	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Habillement	6 %	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %	3 %	1 %	2 %	2 %	2 %	3 %	1 %	2 %
Horlogerie	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Maroquinerie	2 %	2 %	1 %	1 %	0 %	1 %	2 %	2 %	2 %	1 %	1 %	1 %	0 %	1 %
Textile	2 %	1 %	1 %	2 %	4 %	4 %	2 %	1 %	2 %	2 %	4 %	1 %	3 %	3 %
Carrières et matériaux	2 %	2 %	2 %	1 %	2 %	3 %	2 %	4 %	3 %	5 %	3 %	3 %	1 %	3 %
Ciments	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Cristal, verre et vitrail	0 %	1 %	0 %	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Fabrication mécanique du verre	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Industries céramiques	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %
Tuiles et briques	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Métallurgie	42 %	57 %	64 %	56 %	54 %	55 %	56 %	52 %	50 %	52 %	57 %	46 %	22 %	52 %
Recyclage	1 %	2 %	1 %	2 %	2 %	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	0 %	1 %
Industrie papier carton	2 %	2 %	1 %	2 %	2 %	2 %	2 %	1 %	3 %	1 %	2 %	1 %	3 %	2 %
Industries pétrolières	1 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %
FC2PV**	2 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	0 %	1 %
Industrie pharmaceutique	6 %	3 %	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	3 %	2 %	2 %	0 %	2 %
Industrie et services nautiques	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	3 %	8 %	4 %	2 %	0 %	8 %	30 %	2 %
Plasturgie	2 %	4 %	7 %	4 %	5 %	5 %	6 %	4 %	3 %	2 %	5 %	2 %	1 %	4 %
<b>Total général</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lecture : la branche Chimie représente 8 % des établissements de l'interindustrie ayant recruté en alternance dans les Hauts-de-France en 2022

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



# La localisation des établissements ayant recours à l'alternance

## Répartition des établissements ayant recruté au moins un apprenti en 2022, par branche dans chaque région

Branche professionnelle	Île-de-France	Centre-Val de Loire	Bourgogne-Franche-Comté	Normandie	Hauts-de-France	Grand Est	Pays de la Loire	Bretagne	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	Auvergne-Rhône-Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Corse	Niveau national
Fabrication de l'ameublement	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	5 %	7 %	5 %	7 %	6 %	5 %	5 %	7 %	5 %
Jeux, jouets et puériculture	1 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
MCCIPP*	0 %	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	0 %	1 %
Panneaux à base de bois	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Caoutchouc	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	1 %
Chimie	10 %	7 %	3 %	7 %	8 %	5 %	4 %	7 %	6 %	6 %	5 %	11 %	4 %	7 %
Industries électriques et gazières	4 %	5 %	3 %	5 %	4 %	5 %	3 %	2 %	5 %	5 %	4 %	5 %	20 %	4 %
Services d'efficacité énergétique	2 %	2 %	1 %	2 %	2 %	3 %	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %	2 %	1 %	2 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	6 %	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	2 %	2 %	2 %	3 %	7 %	2 %
Cordonnerie multiservice	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %
Couture parisienne	2 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Cuir et peaux	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Habillement	5 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	3 %	1 %	2 %	2 %	2 %	3 %	1 %	2 %
Horlogerie	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Maroquinerie	2 %	2 %	1 %	1 %	0 %	1 %	2 %	2 %	2 %	1 %	1 %	1 %	0 %	1 %
Textile	2 %	1 %	1 %	2 %	4 %	3 %	2 %	1 %	1 %	2 %	4 %	1 %	3 %	2 %
Carrières et matériaux	2 %	2 %	2 %	1 %	2 %	3 %	2 %	4 %	3 %	5 %	3 %	3 %	0 %	3 %
Ciments	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Cristal, verre et vitrail	0 %	1 %	0 %	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Fabrication mécanique du verre	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Industries céramiques	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %
Tuiles et briques	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Métallurgie	42 %	58 %	65 %	57 %	54 %	56 %	57 %	53 %	51 %	52 %	57 %	45 %	25 %	52 %
Recyclage	1 %	2 %	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	0 %	1 %
Industrie papier carton	1 %	2 %	1 %	2 %	2 %	2 %	2 %	1 %	3 %	1 %	2 %	1 %	3 %	2 %
Industries pétrolières	1 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
FC2PV**	2 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	0 %	1 %
Industrie pharmaceutique	6 %	3 %	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	3 %	2 %	2 %	0 %	2 %
Industrie et services nautiques	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	2 %	7 %	4 %	2 %	0 %	8 %	26 %	2 %
Plasturgie	2 %	4 %	7 %	5 %	5 %	5 %	6 %	5 %	3 %	2 %	5 %	2 %	0 %	4 %
<b>Total général</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lecture : la branche Industrie papier carton représente 3 % des établissements de l'interindustrie ayant recruté en apprentissage en Nouvelle-Aquitaine en 2022

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



# La localisation des établissements ayant recours à l'alternance

## Répartition des établissements ayant recruté au moins un alternant en contrat de professionnalisation en 2022, par branche dans chaque région

Branche professionnelle	Île-de-France	Centre-Val de Loire	Bourgogne-Franche-Comté	Normandie	Hauts-de-France	Grand Est	Pays de la Loire	Bretagne	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	Auvergne-Rhône-Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Corse	Niveau national
Fabrication de l'ameublement	2 %	3 %	2 %	1 %	2 %	3 %	5 %	2 %	4 %	3 %	2 %	3 %	NS	3 %
Jeux, jouets et puériculture	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	NS	0 %
MCCIPP*	0 %	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	NS	1 %
Panneaux à base de bois	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	NS	0 %
Caoutchouc	1 %	4 %	3 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	0 %	2 %	1 %	NS	1 %
Chimie	13 %	8 %	5 %	9 %	14 %	8 %	2 %	7 %	8 %	4 %	8 %	9 %	NS	9 %
Industries électriques et gazières	6 %	6 %	9 %	6 %	4 %	7 %	3 %	6 %	5 %	4 %	4 %	6 %	NS	5 %
Services d'efficacité énergétique	4 %	4 %	1 %	0 %	2 %	3 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	NS	2 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	4 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	NS	1 %
Cordonnerie multiservice	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	NS	0 %
Couture parisienne	3 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	NS	0 %
Cuirs et peaux	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	NS	0 %
Habillement	5 %	4 %	3 %	4 %	1 %	2 %	8 %	2 %	2 %	2 %	1 %	1 %	NS	3 %
Horlogerie	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	NS	0 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	2 %	0 %	2 %	1 %	0 %	0 %	NS	1 %
Maroquinerie	3 %	8 %	4 %	2 %	1 %	1 %	6 %	6 %	4 %	3 %	2 %	1 %	NS	3 %
Textile	1 %	1 %	1 %	2 %	5 %	7 %	1 %	2 %	1 %	3 %	6 %	0 %	NS	3 %
Carrières et matériaux	2 %	1 %	3 %	1 %	2 %	1 %	1 %	4 %	2 %	2 %	1 %	4 %	NS	2 %
Ciments	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %	0 %	NS	0 %
Cristal, verre et vitrail	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	NS	0 %
Fabrication mécanique du verre	1 %	1 %	1 %	1 %	3 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %	0 %	NS	1 %
Industries céramiques	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	2 %	0 %	0 %	0 %	NS	0 %
Tuiles et briques	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	NS	0 %
Métallurgie	34 %	46 %	58 %	55 %	51 %	53 %	54 %	43 %	48 %	59 %	55 %	55 %	NS	50 %
Recyclage	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	NS	1 %
Industrie papier carton	1 %	0 %	0 %	1 %	2 %	2 %	1 %	1 %	3 %	1 %	1 %	0 %	NS	1 %
Industries pétrolières	3 %	0 %	0 %	2 %	0 %	0 %	0 %	0 %	2 %	1 %	1 %	2 %	NS	1 %
FC2PV**	1 %	1 %	1 %	0 %	2 %	1 %	0 %	0 %	2 %	1 %	1 %	2 %	NS	1 %
Industrie pharmaceutique	9 %	7 %	2 %	4 %	2 %	2 %	1 %	0 %	2 %	5 %	3 %	2 %	NS	4 %
Industrie et services nautiques	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	3 %	14 %	2 %	1 %	0 %	7 %	NS	2 %
Plasturgie	2 %	1 %	3 %	4 %	5 %	4 %	4 %	4 %	1 %	1 %	4 %	2 %	NS	3 %
<b>Total général</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>NS</b>	<b>100 %</b>

*Le nombre d'établissements corses ayant recruté en contrat de professionnalisation est trop faible pour que la répartition soit significative*

*\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes*

*\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire*

Lecture : la branche Textile représente 3 % des établissements de l'interindustrie ayant recruté en contrat de professionnalisation en Occitanie en 2022

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



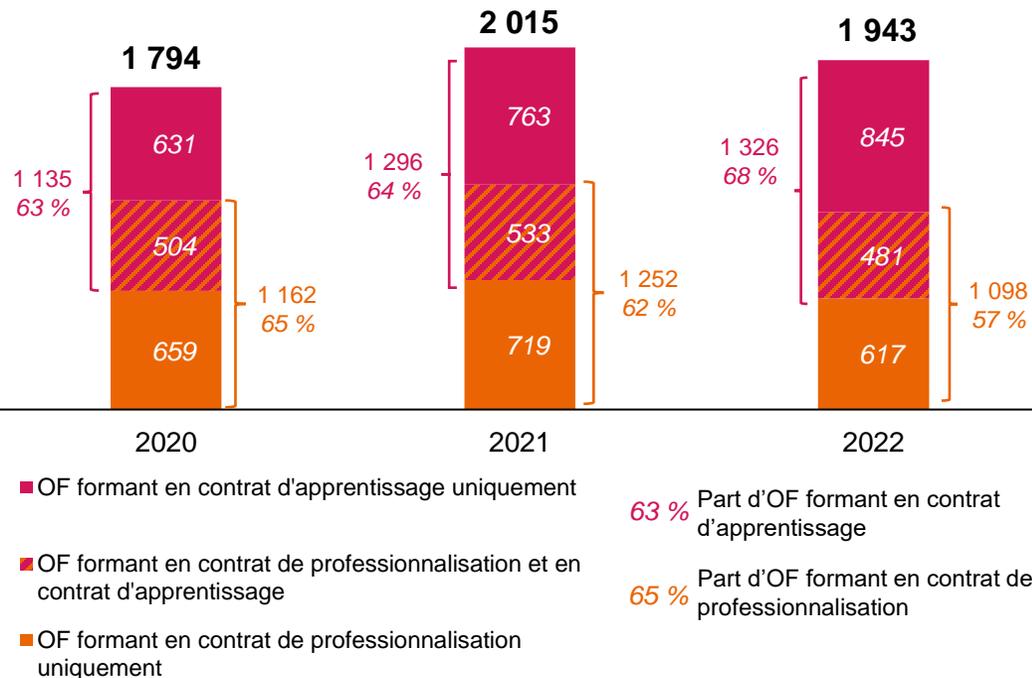
# 05

**Les organismes de formation  
(OF) formant en alternance  
dans l'interindustrie**

# 05

- A. Les organismes de formation formant en alternance dans l'interindustrie**
- B. La localisation des organismes de formation formant en alternance dans l'interindustrie

Évolution du nombre d'OF formant des nouveaux alternants dans l'interindustrie entre 2020 et 2022



Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

## Un nombre d'organisme de formation formant des nouveaux alternants qui reste relativement stable

- Entre 2020 et 2022, le nombre d'organismes de formation (OF) formant des nouveaux alternants a augmenté de 8 %.
- Le nombre d'OF formant des nouveaux alternants uniquement en contrat d'apprentissage a augmenté de +34 % durant la même période.
- Le nombre d'OF formant à la fois des alternants en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation est en légère baisse (-5 %).
- Le nombre d'OF formant des nouveaux alternants uniquement en contrat de professionnalisation a baissé de -6 %. Cette baisse est étroitement liée à la baisse globale du nombre d'alternants en contrat de professionnalisation.

**CLÉS DE LECTURE**

- En 2022, 57 % des OF qui formaient des alternants dans l'interindustrie formaient en contrat de professionnalisation, et 68 % en contrat d'apprentissage
- La même année, 481 OF ont formé des alternants à la fois en contrat de professionnalisation et en contrat d'apprentissage.

## Un nombre moyen de nouveaux alternants formés par organisme de formation à la hausse

- Entre 2020 et 2022, le nombre moyen de nouveaux alternants formés par organisme de formation est passé de 39 à 48 alternants.
- En 2022, les branches Métallurgie (34 alternants par organisme de formation), Chimie (10 alternants/OF), Industrie pharmaceutique (9 alternants/OF), Maroquinerie (9 alternants/OF) et Industries électriques et gazières (8 alternants/OF) sont celles ayant le nombre moyen d'alternants par OF les plus élevés de l'interindustrie. Pour la Métallurgie, le nombre moyen d'alternants par OF a augmenté de 7 en 2 ans.
- Au contraire, la même année, les branches Jeux jouets et puériculture, Panneaux à base de bois, Ciments, et Tuiles et briques ont en moyenne 2 alternants par OF.

## Dans certaines branches, une importante concentration des alternants au sein de leurs principaux OF

- La part d'alternants formés par les 3 organismes de formation formant le plus d'alternants varie fortement en fonction des branches professionnelles.
- En 2022, la part d'alternants formés par les 3 OF formant le plus d'alternants est la plus élevée dans les branches Cordonnerie multiservice (37 %), Cuirs et peaux (32 %), Industries pétrolières (32 %), Cristal, verre et vitrail (31 %), et Horlogerie (31 %).
- La même année, les branches Métallurgie (7 %), Industries électriques et gazières (7 %), Chimie (9 %), Industrie papier carton (10 %) et Jeux, jouets puériculture (10 %) sont celles ayant le taux de concentration le plus faible au sein de leur Top 3 OF.

## Une évolution hétérogène du nombre d'OF formant des nouveaux alternants en fonction des régions

- Entre 2020 et 2022, le nombre d'OF formant des nouveaux alternants dans l'interindustrie a augmenté de +8 %.
- Les régions Nouvelle Aquitaine (+36 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (+19 %), Pays de la Loire (+10 %), Hauts-de-France (+10 %) et Bretagne (+9 %) ont connu la plus forte hausse du nombre d'OF formant des nouveaux alternants.
- Durant cette période, les régions Normandie (-7 %), Occitanie (-3 %), et Centre-Val de Loire (-1 %) ont connu une baisse du nombre d'OF formant de nouveaux alternants.
- Toutes les régions à l'exception de la Normandie ont connu une hausse du nombre d'OF formant des nouveaux apprentis. En effet, la région Normandie a connu une baisse de -5 % du nombre d'OF ayant recours à ce dispositif.

## Une forte baisse du nombre d'OF formant des alternants en contrat de professionnalisation

- Le nombre d'OF formant des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation est en baisse dans toutes les régions. Au niveau national interindustriel, cette baisse est de -6 % sur 2 ans.
- Les baisses les plus fortes ont été enregistrées dans les régions Ile-de-France (-20 %), Centre- Val de Loire (-16 %), Bourgogne-Franche Comté (-14 %), Occitanie (-13 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (-11 %), et Normandie (-8 %).

## Évolution du nombre d'OF formant en alternance dans l'interindustrie par branche professionnelle

Branche professionnelle	Nombre d'OF formant des nouveaux alternants (2020)	Nombre d'OF formant des nouveaux alternants (2021)	Nombre d'OF formant des nouveaux alternants (2022)	Nombre moyen de nouveaux alternants par OF (2020)	Nombre moyen de nouveaux alternants par OF (2021)	Nombre moyen de nouveaux alternants par OF (2022)
Fabrication de l'ameublement	296	368	367	5	6	6
Jeux, jouets et puériculture	89	114	133	1	2	2
MCCIPP*	146	167	177	2	2	2
Panneaux à base de bois	52	54	65	2	2	2
Caoutchouc	275	329	308	4	5	4
Chimie	696	768	748	8	9	10
Industries électriques et gazières	616	645	670	8	8	8
Services d'efficacité énergétique	344	388	390	4	4	5
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	212	271	312	3	4	4
Cordonnerie multiservice	32	36	53	2	2	2
Couture parisienne	73	113	112	3	3	4
Cuir et peaux	24	35	35	1	1	2
Habillement	263	366	350	4	4	5
Horlogerie	27	30	31	1	1	2
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	89	109	125	2	2	2
Maroquinerie	219	321	326	8	8	9
Textile	341	472	436	4	4	4
Carrières et matériaux	310	373	352	3	3	3
Ciments	103	126	119	2	2	2
Cristal, verre et vitrail	84	92	93	2	3	3
Fabrication mécanique du verre	189	193	192	3	4	4
Industries céramiques	64	91	102	2	2	2
Tuiles et briques	65	73	77	1	2	2
Métallurgie	1 301	1 414	1 425	27	33	34
Recyclage	255	313	299	2	2	2
Industrie papier carton	292	346	363	3	3	3
Industries pétrolières	240	254	244	6	7	7
FC2PV**	270	316	318	3	3	4
Industrie pharmaceutique	442	461	465	8	9	9
Industrie et services nautiques	165	204	206	3	4	4
Plasturgie	465	515	533	5	5	5
<b>Total général</b>	<b>1 794</b>	<b>2 015</b>	<b>1 943</b>	<b>39</b>	<b>44</b>	<b>48</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

# Les organismes de formation en alternance dans l'interindustrie

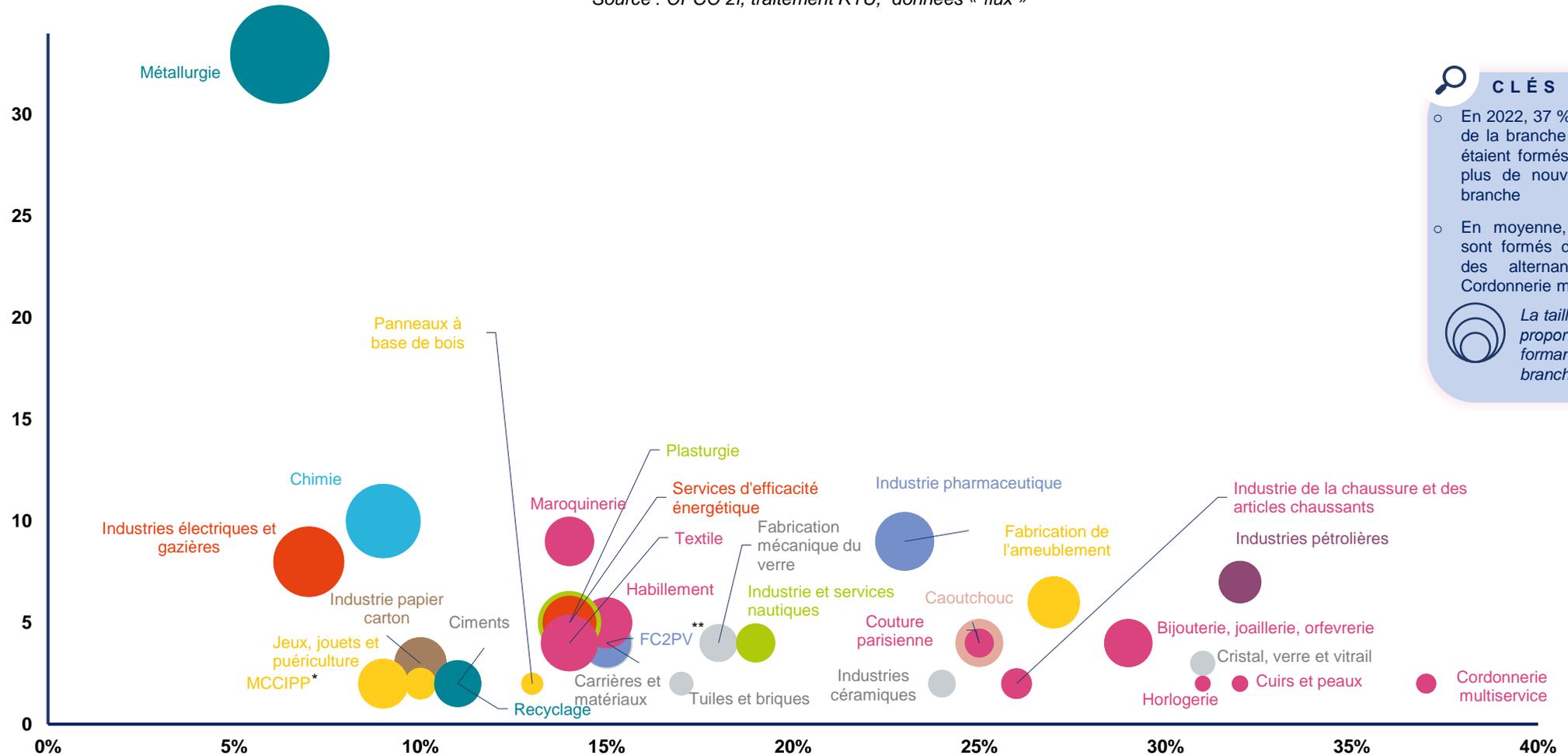
CAPP

CPRO

Positionnement des branches professionnelles selon le nombre moyen de nouveaux alternants par organisme de formation en 2022 et la part de nouveaux alternants formés par le TOP 3 OF de chaque branche professionnelle

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Nombre moyen de nouveaux alternants par organisme de formation en 2022



## CLÉS DE LECTURE

- En 2022, 37 % des nouveaux alternants de la branche Cordonnerie multiservice étaient formés par les 3 OF formant le plus de nouveaux alternants dans la branche
- En moyenne, 2 nouveaux alternants sont formés dans chaque OF formant des alternants de la branche Cordonnerie multiservice

La taille des bulles est proportionnelle au nombre d'OF formant des alternants de la branche.

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Part de nouveaux alternants formés par le TOP 3 OF par branche professionnelle en 2022



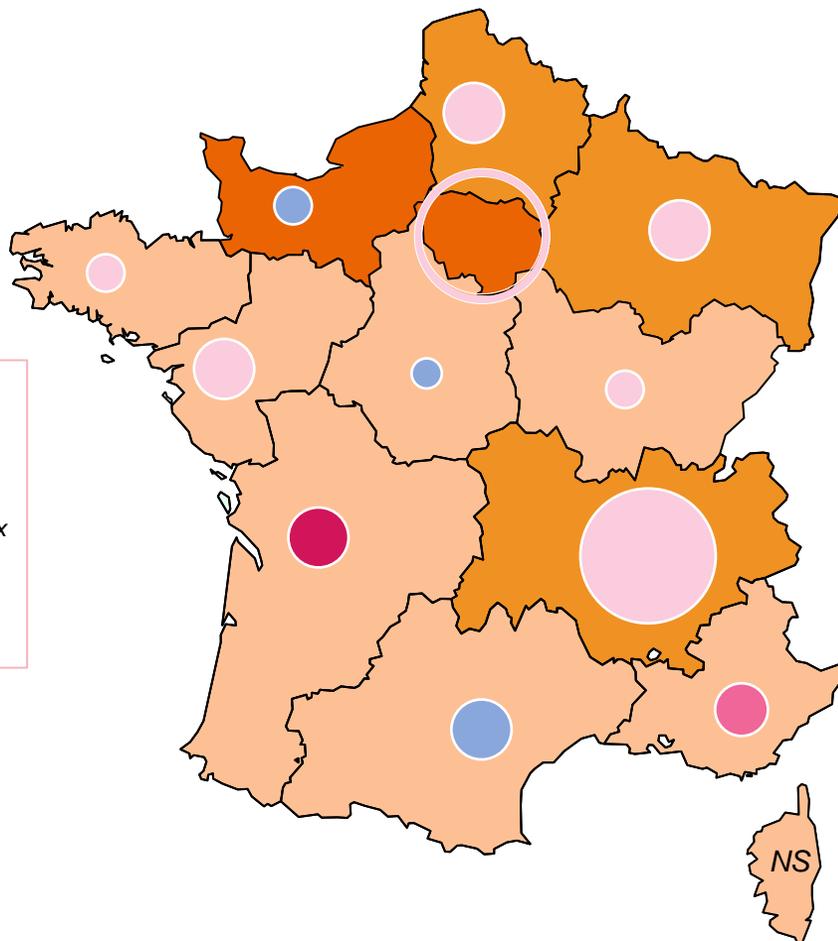
# 05

- A. Les organismes de formation formant en alternance dans l'interindustrie
- B. La localisation des organismes de formation formant en alternance dans l'interindustrie**

# La localisation des organismes de formation en alternance dans l'interindustrie

## Répartition et évolution des OF formant de nouveaux alternants par région dans l'interindustrie, et nombre moyen de nouveaux alternants par OF

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



Évolution du nombre d'OF formant des nouveaux alternants dans l'interindustrie  
**+8 %**

Nombre moyen de nouveaux alternants parmi les OF formant de nouveaux alternants de l'interindustrie  
**48 alternants**

NS : En Corse, le nombre d'OF formant de nouveaux alternants est inférieur à 15, ce qui ne permet pas d'afficher une évolution significative.

Évolution Du nombre d'OF formant des nouveaux alternants entre 2020 et 2022

- Entre 0 % et -10 %
- Entre 1 % et +10 %
- Entre +11 % et +20 %
- +21 % ou plus

Nombre moyen de nouveaux alternants parmi les OF formant de nouveaux alternants de l'interindustrie

- Inférieur de 5 points ou plus à la moyenne nationale
- Similaire à la moyenne nationale (48 alternants)
- Supérieur de 5 points ou plus à la moyenne nationale

Lecture :

- Entre 2020 et 2022, le nombre d'OF ayant recours à l'alternance en Occitanie a baissé entre +0 et -10 %
- Le nombre moyen de nouveaux alternants dans les OF d'Occitanie est similaire à la moyenne nationale.

## Localisation des organismes de formation formant de nouveaux alternants, années 2020-2022

Région	Nombre d'OF formant des nouveaux alternants 2020	Nombre d'OF formant des nouveaux alternants 2021	Nombre d'OF formant des nouveaux alternants 2022	Évolution du nombre d'OF 2020-2021	Évolution du nombre d'OF 2021-2022	Évolution du nombre d'OF 2020-2022	Nombre moyen d'alternants entrés en 2022 par OF
Île-de-France	404	432	430	7 %	0 %	6 %	55
Centre-Val de Loire	73	73	72	0 %	-1 %	-1 %	39
Bourgogne-Franche-Comté	90	99	92	10 %	-7 %	2 %	37
Normandie	101	109	94	8 %	-14 %	-7 %	53
Hauts-de-France	157	171	172	9 %	1 %	10 %	48
Grand Est	152	167	153	10 %	-8 %	1 %	47
Pays de la Loire	134	169	147	26 %	-13 %	10 %	42
Bretagne	107	115	117	7 %	2 %	9 %	32
Nouvelle-Aquitaine	160	186	217	16 %	17 %	36 %	31
Occitanie	172	200	167	16 %	-17 %	-3 %	42
Auvergne-Rhône-Alpes	279	330	301	18 %	-9 %	8 %	48
Provence-Alpes-Côte d'Azur	143	154	170	8 %	10 %	19 %	28
Corse	7	9	12	NS	NS	NS	7
Organismes de formation hors France métropolitaine	13	17	16	NS	NS	NS	1,5
<b>Total général</b>	<b>1 794*</b>	<b>2 015*</b>	<b>1 943*</b>	<b>12 %</b>	<b>-4 %</b>	<b>8 %</b>	<b>48</b>

Lecture : en 2022 en région Occitanie, 167 organismes de formation accueillait des alternants ayant signé un contrat cette année dans l'interindustrie, soit une baisse de -17 % sur un an et une baisse de -3 % sur 2 ans. Chaque organisme de formation de la région formait en moyenne 42 alternants ayant signé un contrat dans l'interindustrie en 2022.

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

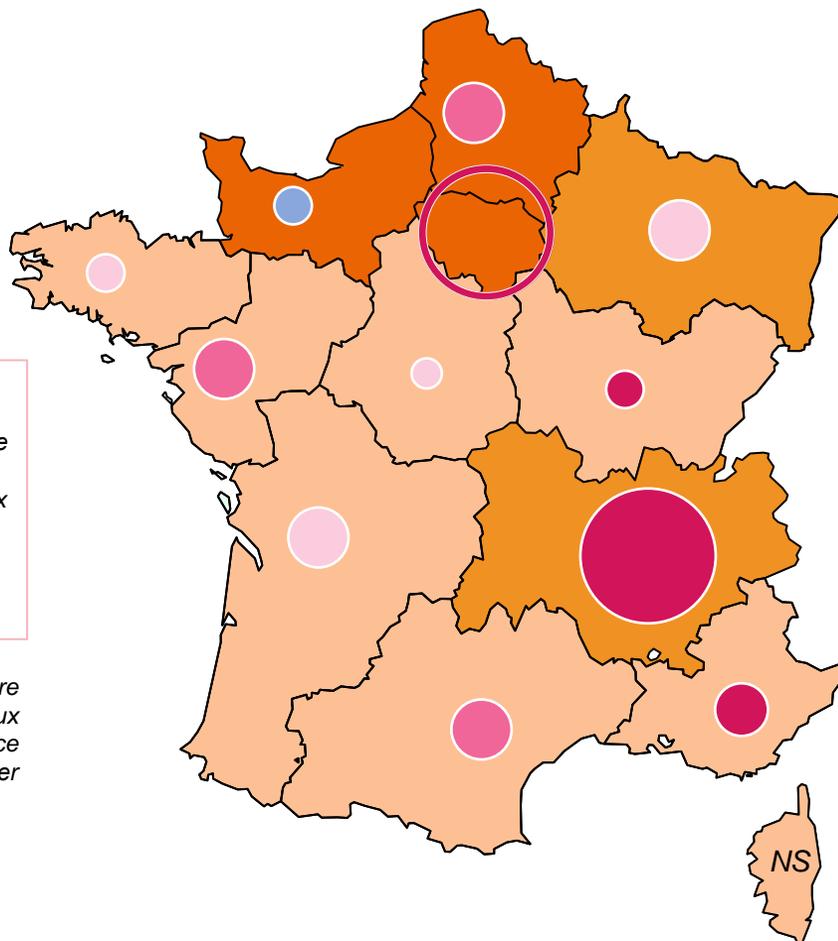
\*La somme du nombre d'OF par région est supérieure au total général En effet, les organismes de formation sont dénombrés au SIREN, mais peuvent avoir des établissements dans plusieurs régions.

NS : En Corse et dans les Organismes de formation hors France métropolitaine, le nombre d'organismes de formation formant de nouveaux alternants est inférieur à 15, ce qui ne permet pas d'afficher une évolution significative.

# La localisation des organismes de formation en alternance dans l'interindustrie

## Répartition et évolution des OF formant de nouveaux apprentis par région dans l'interindustrie, et nombre moyen de nouveaux apprentis par OF

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



Évolution du nombre d'OF formant des nouveaux apprentis dans l'interindustrie **+17 %**  
Nombre moyen de nouveaux apprentis parmi les OF formant de nouveaux apprentis de l'interindustrie **59 apprentis**

NS : En Corse, le nombre d'OF formant de nouveaux apprentis est inférieur à 15, ce qui ne permet pas d'afficher une évolution significative.

Évolution Du nombre d'OF formant des nouveaux apprentis entre 2020 et 2022

- Entre 0 % et -10 %
- Entre 1 % et +10 %
- Entre +11 % et +20 %
- +21 % ou plus

Nombre moyen de nouveaux apprentis parmi les OF formant de nouveaux alternants de l'interindustrie

- Inférieur de 5 points ou plus à la moyenne nationale
- Similaire à la moyenne nationale (59 apprentis)
- Supérieur de 5 points ou plus à la moyenne nationale

Lecture :

- Entre 2020 et 2022, le nombre d'OF ayant recours à l'apprentissage en Occitanie a augmenté entre 11 % et 20 %
- Le nombre moyen de nouveaux apprentis dans les OF d'Occitanie est inférieur de 5 points ou plus par rapport à la moyenne nationale.

# La localisation des organismes de formation en alternance dans l'interindustrie

## Localisation des organismes de formation formant de nouveaux apprentis, années 2020-2022

Région	Nombre d'OF formant des nouveaux apprentis 2020	Nombre d'OF formant des nouveaux apprentis 2021	Nombre d'OF formant des nouveaux apprentis 2022	Évolution du nombre d'OF 2020-2021	Évolution du nombre d'OF 2021-2022	Évolution du nombre d'OF 2020-2022	Nombre moyen d'apprentis entrés en 2022 par OF
Île-de-France	265	315	335	19 %	6 %	26 %	64
Centre-Val de Loire	47	48	50	2 %	4 %	6 %	46
Bourgogne-Franche-Comté	50	60	61	20 %	2 %	22 %	46
Normandie	64	59	61	-8 %	3 %	-5 %	66
Hauts-de-France	57	66	68	16 %	3 %	19 %	83
Grand Est	105	116	114	10 %	-2 %	9 %	55
Pays de la Loire	78	90	89	15 %	-1 %	14 %	54
Bretagne	72	75	77	4 %	3 %	7 %	40
Nouvelle-Aquitaine	107	116	116	8 %	0 %	8 %	46
Occitanie	110	127	124	15 %	-2 %	13 %	49
Auvergne-Rhône-Alpes	159	197	197	24 %	0 %	24 %	61
Provence-Alpes-Côte d'Azur	106	124	139	17 %	12 %	31 %	30
Corse	7	7	9	NS	NS	NS	9
Organismes de formation hors France métropolitaine	11	15	15	NS	NS	NS	15
<b>Total général</b>	<b>1 135*</b>	<b>1 296*</b>	<b>1 326*</b>	<b>14 %</b>	<b>2 %</b>	<b>17 %</b>	<b>59</b>

Lecture : en 2022 en région Occitanie, 124 organismes de formation accueillait des apprentis ayant signé un contrat cette année dans l'interindustrie, soit une baisse de -2 % sur un an et une hausse de +13 % sur 2 ans. Chaque organisme de formation de la région Occitanie formait en moyenne 49 apprentis ayant signé un contrat dans l'interindustrie en 2022.

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

\*La somme du nombre d'OF par région est supérieure au total général. En effet, les organismes de formation sont dénombrés au SIREN, mais peuvent avoir des établissements dans plusieurs régions.

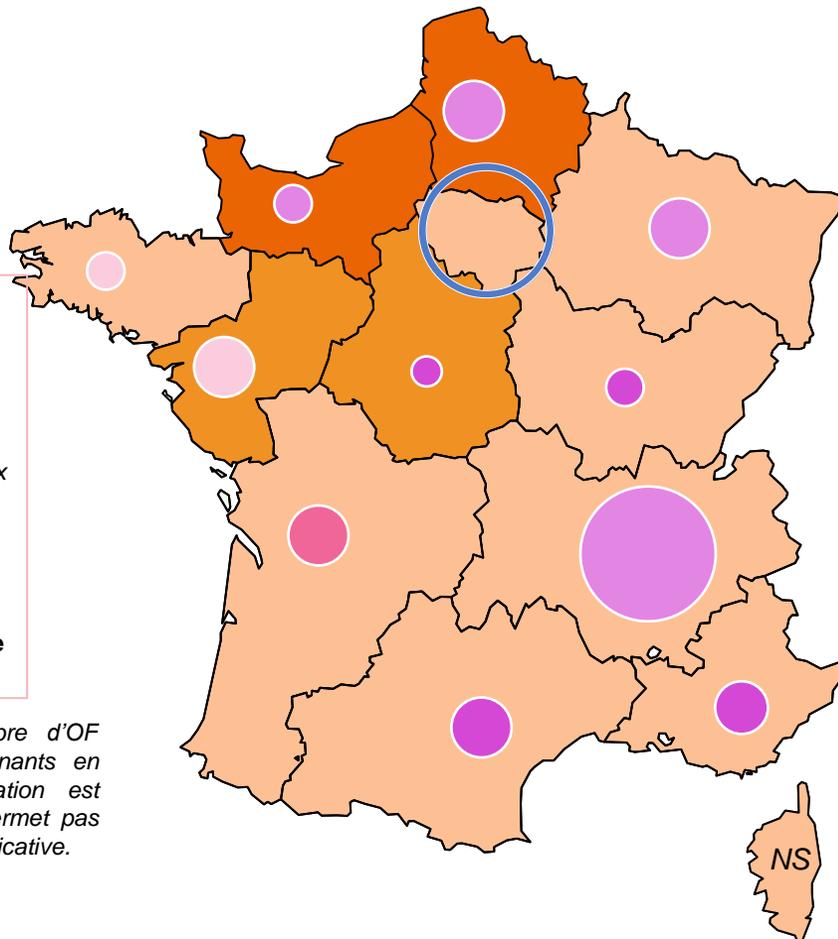
NS : En Corse et dans les Organismes de formation hors France métropolitaine, le nombre d'organismes de formation formant de nouveaux apprentis est inférieur à 15, ce qui ne permet pas d'afficher une évolution significative.



# La localisation des organismes de formation en alternance dans l'interindustrie

## Répartition et évolution des OF formant de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par région dans l'interindustrie, et nombre moyen de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par OF

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



Évolution du nombre d'OF formant des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation dans l'interindustrie

-6 %

Nombre moyen de nouveaux alternants dans les OF formant de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation de l'interindustrie

14 alternants en contrat de professionnalisation

NS : En Corse, le nombre d'OF formant de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation est inférieur à 15, ce qui ne permet pas d'afficher une évolution significative.

Évolution Du nombre d'OF formant des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation entre 2020 et 2022

- Entre -11 % et -20 %
- Entre 0 % et -10 %
- Entre 0 % et +20 %
- +21 % ou plus

Nombre moyen de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation parmi les OF formant de nouveaux alternants de l'interindustrie

- Inférieur de 2 points ou plus à la moyenne nationale
- Similaire à la moyenne nationale (14 alternants)
- Supérieur de 2 points ou plus à la moyenne nationale

Lecture :

- Entre 2020 et 2022, le nombre d'OF ayant recours aux contrats de professionnalisation en Occitanie a baissé entre -11 % et -20 %
- Le nombre moyen de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation dans les OF de la région Occitanie est inférieur à la moyenne nationale

# La localisation des organismes de formation en alternance dans l'interindustrie

## Localisation des organismes de formation formant de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation, années 2020-2022

Région	Nombre d'OF formant des nouveaux alternants en contrat pro en 2020	Nombre d'OF formant des nouveaux alternants en contrat pro en 2021	Nombre d'OF formant des nouveaux alternants en contrat pro en 2022	Évolution du nombre d'OF 2020-2021	Évolution du nombre d'OF 2021-2022	Évolution du nombre d'OF 2020-2022	Nombre moyen d'alternants en contrat pro entrés en 2022 par OF
Île-de-France	286	266	229	-7 %	-14 %	-20 %	10
Centre-Val de Loire	43	41	36	-5 %	-12 %	-16 %	14
Bourgogne-Franche-Comté	63	63	54	0 %	-14 %	-14 %	10
Normandie	66	80	61	21 %	-24 %	-8 %	16
Hauts-de-France	130	131	129	1 %	-2 %	-1 %	20
Grand Est	85	100	79	18 %	-21 %	-7 %	11
Pays de la Loire	96	126	97	31 %	-23 %	1 %	14
Bretagne	71	77	72	8 %	-6 %	1 %	8
Nouvelle-Aquitaine	96	114	142	19 %	25 %	48 %	10
Occitanie	103	117	90	14 %	-23 %	-13 %	10
Auvergne-Rhône-Alpes	192	216	187	13 %	-13 %	-3 %	12
Provence-Alpes-Côte d'Azur	82	76	73	-7 %	-4 %	-11 %	8
Corse	0	3	3	NS	NS	NS	1
Organismes de formation hors France métropolitaine	3	4	2	NS	NS	NS	1
<b>Total général</b>	<b>1 163*</b>	<b>1 252*</b>	<b>1 098*</b>	<b>8 %</b>	<b>-12 %</b>	<b>-6 %</b>	<b>14</b>

Lecture : En 2022 en région Occitanie, 90 organismes de formation accueillent des alternants ayant signé un contrat de professionnalisation cette année dans l'interindustrie, soit une baisse de -23 % sur un an et une baisse de -13 % sur 2 ans. Chaque organisme de formation de la région Occitanie formait en moyenne 10 alternants ayant signé un contrat de professionnalisation dans l'interindustrie en 2022.

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

\*La somme du nombre d'OF par région est supérieure au total général En effet, les organismes de formation sont dénombrés au SIREN, mais peuvent avoir des établissements dans plusieurs régions.

NS : En Corse et dans les Organismes de formation hors France métropolitaine, le nombre d'organismes de formation formant de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation est inférieur à 15, ce qui ne permet pas d'afficher une évolution significative.

# La localisation des organismes de formation en alternance dans l'interindustrie

CAPP

CPRO

## Répartition des OF formant des nouveaux alternants par branche et par région en 2022

Branche professionnelle	Île-de-France	Centre-Val de Loire	Bourgogne-Franche-Comté	Normandie	Hauts-de-France	Grand Est	Pays de la Loire	Bretagne	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	Auvergne-Rhône-Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Corse	Total général
Fabrication de l'ameublement	17 %	3 %	5 %	4 %	7 %	9 %	13 %	5 %	12 %	9 %	19 %	7 %	0 %	100 %
Jeux, jouets et puériculture	35 %	3 %	2 %	5 %	5 %	8 %	8 %	5 %	5 %	9 %	17 %	6 %	0 %	100 %
MCCIPP*	15 %	3 %	5 %	3 %	6 %	10 %	16 %	7 %	15 %	8 %	18 %	5 %	0 %	100 %
Panneaux à base de bois	8 %	8 %	5 %	5 %	5 %	20 %	6 %	2 %	29 %	9 %	5 %	3 %	0 %	100 %
Caoutchouc	26 %	6 %	6 %	7 %	7 %	7 %	10 %	4 %	7 %	6 %	20 %	5 %	0 %	100 %
Chimie	29 %	4 %	3 %	6 %	7 %	8 %	6 %	5 %	9 %	7 %	16 %	10 %	0 %	100 %
Industries électriques et gazières	28 %	4 %	4 %	5 %	6 %	10 %	7 %	5 %	8 %	9 %	15 %	9 %	0 %	100 %
Services d'efficacité énergétique	32 %	3 %	4 %	5 %	7 %	9 %	6 %	5 %	8 %	9 %	14 %	6 %	1 %	100 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	38 %	2 %	4 %	4 %	4 %	6 %	5 %	4 %	8 %	5 %	14 %	11 %	1 %	100 %
Cordonnerie multiservice	28 %	2 %	2 %	8 %	8 %	9 %	13 %	0 %	8 %	8 %	11 %	13 %	0 %	100 %
Couture parisienne	71 %	0 %	0 %	3 %	4 %	1 %	5 %	2 %	4 %	3 %	6 %	4 %	0 %	100 %
Cuirs et peaux	34 %	9 %	3 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	11 %	9 %	34 %	9 %	0 %	100 %
Habillement	38 %	2 %	3 %	5 %	7 %	5 %	8 %	3 %	6 %	8 %	12 %	9 %	0 %	100 %
Horlogerie	58 %	3 %	10 %	0 %	0 %	3 %	0 %	3 %	3 %	0 %	19 %	3 %	0 %	100 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	26 %	2 %	1 %	3 %	5 %	9 %	21 %	7 %	10 %	2 %	13 %	6 %	0 %	100 %
Maroquinerie	31 %	2 %	5 %	5 %	5 %	3 %	12 %	10 %	11 %	6 %	15 %	4 %	0 %	100 %
Textile	25 %	2 %	2 %	6 %	9 %	9 %	8 %	6 %	8 %	8 %	19 %	4 %	0 %	100 %
Carrières et matériaux	22 %	3 %	5 %	4 %	7 %	9 %	9 %	9 %	8 %	13 %	17 %	9 %	0 %	100 %
Ciments	30 %	1 %	3 %	3 %	6 %	8 %	5 %	3 %	8 %	8 %	29 %	8 %	0 %	100 %
Cristal, verre et vitrail	25 %	1 %	10 %	13 %	11 %	16 %	4 %	1 %	5 %	6 %	12 %	2 %	0 %	100 %
Fabrication mécanique du verre	33 %	4 %	3 %	8 %	15 %	8 %	4 %	2 %	5 %	8 %	16 %	3 %	0 %	100 %
Industries céramiques	16 %	3 %	5 %	6 %	6 %	8 %	3 %	8 %	18 %	9 %	15 %	8 %	0 %	100 %
Tuiles et briques	18 %	0 %	6 %	3 %	6 %	10 %	10 %	0 %	12 %	25 %	14 %	4 %	0 %	100 %
Métallurgie	23 %	4 %	5 %	4 %	8 %	8 %	7 %	6 %	10 %	9 %	16 %	9 %	0 %	100 %
Recyclage	28 %	5 %	5 %	6 %	8 %	6 %	6 %	5 %	10 %	7 %	17 %	8 %	0 %	100 %
Industrie papier carton	24 %	3 %	4 %	6 %	7 %	11 %	8 %	5 %	13 %	7 %	18 %	4 %	0 %	100 %
Industries pétrolières	48 %	2 %	2 %	8 %	7 %	2 %	6 %	2 %	11 %	8 %	13 %	4 %	0 %	100 %
FC2PV**	30 %	5 %	3 %	4 %	8 %	10 %	6 %	5 %	9 %	5 %	21 %	8 %	0 %	100 %
Industrie pharmaceutique	35 %	5 %	3 %	7 %	6 %	6 %	6 %	4 %	7 %	8 %	19 %	6 %	0 %	100 %
Industrie et services nautiques	12 %	1 %	3 %	6 %	3 %	2 %	13 %	15 %	18 %	12 %	8 %	17 %	3 %	100 %
Plasturgie	22 %	5 %	5 %	7 %	8 %	10 %	10 %	6 %	8 %	6 %	20 %	6 %	0 %	100 %
<b>Total général</b>	<b>22 %</b>	<b>4 %</b>	<b>5 %</b>	<b>5 %</b>	<b>9 %</b>	<b>8 %</b>	<b>8 %</b>	<b>6 %</b>	<b>11 %</b>	<b>9 %</b>	<b>15 %</b>	<b>9 %</b>	<b>1 %</b>	<b>100 %</b>

\*MCCIPP :  
Menuiseries,  
charpentes et  
constructions  
industrialisées et  
portes planes

\*\*FC2PV :  
Fabrication et  
commerce des  
produits à usage  
pharmaceutique  
parapharmaceutique  
et vétérinaire

Lecture : la région Grand Est concentre 7 % des OF formant des alternants de la branche Caoutchouc

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



# La localisation des organismes de formation en alternance dans l'interindustrie

## Répartition des OF formant des nouveaux apprentis par branche et par région en 2022

Branche professionnelle	Île-de-France	Centre-Val de Loire	Bourgogne-Franche-Comté	Normandie	Hauts-de-France	Grand Est	Pays de la Loire	Bretagne	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	Auvergne-Rhône-Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Corse	Total
Fabrication de l'ameublement	16 %	3 %	5 %	5 %	6 %	10 %	12 %	5 %	12 %	10 %	19 %	7 %	0 %	100 %
Jeux, jouets et puériculture	35 %	2 %	2 %	5 %	5 %	7 %	9 %	6 %	5 %	9 %	17 %	6 %	0 %	100 %
MCCIPP*	15 %	3 %	6 %	4 %	5 %	11 %	16 %	8 %	13 %	9 %	16 %	5 %	0 %	100 %
Panneaux à base de bois	8 %	6 %	5 %	5 %	3 %	21 %	6 %	2 %	31 %	10 %	3 %	3 %	0 %	100 %
Caoutchouc	28 %	5 %	6 %	6 %	6 %	7 %	9 %	4 %	7 %	7 %	18 %	5 %	0 %	100 %
Chimie	30 %	4 %	4 %	6 %	5 %	8 %	5 %	6 %	9 %	7 %	14 %	11 %	0 %	100 %
Industries électriques et gazières	28 %	4 %	4 %	5 %	4 %	10 %	7 %	5 %	8 %	9 %	15 %	9 %	1 %	100 %
Services d'efficacité énergétique	33 %	3 %	4 %	6 %	6 %	10 %	4 %	5 %	9 %	9 %	14 %	6 %	1 %	100 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	37 %	2 %	5 %	5 %	3 %	7 %	4 %	4 %	8 %	6 %	14 %	11 %	1 %	100 %
Cordonnerie multiservice	31 %	2 %	0 %	8 %	8 %	6 %	8 %	0 %	6 %	8 %	12 %	12 %	0 %	100 %
Couture parisienne	71 %	0 %	0 %	3 %	3 %	1 %	6 %	2 %	4 %	3 %	6 %	5 %	0 %	100 %
Cuir et peaux	41 %	7 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	4 %	7 %	41 %	7 %	0 %	100 %
Habillement	41 %	2 %	2 %	4 %	6 %	6 %	6 %	3 %	6 %	10 %	13 %	10 %	0 %	100 %
Horlogerie	57 %	3 %	10 %	0 %	0 %	3 %	0 %	3 %	3 %	0 %	20 %	3 %	0 %	100 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	30 %	2 %	1 %	4 %	5 %	10 %	16 %	8 %	5 %	3 %	14 %	6 %	0 %	100 %
Maroquinerie	36 %	2 %	6 %	4 %	3 %	3 %	10 %	8 %	10 %	7 %	15 %	4 %	0 %	100 %
Textile	27 %	2 %	2 %	6 %	6 %	9 %	9 %	6 %	9 %	9 %	18 %	5 %	1 %	100 %
Carrières et matériaux	21 %	3 %	4 %	4 %	6 %	10 %	9 %	8 %	7 %	13 %	17 %	10 %	0 %	100 %
Ciments	34 %	1 %	3 %	3 %	6 %	8 %	6 %	2 %	7 %	7 %	27 %	9 %	0 %	100 %
Cristal, verre et vitrail	27 %	1 %	10 %	14 %	7 %	16 %	5 %	1 %	5 %	6 %	12 %	2 %	0 %	100 %
Fabrication mécanique du verre	34 %	5 %	3 %	6 %	11 %	8 %	3 %	2 %	6 %	9 %	19 %	3 %	0 %	100 %
Industries céramiques	16 %	3 %	5 %	7 %	7 %	9 %	3 %	8 %	14 %	9 %	15 %	8 %	0 %	100 %
Tuiles et briques	20 %	0 %	6 %	3 %	6 %	11 %	8 %	0 %	13 %	24 %	14 %	4 %	0 %	100 %
Métallurgie	26 %	4 %	4 %	5 %	5 %	9 %	7 %	6 %	8 %	9 %	15 %	9 %	1 %	100 %
Recyclage	30 %	5 %	5 %	7 %	7 %	7 %	6 %	5 %	11 %	8 %	17 %	8 %	0 %	100 %
Industrie papier carton	25 %	3 %	4 %	7 %	6 %	11 %	8 %	5 %	12 %	7 %	18 %	5 %	0 %	100 %
Industries pétrolières	47 %	2 %	2 %	9 %	5 %	2 %	5 %	2 %	10 %	8 %	13 %	4 %	0 %	100 %
FC2PV**	30 %	4 %	3 %	4 %	7 %	11 %	6 %	5 %	9 %	5 %	20 %	8 %	0 %	100 %
Industrie pharmaceutique	37 %	4 %	4 %	7 %	5 %	6 %	5 %	4 %	7 %	8 %	18 %	6 %	0 %	100 %
Industrie et services nautiques	13 %	2 %	3 %	6 %	2 %	3 %	12 %	14 %	16 %	12 %	8 %	17 %	3 %	100 %
Plasturgie	22 %	6 %	6 %	7 %	6 %	11 %	9 %	6 %	8 %	6 %	20 %	6 %	0 %	100 %
<b>Total général</b>	<b>25 %</b>	<b>4 %</b>	<b>5 %</b>	<b>5 %</b>	<b>5 %</b>	<b>9 %</b>	<b>7 %</b>	<b>6 %</b>	<b>9 %</b>	<b>9 %</b>	<b>15 %</b>	<b>10 %</b>	<b>1 %</b>	<b>100 %</b>

\*MCCIPP :  
Menuiseries,  
charpentes et  
constructions  
industrialisées et  
portes planes

\*\*FC2PV :  
Fabrication et  
commerce des  
produits à usage  
pharmaceutique  
parapharmaceutique  
et vétérinaire

Lecture : la région Grand Est concentre 7 % des OF formant des apprentis de la branche Caoutchouc  
Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



# La localisation des organismes de formation en alternance dans l'interindustrie

Répartition des OF formant des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par branche et par région en 2022

Branche professionnelle	Île-de-France	Centre-Val de Loire	Bourgogne-Franche-Comté	Normandie	Hauts-de-France	Grand Est	Pays de la Loire	Bretagne	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	Auvergne-Rhône-Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Corse	Total
Fabrication de l'ameublement	23 %	7 %	4 %	1 %	10 %	9 %	19 %	7 %	9 %	7 %	16 %	6 %	1 %	100 %
Jeux, jouets et puériculture	20 %	10 %	10 %	0 %	0 %	10 %	0 %	0 %	10 %	20 %	20 %	0 %	0 %	100 %
MCCIPP*	10 %	0 %	0 %	3 %	10 %	3 %	10 %	10 %	30 %	0 %	23 %	7 %	0 %	100 %
Panneaux à base de bois	0 %	33 %	0 %	0 %	33 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	33 %	0 %	0 %	100 %
Caoutchouc	19 %	5 %	7 %	7 %	7 %	10 %	13 %	2 %	8 %	2 %	22 %	5 %	0 %	100 %
Chimie	27 %	4 %	2 %	8 %	13 %	6 %	4 %	4 %	9 %	5 %	22 %	9 %	0 %	100 %
Industries électriques et gazières	27 %	4 %	2 %	6 %	9 %	7 %	9 %	7 %	10 %	9 %	12 %	7 %	0 %	100 %
Services d'efficacité énergétique	33 %	1 %	1 %	6 %	12 %	8 %	12 %	6 %	6 %	7 %	13 %	5 %	0 %	100 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	56 %	0 %	0 %	3 %	5 %	0 %	13 %	3 %	8 %	0 %	10 %	5 %	0 %	100 %
Cordonnerie multiservice	17 %	0 %	17 %	0 %	0 %	33 %	50 %	0 %	17 %	0 %	17 %	17 %	0 %	100 %
Couture parisienne	72 %	0 %	0 %	6 %	11 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	6 %	6 %	0 %	100 %
Cuirs et peaux	11 %	11 %	11 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	33 %	11 %	11 %	11 %	0 %	100 %
Habillement	28 %	4 %	4 %	13 %	12 %	4 %	16 %	3 %	4 %	4 %	6 %	1 %	0 %	100 %
Horlogerie	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	10 %	0 %	0 %	0 %	5 %	0 %	45 %	5 %	35 %	0 %	5 %	5 %	0 %	100 %
Maroquinerie	20 %	4 %	3 %	5 %	7 %	4 %	14 %	14 %	13 %	6 %	16 %	4 %	0 %	100 %
Textile	12 %	4 %	1 %	5 %	22 %	15 %	2 %	5 %	7 %	4 %	26 %	1 %	0 %	100 %
Carrières et matériaux	20 %	2 %	7 %	4 %	13 %	4 %	7 %	13 %	11 %	16 %	18 %	5 %	0 %	100 %
Ciments	0 %	0 %	6 %	0 %	6 %	0 %	0 %	6 %	13 %	13 %	56 %	0 %	0 %	100 %
Cristal, verre et vitrail	7 %	0 %	7 %	14 %	29 %	21 %	0 %	0 %	7 %	7 %	7 %	0 %	0 %	100 %
Fabrication mécanique du verre	27 %	2 %	4 %	17 %	29 %	4 %	4 %	2 %	2 %	4 %	4 %	2 %	0 %	100 %
Industries céramiques	8 %	0 %	0 %	0 %	0 %	8 %	0 %	15 %	46 %	8 %	8 %	8 %	0 %	100 %
Tuiles et briques	0 %	0 %	13 %	0 %	13 %	0 %	25 %	0 %	13 %	25 %	13 %	0 %	0 %	100 %
Métallurgie	20 %	4 %	6 %	5 %	12 %	7 %	8 %	5 %	13 %	9 %	17 %	7 %	0 %	100 %
Recyclage	18 %	5 %	5 %	5 %	18 %	5 %	11 %	5 %	7 %	2 %	18 %	7 %	0 %	100 %
Industrie papier carton	20 %	2 %	2 %	7 %	20 %	11 %	7 %	0 %	21 %	2 %	13 %	2 %	0 %	100 %
Industries pétrolières	48 %	1 %	1 %	11 %	11 %	2 %	4 %	0 %	13 %	7 %	11 %	3 %	0 %	100 %
FC2PV**	23 %	4 %	3 %	1 %	9 %	6 %	4 %	4 %	13 %	4 %	28 %	6 %	0 %	100 %
Industrie pharmaceutique	32 %	5 %	3 %	8 %	9 %	5 %	7 %	2 %	7 %	10 %	24 %	2 %	0 %	100 %
Industrie et services nautiques	0 %	0 %	0 %	0 %	6 %	0 %	22 %	22 %	25 %	9 %	3 %	16 %	3 %	100 %
Plasturgie	14 %	3 %	4 %	9 %	15 %	9 %	11 %	7 %	9 %	4 %	20 %	7 %	1 %	100 %
<b>Total général</b>	<b>21 %</b>	<b>3 %</b>	<b>5 %</b>	<b>6 %</b>	<b>12 %</b>	<b>7 %</b>	<b>9 %</b>	<b>7 %</b>	<b>13 %</b>	<b>8 %</b>	<b>17 %</b>	<b>7 %</b>	<b>0 %</b>	<b>100 %</b>

\*MCCIPP :  
Menuiseries,  
charpentes et  
constructions  
industrialisées et  
portes planes

\*\*FC2PV :  
Fabrication et  
commerce des  
produits à usage  
pharmaceutique  
parapharmaceutique  
et vétérinaire

Lecture : la région Grand Est concentre 10 % des OF formant des alternants en contrat de professionnalisation de la branche Caoutchouc

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

06

**Les certifications visées  
en alternance dans  
l'interindustrie**

# 06

## **A. Le niveau des certifications visées en alternance dans l'interindustrie**

B. La répartition des formations suivies par type d'activité

C. Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

# Le niveau des certifications visées en alternance dans l'interindustrie

## Création d'une classification sur la base d'un recodage

L'analyse des niveaux des certifications visées par les alternants dans l'interindustrie a nécessité un travail de recodage préalable. La variable « Niveau visé » dont les données sont issues du CERFA contenait un certain nombre d'erreurs. Certaines certifications étaient ainsi rattachées à des niveaux incorrects (ainsi, des CQP visaient le niveau 8, soit un doctorat).

Afin de limiter au maximum les erreurs liées à des coquilles, fautes de frappe ou erreurs dans le remplissage du CERFA, nous avons fait le choix méthodologique de créer une nouvelle variable de niveau. Celle-ci est issue du travail de recodage des certifications (près d'un tiers des certifications présentes dans la base ont été recodées).

À la suite de ce travail, nous avons pu produire la catégorisation des certifications visées par niveau sur la base suivante :

- Pour les certifications présentes dans le RNCP et associées à un niveau, de 3 à 7 (voir classification ci-contre), le niveau a pu être renseigné dans la base. Cela concerne plus de 303 000 lignes, soit environ 90 % de la base.
- Les parcours en alternance ne visant pas de niveau particulier ont également pu être identifiés par trois moyens complémentaires : via l'existence d'une certification dans le RNCP lorsque le code RNCP était indiqué, via la variable « Sanction » (permettant de repérer les CQPM/CQPI, contrats de professionnalisation expérimentaux et qualifications CCN), et enfin via un travail de nettoyage manuel. **Près de 18 000 lignes (soit 5 % de la base) se retrouvent dans cette catégorie.**
- Enfin, certaines certifications n'ont pu être recodées, au regard du manque de précision des informations les concernant : absence de code RNCP et code diplôme, intitulé peu précis (« Manager de la communication », « Manager des ressources humaines », « Ingénieur d'affaires ») ne permettant pas de disposer des **informations nécessaires pour attribuer un niveau à la formation de façon certaine. Environ 17 000 lignes (soit 5 % de la base) n'ont pas pu être recodées et sont donc exclues de notre analyse.** La part qu'elles représentent est décroissante d'une année à l'autre.

## Classification des certifications selon la nomenclature européenne

Depuis 2019, la nomenclature de référence des niveaux de qualification est devenue la nomenclature européenne :

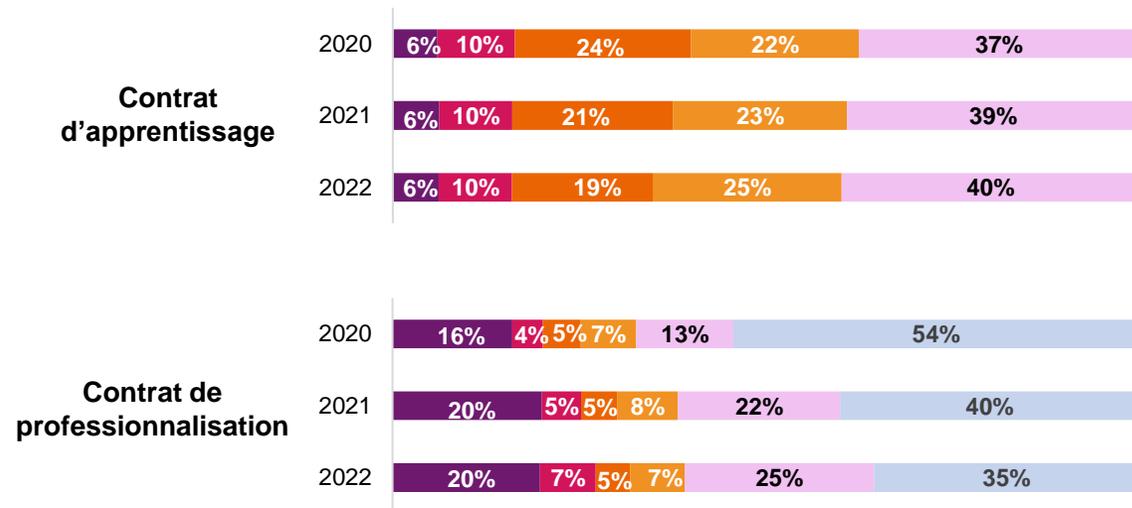
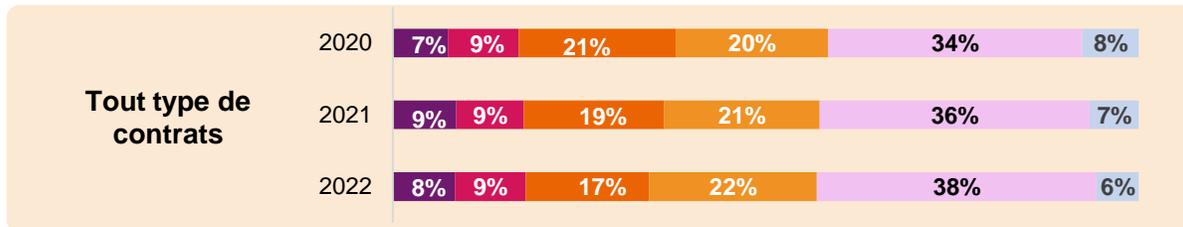
- **Niveau 3** : CAP, BEP
- **Niveau 4** : Baccalauréat, Bac professionnel
- **Niveau 5** : DEUG, BTS, DUT, DEUST
- **Niveau 6** : Licence, licence professionnelle, BUT, maîtrise
- **Niveau 7** : Master, DEA, DESS, diplôme d'ingénieur
- **Niveau 8** : Doctorat, habilitation à diriger des recherches

# Le niveau des certifications visées en alternance dans l'interindustrie

CAPP

CPRO

Évolution de la répartition des nouveaux alternants selon le dispositif et le niveau de certification visé entre 2020 et 2022



Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

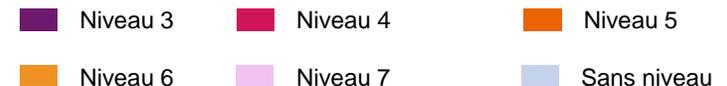
## Par rapport à la moyenne, une plus grande part de nouveaux alternants visant un diplôme du supérieur

- 3 nouveaux alternants sur 4 entrés en 2022 dans l'interindustrie visent un diplôme du supérieur, dont la moitié (38 %) un bac+5.
- Les parts des nouveaux alternants visant un bac+3 ou un bac+5 sont en hausse (de respectivement +2 et +4 points), au détriment du bac+2 (-4 points).
- Par rapport à la moyenne tous secteurs confondus, la part de nouveaux entrants préparant un diplôme du supérieur est plus élevée de près de 20 points (Dares 2023). La préparation d'un diplôme de niveau 3 est particulièrement sous-représentée par rapport à la moyenne (8 % des nouveaux alternants dans l'interindustrie contre 21 % en moyenne).

## Une hausse du niveau en apprentissage, un recul des formations sans niveau en contrat de professionnalisation

- Entre 2020 et 2022, les parts des nouveaux apprentis visant un diplôme de niveau 6 ou de niveau 7 ont augmenté de 3 points chacune, au détriment de la préparation d'un diplôme de niveau 5 (-5 points). La part des nouveaux apprentis sur les premiers niveaux de qualification est stable.
- Plus du tiers des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation suivent des formations ne visant pas un niveau particulier (CQP, qualification de CCN, contrats de professionnalisation expérimentaux). Sur ces contrats, 80 % des nouveaux alternants sont concentrés sur ces formations sans niveau ainsi que celles des niveaux 3 et 7.
- Alors que les formations sans niveau constituaient plus de la moitié des entrées en formation de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation en 2020, cette proportion a largement diminué (-19 points). Dans le même temps, la part des formations de niveau 7 a doublé.

Légende



## Trois catégories de branches selon les niveaux de certification visés par leurs alternants

La quasi-totalité des branches a une majorité de leurs nouveaux alternants entrants en 2022 qui visent une certification du supérieur. On peut cependant distinguer trois catégories de branches en fonction de cette caractéristique :

- **Dans certaines branches, les nouveaux alternants visent largement des certifications du supérieur, notamment de niveau 7.** C'est le cas par exemple de l'Industrie pharmaceutique (95 % sur du supérieur, dont 65 % sur du niveau 7), de la branche FC2PV\* (95 % ; 53 %), de la branche Chimie (91 % ; 50 %) ; des branches Tuiles et briques (91 % ; 31 %) et Couture parisienne (90 % ; 54 %).
- **A l'opposé, d'autres branches mobilisent davantage l'alternance sur les premiers niveaux de qualification,** à l'instar de la Fabrication de l'ameublement (65 % sur des certifications des niveaux 3 et 4), de la Cordonnerie multiservice (56 %), et des branches MCCIPP\*\* (47 %), Industrie et services nautiques (41 %) et Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie (40 %).
- Enfin, **certaines branches mobilisent de manière conséquente l'alternance sur des formations sans niveau de qualification** (CQP sans niveau, formation reconnue par la Convention collective de branche ou contrat de professionnalisation expérimental). Ainsi, les nouveaux alternants se retrouvent particulièrement dans ces types de formation dans les branches Maroquinerie (41 % de nouveaux alternants ne visant pas de niveau spécifique), Industries pétrolières (37 %), Cuirs et peaux (33 %), Cristal, verre et vitrail (31 %) et Habillement (27 %).

\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

\*\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

## L'apprentissage est largement axé sur le supérieur, voire sur le niveau 7

En apprentissage, la surreprésentation des nouveaux alternants visant une certification du supérieur est exacerbée :

- Huit branches ont plus de la moitié de leurs nouveaux apprentis visant une certification de niveau 7 en 2022. C'est notamment le cas des branches Industries pétrolières (68 %), Industrie pharmaceutique (65 %), Cuirs et peaux (57 %), Couture parisienne (54 %) et Caoutchouc (53 %).
- 5 branches ont au moins 40 % de leurs nouveaux apprentis sur des formations de niveaux 3 ou 4 : Fabrication de l'ameublement (67 %), Cordonnerie multiservice (63 %), et les branches MCCIPP\*\* (49 %), Industrie et services nautiques (44 %) et Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie (42 %).
- Dans d'autres branches, les apprentis visent des certifications du supérieur, mais réparties entre les niveaux bac+2 à bac+5 : c'est le cas dans les branches Industrie papier carton, Tuiles et briques ; Habillement ; Plasturgie et Recyclage.

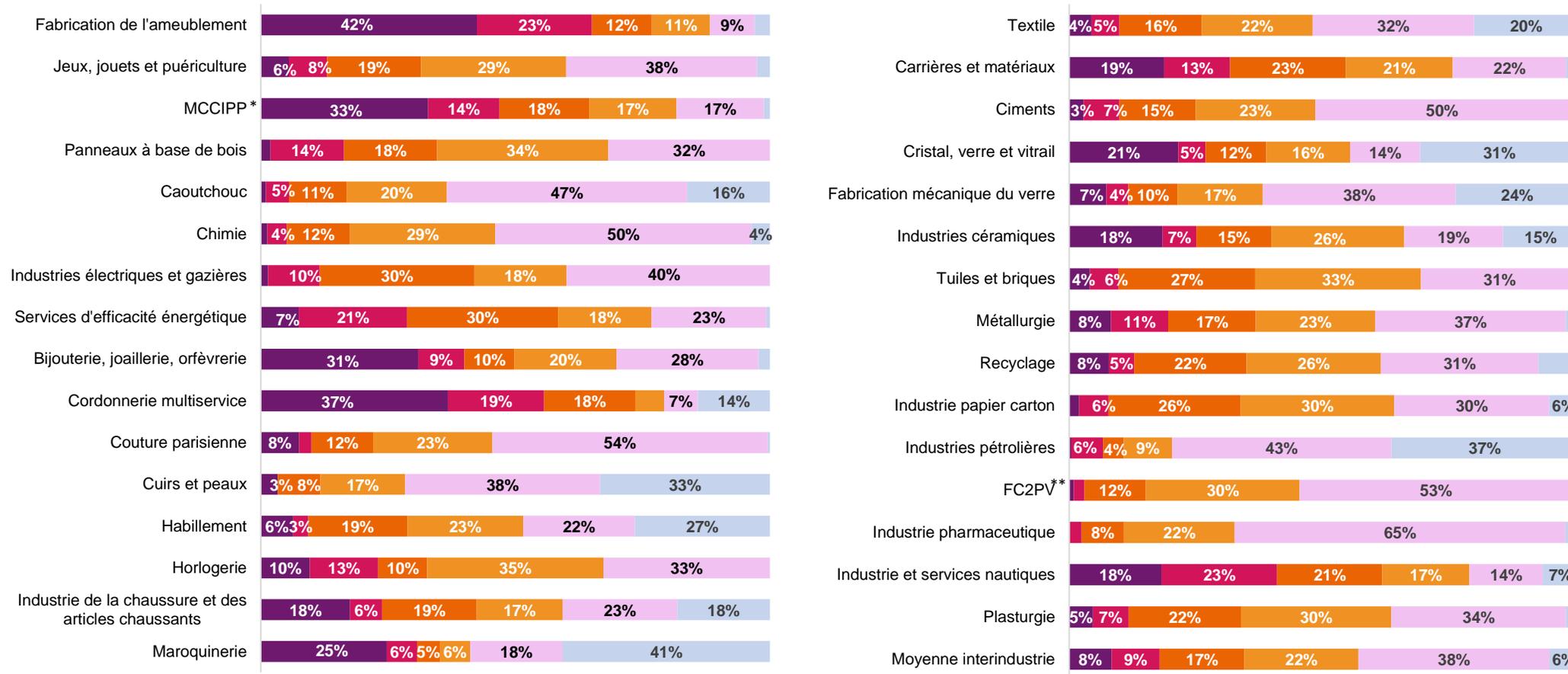
## Une majorité de contrats de professionnalisation « sans niveau » ou de niveau 7

60 % des contrats de professionnalisation signés en 2022 visent un niveau 7 ou ne visent pas de niveau spécifique.

- Les branches avec une majorité de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation visant une certification de niveau 7 sont les mêmes que tous dispositifs confondus (Industrie pharmaceutique, FC2PV\*, Couture parisienne, Chimie).
- Dans certaines branches, les contrats de professionnalisation sont largement dédiés aux formations sans niveau de qualification. C'est particulièrement le cas pour les branches Cristal, verre et vitrail (91 %), Habillement (83 %), Industries céramiques (81 %), Textile (76 %) et Industries pétrolières (74 %).

# Le niveau des certifications visées en alternance dans l'interindustrie

## Niveau des certifications visées par les nouveaux alternants par branche en 2022



**Légende**

- Niveau 3
- Niveau 4
- Niveau 5
- Niveau 6
- Niveau 7
- Sans niveau

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



# Le niveau des certifications visées en alternance dans l'interindustrie

CAPP

CPRO

## Niveau des certifications visées par les nouveaux alternants par branche en 2022

Branche professionnelle	3		4		5		6		7		Sans niveau	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	949	42 %	505	23 %	263	12 %	255	11 %	196	9 %	67	3 %
Jeux, jouets et puériculture	11	6 %	15	8 %	37	19 %	57	29 %	75	38 %	5	3 %
MCCIPP*	136	33 %	58	14 %	73	18 %	71	17 %	71	17 %	5	1 %
Panneaux à base de bois	2	2 %	15	14 %	19	18 %	35	34 %	33	32 %	0	0 %
Caoutchouc	14	1 %	62	5 %	156	11 %	271	20 %	649	47 %	224	16 %
Chimie	96	1 %	296	4 %	946	12 %	2 182	29 %	3 845	50 %	274	4 %
Industries électriques et gazières	74	1 %	520	10 %	1 561	30 %	927	18 %	2 051	40 %	1	0 %
Services d'efficacité énergétique	147	7 %	417	21 %	582	30 %	360	18 %	442	23 %	14	1 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	426	31 %	124	9 %	136	10 %	275	20 %	384	28 %	31	2 %
Cordonnerie multiservice	39	37 %	20	19 %	19	18 %	6	6 %	7	7 %	15	14 %
Couture parisienne	34	8 %	11	2 %	55	12 %	106	23 %	245	54 %	2	0 %
Cuirs et peaux	2	3 %	0	0 %	5	8 %	10	17 %	23	38 %	20	33 %
Habillement	113	6 %	52	3 %	344	19 %	403	23 %	388	22 %	470	27 %
Horlogerie	5	10 %	7	13 %	5	10 %	18	35 %	17	33 %	0	0 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	53	18 %	19	6 %	56	19 %	51	17 %	68	23 %	55	18 %
Maroquinerie	732	25 %	176	6 %	134	5 %	176	6 %	538	18 %	1 206	41 %
Textile	79	4 %	99	5 %	292	16 %	392	22 %	571	32 %	369	20 %
Carrières et matériaux	214	19 %	148	13 %	260	23 %	241	21 %	255	22 %	27	2 %
Ciments	6	3 %	15	7 %	32	15 %	50	23 %	106	50 %	4	2 %
Cristal, verre et vitrail	56	21 %	14	5 %	31	12 %	43	16 %	36	14 %	81	31 %
Fabrication mécanique du verre	58	7 %	34	4 %	77	10 %	133	17 %	301	38 %	191	24 %
Industries céramiques	36	18 %	13	7 %	29	15 %	51	26 %	38	19 %	29	15 %
Tuiles et briques	5	4 %	7	6 %	33	27 %	40	33 %	38	31 %	0	0 %
Métallurgie	3 968	8 %	5 413	11 %	8 293	17 %	11 308	23 %	18 069	37 %	1 172	2 %
Recyclage	54	8 %	34	5 %	152	22 %	182	26 %	213	31 %	54	8 %
Industrie papier carton	22	2 %	63	6 %	287	26 %	333	30 %	336	30 %	63	6 %
Industries pétrolières	7	0 %	106	6 %	68	4 %	160	9 %	727	43 %	620	37 %
FC2PV**	11	1 %	24	2 %	140	12 %	351	30 %	621	53 %	14	1 %
Industrie pharmaceutique	6	0 %	100	2 %	361	8 %	944	22 %	2 817	65 %	110	3 %
Industrie et services nautiques	146	18 %	183	23 %	166	21 %	138	17 %	116	14 %	56	7 %
Plasturgie	127	5 %	189	7 %	598	22 %	799	30 %	929	34 %	65	2 %
<b>Total général</b>	<b>7 744</b>	<b>8 %</b>	<b>8 790</b>	<b>9 %</b>	<b>15 414</b>	<b>17 %</b>	<b>20 860</b>	<b>22 %</b>	<b>34 859</b>	<b>38 %</b>	<b>5 258</b>	<b>6 %</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

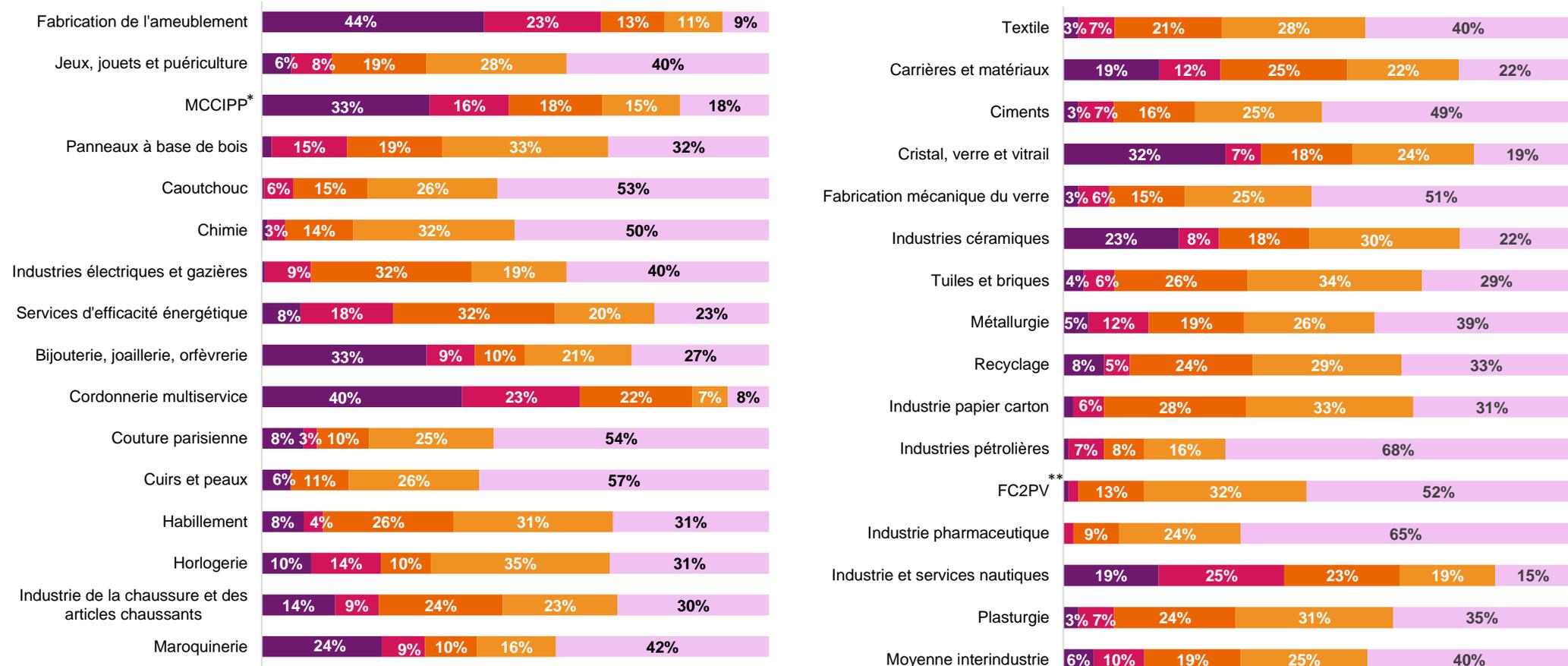
\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



# Le niveau des certifications visées en alternance dans l'interindustrie

## Niveau des certifications visées par les nouveaux apprentis par branche en 2022



\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Légende



# Le niveau des certifications visées en alternance dans l'interindustrie

## Niveau des certifications visées par les nouveaux apprentis par branche en 2022

Branche professionnelle	3		4		5		6		7	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	897	44 %	472	23 %	256	13 %	234	11 %	187	9 %
Jeux, jouets et puériculture	11	6 %	15	8 %	35	19 %	52	28 %	75	40 %
MCCIPP*	119	33 %	56	16 %	66	18 %	55	15 %	63	18 %
Panneaux à base de bois	2	2 %	15	15 %	19	19 %	33	33 %	32	32 %
Caoutchouc	5	0 %	58	6 %	148	15 %	260	26 %	541	53 %
Chimie	79	1 %	223	3 %	889	14 %	2 094	32 %	3 299	50 %
Industries électriques et gazières	32	1 %	428	9 %	1 498	32 %	886	19 %	1 887	40 %
Services d'efficacité énergétique	134	8 %	316	18 %	555	32 %	340	20 %	393	23 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	421	33 %	123	9 %	128	10 %	272	21 %	351	27 %
Cordonnerie multiservice	34	40 %	20	23 %	19	22 %	6	7 %	7	8 %
Couture parisienne	34	8 %	11	3 %	42	10 %	101	25 %	223	54 %
Cuir et peaux	2	6 %	0	0 %	4	11 %	9	26 %	20	57 %
Habillement	100	8 %	46	4 %	309	26 %	378	31 %	371	31 %
Horlogerie	5	10 %	7	14 %	5	10 %	18	35 %	16	31 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	32	14 %	19	9 %	54	24 %	50	23 %	66	30 %
Maroquinerie	258	24 %	93	9 %	112	10 %	169	16 %	458	42 %
Textile	45	3 %	96	7 %	280	21 %	364	28 %	532	40 %
Carrières et matériaux	196	19 %	121	12 %	253	25 %	231	22 %	226	22 %
Ciments	5	3 %	14	7 %	30	16 %	47	25 %	92	49 %
Cristal, verre et vitrail	55	32 %	12	7 %	31	18 %	42	24 %	32	19 %
Fabrication mécanique du verre	17	3 %	30	6 %	75	15 %	129	25 %	257	51 %
Industries céramiques	36	23 %	13	8 %	28	18 %	48	30 %	35	22 %
Tuiles et briques	5	4 %	7	6 %	30	26 %	39	34 %	33	29 %
Métallurgie	1 945	5 %	4 830	12 %	7 965	19 %	10 692	26 %	16 285	39 %
Recyclage	49	8 %	29	5 %	144	24 %	174	29 %	197	33 %
Industrie papier carton	16	2 %	61	6 %	278	28 %	321	33 %	309	31 %
Industries pétrolières	6	1 %	61	7 %	64	8 %	139	16 %	583	68 %
FC2PV**	10	1 %	22	2 %	136	13 %	333	32 %	552	52 %
Industrie pharmaceutique	3	0 %	83	2 %	342	9 %	900	24 %	2 440	65 %
Industrie et services nautiques	135	19 %	176	25 %	161	23 %	134	19 %	108	15 %
Plasturgie	78	3 %	176	7 %	576	24 %	752	31 %	842	35 %
<b>Total général</b>	<b>4 813</b>	<b>6 %</b>	<b>7 683</b>	<b>10 %</b>	<b>14 732</b>	<b>19 %</b>	<b>19 781</b>	<b>25 %</b>	<b>31 092</b>	<b>40 %</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

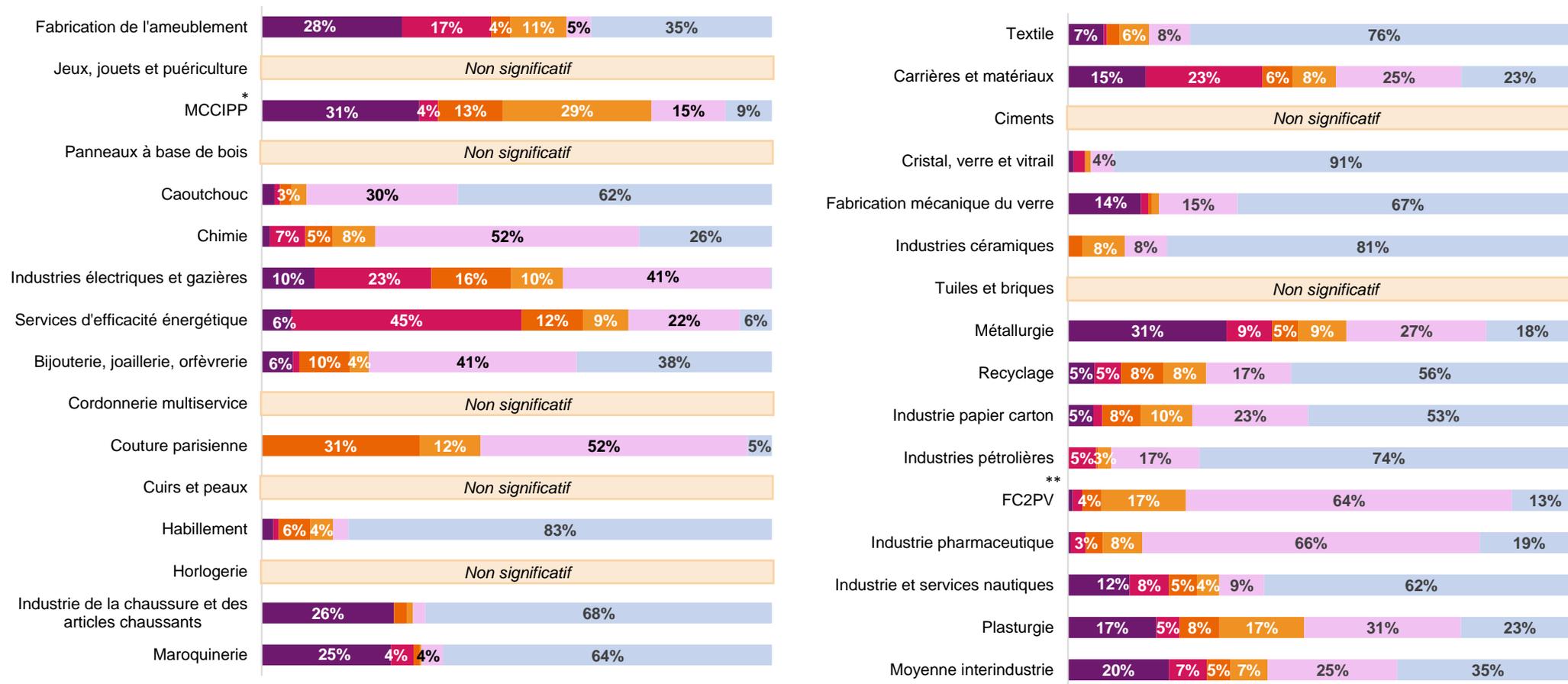
\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



# Le niveau des certifications visées en alternance dans l'interindustrie

## Niveau des certifications visées par les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par branche en 2022



\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lorsque la répartition porte sur des effectifs de moins de 30, la répartition est indiquée comme « Non significative » (« NS »)

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Légende



# Le niveau des certifications visées en alternance dans l'interindustrie

## Niveau des certifications visées par les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par branche en 2022

Branche professionnelle	3		4		5		6		7		Sans niveau	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	52	28 %	33	17 %	7	4 %	21	11 %	9	5 %	67	35 %
Jeux, jouets et puériculture	0	NS	0	NS	2	NS	5	NS	0	NS	5	NS
MCCIPP*	17	31 %	2	4 %	7	13 %	16	29 %	8	15 %	5	9 %
Panneaux à base de bois	0	NS	0	NS	0	NS	2	NS	1	NS	0	NS
Caoutchouc	9	2 %	4	1 %	8	2 %	11	3 %	108	30 %	224	62 %
Chimie	17	2 %	73	7 %	57	5 %	88	8 %	546	52 %	274	26 %
Industries électriques et gazières	42	10 %	92	23 %	63	16 %	41	10 %	164	41 %	1	0 %
Services d'efficacité énergétique	13	6 %	101	45 %	27	12 %	20	9 %	49	22 %	14	6 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	5	6 %	1	1 %	8	10 %	3	4 %	33	41 %	31	38 %
Cordonnerie multiservice	5	NS	0	NS	0	NS	0	NS	0	NS	15	NS
Couture parisienne	0	0 %	0	0 %	13	31 %	5	12 %	22	52 %	2	5 %
Cuir et peaux	0	NS	0	NS	1	NS	1	NS	3	NS	20	NS
Habillement	13	2 %	6	1 %	35	6 %	25	4 %	17	3 %	470	83 %
Horlogerie	0	NS	0	NS	0	NS	0	NS	1	NS	0	NS
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	21	26 %	0	0 %	2	2 %	1	1 %	2	2 %	55	68 %
Maroquinerie	474	25 %	83	4 %	22	1 %	7	0 %	80	4 %	1 206	64 %
Textile	34	7 %	3	1 %	12	2 %	28	6 %	39	8 %	369	76 %
Carrières et matériaux	18	15 %	27	23 %	7	6 %	10	8 %	29	25 %	27	23 %
Ciments	1	NS	1	NS	2	NS	3	NS	14	NS	4	NS
Cristal, verre et vitrail	1	1 %	2	2 %	0	0 %	1	1 %	4	4 %	81	91 %
Fabrication mécanique du verre	41	14 %	4	1 %	2	1 %	4	1 %	44	15 %	191	67 %
Industries céramiques	0	0 %	0	0 %	1	3 %	3	8 %	3	8 %	29	81 %
Tuiles et briques	0	NS	0	NS	3	NS	1	NS	5	NS	0	NS
Métallurgie	2 023	31 %	583	9 %	328	5 %	616	9 %	1 784	27 %	1 172	18 %
Recyclage	5	5 %	5	5 %	8	8 %	8	8 %	16	17 %	54	56 %
Industrie papier carton	6	5 %	2	2 %	9	8 %	12	10 %	27	23 %	63	53 %
Industries pétrolières	1	0 %	45	5 %	4	0 %	21	3 %	144	17 %	620	74 %
FC2PV**	1	1 %	2	2 %	4	4 %	18	17 %	69	64 %	14	13 %
Industrie pharmaceutique	3	1 %	17	3 %	19	3 %	44	8 %	377	66 %	110	19 %
Industrie et services nautiques	11	12 %	7	8 %	5	5 %	4	4 %	8	9 %	56	62 %
Plasturgie	49	17 %	13	5 %	22	8 %	47	17 %	87	31 %	65	23 %
<b>Total général</b>	<b>2 931</b>	<b>20 %</b>	<b>1 107</b>	<b>8 %</b>	<b>682</b>	<b>5 %</b>	<b>1 079</b>	<b>7 %</b>	<b>3 767</b>	<b>25 %</b>	<b>5 258</b>	<b>36 %</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lorsque la répartition porte sur des effectifs de moins de 30, la répartition est indiquée comme « Non significative » (« NS »)

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



# 06

- A. Le niveau des certifications visées en alternance dans l'interindustrie
- B. La répartition des formations suivies par type d'activité**
- C. Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

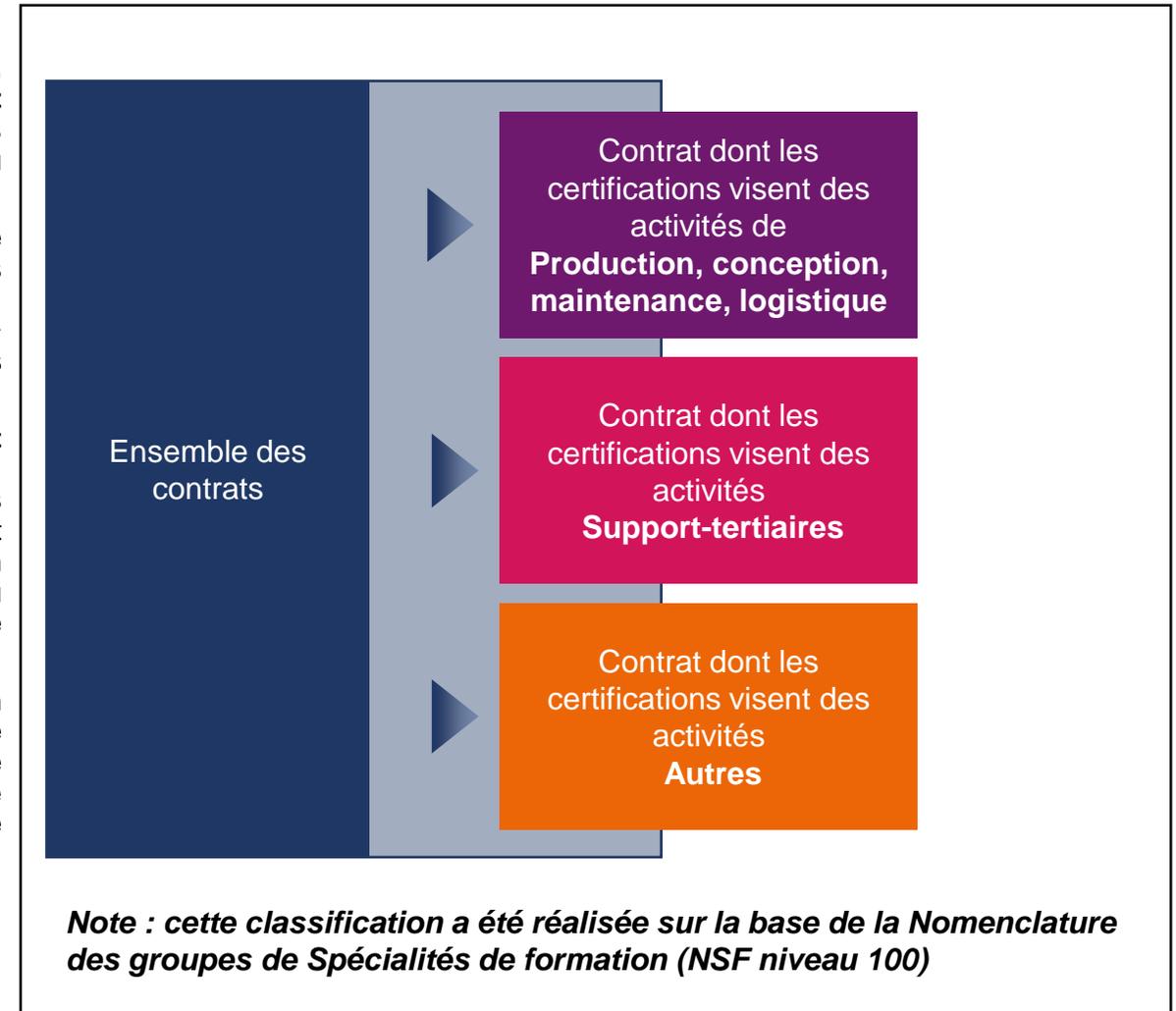
# La répartition des formations suivies par type d'activité

L'analyse des spécialités de formation les plus suivies a permis la création d'une classification ad hoc en trois grandes catégories de spécialités de formation :

- **Les formations des spécialités « Production, conception, maintenance, logistique » portent sur des activités très axées sur l'industrie, et dont l'interindustrie constitue le principal débouché :** « Technologies industrielles fondamentales », « Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité » ou « Structures métalliques ».
- **Les formations des spécialités « Support-Tertiaire » forment à des activités que l'on peut retrouver dans des établissements de tous secteurs :** « Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion », « Commerce, vente », « Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données » ou encore « Comptabilité, gestion ». **Il s'agit principalement des fonctions administratives, informatiques et commerciales des entreprises.**
- **Les formations des spécialités « Autres » mènent a priori à des activités et métiers que l'on retrouve à la marge dans l'interindustrie :** « Agro-alimentaire, alimentation, cuisine », « Psychologie », « Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle ». La présence de ces spécialités de formation est plutôt marginale, et peut s'expliquer par l'internalisation d'un service de restauration collective, par l'obligation de disposer d'un service de prévention et de santé au travail au-delà d'un certain nombre de salariés, ou encore par la mise en place d'une chaîne de vidéos pour le service communication d'une entreprise.

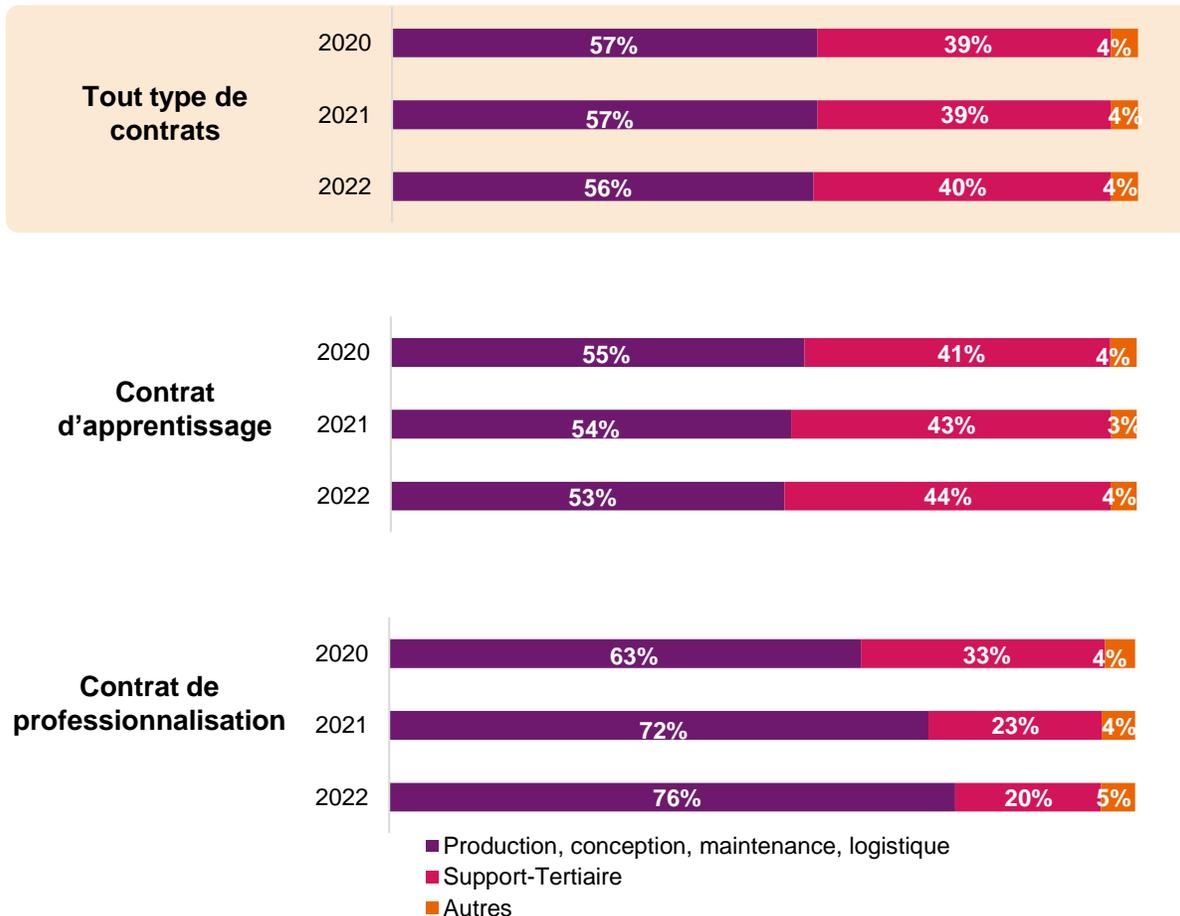
Afin de construire cette typologie, le cabinet KYU a soumis une première proposition de classification, basée sur une analyse qualitative de la liste des spécialités de formation. Ce premier tri a été complété par une analyse quantitative de la présence des différentes spécialités afin de procéder à certains arbitrages. Cette liste a été soumise à OPCO 2i pour relecture. Les analyses qui suivent sont issues de cette version actualisée.

## Les catégories de contrats en fonction des certifications



# La répartition des formations suivies par type d'activité

Évolution de la répartition des nouveaux alternants selon le dispositif et le type d'activité visé entre 2020 et 2022



## Une stabilité de la répartition des certifications par catégorie d'activité

- 56 % des alternants ayant signé un contrat en 2022 dans l'interindustrie visent une certification de la catégorie « Production, conception, maintenance, logistique ». 40 % visent une certification de type « Support-Tertiaire) et une faible part (4 %) suit une formation d'une spécialité « Autres ».
- Ces chiffres sont stables entre 2020 et 2022, avec une évolution marginale (+1 %) des spécialités « Support-Tertiaire » au détriment de celles de « Production, conception, maintenance, logistique ».

## Un relatif phénomène de bascule des spécialités « Support-Tertiaire » vers l'apprentissage

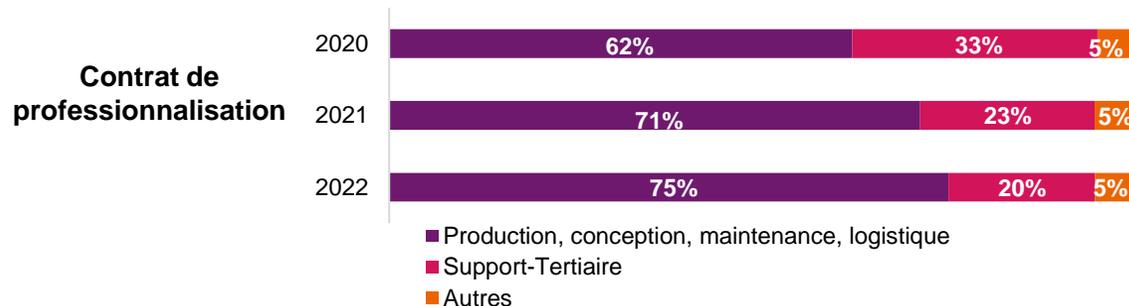
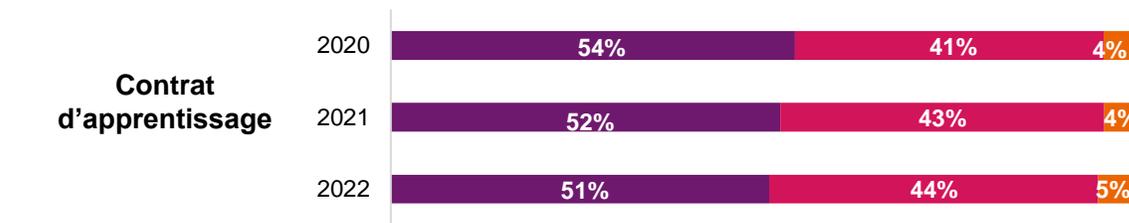
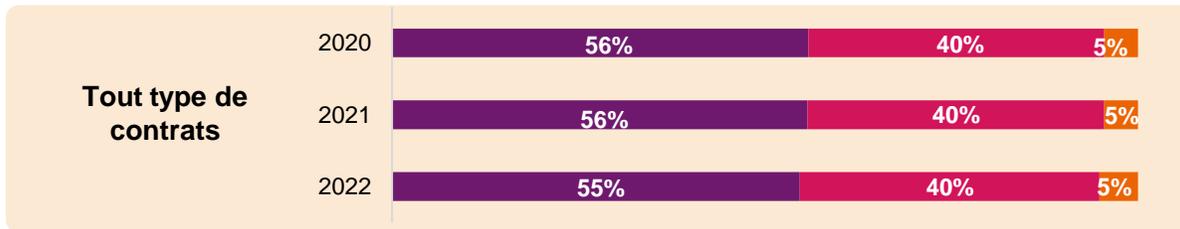
- La répartition des catégories d'activité des apprentis est similaire à celle des alternants tous dispositifs confondus. Les spécialités des activités « Support-tertiaire » sont légèrement surreprésentées (+4 points).
- On constate une évolution notable des certifications « Support-Tertiaire » en apprentissage (+3 points en 2 ans) au détriment des spécialités « Production, conception, maintenance, logistique ».
- Les trois quarts des alternants en contrat de professionnalisation visent des spécialités de « Production, conception, maintenance, logistique », soit 20 points de plus que les alternants tous dispositifs confondus. Ces contrats sont notamment mobilisés pour réaliser des CQP, visant principalement les métiers de la production et de la maintenance.
- Cette proportion a augmenté de +13 points en 2 ans. Cela s'explique par la croissance des contrats sur ces activités (+30 %, contre 8 % toutes spécialités confondues) et par un recul des certifications « Support-Tertiaire » (-35 %).
- On constate notamment un phénomène de transfert des contrats de professionnalisation vers l'apprentissage sur des spécialités « Support-tertiaire » comme « Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion » ou « Commerce, vente ».

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



# La répartition des formations suivies par type d'activité

Évolution de la répartition des nouveaux alternants selon le dispositif et le type d'activité visé entre 2020 et 2022



■ Production, conception, maintenance, logistique  
 ■ Support-Tertiaire  
 ■ Autres

## Une stabilité de la répartition des certifications par catégorie d'activité

- 55 % des alternants ayant signé un contrat en 2022 dans l'interindustrie visent une certification de la catégorie « Production, conception, maintenance, logistique ». 40 % visent une certification de type « Support-Tertiaire) et une faible part (5 %) suit une formation d'une spécialité « Autres ».
- Ces chiffres sont stables entre 2020 et 2022, avec une évolution marginale des spécialités « Support-Tertiaire » au détriment de celles de « Production, conception, maintenance, logistique ».

## Un relatif phénomène de bascule des spécialités « Support-Tertiaire » vers l'apprentissage

- La répartition des catégories d'activité des apprentis est similaire à celle des alternants tous dispositifs confondus. Les spécialités des activités « Support-tertiaire » sont légèrement surreprésentées (+4 points).
- On constate une évolution notable des certifications « Support-Tertiaire » en apprentissage (+3 points en 2 ans) au détriment des spécialités « Production, conception, maintenance, logistique ».
- Les trois quarts des alternants en contrat de professionnalisation visent des spécialités de « Production, conception, maintenance, logistique », soit 20 points de plus que les alternants tous dispositifs confondus. Ces contrats sont notamment mobilisés pour réaliser des CQP, visant principalement les métiers de la production et de la maintenance.
- Cette proportion a augmenté de +13 points en 2 ans. Cela s'explique par la croissance des contrats sur ces activités (+30 %, contre 8 % toutes spécialités confondues) et par un recul des certifications « Support-Tertiaire » (-35 %).
- On constate notamment un phénomène de transfert des contrats de professionnalisation vers l'apprentissage sur des spécialités « Support-tertiaire » comme « Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion » ou « Commerce, vente ».

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



## Une majorité d'alternants sur des certifications « Production, conception, maintenance, logistique » dans les trois quarts des branches

La catégorie « Production, conception, maintenance, logistique », représente plus de 50 % des formations suivies en alternance pour les deux tiers des branches. D'une branche à l'autre, cette proportion fluctue entre 22 et 81 %.

- Certaines branches se caractérisent par un important recours à l'alternance sur des certifications de la catégorie « Production, conception, maintenance, logistique », supérieure à la moyenne (56 %). C'est notamment le cas des branches Maroquinerie (81 %), Fabrication de l'ameublement (79 %), MCCIPP\* (75 %), Cristal, verre et vitrail (74 %) et Services d'efficacité énergétique (73 %).
- A contrario, les formations des spécialités « Support-Tertiaire » (40 % des contrats d'alternance signés dans l'interindustrie en 2022) sont davantage mobilisées dans les branches Jeux, jouets et puériculture (74 %), Horlogerie (69 %), Couture parisienne (64 %), Industries pétrolières (59 %), FCP2V\*\* et Recyclage (56 % chacune).
- Ces branches ont toutes un top 3 de spécialités de formation tournées vers la vente et le commerce ou la gestion (cf. sous-partie suivante sur les spécialités de formation visées).
- Quelques branches se caractérisent également par un recours plus élevé aux certifications « Autres » (4 % en moyenne) : les branches Carrière et matériaux (12 %), Industries pétrolières (10 %), Industrie et services nautiques et Horlogerie (8 % chacune) et Industries céramiques (6 %).
- Ces branches se caractérisent par des besoins sur d'autres spécialités. Ainsi, la branche Carrière et matériaux met en place de l'alternance sur des formations de la construction, et la branche Industrie et services nautiques sur des formations axées sur le tourisme.

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

## L'apprentissage est davantage tourné sur les formations « Support-Tertiaire » pour la majorité des branches

En apprentissage, la moitié des branches mobilisent davantage l'alternance sur des certifications « Support-tertiaire » que sur des certifications « Production, conception, maintenance, logistique ».

- Les branches mobilisant majoritairement l'apprentissage sur des formations de la catégorie « Production, conception, maintenance, logistique » sont les branches Fabrication de l'ameublement (79 %), MCCIPP\* (75 %), Services d'efficacité énergétique (72 %), Industrie céramique et Cristal, verre et vitrail (62 % chacune).
- À l'inverse, cette proportion est beaucoup plus faible en apprentissage que tous dispositifs confondus pour les branches Maroquinerie (-30 points sur ces spécialités par rapport aux alternants de la branche tous dispositifs confondus), Cuirs et peaux (-27 points), Habillement (-18 points), et Fabrication mécanique du verre (-15 points).
- En plus des branches ayant une forte proportion d'alternants dans des formations « Support-Tertiaire », c'est également le cas en apprentissage pour les branches Cuirs et peaux ; Habillement ; Textile.

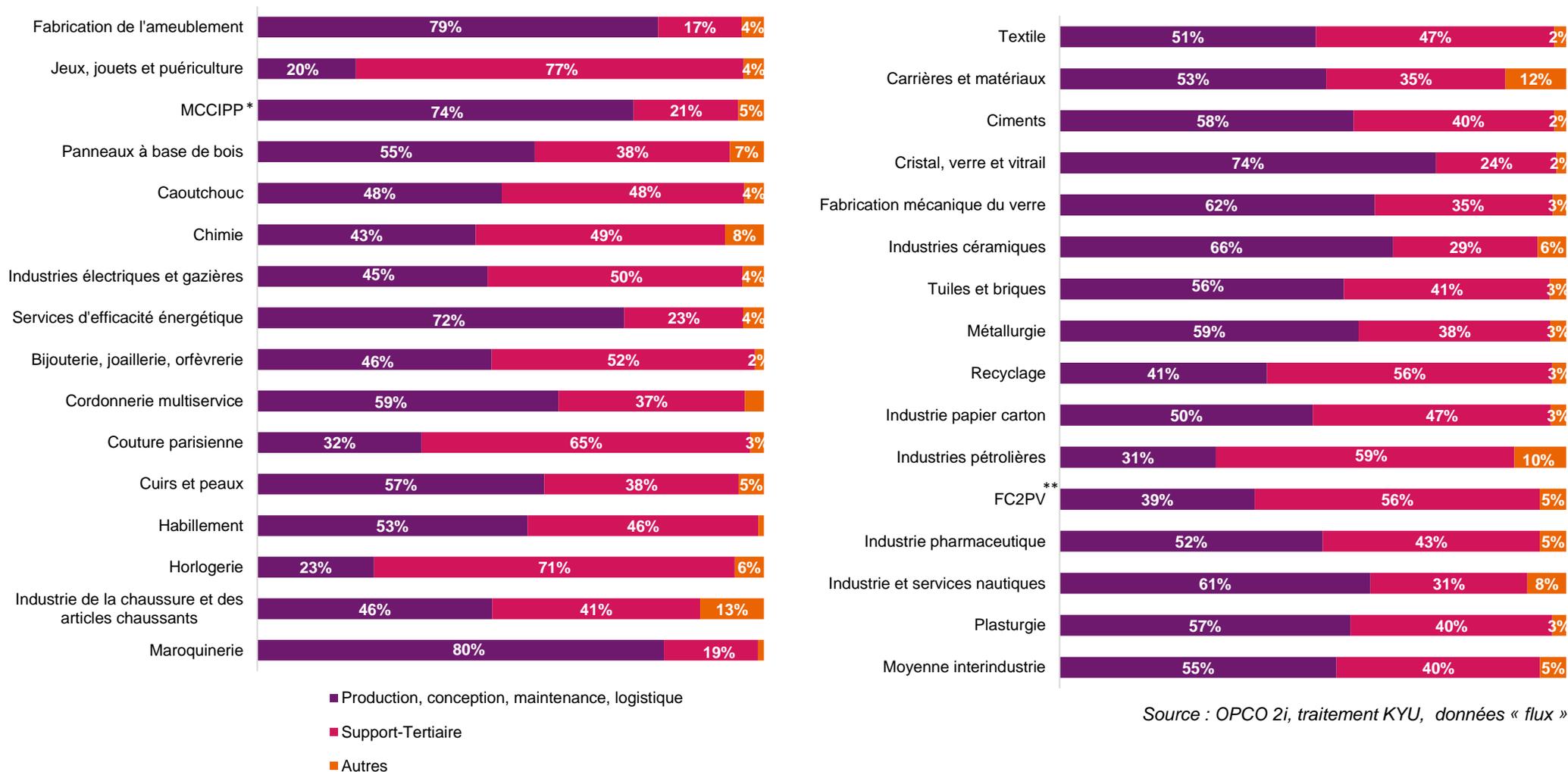
Les alternants ayant signé un contrat de professionnalisation dans l'interindustrie en 2022 l'ont majoritairement fait sur des formations de la catégorie « Production, conception, maintenance, logistique ».

- C'est le cas de la quasi-totalité des alternants en contrat de professionnalisation dans les branches Cristal, verre et vitrail (99 %), Maroquinerie (98 %) et dans une moindre mesure Habillement, Industrie de la chaussure et des articles chaussants (91 % chacune) et Fabrication mécanique du verre (89 %).
- La part d'alternants en contrat de professionnalisation suivant des formations des spécialités « Support-Tertiaire est malgré tout élevée pour les branches Industries pétrolières (55 %), Couture parisienne (52 %), Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie (49 %), FC2PV\*\* (44 %) et Industries électriques et gazières (39 %).



# La répartition des formations suivies par type d'activité

Catégories d'activité visées par les nouveaux alternants dans l'interindustrie, par branche, 2022



\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



# La répartition des formations suivies par type d'activité

## Catégories d'activité visées par les nouveaux alternants dans l'interindustrie, par branche, 2022

Branche professionnelle	Production, conception, maintenance, logistique		Support-Tertiaire		Autres	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	1 769	79 %	369	17 %	98	4 %
Jeux, jouets et puériculture	39	20 %	153	77 %	8	4 %
MCCIPP*	309	74 %	86	21 %	21	5 %
Panneaux à base de bois	57	55 %	40	38 %	7	7 %
Caoutchouc	660	48 %	655	48 %	53	4 %
Chimie	3 292	43 %	3 759	49 %	587	8 %
Industries électriques et gazières	2 331	45 %	2 584	50 %	214	4 %
Services d'efficacité énergétique	1 422	72 %	461	23 %	80	4 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	637	46 %	716	52 %	24	2 %
Cordonnerie multiservice	63	59 %	39	37 %	4	4 %
Couture parisienne	147	32 %	294	65 %	12	3 %
Cuir et peaux	34	57 %	23	38 %	3	5 %
Habillement	946	53 %	808	46 %	19	1 %
Horlogerie	12	23 %	37	71 %	3	6 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	140	46 %	124	41 %	38	13 %
Maroquinerie	2 379	80 %	550	19 %	34	1 %
Textile	871	48 %	873	49 %	52	3 %
Carrières et matériaux	578	51 %	405	36 %	157	14 %
Ciments	116	55 %	84	40 %	12	6 %
Cristal, verre et vitrail	191	73 %	63	24 %	7	3 %
Fabrication mécanique du verre	485	61 %	279	35 %	27	3 %
Industries céramiques	127	65 %	58	30 %	11	6 %
Tuiles et briques	66	54 %	50	41 %	7	6 %
Métallurgie	27 871	58 %	18 288	38 %	1 908	4 %
Recyclage	246	36 %	391	57 %	55	8 %
Industrie papier carton	525	47 %	544	49 %	44	4 %
Industries pétrolières	507	30 %	996	59 %	186	11 %
FC2PV**	371	32 %	660	57 %	130	11 %
Industrie pharmaceutique	1 791	41 %	1 862	43 %	686	16 %
Industrie et services nautiques	493	61 %	250	31 %	64	8 %
Plasturgie	1 501	55 %	1 095	40 %	112	4 %
<b>Total général</b>	<b>50 701</b>	<b>55 %</b>	<b>37 255</b>	<b>40 %</b>	<b>4 809</b>	<b>4 %</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

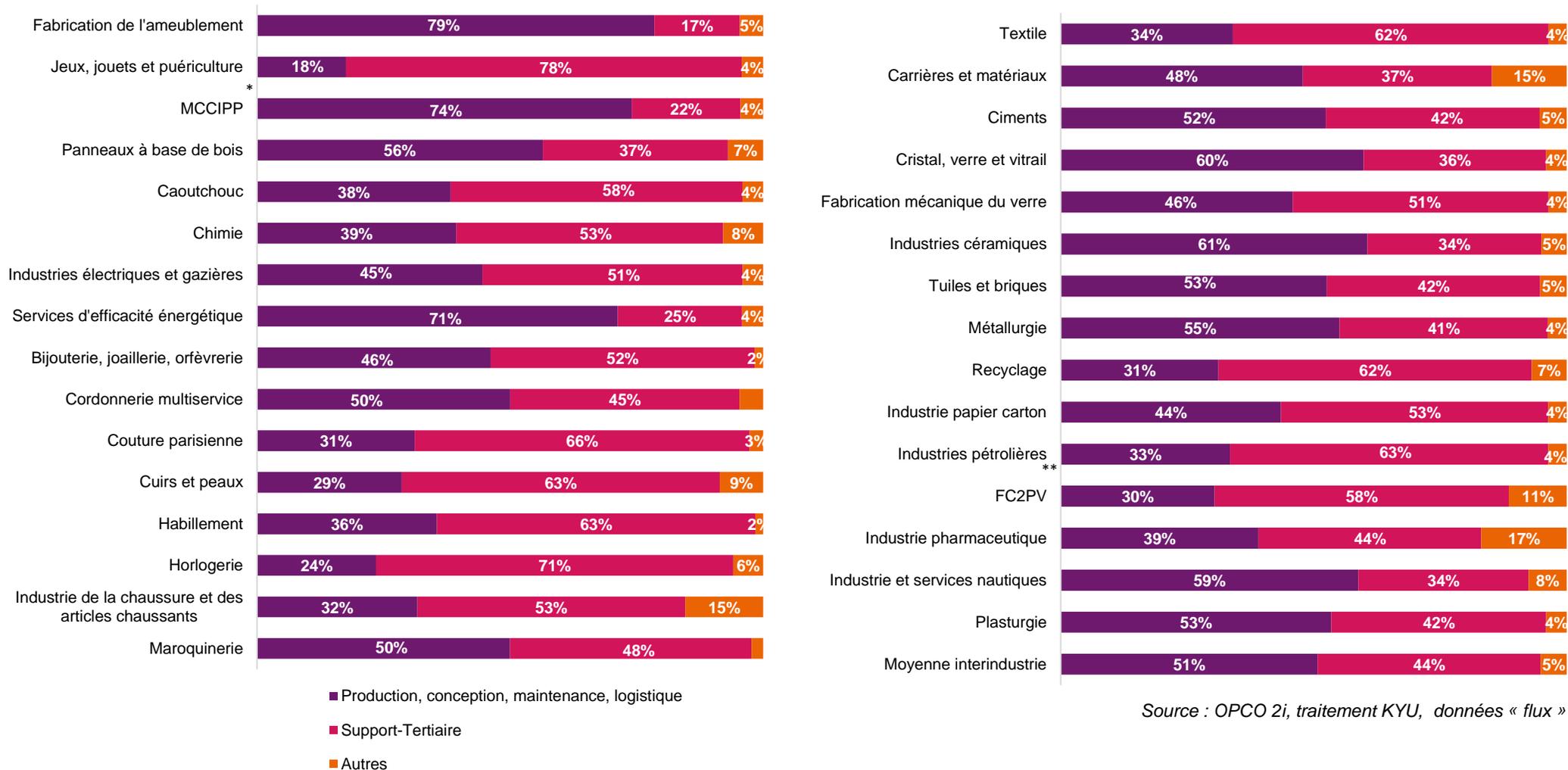
\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



# La répartition des formations suivies par type d'activité

### Catégories d'activité visées par les nouveaux apprentis dans l'interindustrie, par branche, 2022



\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

# La répartition des formations suivies par type d'activité

## Catégories d'activité visées par les nouveaux apprentis dans l'interindustrie, par branche, 2022

Branche professionnelle	Production, conception, maintenance, logistique		Support-Tertiaire		Autres	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	1 604	79 %	345	17 %	94	5 %
Jeux, jouets et puériculture	33	18 %	147	78 %	8	4 %
MCCIPP*	265	74 %	77	22 %	16	4 %
Panneaux à base de bois	57	56 %	37	37 %	7	7 %
Caoutchouc	383	38 %	577	58 %	41	4 %
Chimie	2 585	39 %	3 467	53 %	518	8 %
Industries électriques et gazières	2 104	45 %	2 427	51 %	192	4 %
Services d'efficacité énergétique	1 238	71 %	427	25 %	72	4 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	598	46 %	675	52 %	22	2 %
Cordonnerie multiservice	43	50 %	39	45 %	4	5 %
Couture parisienne	128	31 %	272	66 %	11	3 %
Cuir et peaux	10	29 %	22	63 %	3	9 %
Habillement	428	36 %	757	63 %	19	2 %
Horlogerie	12	24 %	36	71 %	3	6 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	70	32 %	117	53 %	34	15 %
Maroquinerie	543	50 %	519	48 %	25	2 %
Textile	446	34 %	818	62 %	47	4 %
Carrières et matériaux	489	48 %	382	37 %	151	15 %
Ciments	98	52 %	79	42 %	10	5 %
Cristal, verre et vitrail	103	60 %	62	36 %	7	4 %
Fabrication mécanique du verre	231	46 %	255	51 %	18	4 %
Industries céramiques	97	61 %	55	34 %	8	5 %
Tuiles et briques	60	53 %	48	42 %	6	5 %
Métallurgie	22 881	55 %	17 098	41 %	1 543	4 %
Recyclage	185	31 %	367	62 %	41	7 %
Industrie papier carton	428	44 %	519	53 %	36	4 %
Industries pétrolières	285	33 %	535	63 %	31	4 %
FC2PV**	319	30 %	610	58 %	120	11 %
Industrie pharmaceutique	1 471	39 %	1 657	44 %	635	17 %
Industrie et services nautiques	420	59 %	240	34 %	54	8 %
Plasturgie	1 292	53 %	1 025	42 %	98	4 %
<b>Total général</b>	<b>39 500</b>	<b>51 %</b>	<b>34 321</b>	<b>44 %</b>	<b>4 004</b>	<b>5 %</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

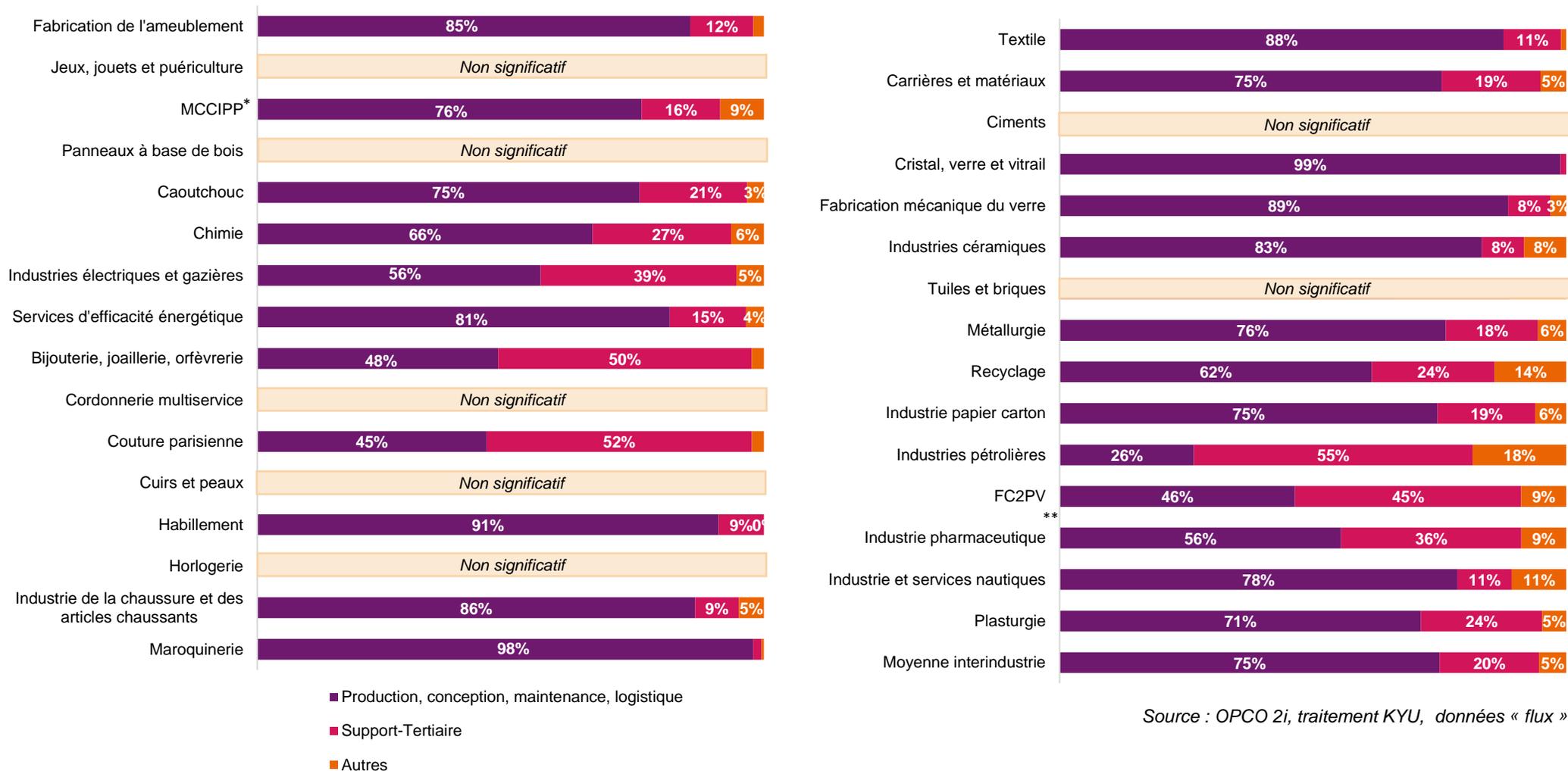
\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

# La répartition des formations suivies par type d'activité

Catégories d'activité visées par les nouveaux alternants en contrat d'apprentissage dans l'interindustrie, par branche, 2022



\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lorsque le nombre de contrat de professionnalisation pour une branche est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS - « non significatif ».

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



# La répartition des formations suivies par type d'activité

## Catégories d'activité visées par les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation dans l'interindustrie, par branche, 2022

Branche professionnelle	Production, conception, maintenance, logistique		Support-Tertiaire		Autres	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	165	85 %	24	12 %	4	2 %
Jeux, jouets et puériculture	6	NS	6	NS	0	NS
MCCIPP*	44	76 %	9	16 %	5	9 %
Panneaux à base de bois	0	NS	3	NS	0	NS
Caoutchouc	277	75 %	78	21 %	12	3 %
Chimie	707	66 %	292	27 %	69	6 %
Industries électriques et gazières	227	56 %	157	39 %	22	5 %
Services d'efficacité énergétique	184	81 %	34	15 %	8	4 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	39	48 %	41	50 %	2	2 %
Cordonnerie multiservice	20	NS	0	NS	0	NS
Couture parisienne	19	45 %	22	52 %	1	2 %
Cuir et peaux	24	96 %	1	4 %	0	0 %
Habillement	518	91 %	51	9 %	0	0 %
Horlogerie	0	NS	1	NS	0	NS
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	70	86 %	7	9 %	4	5 %
Maroquinerie	1 836	98 %	31	2 %	9	0 %
Textile	425	88 %	55	11 %	5	1 %
Carrières et matériaux	89	75 %	23	19 %	6	5 %
Ciments	18	NS	5	NS	2	NS
Cristal, verre et vitrail	88	99 %	1	1 %	0	0 %
Fabrication mécanique du verre	254	89 %	24	8 %	9	3 %
Industries céramiques	30	83 %	3	8 %	3	8 %
Tuiles et briques	6	NS	2	NS	1	NS
Métallurgie	4 990	76 %	1 190	18 %	365	6 %
Recyclage	61	62 %	24	24 %	14	14 %
Industrie papier carton	97	75 %	25	19 %	8	6 %
Industries pétrolières	222	26 %	461	55 %	155	18 %
FC2PV**	52	46 %	50	45 %	10	9 %
Industrie pharmaceutique	320	56 %	205	36 %	51	9 %
Industrie et services nautiques	73	78 %	10	11 %	10	11 %
Plasturgie	209	71 %	70	24 %	14	5 %
<b>Total général</b>	<b>11 201</b>	<b>75 %</b>	<b>2 934</b>	<b>20 %</b>	<b>805</b>	<b>5 %</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lorsque le nombre de contrat de professionnalisation pour une branche est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS - « non significatif ».

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



# 06

- A. Le niveau des certifications visées
- B. La répartition des formations suivies par type d'activité
- C. Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants**

Certification	% des nouveaux alternants en 2022 dans l'interindustrie	Niveau visé
BTS Maintenance des systèmes (RNCP36968)	2 %	5
Bac Pro Technicien en chaudronnerie industrielle (RNCP29885)	1 %	4
BTS Électrotechnique (RNCP29885)	1 %	5
BTS Gestion de la PME (RNCP32360)	1 %	5
BTS Négociation et digitalisation de la Relation Client (RNCP34030)	1 %	5
BTS Conception des processus de réalisation de produits (RNCP37464)	1 %	5
CQP Équipier d'unité autonome de production industrielle (RNCP35985)	<1 %	3
BTS Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle (RNCP37405)	<1 %	5
Bac Pro Technicien en réalisation de produits mécaniques (RNCP35697)	<1 %	4
Bac Pro Maintenance des systèmes de production connectés (RNCP35698)	<1 %	4
Licence Gestion (fiche nationale) (RNCP35924)	<1 %	6
BTS Support à l'action managériale (RNCP34029)	<1 %	5
Licence Pro Métiers de l'industrie : conception de produits industriels (RNCP30125)	<1 %	6
Bac Pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (RNCP25353)	<1 %	4
CAP Maroquinerie (RNCP604)	<1 %	3

## Les 15 certifications les plus répandues représentent près de 16 % des alternants

- **2 269 certifications** différentes ont été suivies par les alternants de l'interindustrie en 2022.
- La certification la plus répandue parmi les nouveaux alternants de l'interindustrie en 2022 est le BTS Maintenance des systèmes (toutes options confondues), qui est visée par près de 2 200 d'entre eux, soit 2 % du total. La deuxième certification la plus mobilisée est le Bac Pro Technicien en chaudronnerie industrielle. A noter qu'il s'agit des deux certifications les plus visées dans la branche Métallurgie, qui représente des volumes d'alternants importants.
- Les 15 certifications les plus répandues concentrent 16 % des alternants de l'interindustrie.

## Une majorité de BTS et Bac Pro parmi les certifications les plus répandues au niveau interindustriel

- 7 certifications figurant parmi les 15 plus répandues sont des BTS (niveau 5) et 4 sont de niveaux 4, alors que ces niveaux sont sous-représentés dans les diplômes visés dans l'interindustrie (respectivement 19 % et 9 % des alternants visent ces niveaux).
- Cette surreprésentation des certifications de niveau 4 et 5 parmi les 15 certifications les plus répandues est due à une plus forte homogénéité des intitulés de formation (notamment du fait des diplômes de l'Éducation nationale), qui entraîne une concentration plus forte du nombre d'alternants au sein de ces certifications. Au contraire, les alternants des niveaux 6 et 7, pourtant majoritaires, sont davantage dispersés dû à la forte variété des intitulés de formation (contrairement aux CAP, Bac Pro et BTS).

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

## CAP et BTS : les types de diplômes les plus répandus dans les branches professionnelles de l'interindustrie

- De manière globale, les CAP et BTS sont fortement mobilisés dans les branches de l'interindustrie. En 2022, 21 branches de l'interindustrie avaient au moins un BTS parmi leurs trois certifications les plus répandues. 13 branches de l'interindustrie ont au moins un CAP parmi leurs trois certifications les plus répandues.
- Le BTS Maintenance des systèmes est la certification la plus répandue parmi les nouveaux alternants de l'interindustrie en 2022. Elle figure dans le top 3 certifications de 12 branches professionnelles de l'interindustrie.

## Une dispersion des alternants qui varie selon le volume de nouveaux alternants des branches professionnelles

- Il existe un « effet volume » considérable qui influe sur la concentration des alternants au sein des trois certifications les plus répandues.
- Les 5 branches professionnelles ayant le nombre de nouveaux alternants le plus élevé en 2022 (Métallurgie, Chimie, Industries électriques et gazières, Industrie pharmaceutique et Plasturgie) ont toutes une part d'alternants au sein de leur Top 3 certifications inférieures à 16 %. Les branches Métallurgie et Chimie figurent parmi les cinq branches professionnelles dont les trois certifications les plus répandues concentrent le plus faible nombre d'alternants.

## Une concentration des alternants sur les principales certifications qui varie en fonction des branches professionnelles

- La part d'alternants suivant l'une des trois certifications les plus répandues de chaque branche varie fortement. Cependant, le taux de concentration des trois certifications les plus répandues ne dépasse jamais les 35 %. Cela indique qu'il existe une **diversité importante des formations suivies par les alternants de l'interindustrie.**
- Les branches professionnelles dans lesquelles les trois certifications les plus répandues concentrent le plus d'alternants sont les branches Maroquinerie (39 %), Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie (36 %), Fabrication de l'ameublement (35 %), Cristal, verre et vitrail (30 %), et Cordonnerie multiservice (29 %)
- Dans les branches avec la plus forte concentration d'alternants dans leurs trois principales certifications, ce top 3 est par ailleurs très tourné vers leur cœur d'activité.
- Les branches professionnelles dans lesquelles les trois certifications les plus répandues concentrent le moins d'alternants sont les branches, Chimie (6 %), Métallurgie (7 %), Industrie papier carton (7 %), Textile (8 %), et Fabrication mécanique du verre (8 %),

## Des certifications qui ressortent au niveau de l'interindustrie pouvant être très dispersées

- Alors que le BTS « Électrotechnique » est la troisième certification la plus visée dans l'interindustrie, elle ne figure dans le top 3 que de la seule branche des Industries électriques et gazières. Ce constat est similaire pour le BTS « Gestion de la PME » (quatrième certification, dans le top 3 de la branche Recyclage uniquement).

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

# Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

## Certifications les plus fréquemment visées en apprentissage dans l'interindustrie en 2022

Certification	% des nouveaux alternants en 2022 dans l'interindustrie	Niveau visé
BTS Maintenance des systèmes (RNCP36968)	3 %	5
Bac Pro Technicien en chaudronnerie industrielle (RNCP29885)	2 %	4
BTS Électrotechnique (RNCP35346)	2 %	5
BTS Négociation et digitalisation de la Relation Client (RNCP34030)	1 %	5
BTS Gestion de la PME (RNCP32360)	1 %	5
BTS Conception des processus de réalisation de produits (RNCP37464)	1 %	5
Bac Pro Technicien en réalisation de produits mécaniques (RNCP35697)	1 %	4
BTS Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle (RNCP37405)	1 %	5
Bac Pro Maintenance des systèmes de production connectés (RNCP35698)	1 %	4
Licence Gestion (fiche nationale) (RNCP35924)	1 %	6
BTS Support à l'action managériale (RNCP34029)	1 %	5
Licence Pro Métiers de l'industrie : conception de produits industriels (RNCP30125)	1 %	6
Bac Pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (RNCP25353)	1 %	4
Master Sciences du médicament et des produits de santé (RNCP34442)	1 %	7
Ingénieur diplômé du CESI (RNCP4321)	1 %	7

## Une surreprésentation des diplômes de niveau 5

- Les nouveaux apprentis de l'interindustrie ont visé 1 899 certifications différentes en 2022.
- Les 15 certifications les plus répandues concentrent 18 % des apprentis. **10 de ces certifications visent des activités de « production, conception, maintenance, logistique ».**
- 7 certifications figurant parmi les 15 plus répandues sont des BTS (niveau 5) et 4 sont de niveau 4, alors que ces niveaux sont sous-représentés dans les diplômes visés dans l'interindustrie (respectivement 19 % et 9 % des alternants visent ces niveaux).
- Le niveau 7, pourtant visé par 40 % des nouveaux apprentis en 2022, n'est représenté que par les 14 et 15èmes certifications, ce qui s'explique par une plus grande dispersion des diplômes par rapport à ceux de l'Éducation nationale (11 sur 15).

## Des certifications très concentrées dans peu de branches

- La formation menant au BTS Maintenance des systèmes (toutes options confondus) a été suivie par 2 162 nouveaux apprentis en 2022, dont 53 % dans la branche Métallurgie.
- Pour quatre de ces certifications, au moins 95 % des apprentis sont concentrés dans la branche Métallurgie :** le Bac pro TCI, le BTS CPRI, le Bac pro Technicien en réalisation de produits mécaniques et le BTS CRCl. C'est également le cas dans une moindre mesure pour la licence pro Métiers de l'industrie : conception de produits industriels (87 %) et le diplôme d'Ingénieur du CESI (72 %).
- Les branches Industries électriques et gazières et Services d'efficacité énergétique sont surreprésentés parmi les nouveaux apprentis visant le BTS Électrotechnique (respectivement 29 % et 5 % pour ces branches) et le bac pro MELEC (26 % et 6 %).
- La branche Industries électriques et gazières concentre 19 % des nouveaux apprentis visant un BTS NRC et 33 % de ceux visant un BTS Support à l'action managériale (33 %). Les autres diplômes sur des fonctions supports sont répartis de façon proportionnelle.
- Le Master Sciences du médicament et des produits de santé est visé par des apprentis des branches Industrie pharmaceutique (74 %), Chimie (11 %) et FC2PV\* (9 %)

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



## Certifications les plus fréquemment visées en contrat de professionnalisation dans l'interindustrie en 2022

Certification	% des nouveaux alternants en 2022 dans l'interindustrie	Niveau visé
CQP Équipier d'unité autonome de production industrielle (RNCP35985)	6 %	3
CAP Maroquinerie (RNCP604)	2 %	3
CQP Soudeur industriel (RNCP34172)	2 %	3
CQP Opérateur-régleur sur machine-outil à commande numérique par enlèvement de matière (RNCP34175)	1 %	3
CQP Opérateur de fabrication des industries chimiques (RNCP16645)	1 %	Sans niveau
CQP Chargé de projets industriels (RNCP36308)	1 %	6
CQP Technicien de maintenance d'appareils de chauffage au gaz (RNCP36138)	1 %	4
CQP Conducteur d'Équipements Industriels (RNCP36603)	1 %	3
MS Manager des projets et programmes (RNCP37057)	1 %	7
CQP Technicien de maintenance industrielle (RNCP35282)	1 %	4
CQP Peintre aéronautique et spatial (RNCP36979)	1 %	3
CQP Chaudronnier d'atelier (RNCP35171)	1 %	3
TP Technicien de maintenance CVC (RNCP34159)	1 %	4
MS Manager marketing data et commerce électronique (RNCP37332)	<1 %	7
CQP Tuyauteur industriel (RNCP34180)	<1 %	3

## Les 15 certifications les plus répandues représentent 18 % des alternants

- 32 % des alternants en contrat de professionnalisation ne visent pas de certification.
- 1 153 certifications différentes ont été suivies par les alternants en contrat de professionnalisation dans l'interindustrie en 2022.
- Les 15 certifications les plus répandues concentrent 18 % des alternants de l'interindustrie en contrat de professionnalisation (total comptabilisant les alternants ne visant pas de niveau).
- La certification la plus fréquemment visée, le **CQP Équipier d'unité autonome de production industrielle**, est visée par 835 alternants en contrat de professionnalisation en 2022 (363 alternants pour la seconde, le CAP Maroquinerie).

## En contrat de professionnalisation, la plupart des certifications sont très liées à une seule branche chacun

- Pour 10 de ces 15 certifications, la branche Métallurgie concentre entre 78 et 100 % des alternants.
- Le CQP Opérateur de fabrication des industries chimiques est presque exclusivement mobilisé dans la branche Chimie (96 %). Il en est de même pour le CAP Maroquinerie dans la branche Maroquinerie (99 %) et le TP Technicien de maintenance CVC au sein de la branche Services d'efficacité énergétique (99 %).
- Les MS Manager des projets et programmes et Manager marketing data et commerce électronique sont davantage répartis entre plusieurs branches (Chimie, Métallurgie, Industries pétrolières, Industrie pharmaceutique).

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

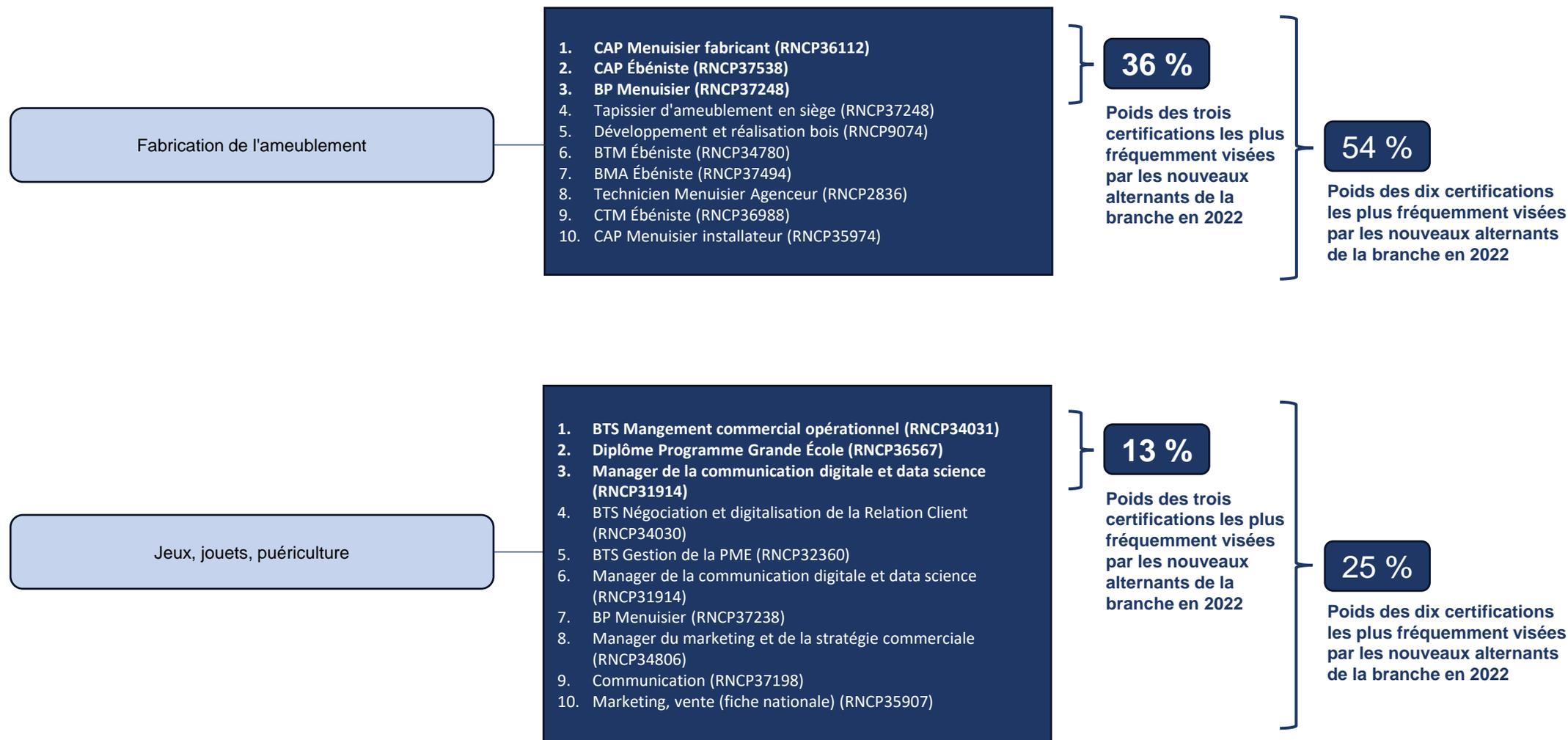


# Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2022 (1/16)

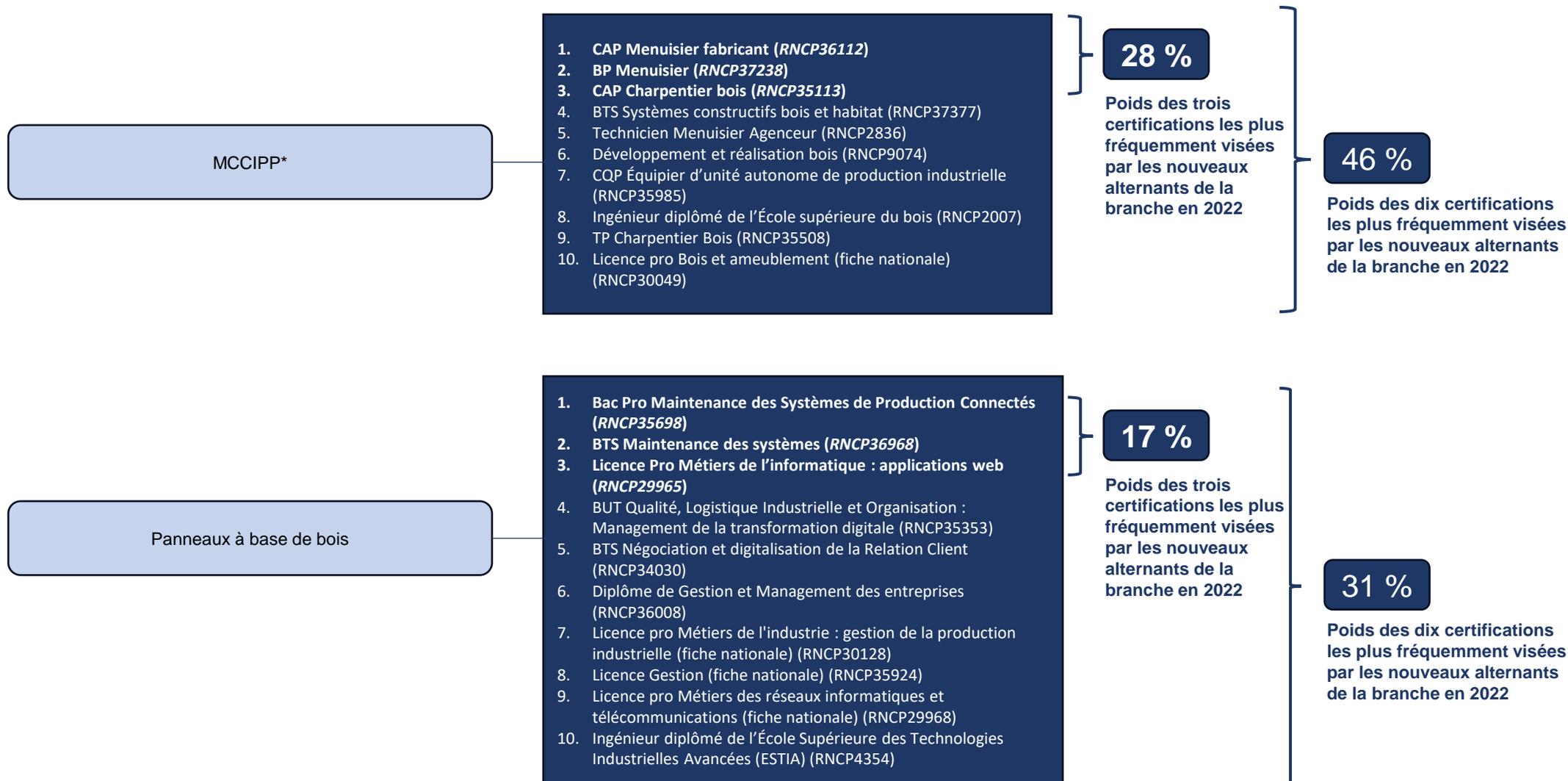
CAPP

CPRO



# Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2022 (2/16)



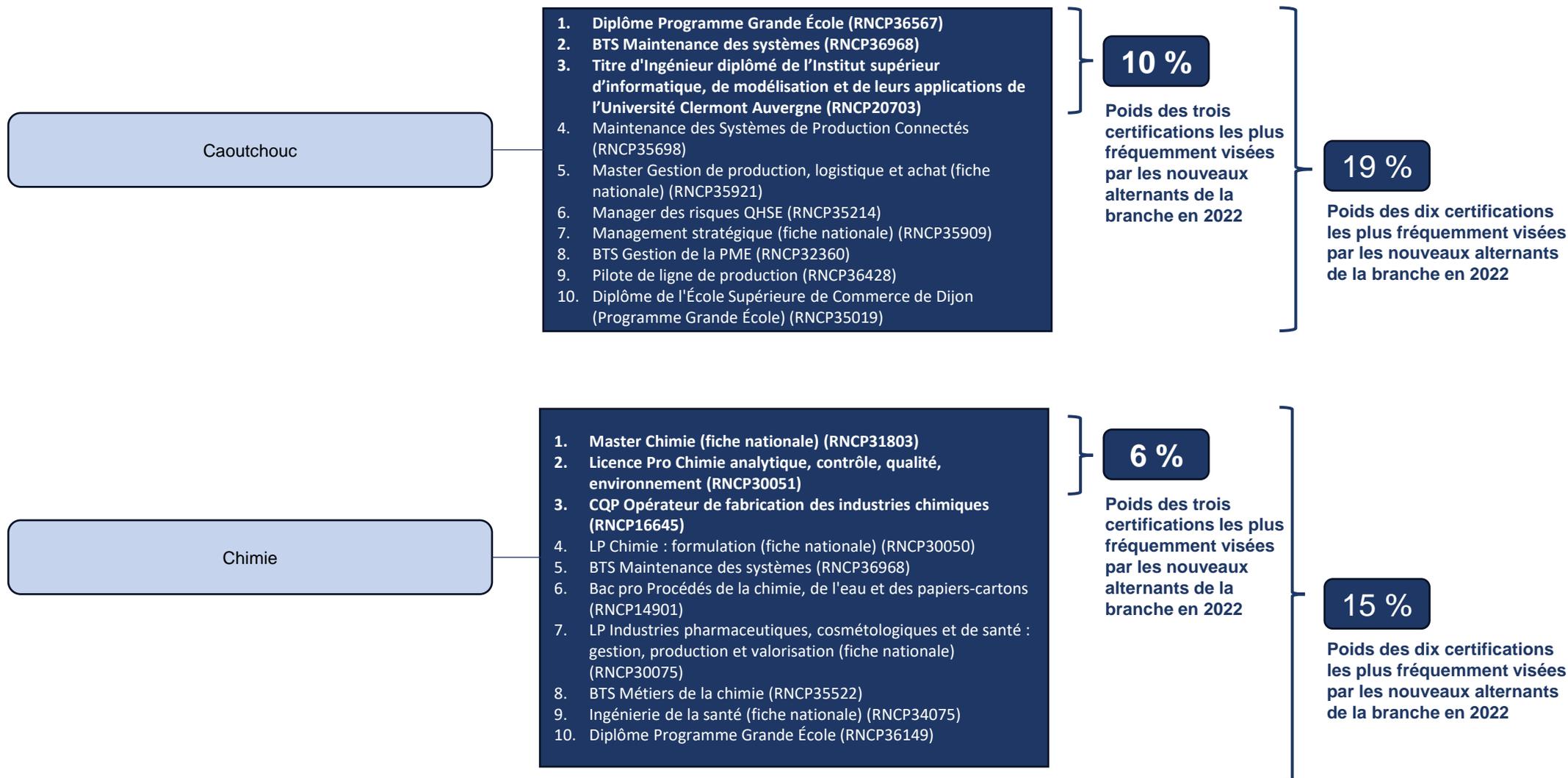
\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

# Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2022 (3/16)

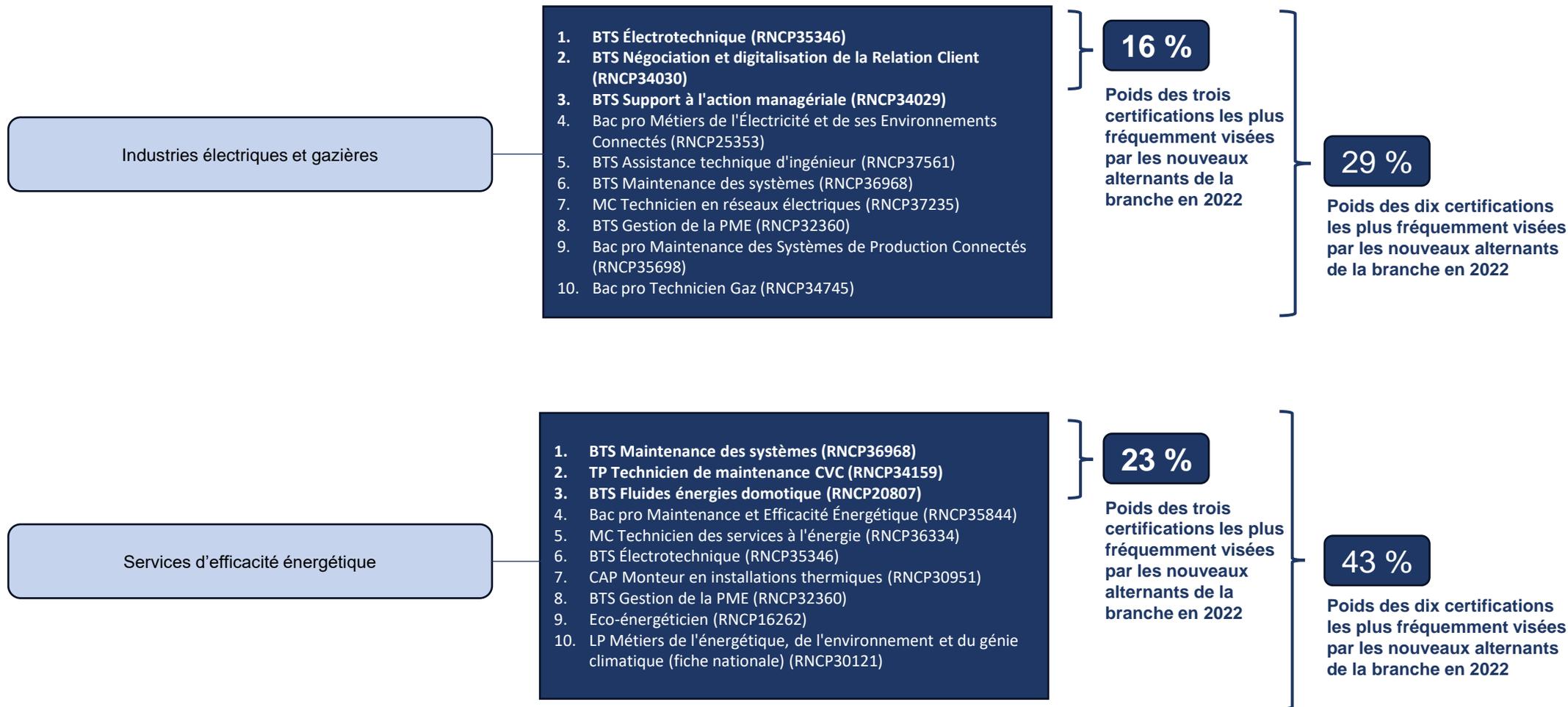
CAPP

CPRO



# Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2022 (4/16)

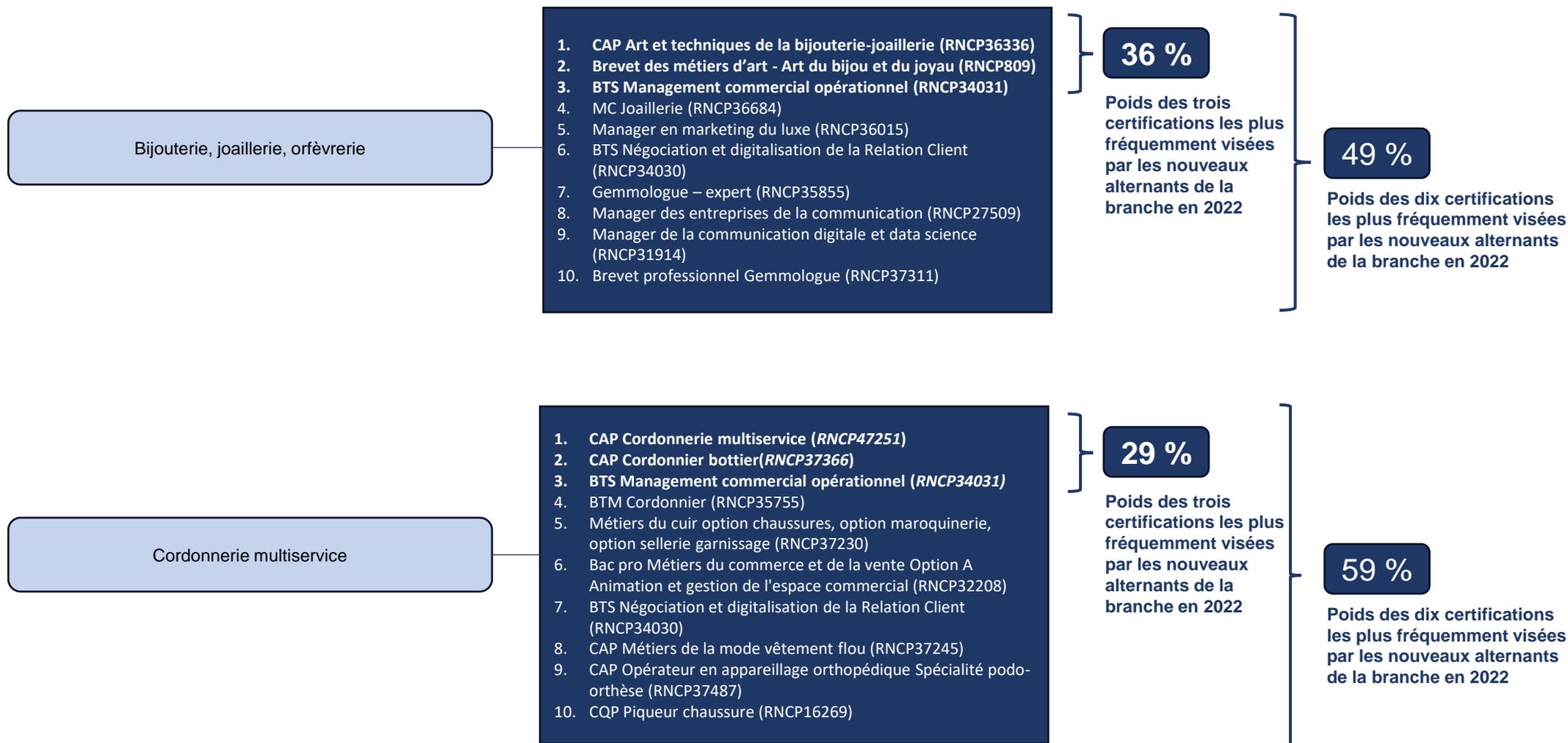


# Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2022 (5/16)

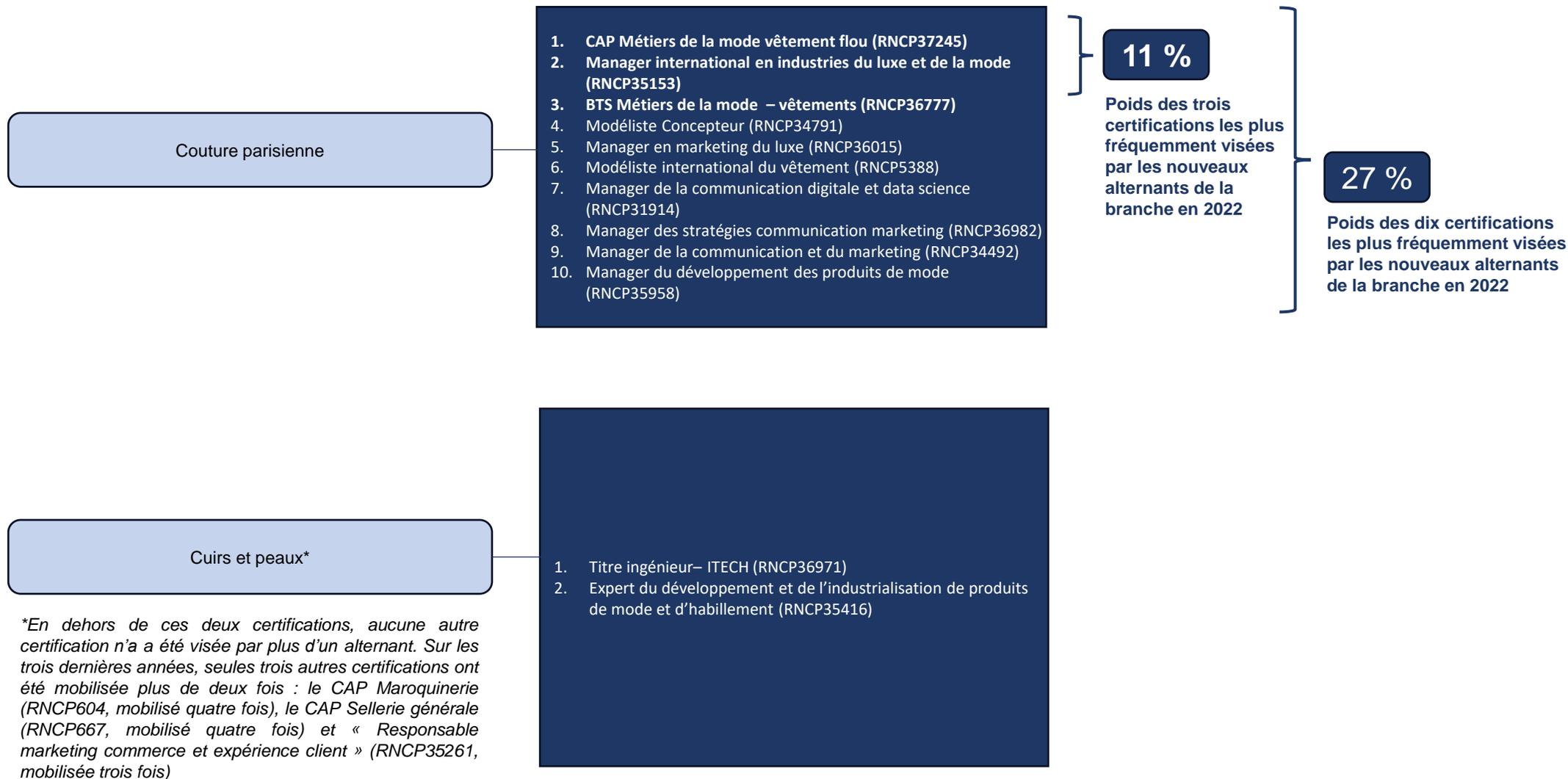
CAPP

CPRO



# Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2022 (6/16)

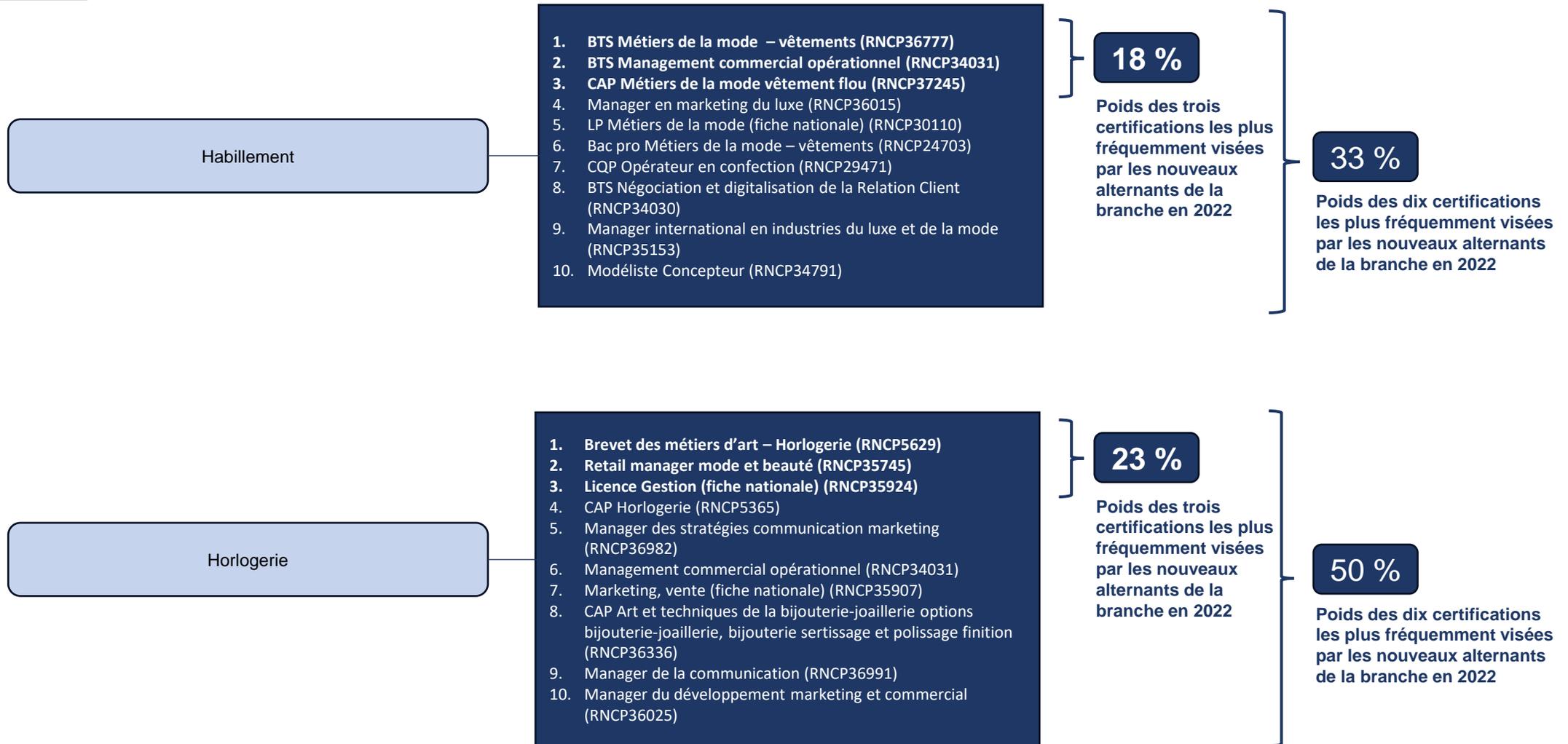


# Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2022 (7/16)

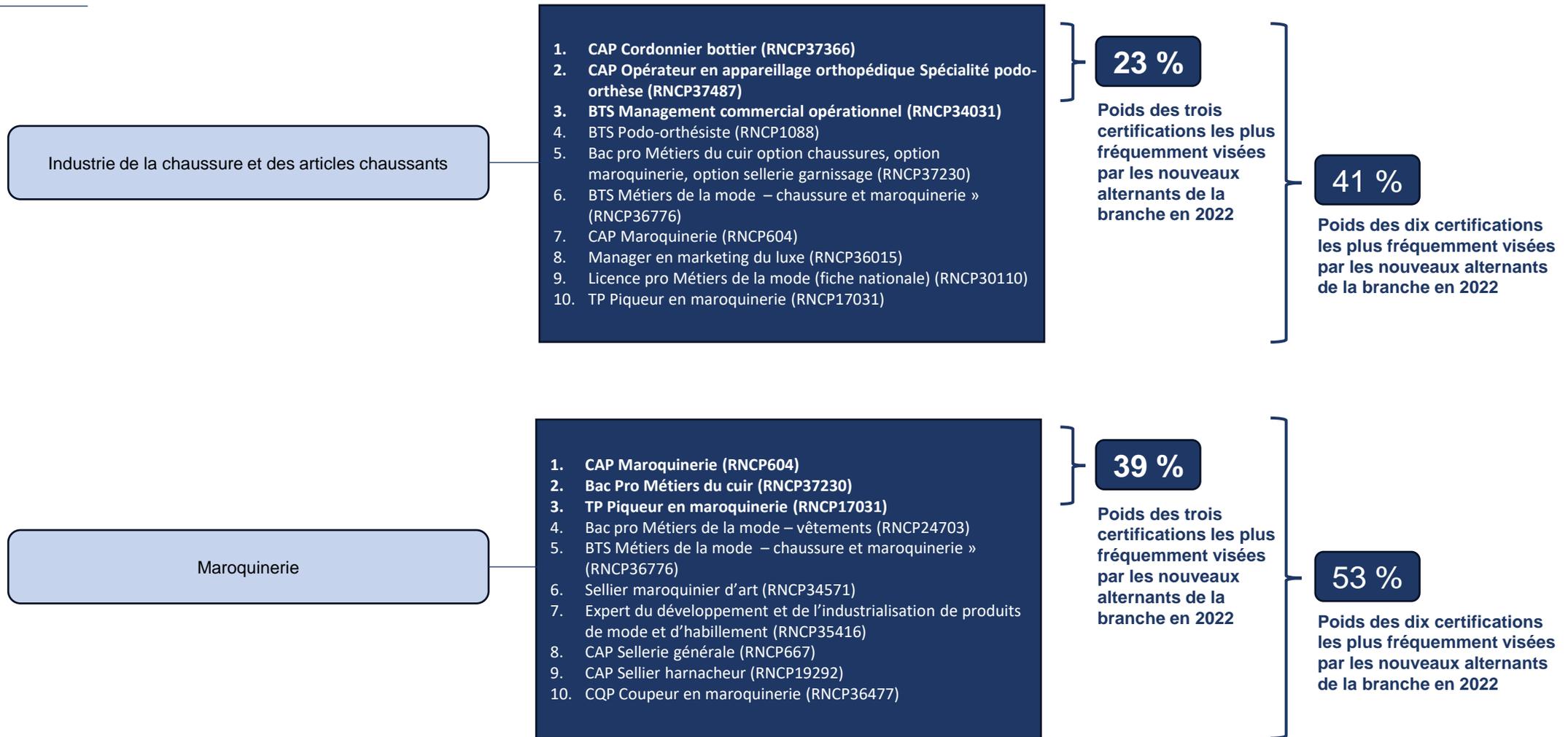
CAPP

CPRO



# Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2022 (8/16)

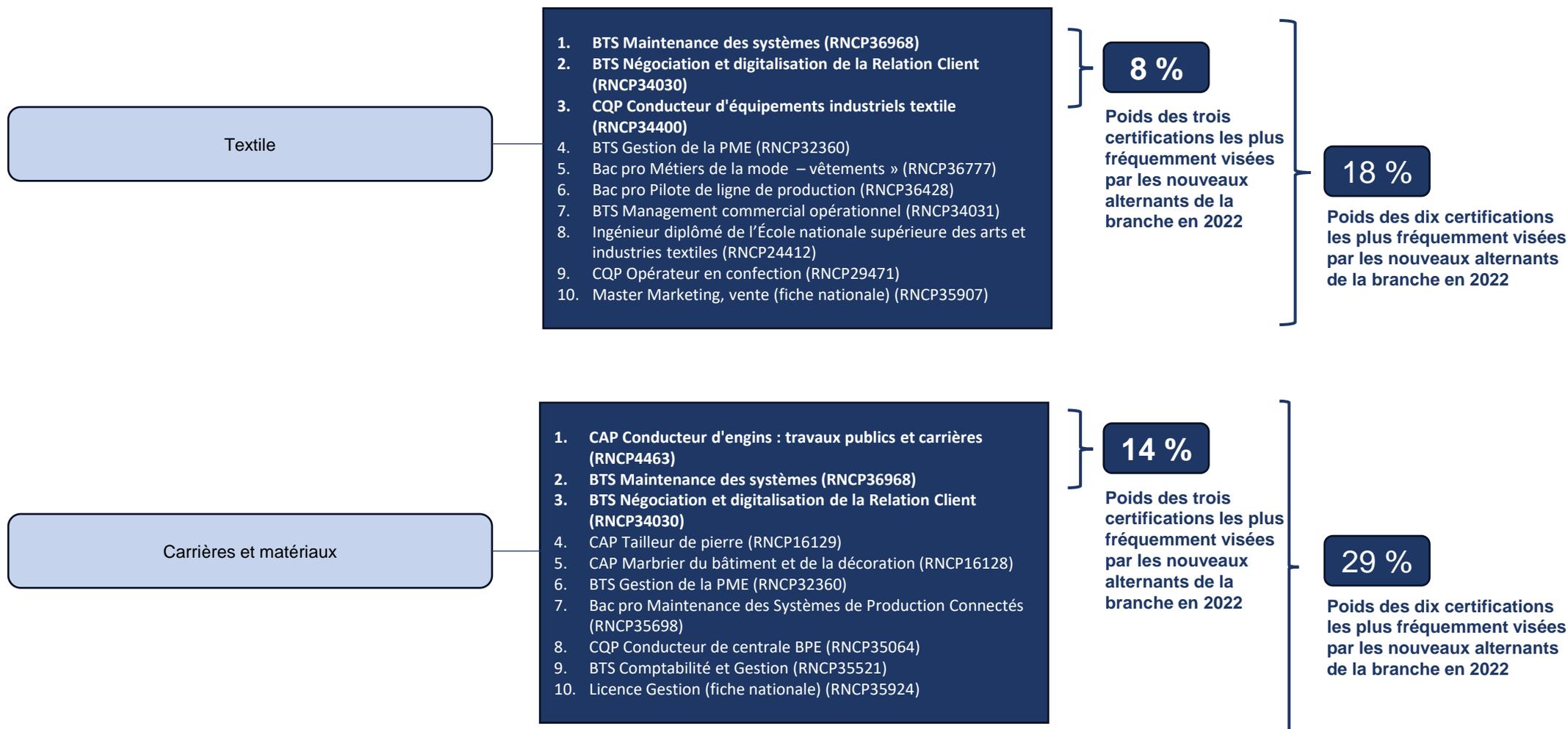


# Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2022 (9/16)

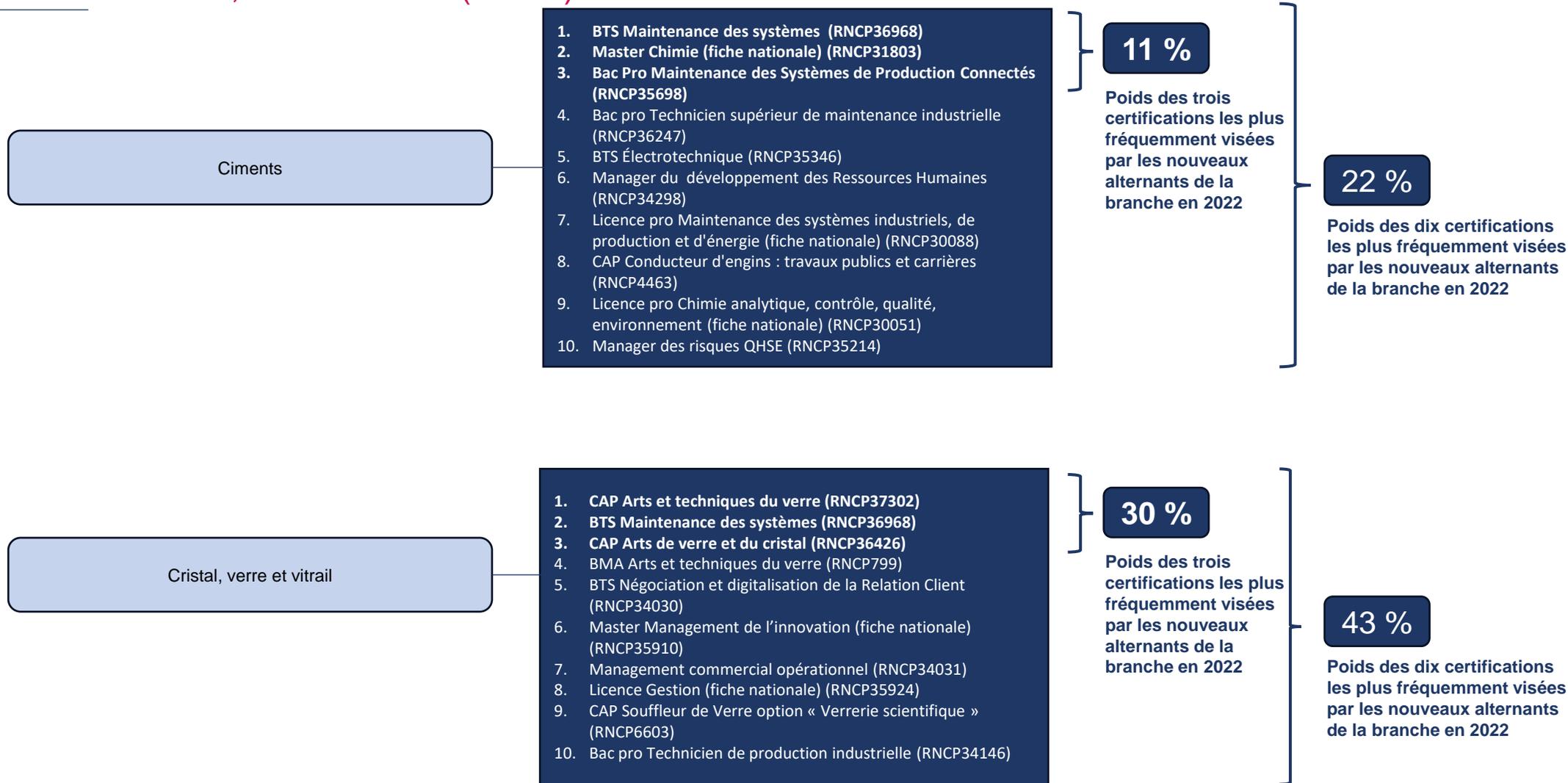
CAPP

CPRO



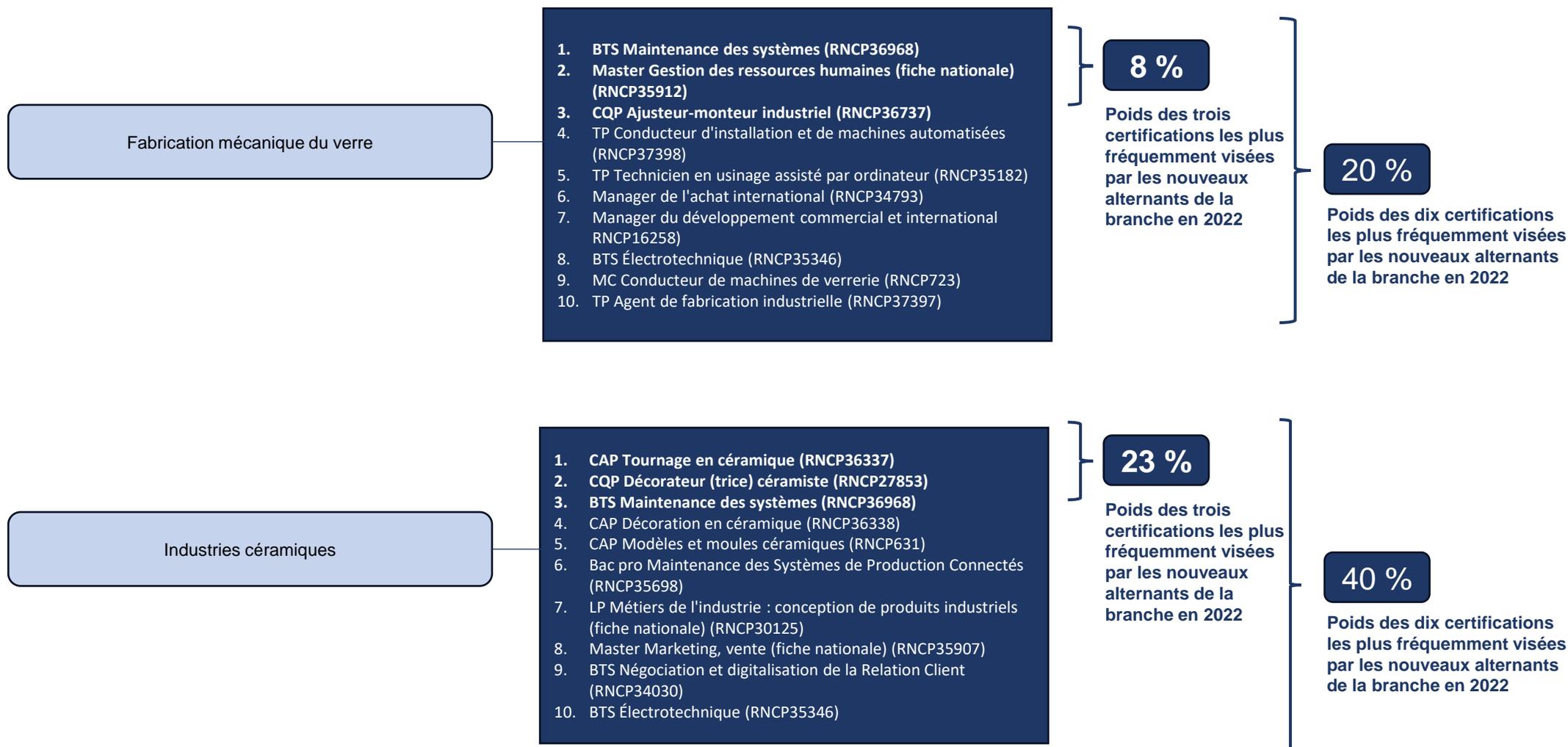
# Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2022 (10/16)



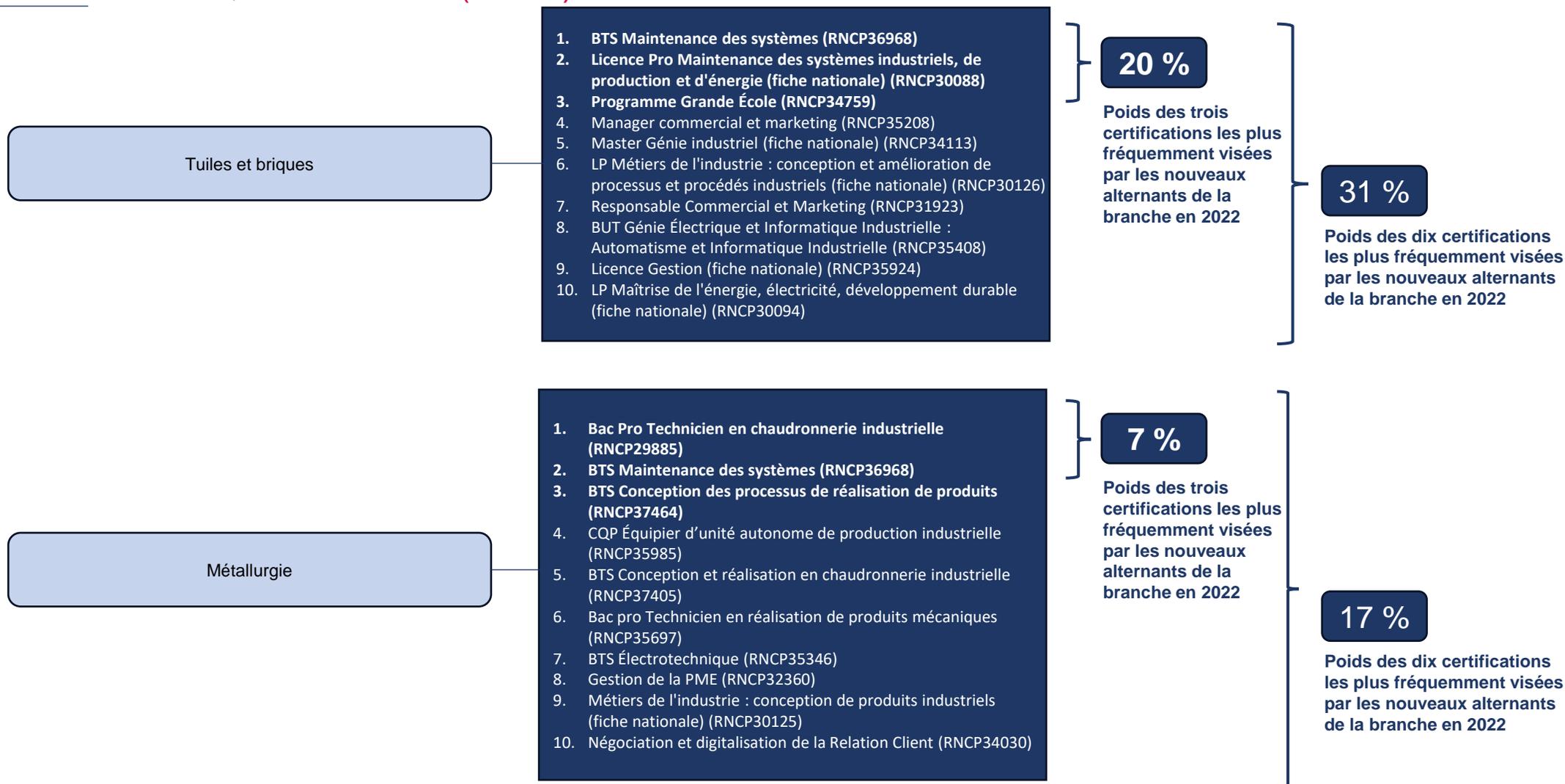
# Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2022 (11/16)



# Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2022 (12/16)

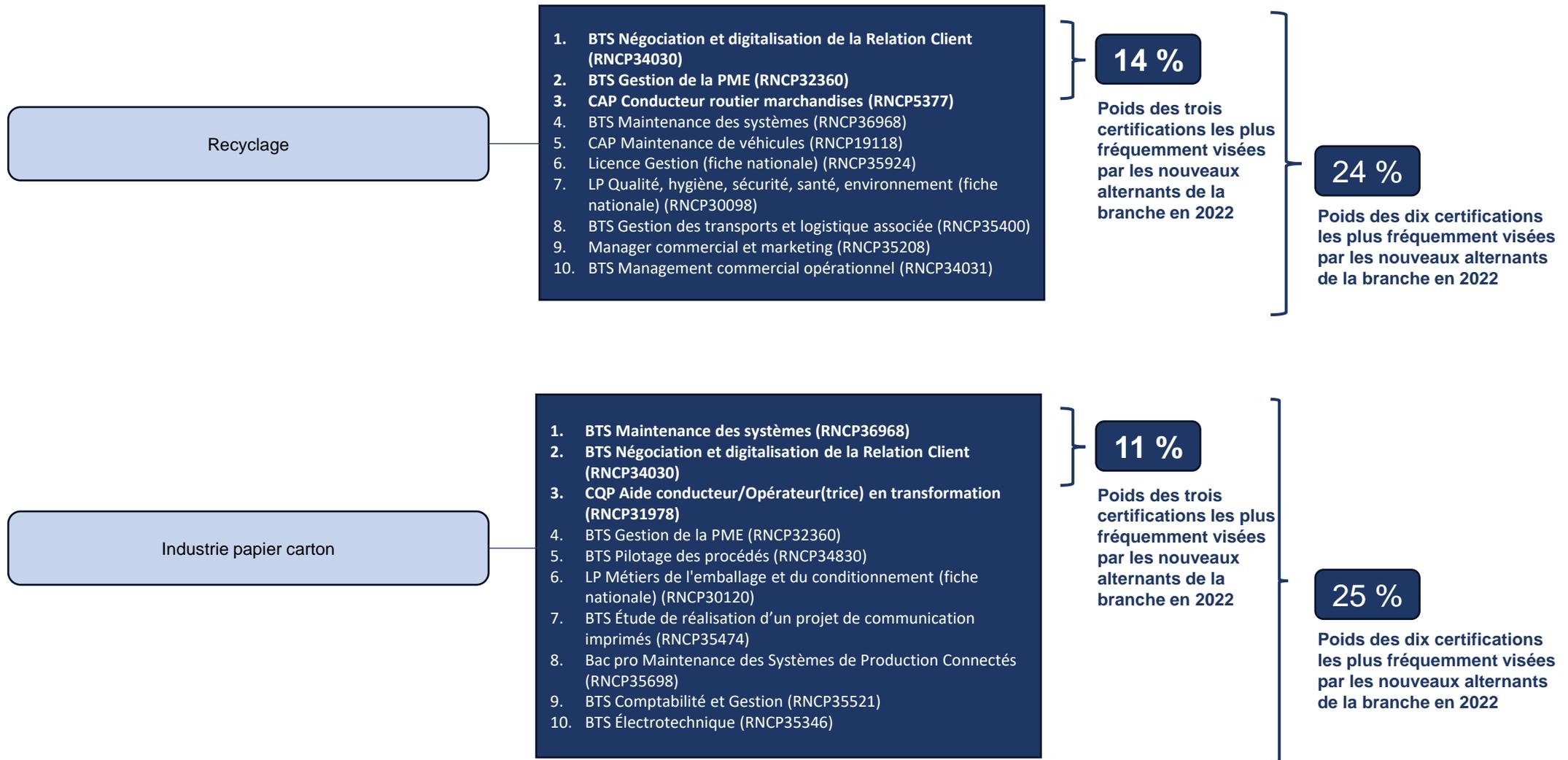


# Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2022 (13/16)

CAPP

CPRO

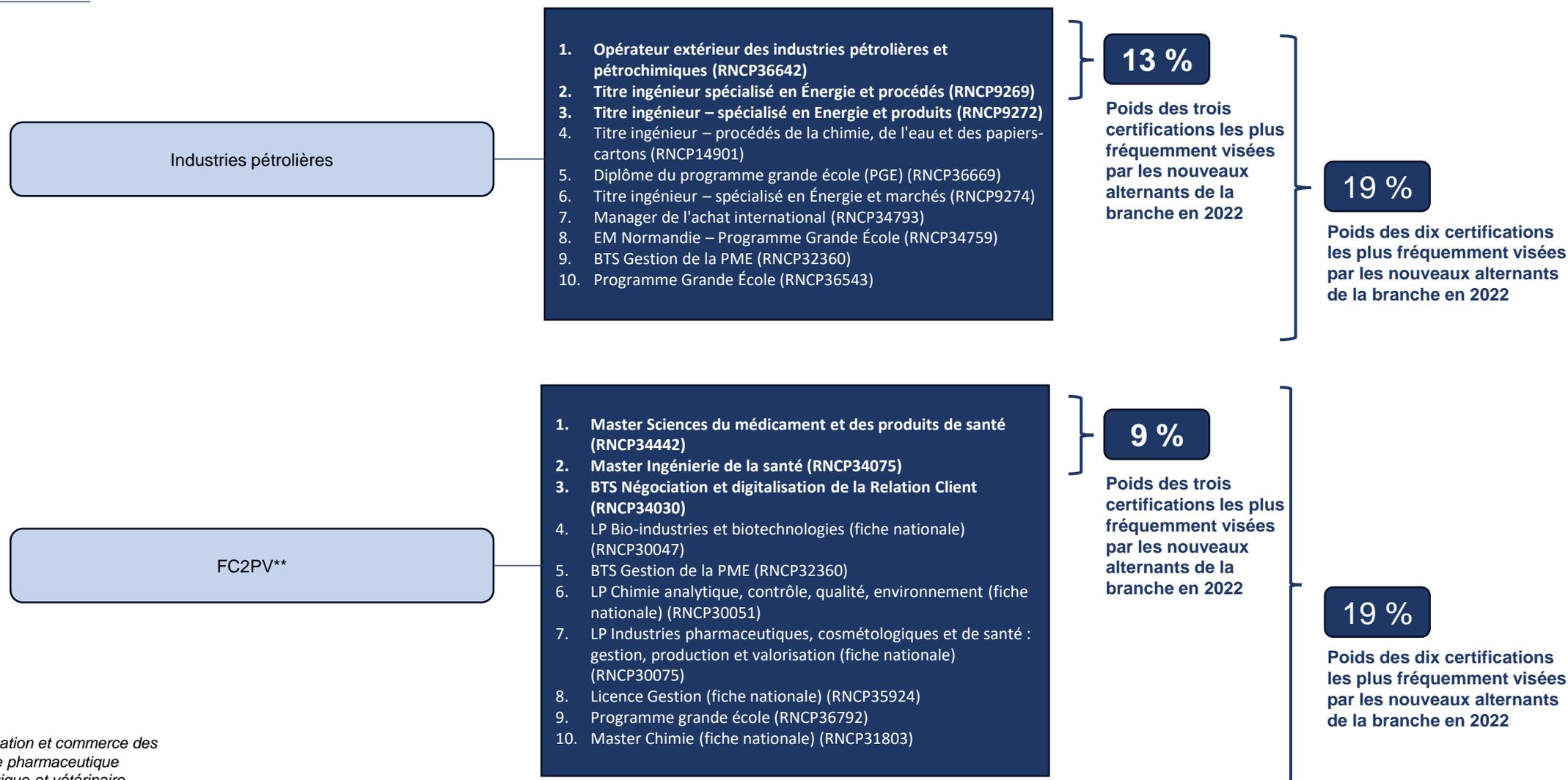


# Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2022 (14/16)

CAPP

CPRO

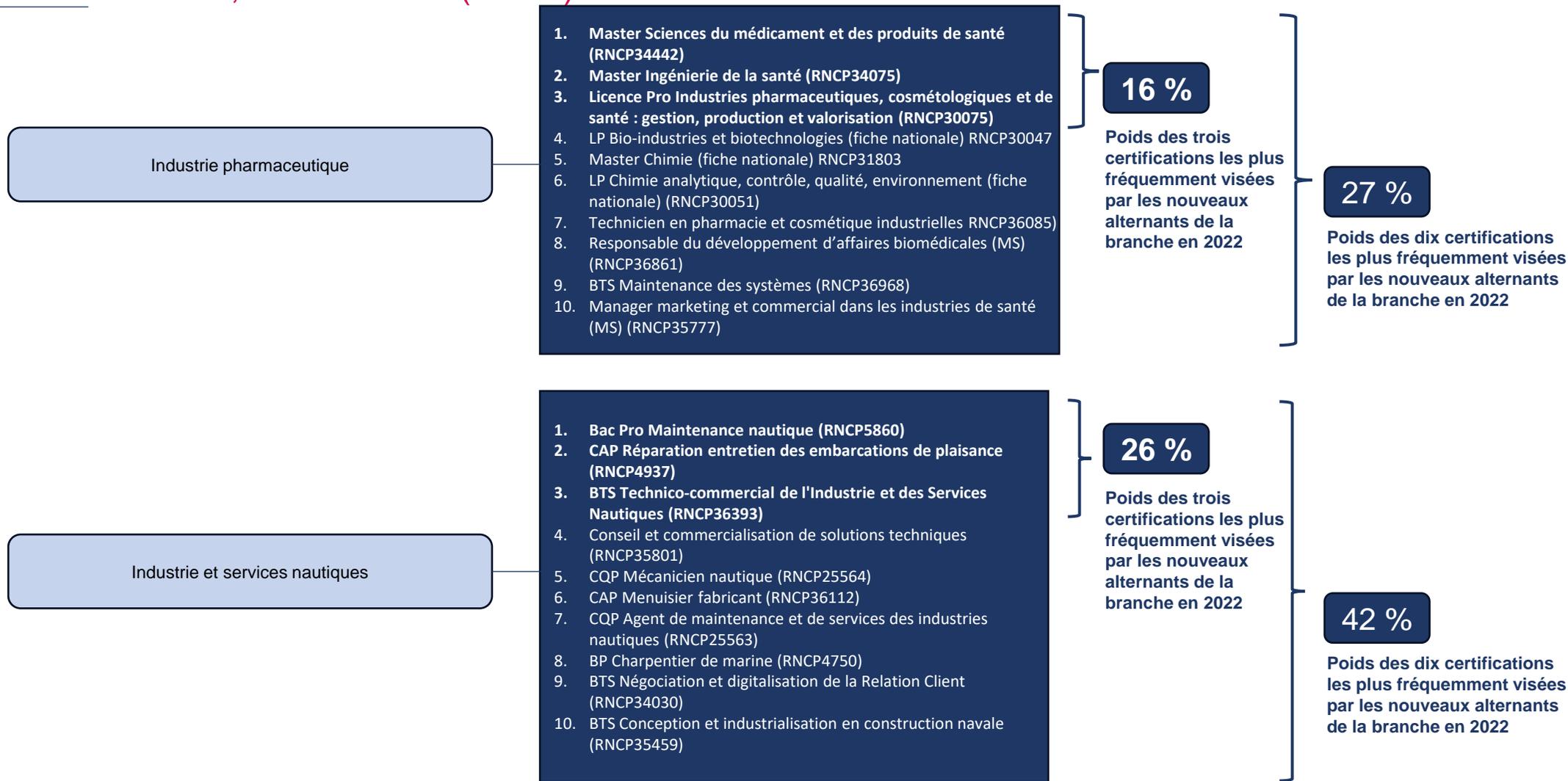


\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



# Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2022 (15/16)



# Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2022 (16/16)

CAPP

CPRO



07

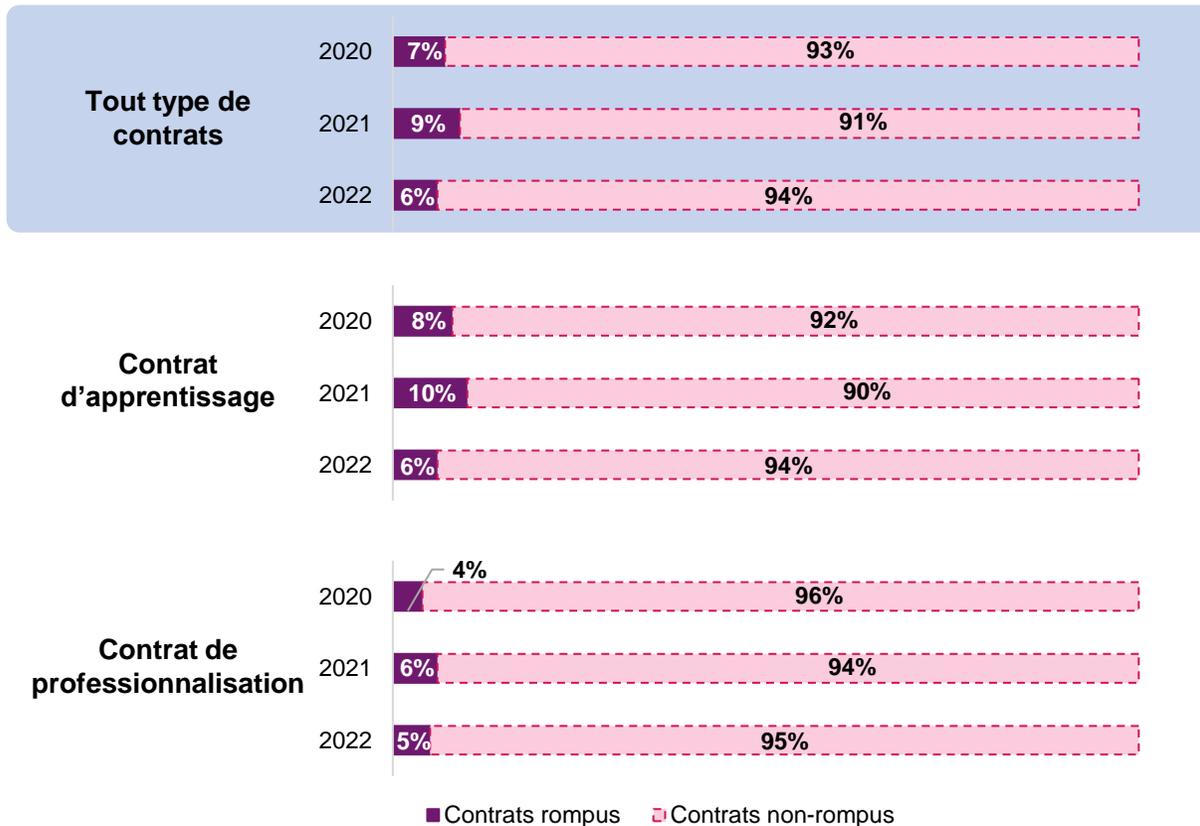
**Les résultats de l'alternance  
dans l'interindustrie**

# 07

**A. La part des contrats rompus**

B. L'insertion des alternants

## Évolution de la part des nouveaux contrats d'alternance rompus à 9 mois dans l'interindustrie entre 2020 et 2022



Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

## Un taux de rupture à 9 mois des contrats d'alternance

La méthodologie retenue ici s'appuie sur celle déployée par la Dares qui consiste à calculer un taux de rupture des contrats à 9 mois. Cette méthodologie :

- Calcule la **part des contrats qui ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois** (date de début de contrat + 9 mois). Cela permet de couvrir la majorité des contrats et de produire un même indicateur pour des durées de contrats très variables.
- Ne **comptabilise pas les ruptures qui interviennent dans les 2 derniers mois de ces contrats**. Cela permet de ne pas prendre en compte les situations où un alternant a probablement déjà terminé sa formation.

## Un taux de rupture plus élevé pour les contrats d'apprentissage

- En 2022, la part des nouveaux contrats d'apprentissage enregistrés et rompus lors de leurs 9 premiers mois était de 6 % contre 5 % pour les nouveaux contrats de professionnalisation.
- En **2021, le taux de rupture des nouveaux contrats enregistrés a été la plus élevée de ces trois dernières années** (9 % tous types de contrats confondus contre 6 % en 2022). Cela peut notamment s'expliquer par la crise sanitaire.

**CLÉS DE LECTURE**

- 6 % des contrats initiés en 2022 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois.
- 5 % des contrats de professionnalisation initiés en 2022 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois.

## Des niveaux de taux de rupture des nouveaux contrats très disparates d'une branche à l'autre

Alors que 6 % des contrats d'alternance signés en 2022 dans l'interindustrie ont été rompus durant leurs 9 premiers mois, ce niveau oscille entre 3 % et 13 % en fonction des branches concernées.

- Parmi les **branches dont la part des contrats d'alternance signés en 2022 et rompus lors de leurs 9 premiers est la plus élevée** se trouvent : Cordonnerie multiservice (13 % de contrats rompus), Jeux, jouets et puériculture (12 %), Fabrication de l'ameublement, Industrie et services nautiques (11 %) et Horlogerie (10 %).
- À l'inverse, **les branches dont la part des contrats signés en 2022 et rompus durant leurs 9 premiers mois est la plus faible** sont Panneaux à base bois, Industries pétrolières et Industrie pharmaceutique (3 % de contrats rompus).

Cette disparité entre les branches professionnelles **peut en partie s'expliquer par la différence entre les niveaux de certification visée par leurs nouveaux alternants** (42 % des nouveaux alternants de la branche Fabrication de l'ameublement visent une certification de niveau 3, 65 % des nouveaux alternants de la branche Industrie pharmaceutique visent une certification de niveau 7). Or, les taux de ruptures sont en moyenne plus élevés pour les nouveaux alternants visant une certification de niveau 3 et plus faibles pour les certifications de niveau 7 (cf. suivant).

## Des branches avec une forte diminution du taux de rupture

La part des nouveaux contrats rompus lors de leurs 9 premiers mois a reculé de 1 point entre 2020 et 2022 (l'année 2021 constituant une année exceptionnelle compte tenu de la crise sanitaire). **Les branches Panneaux à base de bois (- 14 points), Cuirs et peaux (- 11 points), Industries céramiques (- 7 points), Tuiles et briques et Fabrication de l'ameublement (-6 points) ont connu les plus fortes baisses.**

Les branches **Caoutchouc, Cordonnerie multiservice, Horlogerie, Ciments, Cristal, Verre et vitrail, Industrie papier-carton et Industries pétrolières** sont les seules à avoir **connu une augmentation** de la part de leurs nouveaux contrats rompus entre 2020 et 2022 (entre +1 et +3 points entre 2020 et 2022).

## Une part de contrats rompus plus importante pour les contrats d'apprentissage

Entre 2020 et 2022, la part des contrats d'apprentissage rompus au cours de leurs 9 premiers mois a été plus importante que celle des contrats de professionnalisation dans l'interindustrie.

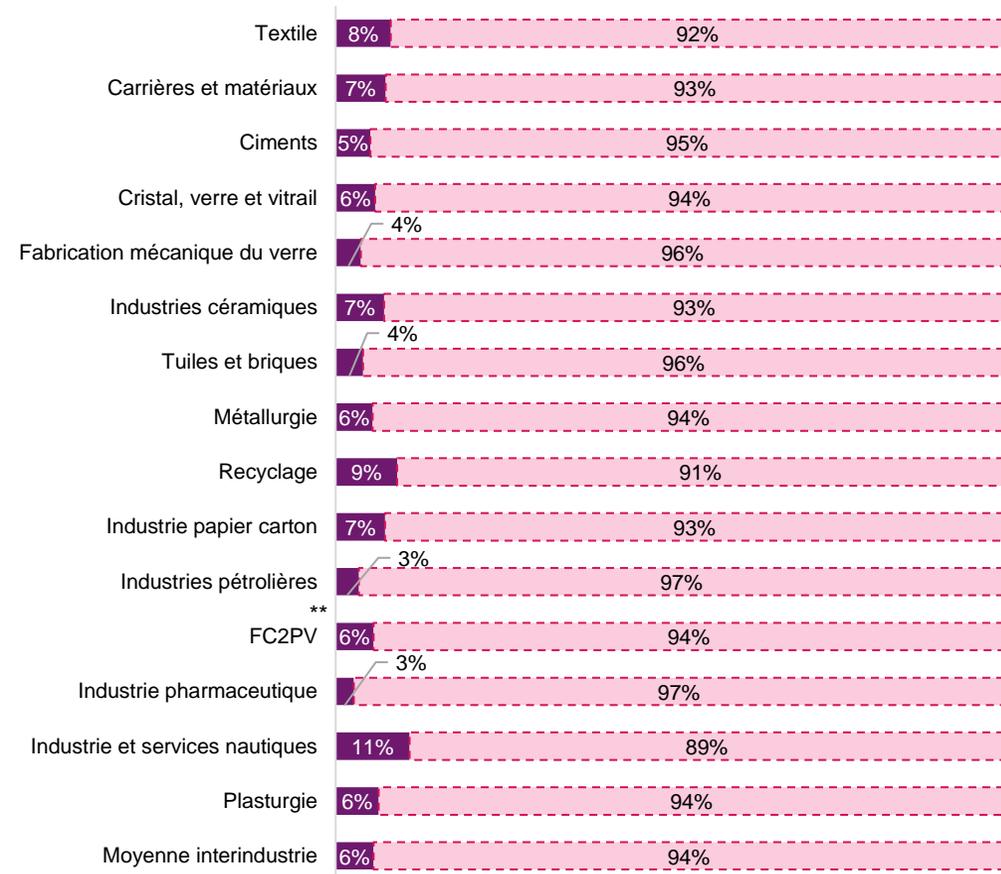
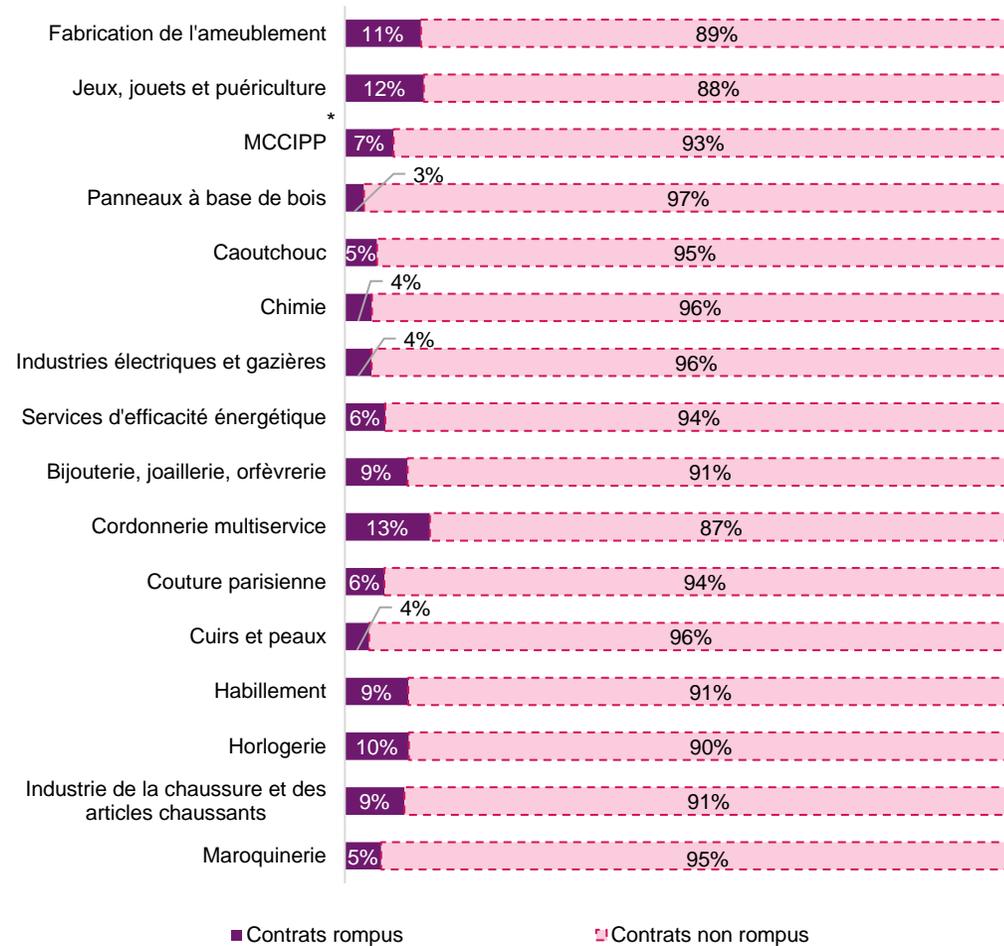
Cette **différence est particulièrement prononcée** dans les branches Industrie de la chaussure et des articles chaussants (12 % de contrats d'apprentissage signés en 2022 et rompus contre 1 % des contrats de professionnalisation), Cristal, verre et vitrail (8 % pour les contrats d'apprentissage contre 0 % pour les contrats de professionnalisation), Bijouterie, orfèvrerie, joaillerie (10 % pour les contrats d'apprentissage contre 4 % pour les contrats de professionnalisation), Habillement, Fabrication de l'ameublement et FC2PV\* (5 points de différence entre les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation).

À l'inverse **quelques branches enregistrent un taux de rupture plus important sur leurs contrats de professionnalisation** tels que Recyclage (8 % de contrats d'apprentissage rompus en 2022 contre 15 % de contrats de professionnalisation), Plasturgie et Services d'efficacité énergétique (6 % de contrats d'apprentissage rompus en 2022 contre 6 % de contrats de professionnalisation).

## Une part des contrats rompus plus élevée parmi les formations visant une certification de niveaux 3, 4 et 5

- Alors que la part des contrats signés en 2022 et rompus au cours de leurs 9 premiers mois dans l'interindustrie est comprise **entre 8 et 11 % sur les formations visant une certification de niveaux 3, 4 et 5**, celle visant une certification de **niveaux 6 et 7 est plus de 2 fois inférieure** (entre 3 et 4 %).
- Seule la branche Bijouterie, orfèvrerie, joaillerie a une part de contrats rompus parmi les formations visant une certification de niveau 3 inférieure à sa moyenne tous niveaux confondus parmi les contrats signés en 2022.
- À l'inverse, la branche Industrie de la chaussure et des articles chaussants et a une part de contrats rompus parmi les formations visant une certification de niveau 7 supérieure à sa moyenne tous niveaux confondus parmi les contrats signés en 2022.

## La part des nouveaux contrats d'alternance rompus au cours de leurs 9 premiers mois par branche en 2022



Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »  
 Lecture : dans la branche Habillement, 9 % de l'ensemble des contrats d'alternance initiés en 2022 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois, soit.

\*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



## La part des nouveaux contrats d'alternance rompus au cours de leurs 9 premiers mois par branche en 2022

Branche professionnelle	2020		2021		2022	
	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours
Fabrication de l'ameublement	449	17 %	563	16 %	251	11 %
Jeux, jouets et puériculture	28	16 %	43	16 %	23	12 %
MCCIPP*	52	10 %	89	15 %	30	7 %
Panneaux à base de bois	24	17 %	19	14 %	3	3 %
Caoutchouc	68	4 %	119	6 %	63	5 %
Chimie	454	6 %	687	7 %	305	4 %
Industries électriques et gazières	410	5 %	561	7 %	205	4 %
Services d'efficacité énergétique	198	8 %	291	11 %	118	6 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	124	13 %	266	17 %	126	9 %
Cordonnerie multiservice	10	11 %	29	26 %	13	13 %
Couture parisienne	19	6 %	42	8 %	26	6 %
Cuirs et peaux	7	15 %	6	12 %	2	4 %
Habillement	146	11 %	328	16 %	162	9 %
Horlogerie	4	8 %	1	2 %	5	10 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	30	10 %	45	13 %	26	9 %
Maroquinerie	85	5 %	203	8 %	158	5 %
Textile	141	8 %	288	13 %	142	8 %
Carrières et matériaux	138	10 %	193	12 %	84	7 %
Ciments	5	2 %	31	10 %	11	5 %
Cristal, verre et vitrail	10	4 %	43	14 %	13	6 %
Fabrication mécanique du verre	48	6 %	63	6 %	29	4 %
Industries céramiques	25	14 %	21	8 %	14	7 %
Tuiles et briques	14	10 %	9	5 %	5	4 %
Métallurgie	4 204	7 %	6 201	9 %	2 622	6 %
Recyclage	85	11 %	130	14 %	61	9 %
Industrie papier carton	81	6 %	161	11 %	81	7 %
Industries pétrolières	45	2 %	77	4 %	58	3 %
FC2PV**	73	6 %	139	10 %	65	6 %
Industrie pharmaceutique	153	3 %	254	5 %	116	3 %
Industrie et services nautiques	128	14 %	220	20 %	86	11 %
Plasturgie	299	8 %	428	11 %	170	6 %
<b>Total général</b>	<b>7 659</b>	<b>7 %</b>	<b>11 716</b>	<b>9 %</b>	<b>5 156</b>	<b>6 %</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

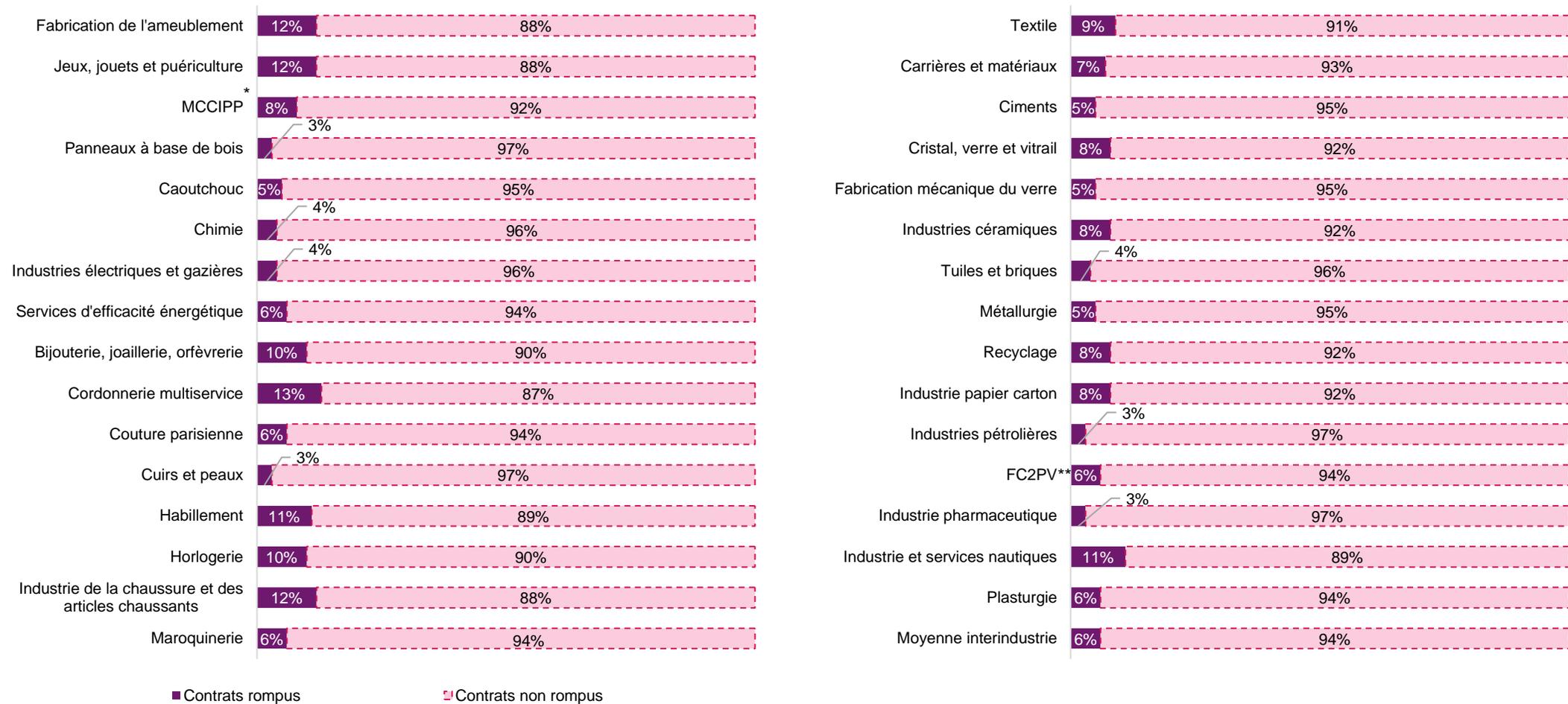
\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lecture : dans la branche Habillement, 162 contrats d'alternance initiés en 2022 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois, soit 9 % de l'ensemble des contrats d'alternance initiés en 2022.

Lorsque le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation pour une branche est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS - « non significative ».

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

## La part des nouveaux contrats d'apprentissage rompus au cours de leurs 9 premiers mois par branche en 2022



Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »  
 Lecture : dans la branche Habillement, 19 % de l'ensemble des contrats d'apprentissage initiés en 2022 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois.

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes  
 \*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



## La part des nouveaux contrats d'apprentissage rompus au cours de leurs 9 premiers mois par branche en 2020, 2021, 2022

Branche professionnelle	2020		2021		2022	
	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours
Fabrication de l'ameublement	438	18 %	529	17 %	237	12 %
Jeux, jouets et puériculture	26	17 %	41	17 %	23	12 %
MCCIPP*	48	10 %	81	16 %	28	8 %
Panneaux à base de bois	24	18 %	19	15 %	3	3 %
Caoutchouc	55	4 %	92	6 %	49	5 %
Chimie	417	7 %	631	8 %	276	4 %
Industries électriques et gazières	373	5 %	522	7 %	189	4 %
Services d'efficacité énergétique	179	8 %	270	12 %	101	6 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	122	14 %	265	18 %	123	10 %
Cordonnerie multiservice	10	12 %	27	29 %	11	13 %
Couture parisienne	18	7 %	39	9 %	25	6 %
Cuir et peaux	7	15 %	4	13 %	1	3 %
Habillement	121	14 %	281	18 %	127	11 %
Horlogerie	4	10 %	1	2 %	5	10 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	21	10 %	42	16 %	25	12 %
Maroquinerie	39	5 %	120	10 %	64	6 %
Textile	119	9 %	249	15 %	117	9 %
Carrières et matériaux	127	11 %	180	12 %	76	7 %
Ciments	5	2 %	31	11 %	10	5 %
Cristal, verre et vitrail	9	5 %	40	17 %	13	8 %
Fabrication mécanique du verre	38	6 %	54	7 %	23	5 %
Industries céramiques	25	17 %	21	10 %	13	8 %
Tuiles et briques	14	11 %	7	4 %	5	4 %
Métallurgie	3 931	8 %	5 734	10 %	2 262	5 %
Recyclage	73	12 %	110	14 %	48	8 %
Industrie papier carton	80	7 %	139	10 %	76	8 %
Industries pétrolières	34	3 %	43	4 %	27	3 %
FC2PV**	71	7 %	134	10 %	64	6 %
Industrie pharmaceutique	144	4 %	236	5 %	110	3 %
Industrie et services nautiques	119	15 %	207	21 %	77	11 %
Plasturgie	281	9 %	409	12 %	149	6 %
<b>Total général</b>	<b>7 067</b>	<b>8 %</b>	<b>10 702</b>	<b>10 %</b>	<b>4 430</b>	<b>6 %</b>

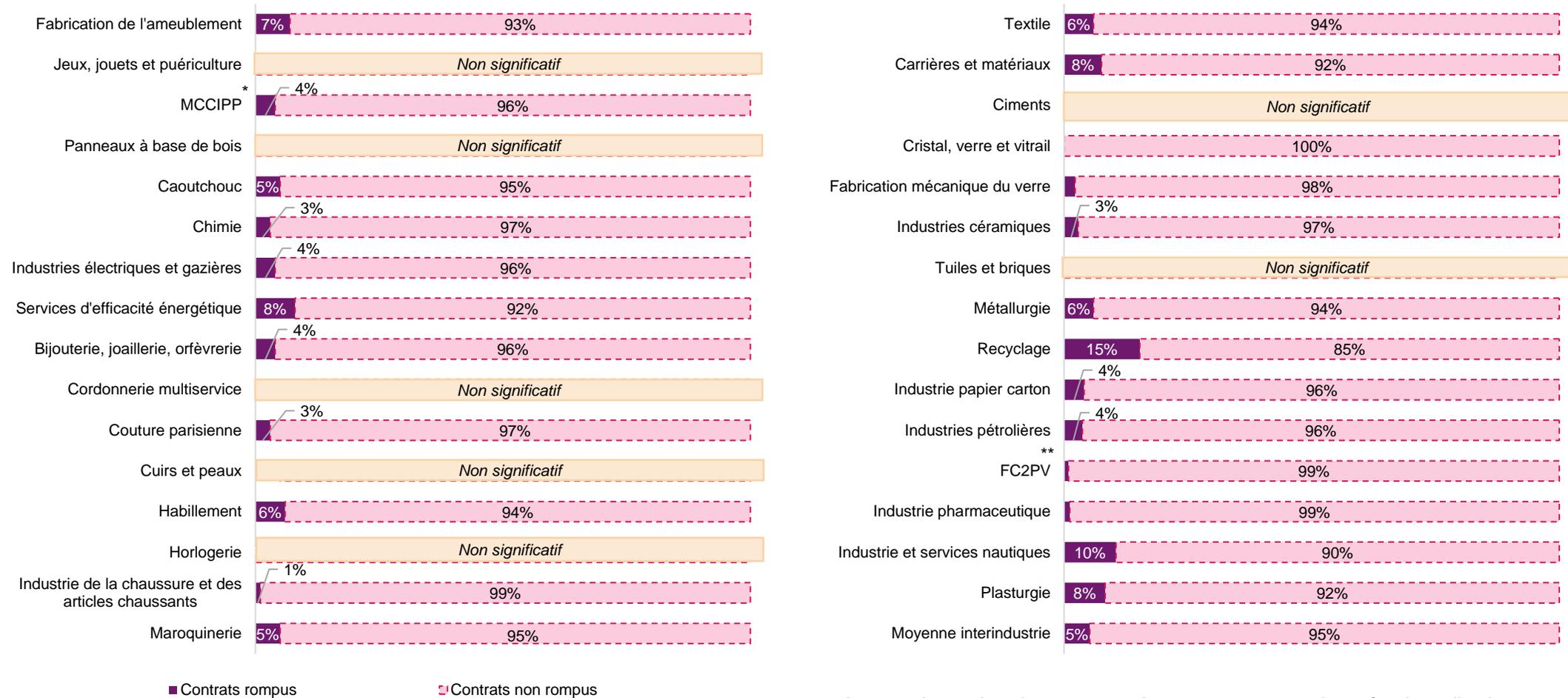
\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lecture : dans la branche Habillement, 127 contrats d'apprentissage initiés en 2022 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois, soit 11 % de l'ensemble des contrats d'apprentissage initiés en 2022.

# La part des contrats rompus

## La part des nouveaux contrats de professionnalisation rompus au cours de leurs 9 premiers mois par branche en 2022



Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »  
 Lecture : dans la branche Habillement, 35 contrats de professionnalisation initiés en 2022 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois, soit 6 % de l'ensemble des contrats de professionnalisation initiés en 2022.  
 Bilan et évolution de l'alternance dans l'interindustrie | Rapport final

Lorsque le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation pour une branche est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS - « non significative ».

\*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



## La part des nouveaux contrats de professionnalisation rompus au cours de leurs 9 premiers mois par branche en 2020, 2021, 2022

Branche professionnelle	2020		2021		2022	
	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en court	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en court	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en court
Fabrication de l'ameublement	11	6 %	34	15 %	14	7 %
Jeux, jouets et puériculture	2	NS	2	NS	0	NS
MCCIPP*	4	7 %	8	13 %	2	4 %
Panneaux à base de bois	0	NS	0	NS	0	NS
Caoutchouc	13	3 %	27	6 %	14	5 %
Chimie	37	2 %	56	4 %	29	3 %
Industries électriques et gazières	37	5 %	39	7 %	16	4 %
Services d'efficacité énergétique	19	7 %	21	8 %	17	8 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	2	4 %	1	2 %	3	4 %
Cordonnerie multiservice	0	NS	2	NS	2	NS
Couture parisienne	1	2 %	3	4 %	1	3 %
Cuir et peaux	0	NS	2	NS	1	NS
Habillement	25	6 %	47	10 %	35	6 %
Horlogerie	0	NS	0	NS	0	NS
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	9	10 %	3	4 %	1	1 %
Maroquinerie	46	4 %	83	6 %	94	5 %
Textile	22	5 %	39	8 %	25	6 %
Carrières et matériaux	11	6 %	13	9 %	8	8 %
Ciments	0	NS	0	NS	1	NS
Cristal, verre et vitrail	1	2 %	3	5 %	0	0 %
Fabrication mécanique du verre	10	5 %	9	4 %	6	2 %
Industries céramiques	0	0 %	0	0 %	1	3 %
Tuiles et briques	0	NS	2	NS	0	NS
Métallurgie	273	4 %	467	7 %	360	6 %
Recyclage	12	9 %	20	14 %	13	15 %
Industrie papier carton	1	1 %	22	14 %	5	4 %
Industries pétrolières	11	1 %	34	4 %	31	4 %
FC2PV**	2	1 %	5	4 %	1	1 %
Industrie pharmaceutique	9	1 %	18	3 %	6	1 %
Industrie et services nautiques	9	8 %	13	11 %	9	10 %
Plasturgie	18	4 %	19	5 %	21	8 %
<b>Total général</b>	<b>592</b>	<b>4 %</b>	<b>1 014</b>	<b>6 %</b>	<b>726</b>	<b>5 %</b>

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lecture : dans la branche Habillement, 35 contrats de professionnalisation initiés en 2022 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois, soit 6 % de l'ensemble des contrats de professionnalisation initiés en 2022.

# La part des contrats rompus

CAPP CPRO

## La part des nouveaux contrats d'alternance rompus au cours de leurs 9 premiers mois par branche et par niveau de certification visée en 2022 par niveau, par branche en 2022

Branche professionnelle	Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5		Niveau 6		Niveau 7-8		Sans niveau		Moyenne tous niveaux confondus
	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	
Fabrication de l'ameublement	123	13 %	56	11 %	35	13 %	22	9 %	10	5 %	5	7 %	11 %
Jeux, jouets et puériculture	2	NS	2	NS	8	22 %	5	9 %	6	8 %	0	NS	12 %
MCCIPP*	16	12 %	4	7 %	5	7 %	5	7 %	0	0 %	0	NS	7 %
Panneaux à base de bois	1	NS	0	NS	1	NS	0	0 %	1	3 %	0	NS	3 %
Caoutchouc	1	NS	3	5 %	14	9 %	13	5 %	24	4 %	8	5 %	5 %
Chimie	11	13 %	21	7 %	73	8 %	62	3 %	128	3 %	10	4 %	4 %
Industries électriques et gazières	6	9 %	28	5 %	100	6 %	23	2 %	48	2 %	0	NS	4 %
Services d'efficacité énergétique	11	8 %	28	7 %	42	7 %	17	5 %	19	4 %	1	NS	6 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	28	7 %	6	5 %	30	23 %	35	13 %	26	7 %	1	NS	9 %
Cordonnerie multiservice	8	22 %	2	NS	2	NS	0	NS	0	NS	1	NS	13 %
Couture parisienne	3	9 %	1	NS	7	13 %	5	5 %	10	4 %	0	NS	6 %
Cuirs et peaux	1	NS	0	NS	0	NS	0	NS	0	NS	1	NS	4 %
Habillement	13	12 %	5	10 %	55	16 %	32	8 %	27	7 %	30	7 %	9 %
Horlogerie	0	NS	0	NS	1	NS	4	NS	0	NS	0	NS	10 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	5	10 %	2	NS	8	15 %	3	6 %	7	11 %	1	2 %	9 %
Maroquinerie	39	5 %	3	2 %	16	12 %	8	5 %	21	4 %	71	6 %	5 %
Textile	7	9 %	11	11 %	38	13 %	28	7 %	38	7 %	20	6 %	8 %
Carrières et matériaux	27	13 %	12	9 %	23	9 %	11	5 %	11	4 %	0	NS	7 %
Ciments	0	NS	4	NS	4	13 %	1	2 %	2	2 %	0	NS	5 %
Cristal, verre et vitrail	6	11 %	1	NS	3	10 %	1	2 %	2	6 %	0	0 %	6 %
Fabrication mécanique du verre	4	7 %	1	3 %	5	6 %	3	2 %	12	4 %	4	2 %	4 %
Industries céramiques	6	17 %	2	NS	2	NS	1	2 %	2	5 %	1	4 %	7 %
Tuiles et briques	0	NS	1	NS	3	9 %	1	3 %	0	0 %	0	NS	4 %
Métallurgie	403	11 %	454	8 %	739	9 %	423	4 %	535	3 %	68	6 %	6 %
Recyclage	5	11 %	2	6 %	19	13 %	12	7 %	11	5 %	12	27 %	9 %
Industrie papier carton	5	NS	3	5 %	24	8 %	27	8 %	17	5 %	5	7 %	7 %
Industries pétrolières	0	NS	6	6 %	6	9 %	8	5 %	15	2 %	23	4 %	3 %
FC2PV**	1	NS	7	NS	14	10 %	21	6 %	22	4 %	0	NS	6 %
Industrie pharmaceutique	0	NS	7	7 %	21	6 %	30	3 %	58	2 %	0	0 %	3 %
Industrie et services nautiques	25	18 %	22	13 %	17	10 %	6	5 %	10	9 %	6	11 %	11 %
Plasturgie	20	20 %	22	12 %	52	9 %	28	4 %	41	4 %	7	13 %	6 %
<b>Total général</b>	<b>788</b>	<b>11 %</b>	<b>720</b>	<b>8 %</b>	<b>1 394</b>	<b>9 %</b>	<b>853</b>	<b>4 %</b>	<b>1 125</b>	<b>3 %</b>	<b>276</b>	<b>6 %</b>	<b>6 %</b>

Part des contrats rompus parmi l'ensemble des contrats en cours inférieure d'au moins 2 points par rapport à la moyenne tout niveau confondu dans la branche

Part des contrats rompus parmi l'ensemble des contrats en cours comprise entre -1 point et +1 point par rapport à la moyenne tout niveau confondu dans la branche

Part des contrats rompus parmi l'ensemble des contrats en cours supérieure d'au moins 2 points par rapport à la moyenne tout niveau confondu dans la branche

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

\*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

\*\*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lecture : dans la branche Habillement, 32 contrats d'alternance initiés en 2022 et visant une certification de niveau 6 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois, soit 8 % de l'ensemble des contrats de d'alternance visant une certification de niveau 6 initiés en 2022. Cette part correspond à la moyenne observée dans la branche. Lorsque le nombre de nouveaux contrats sur un niveau de certification pour une branche est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS - « non significative ».



# 07

A. La part des contrats rompus

**B. L'insertion des apprentis**

Les données présentées ci-dessous portent sur le taux de réussite des apprentis aux examens et sur leur taux d'emploi 6, 12, 18 et 24 mois après la fin de leur formation (i.e le nombre d'apprentis ayant trouvé un emploi parmi l'ensemble des apprentis n'ayant pas continué leurs études à l'issue de leur formation).

Ces données proviennent :

- De la Base centrale de pilotage, DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du Ministère de l'Éducation nationale)
- Du dispositif InserJeunes (cf. encadré ci-contre)

Ces données :

- Portent sur l'ensemble des certifications qui sont dans le top 10 des certifications de niveaux 3, 4 et 5 les plus visées par les nouveaux apprentis de l'interindustrie en 2022 et/ou qui sont dans le top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux apprentis en 2022 pour au moins une branche de l'interindustrie (tout niveau confondu parmi les niveaux 3, 4 et 5) et qui relèvent du périmètre d'InserJeunes (cf. point ci-dessous) ;
- Portent sur l'ensemble des apprentis de France quel que soit le secteur d'activité de leur entreprise en dernière année de formation en 2019-2020 ;
- Sont réparties par niveau de certification ;
- Sont classées par ordre décroissant du nombre de nouveaux apprentis dans l'interindustrie en 2022.

### Le dispositif InserJeunes

*InserJeunes est un système d'information obtenu par rapprochement :*

- de bases de données administratives « scolarité » (remontées administratives des inscriptions des élèves et des apprentis) ;
- de bases de données « emploi » issues des Déclarations sociales nominatives (DSN), traitées par la Dares.

*A ce stade, InserJeunes couvre deux champs sur l'ensemble de la France hors Mayotte :*

- les apprentis préparant une certification de niveau 3 (ex : CAP), 4 (ex : Bac Pro, BP) ou 5 (ex : BTS) ;
- les élèves de voie professionnelle scolaire relevant du ministère chargé de l'Éducation nationale des secteurs public et privé sous contrat.

*InserJeunes permet de se rapprocher de l'exhaustivité et de construire des indicateurs à des niveaux très fins. InserJeunes permet de calculer pour chaque centre de formation d'apprentis et pour chaque lycée professionnel, à condition que les effectifs concernés soient suffisants, des taux de poursuite d'études et d'emploi pour les différentes formations couvertes, ainsi que la valeur ajoutée de l'établissement. Les indicateurs d'insertion professionnelle sont disponibles à différents moments après la sortie du système éducatif (6 mois, 12 mois, 18 mois et 24 mois).*

*Le dispositif InserJeunes succède aux enquêtes d'insertion menées par la Depp et les établissements de formation (enquêtes IVA-IPA). Les résultats obtenus à partir du dispositif InserJeunes ne sont pas comparables aux résultats de ces enquêtes.*

*Les premiers résultats ont été diffusés début 2021. Les données sur les nouvelles cohortes de sortants sont mises à jour au fur et à mesure de la disponibilité des données.*

Source : Dares

# L'insertion des apprentis

## L'insertion des apprentis - Avertissement et méthodologie

Les analyses relatives à l'insertion des alternants reposent sur InserJeunes, un système d'information administré par la Dares et la Depp. Il s'agit de la seule source relative à l'insertion des alternants aujourd'hui accessible en open data. Compte tenu de cette unique source mobilisable, plusieurs limites à l'analyse doivent être soulignées :

- Les **données** présentées dans l'analyse suivante portent sur les apprentis par certification et **ne sont pas spécifiques aux branches professionnelles ni à l'interindustrie**. Ainsi les résultats relatifs au Bac Pro Maintenance des Systèmes de Production Connectés ne donnent pas d'indication sur l'insertion des apprentis ayant préparé ce Bac Pro en apprentissage dans l'interindustrie, mais pour l'ensemble des apprentis de France ayant préparé ce diplôme.
- Le périmètre d'InserJeunes porte sur les apprentis préparant une certification de niveau 3, 4 et 5 (CAP à BTS) et sur les élèves de voie professionnelle relevant des ministères chargés de l'Éducation nationale, du Travail et de l'Agriculture. Les analyses présentées ci-dessous ont donc un **périmètre limité**. Elles **n'intègrent pas les certifications des niveaux 6 et 7** (licence, master, diplôme d'ingénieur...), **ni celles relevant d'autres certificateurs**. Par ailleurs, pour certaines certifications, les données ne sont pas disponibles compte tenu d'un nombre d'alternants trop réduit.
- Le périmètre d'InserJeunes portant sur les apprentis et les élèves en voie professionnelle, les **résultats présentés n'intègrent pas les contrats de professionnalisation**.
- Compte tenu de la non-disponibilité de données plus récentes, les données présentées portent sur les apprentis **dont la dernière année de formation était 2019-2020**

Compte tenu de ces limites, les données ne doivent pas être interprétées de la manière suivante « x % des nouveaux apprentis de l'interindustrie visant la certification [intitulé de certification] ont trouvé un emploi 6 mois après leur sortie de formation ». Elles doivent plutôt être lues de la manière suivante « x % des nouveaux apprentis de l'interindustrie [intitulé de branche] se sont dirigés vers une formation préparant à [intitulé de certification], une certification où les apprentis s'insère facilement sur le marché de l'emploi ».

### Guide de lecture des données

**Certifications faisant partie du top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux apprentis en 2022 pour au moins une branche et relevant du périmètre InserJeunes**

Certifications	Code RNCP
CAP Menuisier fabricant	RNCP36112
CAP Métallier	RNCP35700
CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie	RNCP27468
CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie	RNCP36336
CAP Ebeniste	RNCP37538
CAP Maroquinerie	RNCP604
CAP Electricien	RNCP30328

*En 2022, 245 nouveaux apprentis de l'interindustrie ont rejoint une formation préparant au CAP Ébéniste, soit 5,1 % de l'ensemble des nouveaux apprentis de l'interindustrie*

Nombre de nouveaux apprentis de l'interindustrie se préparant à la certification en 2022	Part des nouveaux apprentis de l'interindustrie se préparant à la certification en 2022
504	10,5 %
426	8,9 %
357	7,4 %
335	7,2 %
<b>245</b>	<b>5,1 %</b>
194	4,0 %
166	3,4 %

*78 % des apprentis en dernière année de formation en 2019-2020 et candidats au CAP Ébéniste ont réussi leur examen en France*

Taux de réussite aux examens en 2020	Taux d'emploi 6 mois après la sortie en formation en 2020	Taux d'emploi 12 mois après la sortie en formation en 2020	Taux d'emploi 18 mois après la sortie en formation en 2020	Taux d'emploi 24 mois après la sortie en formation en 2020
88%	52%	61%	63%	70%
96%	59%	67%	68%	72%
92%	51%	73%	68%	73%
83%	54%	59%	73%	77%
<b>78%</b>	<b>58%</b>	63%	66%	<b>68%</b>
93%	62%	67%	76%	82%
92%	50%	62%	62%	67%

*58 % des apprentis en dernière année de formation au CAP Ébéniste en 2019-2020 qui n'ont pas poursuivi leurs études ont trouvé un emploi 6 mois après leur sortie de formation et 68 % après 24 mois*

## Des diplômes de niveau 3 présentant un taux d'emploi de 74 % en moyenne 6 mois après la sortie de formation

- Alors que le taux de réussite aux examens des diplômes sélectionnés de niveau 3 est en moyenne de 93 %, les taux d'emploi 6 mois après la sortie de formation se situent en moyenne à 60 % et à 74 % après 24 mois.
- C'est sur les formations visant le **BP Menuisier**, le **CAP Métiers de la mode** – vêtement flou, le **CAP Conducteur d'engins** : travaux publics et carrières ou encore le **CAP Réparation entretien des embarcations de plaisance** que les **taux de réussite aux examens sont les plus élevés** (100 % de réussite sur l'année scolaire 2019-2020). À l'inverse les formations visant le CAP Ébéniste ont le taux de réussite aux examens le moins élevé parmi les diplômes analysés de niveau 3 (78 % de réussite aux examens sur l'année 2019-2020).
- **L'insertion des étudiants est assez hétérogène** puisqu'on trouve d'un côté des diplômes avec taux d'emploi à la sortie de formation supérieur à 75 % (CAP Marbrier du bâtiment et de la décoration, BP charpentier, BP Menuisier et CAP conducteur d'engins) et de l'autre des diplômes avec des taux d'emploi inférieurs à 50 % 6 mois après la fin de la formation (CAP Cordonnerie, CAP monteur en installations sanitaires et CAP Électricien)
- 24 mois après la sortie en formation, le taux d'emploi augmente pour l'ensemble des diplômes. Les **diplômes les plus insérant demeurent peu ou prou les mêmes 6 mois et 24 mois après la sortie de formation.**
- Les **4 diplômes les plus visés par les nouveaux apprentis de l'interindustrie** (CAP Menuisier fabricant, CAP Métallier, CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie, CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie qui comptent tous plus de 300 nouveaux apprentis en 2022), **ont des taux d'emploi relativement moins élevés.** En effet, leur taux d'emploi 6 mois après la fin de la formation est inférieur à 60 %. Mise à part pour le CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie, leur taux d'emploi après 24 mois demeure inférieur à la moyenne des diplômes analysés (70 %, 72 % et 73 % contre 74 %).

## Des diplômes de niveau 4 en moyenne plus insérant que ceux de niveau 3 et 5

- Le taux de réussite moyen aux examens des diplômes de niveau 4 est équivalent à ceux de niveau 3 (93 %). En revanche, le taux d'emploi moyen est supérieur (66 % de taux d'emploi 6 mois après la fin de la formation et 78 % après 24 mois).
- 5 diplômes ont des taux d'emploi supérieurs à 75 % 6 mois après la sortie de formation : MC Technicien des services à l'énergie, MC technicien en réseaux électriques, Titre opérateur extérieur des industries pétrolières et pétrochimiques, Bac Pro procédés chimie, eau et papiers-cartons et BP Métiers de la pierre. **Après 24 mois, presque tous les diplômes, excepté le Bac Pro aéronautique option « systèmes », ont un taux d'emploi supérieur à 60 %.**
- **Parmi les diplômes les plus visés par les nouveaux apprentis de l'interindustrie** (plus de 200 nouveaux apprentis en 2022), **l'insertion des étudiants est hétérogène 6 mois après la formation.** Alors que les Bac Pro Technicien en chaudronnerie industrielle et MC Technicien (ne) en soudage ont un taux d'emploi supérieur à la moyenne, les Bac Pro Technicien en réalisation de produits mécaniques, Bac Pro Maintenance des Systèmes de Production Connectés, Bac Pro Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés et TP Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique ont un taux d'emploi proche de 60 % (inférieur à la moyenne des diplômes analysés de niveau 4). **En revanche après 24 mois, le taux d'emploi de ces diplômes est supérieur à la moyenne** à l'exception du Bac Pro Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (76 % contre 78 % en moyenne).
- Un seul diplôme de niveau 4 analysé vise les fonctions supports-tertiaires : le Bac Pro Métiers du commerce et de la vente qui a un taux d'emploi inférieur à la moyenne à la fois 6 mois après la sortie d'étude et 24 mois après (57 % et 72 %).

## Des diplômes de niveau 5 avec un taux d'emploi relativement élevé très mobilisés dans l'interindustrie

- Sur les diplômes de niveau 5 étudiés, le **taux de réussite moyen aux examens est équivalent à ceux de niveaux 3 et 4** (92 % de taux de réussite).
- Sur ces diplômes, les **taux d'emploi moyens sont proches de ceux des diplômes de niveau 3 analysés** (63 % 6 mois après la sortie d'études, et 75 % 24 mois après la sortie d'études).
- **Tous les diplômes de niveau 5 qui compte plus de 1 000 nouveaux apprentis dans l'interindustrie** (BTS Maintenance des systèmes, BTS Électrotechnique, BTS Négociation et digitalisation de la Relation Client, BTS Gestion de la PME, BTS Conception des processus de réalisation de produits) ont un taux d'emploi supérieur à la moyenne des diplômes de niveau 5 étudiés (entre 66 % et 75 % 6 mois après la sortie de formation, entre 75 % et 85 % 24 mois après la sortie de formation).
- Il existe **9 diplômes de niveaux analysés avec un taux d'emploi inférieur à 60 % 6 mois après la fin d'études**. Ces diplômes visent tous des activités supports et tertiaires (notamment le titre Chargé de clientèle, le BTS Communication, le BTS Support à l'action managériale et le BTS Services informatiques aux organisations). En revanche, **24 mois après la sortie de formation, seuls 4 diplômes ont un taux d'emploi inférieur à 66 %** (BTSA Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales, BTS Support à l'action managériale, BTS Métiers de l'audiovisuel option métiers de l'image et BTS Services informatiques aux organisations).
- Sur les **diplômes de niveau 5 analysés, ceux visant une fonction « Production, maintenance, conception, logistique » ont un taux d'emploi au-dessus de la moyenne** (69 % à 6 mois et 80 % sur 24 mois). A l'inverse, ceux visant une fonction support ou tertiaire ont un taux d'emploi en dessous de la moyenne (54 % 6 mois après la sortie en formation, et 67 % 24 mois après la sortie en formation).

## De manière globale, un taux d'emploi qui ne dépend pas de la spécificité industrielle des diplômes visés

- Parmi les diplômes analysés, **aucune dynamique propre aux diplômes très spécifique à l'activité d'une ou plusieurs branches** (ex : CAP Marbrier, CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie) **ni aux diplômes mobilisés par plusieurs branches de l'interindustrie** (ex : Bac Pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés) **n'est identifiable**.
- Dans les deux cas se trouvent des diplômes avec un taux d'emploi élevé (BTS maintenance de systèmes par exemple mobilisés par plusieurs branches professionnelles, ou le Bac Pro Procédés chimie, eau et papiers-cartons et le titre opérateur extérieur des industries pétrolières et pétrochimiques très spécifiques à l'activité de certaines branches) et des diplômes avec un taux d'emploi plus limité (par exemple le CAP Ébéniste, le CAP Tapissier d'ameublement, le Bac Pro aéronautique option systèmes très spécifique à l'activité de certaines branches, ou le BTS Support à l'action commerciale, CAP opérateur logistique mobilisés par plusieurs branches professionnelles).

## L'insertion des apprentis sur les diplômes de niveau 3

Certifications	Code RNCP	Nombre de nouveaux apprentis de l'interindustrie se préparant à la certification en 2022	Part des nouveaux apprentis de l'interindustrie se préparant à la certification en 2022 parmi ceux préparant une certification de niveau 3	Taux de réussite aux examens en 2020	Taux d'emploi 6 mois après la sortie en formation en 2020	Taux d'emploi 12 mois après la sortie en formation en 2020	Taux d'emploi 18 mois après la sortie en formation en 2020	Taux d'emploi 24 mois après la sortie en formation en 2020
CAP Menuisier fabricant	RNCP36112	504	10,5 %	88 %	52 %	61 %	63 %	70 %
CAP Métallier	RNCP35700	426	8,9 %	96 %	59 %	67 %	68 %	72 %
CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie	RNCP27468	357	7,4 %	92 %	51 %	73 %	68 %	73 %
CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie	RNCP36336	345	7,2 %	83 %	59 %	59 %	73 %	77 %
CAP Ébéniste	RNCP37538	245	5,1 %	78 %	58 %	63 %	66 %	68 %
CAP Maroquinerie	RNCP604	194	4,0 %	93 %	62 %	67 %	76 %	82 %
CAP Électricien	RNCP30328	166	3,4 %	92 %	50 %	62 %	62 %	67 %
CAP Métiers de la mode vêtement flou	RNCP37245	117	2,4 %	100 %	Nd	Nd	Nd	Nd
CAP monteur en installations thermiques	RNCP30951	100	2,1 %	86 %	56 %	63 %	67 %	69 %
CAP Menuisier installateur	RNCP35974	82	1,7 %	81 %	55 %	69 %	69 %	72 %
CAP Conducteur d'engins : travaux publics et carrières	RNCP4463	74	1,5 %	100 %	76 %	82 %	80 %	84 %
CAP Réparation entretien des embarcations de plaisance	RNCP4937	69	1,4 %	100 %	Nd	Nd	Nd	Nd
CAP Monteur en installations sanitaires	RNCP30952	63	1,3 %	84 %	46 %	57 %	59 %	62 %
CAP Tapissier d'ameublement en siège	RNCP37248	62	1,3 %	Nd	55 %	73 %	73 %	68 %
Mention complémentaire Joaillerie	RNCP36684	57	1,2 %	83 %	59 %	59 %	73 %	77 %
CAP Conducteur routier marchandises	RNCP5377	56	1,2 %	93 %	74 %	84 %	82 %	84 %
CAP Sellerie générale	RNCP667	52	1,1 %	Nd	60 %	69 %	64 %	76 %
CAP Arts et techniques du verre	RNCP37302	39	0,8 %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
CAP tailleur de pierre	RNCP16129	37	0,8 %	100 %	63 %	67 %	72 %	82 %
CAP Maintenance de véhicules :	RNCP19118	37	0,8 %	94 %	56 %	62 %	72 %	76 %
CAP Opérateur/opératrice logistique	RNCP22689	35	0,7 %	93 %	52 %	61 %	59 %	62 %
CAP marbrier du bâtiment et de la décoration	RNCP16128	31	0,6 %	94 %	88 %	88 %	88 %	83 %
CAP Cordonnier bottier	RNCP37366	23	0,5 %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
CAP Charpentier bois	RNCP35113	23	0,5 %	91 %	68 %	74 %	71 %	73 %
CAP Opérateur en appareillage orthopédique	RNCP37487	22	0,5 %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
CAP Métiers de la mode vêtement tailleur	RNCP37246	21	0,4 %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
CAP Tournage en céramique	RNCP36337	21	0,4 %	100 %	Nd	Nd	Nd	Nd
CAP Sellier harnacheur	RNCP19292	21	0,4 %	100 %	Nd	Nd	Nd	Nd
CAP Horlogerie.	RNCP5365	17	0,4 %	100 %	Nd	Nd	Nd	Nd
CAP Cordonnerie multiservice	RNCP37251	12	0,2 %	Nd	25 %	45 %	45 %	50 %
CAP Décoration en céramique	RNCP36338	11	0,2 %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
CAP Arts de verre et du cristal	RNCP36426	9	0,2 %	100 %	Nd	Nd	Nd	Nd
MC Conducteur de machines de verrerie	RNCP723	9	0,2 %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
CAP Lapidaire option B : pierres de couleur	RNCP596	7	0,1 %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
BP Charpentier bois	RNCP35508	7	0,1 %	97 %	80 %	85 %	83 %	83 %
CAP Modèles et moules céramiques	RNCP631	6	0,1 %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
CAP Souffleur de Verre option "Verrerie scientifique"	RNCP6603	3	0,1 %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd



## L'insertion des apprentis sur les diplômes de niveau 4

Certifications	Code RNCP	Nombre de nouveaux apprentis de l'interindustrie se préparant à la certification en 2022	Part des nouveaux apprentis de l'interindustrie se préparant à la certification en 2022 parmi ceux préparant une certification de niveau 4	Taux de réussite aux examens en 2020	Taux d'emploi 6 mois après la sortie en formation en 2020	Taux d'emploi 12 mois après la sortie en formation en 2020	Taux d'emploi 18 mois après la sortie en formation en 2020	Taux d'emploi 24 mois après la sortie en formation en 2020
Bac Pro Technicien en chaudronnerie industrielle	RNCP29885	1 316	17,1 %	89 %	72 %	80 %	81 %	81 %
Bac Pro Technicien en réalisation de produits mécaniques	RNCP35697	781	10,2 %	100 %	61 %	76 %	69 %	63 %
Bac Pro Maintenance des Systèmes de Production Connectés	RNCP35698	702	9,1 %	93 %	59 %	74 %	73 %	80 %
Bac Pro Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés	RNCP25353	564	7,3 %	91 %	60 %	69 %	72 %	76 %
MC Technicien (ne) en soudage	RNCP24919	253	3,3 %	98 %	72 %	77 %	78 %	82 %
BP Menuisier	RNCP37238	245	3,2 %	100 %	79 %	83 %	82 %	84 %
Bac Pro Logistique	RNCP1120	180	2,3 %	100 %	60 %	66 %	69 %	74 %
Bac Pro Métallier	RNCP32231	178	2,3 %	89 %	73 %	79 %	79 %	79 %
Bac Pro aéronautique option "structure"	RNCP17477	146	1,9 %	99 %	46 %	69 %	71 %	77 %
Bac Pro aéronautique option "systèmes"	RNCP17474	136	1,8 %	100 %	34 %	49 %	49 %	58 %
Bac Pro Métiers du cuir	RNCP37230	131	1,7 %	100 %	Nd	Nd	Nd	Nd
Bac Pro Maintenance nautique	RNCP5860	128	1,7 %	90 %	61 %	73 %	69 %	69 %
Bac Pro Maintenance et Efficacité Énergétique	RNCP35844	124	1,6 %	95 %	66 %	76 %	77 %	79 %
Bac Pro Pilote de ligne de production	RNCP36428	105	1,4 %	100 %	65 %	76 %	75 %	78 %
Bac Pro procédés chimie, eau et papiers-cartons	RNCP14901	104	1,4 %	98 %	82 %	82 %	85 %	92 %
BMA Art du bijou et du joyau	RNCP809	83	1,1 %	Nd	73 %	81 %	69 %	69 %
Technicien en pharmacie et cosmétique industrielles	RNCP36085	79	1,0 %	Nd	57 %	57 %	74 %	77 %
MC Technicien des services à l'énergie	RNCP36334	71	0,9 %	88 %	90 %	88 %	90 %	92 %
Bac Pro Métiers du commerce et de la vente	RNCP32208	66	0,9 %	90 %	57 %	67 %	70 %	72 %
Bac Pro Technicien Menuisier Agenceur	RNCP2836	65	0,8 %	91 %	72 %	83 %	80 %	76 %
Op. ext. des industries pétrolières et pétrochimiques	RNCP36642	62	0,8 %	Nd	83 %	100 %	100 %	100 %
TP Technicien de maintenance industrielle	RNCP35191	62	0,8 %	100 %	66 %	72 %	66 %	79 %
BMA Ébéniste	RNCP37494	57	0,7 %	84 %	Nd	Nd	Nd	Nd
BTM Ébéniste	RNCP34780	52	0,7 %	Nd	64 %	83 %	75 %	78 %
TP Technicien de production industrielle	RNCP34146	50	0,7 %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
Bac Pro Maintenance des véhicules	RNCP19117	48	0,6 %	88 %	69 %	77 %	77 %	81 %
TP Technicien en usinage assisté par ordinateur	RNCP35182	46	0,6 %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
MC Technicien en réseaux électriques	RNCP37235	46	0,6 %	95 %	85 %	95 %	87 %	86 %
Bac Pro Métiers de la mode – vêtements	RNCP24703	40	0,5 %	75 %	Nd	Nd	Nd	Nd
TP Technicien de maintenance CVC	RNCP34159	31	0,4 %	85 %	Nd	Nd	Nd	Nd
BP Charpentier de marine	RNCP4750	17	0,2 %	95 %	Nd	Nd	Nd	Nd
BMA Horlogerie	RNCP5629	14	0,2 %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
Tech. de prod. des matériaux pour la construction et l'industrie	RNCP36454	13	0,2 %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
Bac Pro Réalisation de produits imprimés et plurimédia	RNCP18385	13	0,2 %	Nd	39 %	42 %	55 %	64 %
BP Métiers de la pierre	RNCP32230	12	0,2 %	88 %	78 %	85 %	78 %	85 %
BP Vêtement sur mesure option couture flou	RNCP1014	10	0,1 %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
Cordonnier (BTM)	RNCP35755	7	0,1 %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
BMA Arts et techniques du verre	RNCP799	5	0,1 %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd

## L'insertion des apprentis sur les diplômes de niveau 5

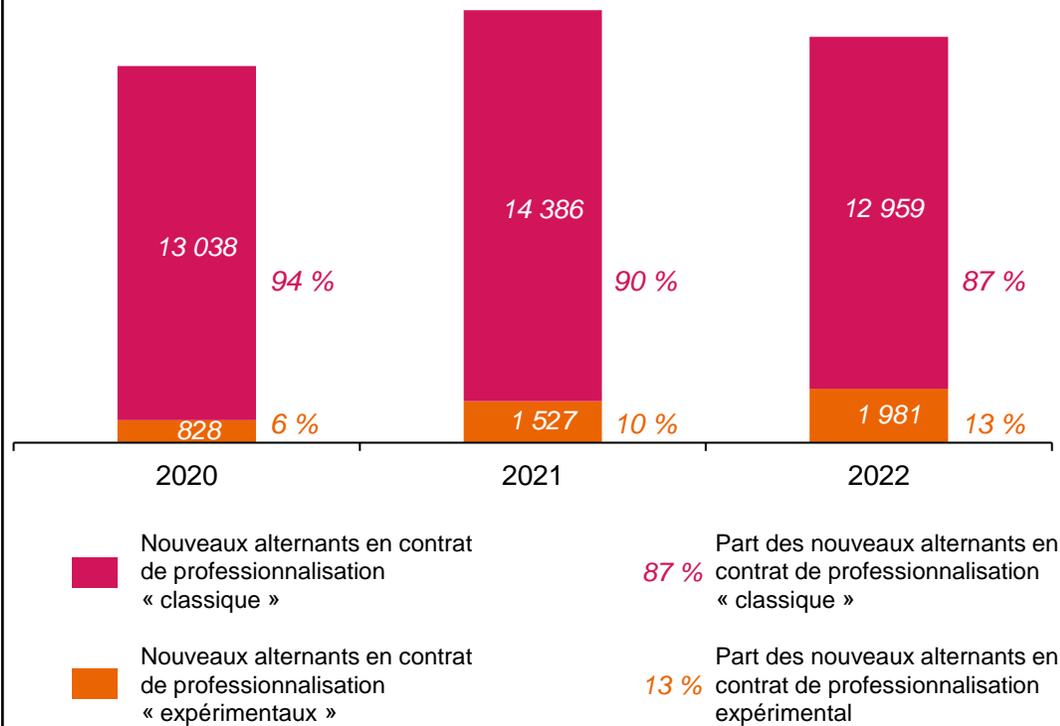
Certifications	Code RNCP	Nombre de nouveaux apprentis de l'interindustrie se préparant à la certification en 2022	Part des nouveaux apprentis de l'interindustrie se préparant à la certification en 2022 parmi ceux préparant une certification de niveau 5	Taux de réussite aux examens en 2020	Taux d'emploi 6 mois après la sortie en formation en 2020	Taux d'emploi 12 mois après la sortie en formation en 2020	Taux d'emploi 18 mois après la sortie en formation en 2020	Taux d'emploi 24 mois après la sortie en formation en 2020
BTS Maintenance des systèmes	RNCP36968	2162	14,7 %	89 %	73 %	82 %	83 %	85 %
BTS Électrotechnique	RNCP35346	1253	8,5 %	96 %	75 %	82 %	83 %	85 %
BTS Négociation et digitalisation de la Relation Client	RNCP34030	1129	7,7 %	91 %	66 %	72 %	73 %	75 %
BTS Gestion de la PME	RNCP32360	1096	7,4 %	84 %	66 %	72 %	73 %	75 %
BTS Conception des processus de réalisation de produits	RNCP37464	1007	6,8 %	88 %	67 %	78 %	78 %	83 %
BTS Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle	RNCP37405	778	5,3 %	72 %	76 %	79 %	83 %	83 %
BTS Support à l'action managériale	RNCP34029	618	4,2 %	87 %	47 %	55 %	60 %	62 %
BTS Management commercial opérationnel	RNCP34031	482	3,3 %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
BTS Comptabilité et Gestion	RNCP35521	481	3,3 %	92 %	70 %	72 %	74 %	75 %
BTS Services informatiques aux organisations :	RNCP35340	395	2,7 %	Nd	38 %	52 %	45 %	41 %
BTS Conception des produits industriels	RNCP37374	353	2,4 %	94 %	57 %	69 %	75 %	77 %
BTS Assistance technique d'ingénieur	RNCP37561	291	2,0 %	96 %	63 %	66 %	75 %	78 %
BTS Fluides énergies domotique	RNCP20807	240	1,6 %	85 %	74 %	80 %	82 %	81 %
TP Tech. sup. en méthodes et exploitation logistique	RNCP37277	228	1,5 %	Nd	63 %	74 %	75 %	78 %
BTS Communication	RNCP37198	170	1,2 %	98 %	51 %	60 %	69 %	71 %
BTS Métiers de la mode – vêtements »	RNCP36777	158	1,1 %	93 %	70 %	80 %	77 %	84 %
BTS Contrôle industriel et régulation automatique	RNCP35384	154	1,0 %	88 %	72 %	76 %	85 %	83 %
BTS EuroPlastics et Composites (EPC)	RNCP35333	151	1,0 %	86 %	60 %	72 %	80 %	79 %
BTS Pilotage des procédés	RNCP34830	146	1,0 %	100 %	71 %	80 %	85 %	83 %
BTS Métiers de la chimie	RNCP35522	137	0,9 %	100 %	60 %	78 %	76 %	78 %
BTS Conseil et commercialisation de solutions techniques	RNCP35801	131	0,9 %	94 %	68 %	80 %	74 %	78 %
BTS Gestion des transports et logistique associée	RNCP35400	121	0,8 %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
Gestionnaire en maintenance et support informatique	RNCP34602	88	0,6 %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
BTS Développement et réalisation bois	RNCP9074	81	0,5 %	65 %	77 %	86 %	84 %	86 %
BTSA Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales	RNCP36772	61	0,4 %	Nd	53 %	61 %	62 %	64 %
BTS Métiers de la mode – chaussure et maroquinerie »	RNCP36776	56	0,4 %	100 %	73 %	70 %	73 %	77 %
BTS Étude de réalisation d'un projet de communication	RNCP35474	48	0,3 %	97 %	46 %	59 %	62 %	67 %
BTS Étude et réalisation d'agencement	RNCP35471	47	0,3 %	100 %	80 %	88 %	86 %	76 %
BTS Conception et industrialisation en construction navale	RNCP35459	31	0,2 %	100 %	Nd	Nd	Nd	Nd
BTS Bioanalyses et contrôles	RNCP2705	24	0,2 %	100 %	Nd	Nd	Nd	Nd
BTS Systèmes constructifs bois et habitat	RNCP37377	19	0,1 %	84 %	76 %	84 %	83 %	83 %
BTS Métiers des services à l'environnement	RNCP20692	19	0,1 %	100 %	51 %	59 %	68 %	68 %
DUT Génie industriel et maintenance (GIM)	RNCP2926	16	0,1 %	Nd	67 %	67 %	72 %	72 %
BTS Podologie	RNCP1088	14	0,1 %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
BTS Innovation textile	RNCP20675	13	0,1 %	86 %	Nd	Nd	Nd	Nd
BTS Métiers de l'audiovisuel option métiers de l'image	RNCP37021	12	0,1 %	100 %	29 %	42 %	33 %	50 %
Chargé de clientèle	RNCP34809	8	0,1 %	Nd	56 %	67 %	74 %	67 %

Note : les données non disponibles (secret statistique, absence de données dans la base...) sont indiquées Nd (Non déterminée).

08

**Focus sur les contrats de  
professionnalisation  
expérimentaux**

## Évolution du nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation selon leur type de contrat dans l'interindustrie entre 2020 et 2022



Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

## Des contrats de professionnalisation expérimentaux qui montent en puissance

Institué par la loi « Avenir professionnel » (2018), le contrat de professionnalisation expérimental permet aux entreprises de mettre en œuvre une alternance sans que celle-ci vise l'obtention d'une qualification. Ce contrat permet la mise en œuvre d'un parcours de formation axé sur les besoins des entreprises.

- La croissance du nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation (+8 % en 2 ans) est portée par les expérimentaux. En effet, alors que le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation « classiques » a légèrement diminué depuis 2020 (-1 % entre 2020 et 2022), le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation expérimental a plus que doublé sur la période (+139 %).
- La part des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation expérimental parmi l'ensemble des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation est ainsi passée de 6 % entre 2020 à 13 % en 2022.

## Une mobilisation forte dans certaines branches

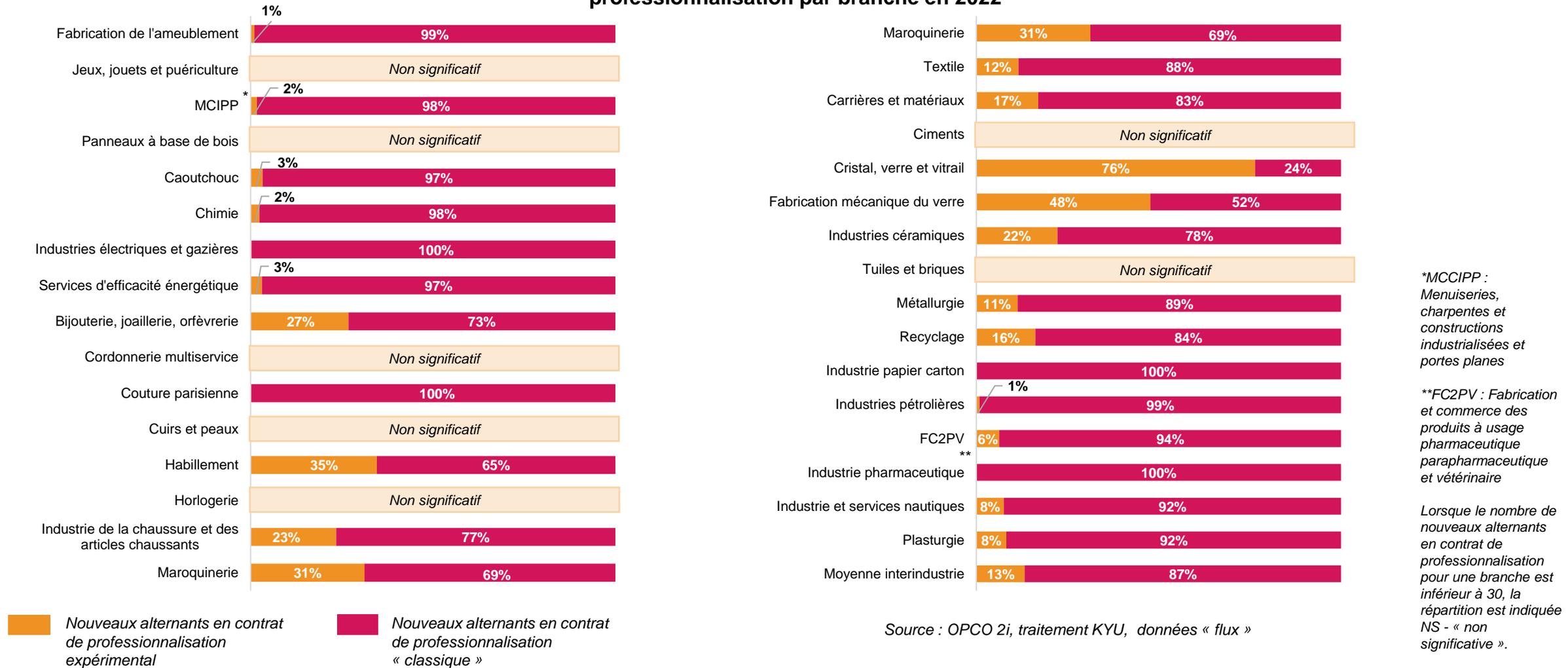
- Les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation expérimental sont largement concentrés dans les branches Maroquinerie (30 % de l'ensemble des nouveaux contrats de professionnalisation), Métallurgie (37 %), Habillement (10 %) et Fabrication mécanique du verre (7 %). Pour la Métallurgie, cette concentration s'explique par le poids de la branche (la moitié des alternants tous dispositifs confondus).
- Les branches citées supra – et d'autres de tailles plus modestes – se distinguent par la part importante que représentent ces contrats parmi l'ensemble de leurs nouveaux alternants en contrat de professionnalisation. C'est le cas pour les branches Cristal, verre et vitrail (76 % de l'ensemble de ses nouveaux alternants en contrat de professionnalisation signés en 2022) ; Fabrication mécanique du verre (48 %) ; Habillement (35 %) ; Jeux, jouets et puériculture (33 %) ; Maroquinerie (31 %) et Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie (27 %).

### CLÉS DE LECTURE

- En 2022, 1 981 nouveaux contrats pro. expérimentaux ont été signés
- En 2022, les contrats de professionnalisation expérimentaux représentaient 13 % de l'ensemble des nouveaux contrats de professionnalisation. signés

# Focus sur les contrats de professionnalisation expérimentaux

Part des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation expérimental parmi les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par branche en 2022



# Focus sur les contrats de professionnalisation expérimentaux

## Alternants en contrats de professionnalisation expérimentaux parmi les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par branche en 2022

Branche professionnelle	2020		2021		2022		Part. des nouveaux alternants en contrat pro exp. par branche 2022
	Nombre de nouveaux alternants en contrat pro. Exp.	Part parmi l'ensemble des nouveaux alternants en contrat pro.	Nombre de nouveaux alternants en contrat pro. Exp.	Part parmi l'ensemble des nouveaux alternants en contrat pro.	Nombre de nouveaux alternants en contrat pro. Exp.	Part parmi l'ensemble des nouveaux alternants en contrat pro.	
Fabrication de l'ameublement	2	1 %	4	2 %	2	1 %	0 %
Jeux, jouets et puériculture	1	NS	1	NS	4	NS	0 %
MCCIPP*	0	0 %	0	0 %	1	2 %	0 %
Panneaux à base de bois	0	NS	0	NS	0	NS	0 %
Caoutchouc	18	4 %	30	6 %	12	3 %	1 %
Chimie	2	0 %	12	1 %	24	2 %	1 %
Industries électriques et gazières	2	0 %	1	0 %	1	0 %	0 %
Services d'efficacité énergétique	1	0 %	1	0 %	7	3 %	0 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	6	11 %	7	12 %	22	27 %	1 %
Cordonnerie multiservice	0	NS	0	NS	1	NS	0 %
Couture parisienne	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %
Cuirs et peaux	0	NS	1	NS	3	NS	0 %
Habillement	103	28 %	101	22 %	192	35 %	11 %
Horlogerie	0	NS	0	NS	0	NS	0 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	4	5 %	9	11 %	19	23 %	1 %
Maroquinerie	113	10 %	274	17 %	579	31 %	32 %
Textile	57	14 %	32	6 %	55	12 %	3 %
Carrières et matériaux	0	NS	2	NS	20	17 %	1 %
Ciments	0	0 %	0	0 %	0	NS	0 %
Cristal, verre et vitrail	42	48 %	53	55 %	68	76 %	4 %
Fabrication mécanique du verre	17	10 %	44	18 %	137	48 %	8 %
Industries céramiques	1	3 %	1	3 %	6	22 %	0 %
Tuiles et briques	0	NS	0	NS	0	NS	0 %
Métallurgie	434	8 %	898	13 %	564	11 %	32 %
Recyclage	18	15 %	20	14 %	16	16 %	1 %
Industrie papier carton	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %
Industries pétrolières	3	0 %	0	0 %	7	1 %	0 %
FC2PV**	0	0 %	1	1 %	7	6 %	0 %
Industrie pharmaceutique	0	0 %	4	1 %	0	0 %	0 %
Industrie et services nautiques	0	0 %	0	0 %	7	8 %	0 %
Plasturgie	4	1 %	24	7 %	22	8 %	1 %
<b>Total général</b>	<b>828</b>	<b>6 %</b>	<b>1527</b>	<b>10 %</b>	<b>1787</b>	<b>13 %</b>	<b>100 %</b>

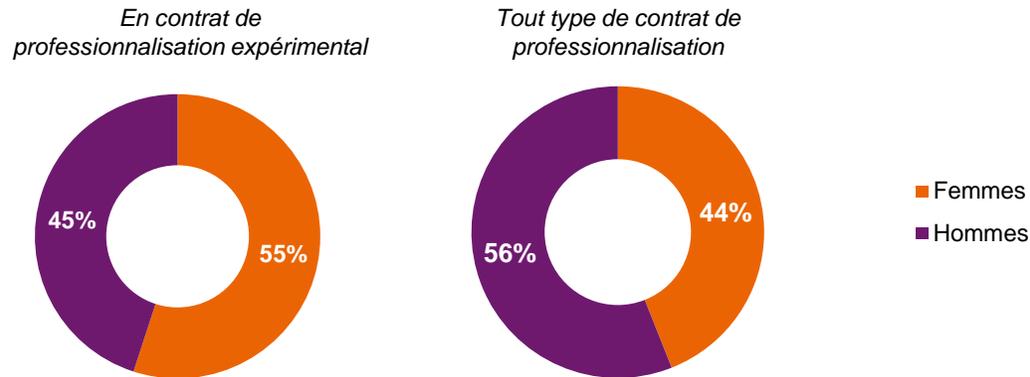
\*MCCIPP :  
Menuiseries,  
charpentes et  
constructions  
industrialisées et  
portes planes

\*\*FC2PV :  
Fabrication et  
commerce des  
produits à usage  
pharmaceutique  
parapharmaceuti  
que et vétérinaire

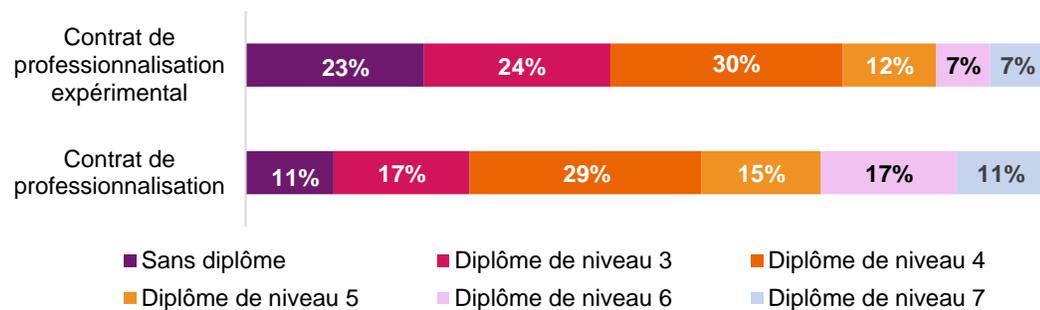
Source : OPCO 2i,  
traitement KYU .  
données « flux »



## Répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation selon leur genre en 2022



## Répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation selon leur niveau de diplôme en 2022

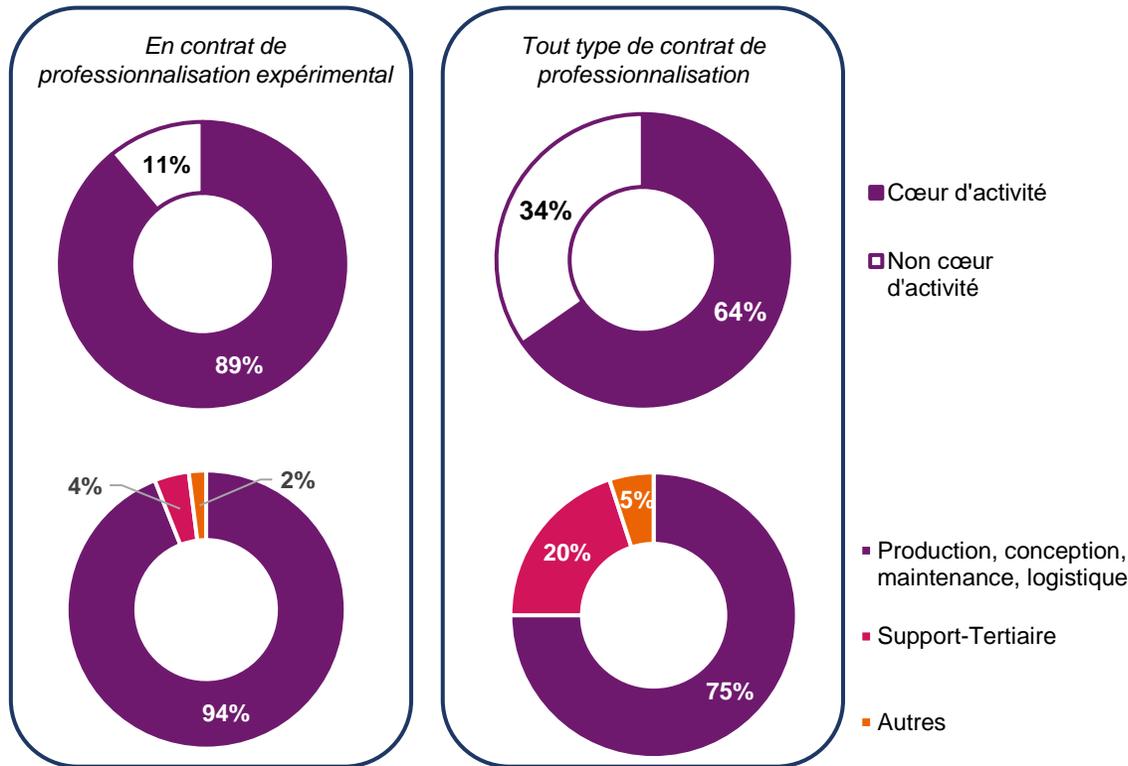


## Des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation expérimental au profil singulier

- Dans l'interindustrie, la **part des femmes parmi les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation expérimental est plus importante** que celle des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation (+11 points). Cela contraste également avec le profil des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation expérimental tous secteurs confondus (52 % d'hommes, *source : Dares, 2022*).
- Par ailleurs, les nouveaux alternants **en contrat de professionnalisation expérimental** disposent **d'un niveau de diplôme à l'entrée en formation moins élevé** que l'ensemble des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation. Près de la moitié d'entre eux ne disposent pas de diplôme ou disposent d'un diplôme de niveau 3 à leur entrée en formation (contre 28 % pour l'ensemble des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation).
- Les nouveaux alternants **en contrat de professionnalisation expérimental dans l'interindustrie** sont **en proportion moins nombreux à avoir un diplôme du supérieur** par rapport à ceux tous secteurs confondus (26 % dans l'interindustrie contre 35 % tous secteurs confondus, *source : Dares, 2022*).

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Répartition des nouveaux alternants selon le type de certification visée en 2022



## Des contrats de professionnalisation expérimentaux qui visent davantage des certifications cœur d'activité et une fonction de production, conception, maintenance et logistique

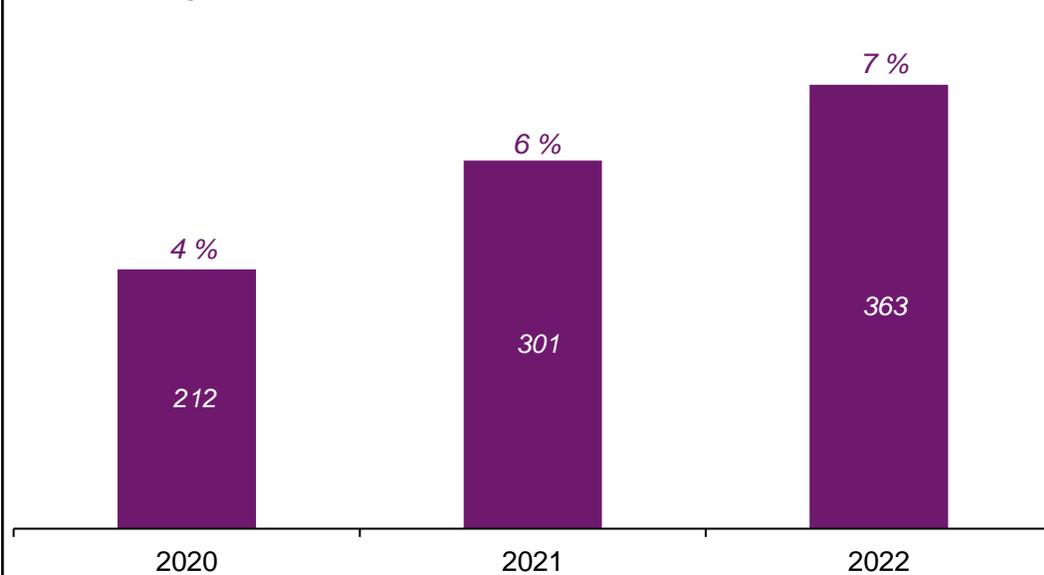
- En 2022, alors que 64 % des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation visent une certification identifiée comme cœur de métier par sa branche, ils sont près de 9 sur 10 lorsque le dispositif mobilisé est le contrat de professionnalisation expérimental.
- Les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation expérimental sont également en proportion plus nombreux à mobiliser une certification qui vise une fonction « Production, conception, maintenance et logistique » que pour l'ensemble des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation (94 % contre 75 % en 2022).
- Les contrats de professionnalisation expérimentaux sont ainsi davantage mobilisés par les nouveaux alternants pour les activités stratégiques des branches de l'interindustrie (cœur d'activité et production, conception, maintenance, logistique)

**CLÉS DE LECTURE**

- En 2022, 89 % des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation expérimental visent une certification identifiée comme cœur d'activité par leur branche contre 64 % pour les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation.

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Évolution du nombre d'établissements ayant embauché au moins un nouvel alternant en contrat de professionnalisation expérimental dans l'interindustrie entre 2020 et 2022



6 % Part des établissements ayant embauché au moins un nouvel alternant en contrat de professionnalisation expérimental parmi ceux ayant embauché de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

## Une augmentation du nombre d'établissements ayant embauché au moins un nouvel alternant en contrat de professionnalisation expérimental

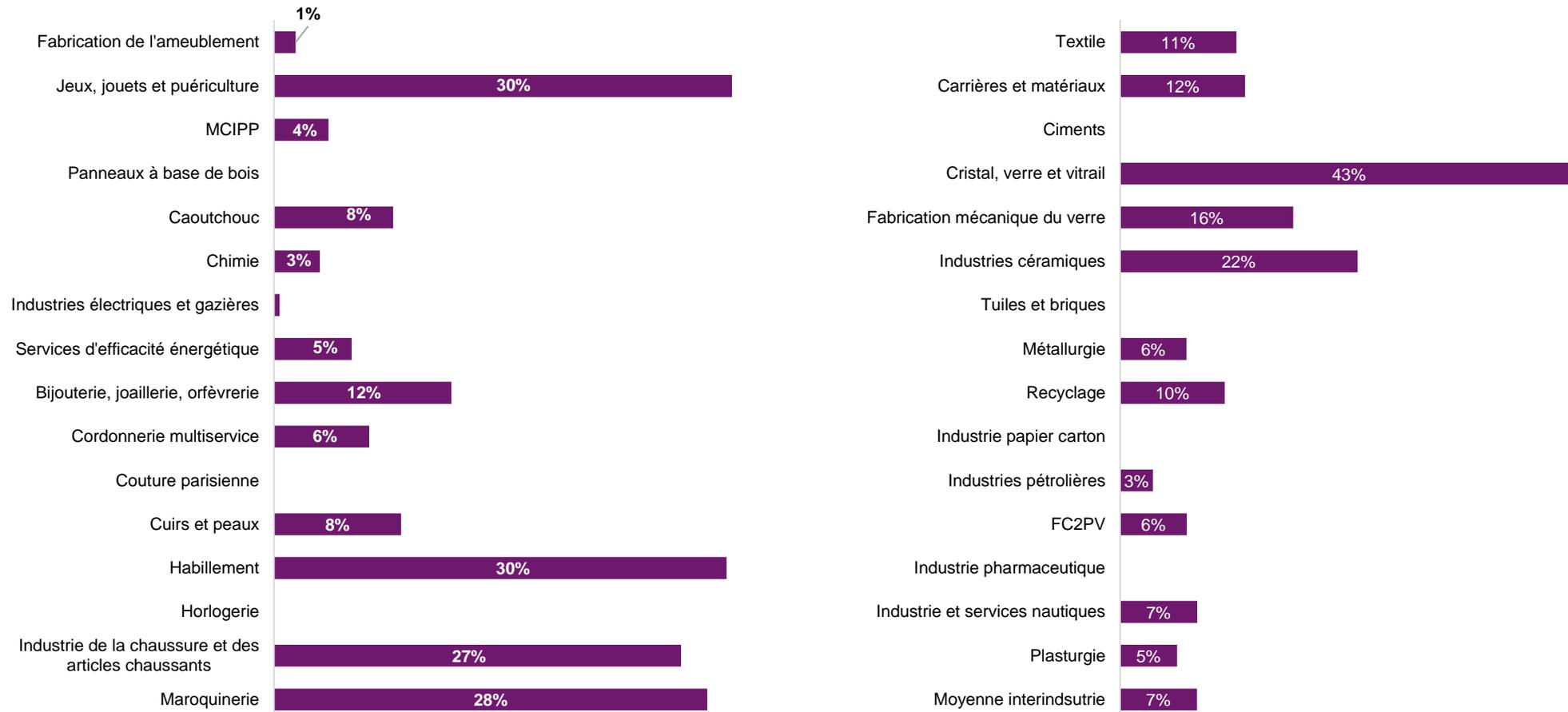
- Le **nombre d'établissements** ayant embauché au moins un nouvel alternant en contrat de professionnalisation expérimental a **augmenté de 71 % entre 2020 et 2022**.
- Cette dynamique est inverse à celle du recours au contrat de professionnalisation dans son ensemble (-5 % sur 2 ans).
- Les **trois branches où le nombre d'établissements** ayant embauché au moins un nouvel alternant en contrat de professionnalisation expérimental est **le plus élevé** sont les branches Métallurgie (156 établissements en 2022), Maroquinerie (44 établissements) et Habillement (43 établissements).
- La **part des établissements ayant recruté le plus de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation expérimental** parmi ceux ayant recruté des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation est particulièrement élevée dans les branches Cristal, verre, vitrail (43 % en 2022) ; Habillement (30 %) ; Jeux, jouet et puériculture (30 %) ; Maroquinerie (28 %) ; Industrie de la chaussure et des articles chaussants (27 %).

### CLÉS DE LECTURE

- En 2022, 363 établissements ont eu recours à au moins un contrat de professionnalisation expérimental
- En 2022, 7 % des établissements ayant embauché au moins un nouvel alternant en contrat de professionnalisation, ont embauché au moins un nouvel alternant en contrat de professionnalisation expérimental

# Focus sur les contrats de professionnalisation expérimentaux

La part des établissements ayant embauché au moins un nouvel alternant en contrat de professionnalisation expérimental parmi ceux ayant embauché au moins un nouvel alternant en contrat de professionnalisation par branche en 2022



■ Part des établissements ayant embauché au moins un nouvel alternant en contrat pro. expérimental parmi ceux ayant embauché au moins un nouvel alternant en contrat pro.

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Lecture : en 2022, dans la branche Caoutchouc, 8 % des établissements ayant recruté au moins un nouvel alternant en contrat de professionnalisation ont embauché au moins un nouvel alternant en contrat de professionnalisation expérimental



# Focus sur les contrats de professionnalisation expérimentaux

La part des établissements ayant embauché au moins un nouvel alternant en contrat de professionnalisation expérimental parmi ceux ayant embauché au moins un nouvel alternant en contrat de professionnalisation par branche en 2022

Branche professionnelle	2020		2021		2022	
	Nombre d'établissements ayant embauché au moins un nouvel alternant en contrat pro. exp.	Part parmi l'ensemble des établissements ayant recruté au moins un nouvel alternant en contrat pro.	Nombre d'établissements ayant embauché au moins un nouvel alternant en contrat pro. exp.	Part parmi l'ensemble des établissements ayant recruté au moins un nouvel alternant en contrat pro.	Nombre d'établissements ayant embauché au moins un nouvel alternant en contrat pro. exp.	Part parmi l'ensemble des établissements ayant recruté au moins un nouvel alternant en contrat pro.
Fabrication de l'ameublement	2	1 %	4	3 %	2	1 %
Jeux, jouets et puériculture	1	5 %	1	8 %	3	30 %
MCCIPP*	0	0 %	0	0 %	1	4 %
Panneaux à base de bois	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Caoutchouc	5	7 %	5	7 %	5	8 %
Chimie	2	0 %	10	2 %	13	3 %
Industries électriques et gazières	2	1 %	1	0 %	1	0 %
Services d'efficacité énergétique	1	1 %	1	1 %	6	5 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	2	6 %	4	11 %	5	12 %
Cordonnerie multiservice	0	0 %	0	0 %	1	6 %
Couture parisienne	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Cuir et peaux	0	0 %	1	8 %	1	8 %
Habillement	21	13 %	26	16 %	43	30 %
Horlogerie	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	3	7 %	4	13 %	8	27 %
Maroquinerie	13	9 %	32	21 %	44	28 %
Textile	29	16 %	19	11 %	16	11 %
Carrières et matériaux	0	0 %	2	2 %	11	12 %
Ciments		0 %	0	0 %	0	0 %
Cristal, verre et vitrail	9	38 %	9	36 %	6	43 %
Fabrication mécanique du verre	4	8 %	4	9 %	6	16 %
Industries céramiques	1	5 %	1	5 %	4	22 %
Tuiles et briques	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Métallurgie	102	4 %	148	6 %	156	6 %
Recyclage	11	14 %	13	16 %	5	10 %
Industrie papier carton	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Industries pétrolières	2	3 %	0	0 %	2	3 %
FC2PV**	0	0 %	1	1 %	4	6 %
Industrie pharmaceutique	0	0 %	4	2 %	0	0 %
Industrie et services nautiques	0	0 %	0	0 %	6	7 %
Plasturgie	2	1 %	5	3 %	8	5 %
<b>Total général</b>	<b>212</b>	<b>4 %</b>	<b>301</b>	<b>6 %</b>	<b>363</b>	<b>7 %</b>

\*MCCIPP :  
Menuiseries,  
charpentes et  
constructions  
industrialisées et  
portes planes

\*\*FC2PV :  
Fabrication et  
commerce des  
produits à usage  
pharmaceutique  
parapharmaceuti  
que et vétérinaire

Source :  
OPCO 2i,  
traitement  
KYU .  
données  
« flux »

Lecture : en 2022, dans la branche Caoutchouc, 5 établissements ont embauché au moins un nouvel alternant en contrat de professionnalisation expérimental soit 8 % des établissements ayant embauché au moins un nouvel alternant en contrat de professionnalisation  
Bilan et évolution de l'alternance dans l'interindustrie | Rapport final





[observatoire-competences-industries.fr](https://observatoire-competences-industries.fr)